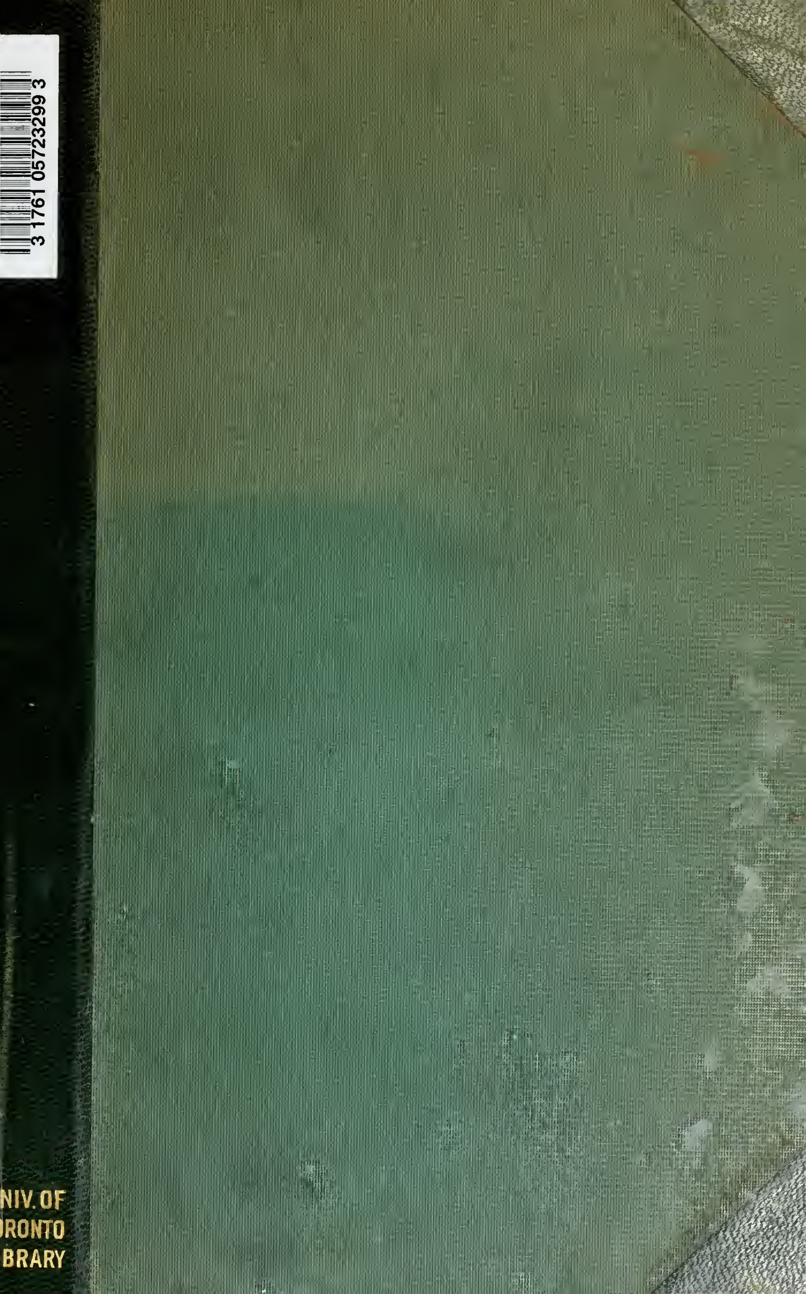

3 1761 05723299 3
NIV. OF
RONTO
BRARY

MUSÉE

PRÉHISTORIQUE

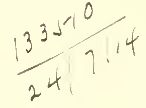
PARIS
TYPOGRAPHIE PAUL SCHMIDT
5, RUE PERRONET, 5

MUSÉE
PRÉHISTORIQUE

PAR

GABRIEL ET ADRIEN DE MORTILLET

PHOTOGRAVURES MICHELET



PARIS
C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15
1881

INTRODUCTION

Les études préhistoriques font de rapides progrès grâce aux collections et aux musées qui se forment de toute part. Mais ces musées et ces collections ne sont pas à la portée de tout le monde. Aussi avons-nous cru être utiles à la science en mettant à la disposition de chacun un musée portatif et économique, composé de pièces de choix, classées avec le plus grand soin.

C'est ce qui nous a décidé à publier notre Musée préhistorique.

Attaché au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, chargé du premier classement de cet important établissement, secondé par l'habile crayon de mon fils, j'ai pensé que j'étais, mieux que personne, à même de mener cette œuvre utile à bonne fin. Je l'ai entreprise avec ardeur, je dirai même avec passion, vers la fin de 1880. Les premières livraisons ont paru en décembre passé. Elles se sont succédées régulièrement de mois en mois, jusqu'en fin novembre de la présente année. La publication est actuellement terminée et je vois avec plaisir qu'elle a reçu l'approbation du public éclairé.

Le Musée de Saint-Germain étant certainement le plus complet en fait de préhistorique, mon fils et moi y avons largement puisé. Sur les 1269 numéros dont se compose notre *Musée préhistorique,* 795, soit environ les deux tiers, représentent des pièces originales se trouvant dans ce musée. Nous l'avons toujours indiqué dans les explications.

Mais, tenant à être plus complets encore que le Musée de Saint-Germain, nous avons emprunté d'assez nombreux articles aux autres musées français et étrangers et aux principales collections particulières. Ces articles représentent 474 numéros, se décomposant ainsi : 275 dessinés d'après des originaux et en majeure partie d'après des moulages appartenant aussi au Musée de Saint-Germain, et 199 seulement d'après des publications, des dessins à la main ou des photographies. On peut donc dire que le *Musée préhistorique* se compose essentiellement de dessins originaux, faits d'après nature.

En publiant notre ouvrage, nous nous sommes proposés trois buts principaux :

1° Répandre les notions les plus précises et les plus exactes concernant la classification. Les collections et surtout les musées, n'ont reellement d'utilité qu'autant que les objets qu'ils contiennent sont groupés et présentés d'une manière rationnelle et scientifique. Les dessins de notre album ont donc été classés avec le plus grand soin. Ils sont même précédés d'un tableau d'ensemble de la classification adoptée.

2° Fixer la nomenclature. Le préhistorique, comme toute science nouvelle, est obligé d'employer certaines dénominations qui, tout d'abord, sont assez confuses. La précision du langage est pourtant indispensable pour l'avancement des sciences. L'application des dénominations à des figures, faites avec grand soin, est le meilleur moyen de bien fixer leur valeur.

3° Servir de répertoire. Quand on publie un travail, quand on décrit une découverte, souvent on ne peut pas ajouter suffisamment de figures; on cite alors celles d'autres ouvrages. Malheureusement chacun cite, un peu à sa guise, des ouvrages fort divers, que le lecteur n'a pas toujours sous la main. Il sera bien plus simple et bien plus commode de citer le *Musée préhistorique* dans lequel nous nous sommes efforcé de réunir tous les types les plus complets et les plus caractéristiques.

Le *Musée préhistorique* n'est donc pas précisément un ouvrage spécial, particulier. Nous avons cherché à en faire le complément nécessaire de tous les autres ouvrages. C'est tellement vrai que, moi-même, je ne le considère que comme l'album ou l'atlas de mon volume *le Préhistorique,* qui va bientôt paraître dans la *Bibliothèque des Sciences contemporaines.*

Saint-Germain, 25 novembre 1881.

G. de Mortillet.

TABLEAU DE LA CLASSIFICATION

<table>
<tr><th colspan="3">TEMPS.</th><th>AGES.</th><th>PÉRIODES.</th><th>ÉPOQUES.</th></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="8">ACTUELS.</td><td rowspan="3">HISTORIQUES.</td><td rowspan="5">DU FER.</td><td>Mérovingienne.</td><td>Wabenienne, Franque, Burgonde, Germanique.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Romaine.</td><td>Champdolienne, Décadence Romaine.</td></tr>
<tr><td>Lugdunienne, Beau-temps Romain.</td></tr>
<tr><td rowspan="4">PROTOHISTORIQUES.</td><td rowspan="2">Étrusque, Galatienne.</td><td>Marnienne. Gauloise, 3e Lacustre.</td></tr>
<tr><td>Hallstattienne, des Tumulus, 1re du Fer.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">DU BRONZE.</td><td rowspan="2">Bohémienne.</td><td>Larnaudienne, 2e Lacustre en majeure partie.</td></tr>
<tr><td>Morgienne, 2e Lacustre partie, des Dolmens partie.</td></tr>
<tr><td rowspan="7">PRÉHISTORIQUES.</td><td rowspan="7">DE LA PIERRE.</td><td>Néolithique, Pierre polie.</td><td>Robenhausienne, 1re Lacustre, des Dolmens majeure partie. de l'Aurochs partie.</td></tr>
<tr><td rowspan="6">GÉOLOGIQUES.</td><td rowspan="4">QUATERNAIRES.</td><td rowspan="4">Paléolithique, Pierre taillée.</td><td>Magdalénienne, des Cavernes en majeure partie, du Renne en presque totalité</td></tr>
<tr><td>Solutréenne, partie du Renne et du Mammouth.</td></tr>
<tr><td>Moustérienne, du Mammouth majeure partie.</td></tr>
<tr><td>Chelléenne, Acheuléenne, du Grand Ours, de l'Éléphant antique.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">TERTIAIRES.</td><td rowspan="2">Éolithique, Pierre éclatée.</td><td>Otaïenne, Tortonienne</td></tr>
<tr><td>Thenaisienne, Aquitanienne.</td></tr>
</table>

TABLE DES PLANCHES

TERTIAIRE

Planches.

Silex brûlés et taillés de l'Aquitanien ; Thenay (Loir-et-Cher). I
Démonstration. Silex passés au feu et conchoïde de percussion. II
Silex et quartzites miocènes et pliocènes de Portugal. III
Os incisés des faluns IV
Os incisés de l'Astien. V

QUATERNAIRE

CHELLÉEN

Instrument caractéristique, en silex, des alluvions. VI
Instrument caractéristique, en silex, des alluvions. VII
Instruments en silex et roches diverses. VIII
Coupes des terrains d'alluvion IX
Instruments de la surface du sol. X

MOUSTÉRIEN

Instruments, en silex, des alluvions. XI
Pointes des stations et des cavernes. XII
Racloirs et lames des stations XIII
Pièces de transition. XIV
Série des éléphants (tertiaire et quaternaire). XV
Vue et emmanchures (moustérien et solutréen) XVI

SOLUTRÉEN

Pointes de Solutré XVII
Instruments en silex XVIII
Silex, sculptures et os XIX
Termes de comparaison étrangers (époques diverses). XX

MAGDALÉNIEN

	Planches
Instruments en silex	XXI
Abri et objets divers	XXII
Caverne, ornements	XXIII
Aiguilles à coudre	XXIV
Sagaies, harpons et traits	XXV
Os gravés et sculptés	XXVI
Gravures : homme	XXVII
Gravures : animaux divers	XXVIII
Grotte du Placard (superposition)	XXIX
Types humains des diverses époques quaternaires	XXX

ACTUEL

ROBENHAUSIEN

Percuteurs	XXXI
Théorie de la taille du silex	XXXII
Nucléus ou noyaux matrices	XXXIII
Lames ou couteaux	XXXIV
Scies et pierres sciées	XXXV
Scies de régions diverses	XXXVI
Grattoirs	XXXVII
Perçoirs et poinçons	XXXVIII
Tranchets	XXXIX
Poignards	XL
Poignards et lances	XLI
Javelots	XLII
Pointes de flèche en pierre	XLIII
Pointes de flèche, pierre et os	XLIV
Flèches, arc, retouchoirs	XLV
Théorie de la hache en silex	XLVI
Emmanchures des haches polies	XLVII
Manches des haches polies	XLVIII
Haches polies diverses	XLIX
Haches polies diverses	L
Herminettes et gouges	LI
Ciseaux en pierre et en os	LII
Casse-têtes en bois, pierre et os	LIII
Sommets de casse-têtes en pierre	LIV
Poterie primitive	LV
Ornementation des poteries. — Dolmen	LVI
Vases divers. — Entrées de dolmens	LVII
Plans de dolmens	LVIII
Dolmens sous tumulus. — Menhirs	LIX
Alignements. — Gravures mégalithiques	LX
Objets agricoles et domestiques	LXI
Pêche et confection des étoffes	LXII
Toilette. Parures. Amulettes	LXIII
Amulettes. Pièces de collier. Boutons	LXIV
Violation de gisements robenhausiens (époques diverses)	LXV

MORGIEN

	Planches
Haches en bronze à bords droits	LXVI
Haches en bronze à talons	LXVII
Poignards triangulaires en bronze	LXVIII
Épées en bronze	LXIX
Épées, lance, couteau, faucilles	LXX
Épingles et bracelets. — Carte des palafittes	LXXI
Bronze, or, poterie. — Palafitte	LXXII
Bronzes du Nord	LXXIII

LARNAUDIEN

Haches en bronze à ailerons	LXXIV
Haches et herminettes à douille	LXXV
Marteaux, gouges, ciseaux en bronze	LXXVI
Poinçons, scies, tranchets en bronze	LXXVII
Faucilles en bronze	LXXVIII
Couteaux en bronze	LXXIX
Poignards en bronze	LXXX
Épées en bronze	LXXXI
Épées et bouterolles en bronze	LXXXII
Flèches et lances en bronze	LXXXIII
Armures	LXXXIV
Harnachement	LXXXV
Pendeloques et agrafes en bronze	LXXXVI
Boutons, appliques, pinces, hameçons	LXXXVII
Aiguilles, épingles, anneaux	LXXXVIII
Bracelets, colliers, bagues, boucles d'oreille	LXXXIX
Poteries	XC
Ornementation des poteries, figurines	XCI
Metallurgie, sépulture	XCII

HALLSTATTIEN

Haches votives et d'honneur	XCIII
Haches en bronze (outils et armes, — époques diverses)	XCIV
Rasoirs en bronze et en fer	XCV
Épées bronze et fer. Bouterolles	XCVI
Fibules en bronze	XCVII

ORIGINE DU BRONZE

Tintinnabulums orientaux et swastikas	XCVIII
Poteries avec croix (époques diverses)	XCIX
Objets avec croix (epoques diverses)	C

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE I

TERTIAIRE

SILEX BRULÉS ET TAILLÉS DE L'AQUITANIEN; THENAY (LOIR-ET-CHER)

La classification méthodique de notre MUSÉE PRÉHISTORIQUE part des temps les plus anciens, des temps géologiques, pour descendre successivement jusqu'aux temps protohistoriques et historiques. Les premières planches sont donc consacrées à la question de l'homme tertiaire. En 1867, cette question, qui déjà avait été soulevée quelque peu, s'est posée de la manière la plus franche à la session de Paris du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Dans la séance du 19 août, l'abbé Bourgeois a présenté des silex taillés et brûlés provenant du miocène inférieur ou tertiaire moyen, étage aquitanien, formation des calcaires de Beauce. Chacun s'est demandé si les silex produits venaient bien de l'étage indiqué et s'ils étaient réellement brûlés et taillés? La coupe ci-jointe et les silex, figurés de grandeur naturelle, répondent de la manière la plus nette et la plus concluante à ces questions.

1. — Coupe, au 1/50e, d'un puits que Bourgeois a fait creuser sur le plateau de Thenay.

A	Terre végétale	0m20	0m20
B	Faluns, amas de fossiles marins	0m40	0m60
C	Couche de calcaire d'eau douce, avec trous de pholades a la partie supérieure	0m32	0m92
D	Marnes blanches d'eau douce, feuilletées	0m75	1m67
E	Couche de calcaire d'eau douce	0m25	1m92
F	Marnes comme en D.	1m15	3m07
H	Lit d'argile, avec rognons calcaires et os d'*Acerotherium*	0m24	3m31
I	Marnes comme en D.	0m92	4m23
K	Marnes feuilletées plus foncées, contenant les silex brules et taillés.	0m60	4m83

Cette coupe, que j'ai relevée moi-même, a une hauteur totale de 4m83. Les marnes du fond n'ont pas été traversées completement. Au-dessous, sont la formation

des argiles à silex et la craie en place, comme on peut le constater dans le ravin voisin. Ce sont là les magasins des silex qui ont été remaniés à l'époque aquitanienne.

L'assise B appartient au mayencien.

C à K constituent les éléments divers de la formation dite des calcaires de Beauce, appartenant à l'aquitanien ou miocène tout à fait inférieur.

2. — Rognon de silex, presque globuleux, décortiqué par l'étonnement au feu. (Musée de Saint-Germain, nº 9444.)

3. — Fragment de silex entièrement craquelé par l'action du feu. (Musée de Saint-Germain, nº 11803.)

4. — Autre fragment qui, après avoir été profondément craquelé, s'est en partie désagrégé ou émietté à l'extérieur. (Musée de Saint-Germain, nº 9445.)

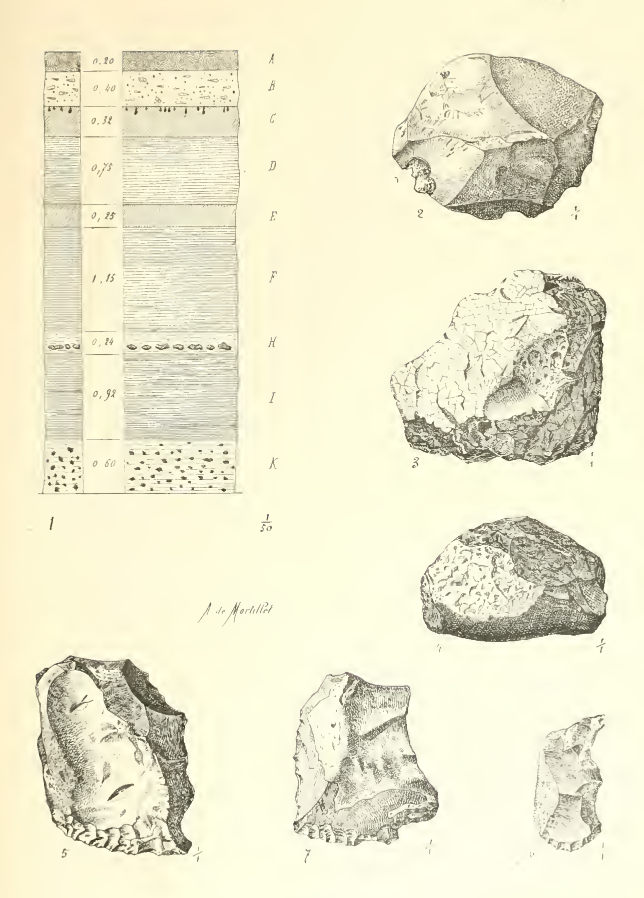
5. — Silex éclaté par le feu, avec retouches régulières sur une seule de ses arrêtes et une seule de ses faces. (Musée de Saint-Germain, nº 20390.) Les silex taillés de cette dimension sont exceptionnels à Thenay.

6. — Autre silex éclaté par le feu, avec retouches, en forme de petit grattoir. Les petits instruments sont les plus communs. (Musée de Saint-Germain, nº 9450.)

7. — Troisième silex éclaté par le feu, retouché sur une arrête. Ces retouches ne peuvent être l'effet de chocs ou de frottements, toutes les autres arrêtes étant restées vives. En outre, les retouches sont régulièrement disposées d'un seul côté de l'éclat. (Musée de Saint-Germain, nº 17761.)

Les six échantillons figurés sont de grandeur naturelle et proviennent des fouilles patientes et persévérantes de Bourgeois; fouilles faites dans les marnes aquitaniennes de Thenay (Loir-et-Cher).

Pl. I



0.20 A
0.40 B
0.32 C
0,75 D
0,25 E
1,15 F
0,24 H
0,92 I
0 60 K
1
1/50
2 1/1
3 1/1
1/1
A. de Mortillet
5 1/1
7 1/1
1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE II

DÉMONSTRATION

SILEX PASSÉS AU FEU ET CONCHOIDE DE PERCUSSION

Si l'on chauffe lentement un silex et qu'on le laisse refroidir de même, il peut rester intact. Mais si l'action du feu est assez active et le refroidissement suffisamment rapide, le silex se craquèle plus ou moins. Pour peu qu'on en ait l'habitude, on reconnaît bien vite les silex passés au feu. Souvent, outre le craquelage, le silex se décolore. Ce dernier caractère se rencontre aussi parfois dans les silex tertiaires de Thenay.

8. — Silex taillé, ayant subi l'action d'un feu violent, completement craquelé et s'émiettant sur les bords. Recueilli à la surface du sol, à Fontaine-Sauve, commune de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). Récoltes Hippolyte Marlot. (Musée de Saint-Germain, n° 15585.)

9. — Dessous d'un grattoir robenhausien en silex, passé au feu et craquelé d'une manière moins forte que le silex précédent. Trouvé dans un fond de cabane de la station de Campigny, commune de Blangy-sur-Bresles (Seine-Inférieure). Récoltes de Morgan. (Musée de Saint-Germain, n° 19813.)

Lorsque l'on chauffe rapidement les silex, surtout ceux qui contiennent une assez grande quantité d'eau de composition comme les silex de Thenay, ils éclatent assez irrégulièrement en morceaux. C'est ce qu'on appelle l'étonnement par le feu. Les silex de Thenay sont généralement débités de cette façon.

Quant, au contraire, l'homme éclate le silex intentionnellement par percussion, il donne, avec un marteau ou percuteur, un coup sec sur une surface plus ou moins plane. Ce coup détache un éclat ou une lame dont le sommet présente des caractères tout particuliers, très caractéristiques de l'intervention humaine.

C'est d'abord le point de frappe, qui est marqué par une étoilure et parfois par un petit cône.

C'est surtout une bosse conchoïdale en relief sur la partie détachée, laissant

naturellement un creux equivalent dans la pièce d'où l'éclat est parti. C'est ce qu'on appelle le conchoïde et parfois, mais improprement, bulbe de percussion. Sur le conchoïde en relief il y a presque toujours une éraillure ou départ de petits fragments de la pierre.

9. — Le grattoir craquele laisse voir a son sommet le plan de percussion, le cône de frappe et le conchoïde en relief, avec son éraillure.

10. — Eclat de silex montrant le plan de frappe, le conchoïde de percussion en relief et son éraillure. Cette piece a été recueillie aux environs d'Abbeville (Somme). Recoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18945.)

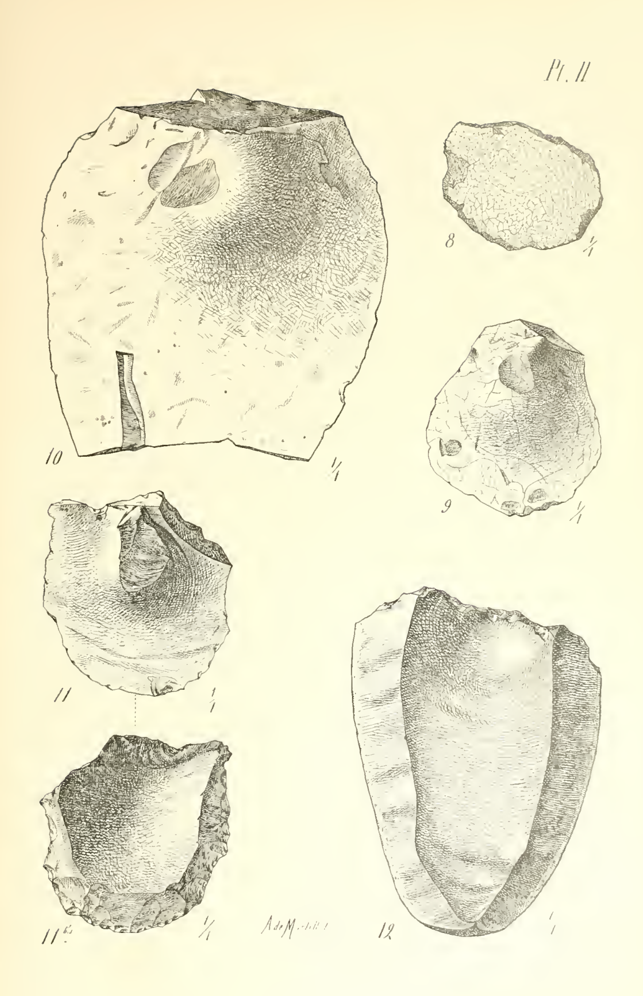
11 — Dessous d'un grattoir en silex, avec plan et point conique de frappe, conchoïde de percussion en relief présentant une éraillure. Station robenhausienne de Campigny (Seine-Inférieure). Récoltes de Morgan. (Musée de Saint-Germain, n° 17293.)

11 *bis*. — Dessus du même grattoir, avec conchoïde de percussion en creux.

12 — Nucléus en silex, avec conchoïde de percussion en creux. Gebel-Quournah (Egypte). (Musée de Saint-Germain, n° 13440.) Cet échantillon montre que les caractères distinctifs de l'intervention intentionnelle de l'homme sont partout indentiquement les mêmes.

Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.

Pl. II



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE III

TERTIAIRE

SILEX ET QUARTZITES MIOCÈNES ET PLIOCÈNES DE PORTUGAL

M. Carlos Ribeiro, directeur du relevé géologique du Portugal, a publié en 1871, sous le titre de *Descripção de alguns silex e quartzites lascados incontrados nas camadas dos terrenos terciario e quaternario*, un mémoire sur des silex et quartzites taillés, provenant du tertiaire de la vallée du Tage. Fier, à juste titre, de sa découverte, M. Ribeiro porta, en 1872, une partie des pièces recueillies, au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles. Ces pièces ne furent pas examinées avec toute l'attention qu'elles méritaient. Le géologue portugais ne se découragea pas. En 1878, il produisit, à Paris, une nouvelle série, à l'Exposition des sciences anthropologiques. Elle contenait au moins vingt-deux silex ou quartzites, portant des traces certaines d'un travail intentionnel. Le fait a été constaté par de nombreux visiteurs, auxquels M. Cartailhac et moi les avons montré.

Reste la question de gisement. Ces pièces proviennent de formations calcaires et surtout gréseuses, des vallées du Tage et du Sado, qui atteignent jusqu'à 400 mètres de puissance. Les couches sont disloquées et parfois soulevées jusqu'à la verticale. Ce sont bien là des terrains tertiaires. Les fossiles, du reste, établissent qu'au moins en partie, surtout dans la région d'Otta, ces dépôts sont miocènes supérieurs, de l'étage tortonien. Des plantes déterminées par M. O. Heer et des animaux étudiés par M. Albert Gaudry, parmi lesquels abonde l'hipparion, le prouvent de la manière la plus certaine. Un silex taillé a été trouvé en place, dans les couches d'Otta, par les membres du Congrès de Lisbonne.

La planche III contient la figure, grandeur naturelle, sur les deux faces, de quatre échantillons, recueillis par M. Ribeiro. Les trois premiers, dessinés d'après des photographies communiquées par M. Cartailhac, le quatrième d'après nature.

13. — Face inférieure d'un éclat de silex, avec large plan de frappe et conchoïde de percussion, en grande partie masqué par une forte éraillure. Base du Monte-Redondo, à Otta. (Collection de l'Académie des sciences de Lisbonne.)

13*bis*. — Dos du nº 13, fort intéressant parce qu'il prouve que l'échantillon provient bien des couches de grès tertiaire d'Otta. En effet, sur le plan de départ du milieu de la pièce, il reste encore quelques petits débris de grès. Sur le côté gauche, dans l'intérieur du conchoïde en creux, — preuve évidente de taille intentionnelle, — il y a aussi un fragment de grès à gros grains, en tout semblable au grès des couches de la base de Monte-Redondo.

14. — Éclat de silex, dos, provenant du miocène de Espinhaço de Cao, d'après une photographie. (Collection de l'Académie des sciences de Lisbonne.)

14*bis*. — Face inférieure du nº 14. On reconnait parfaitement le plan et le point de frappe, ainsi que le conchoïde de percussion avec son éraillure.

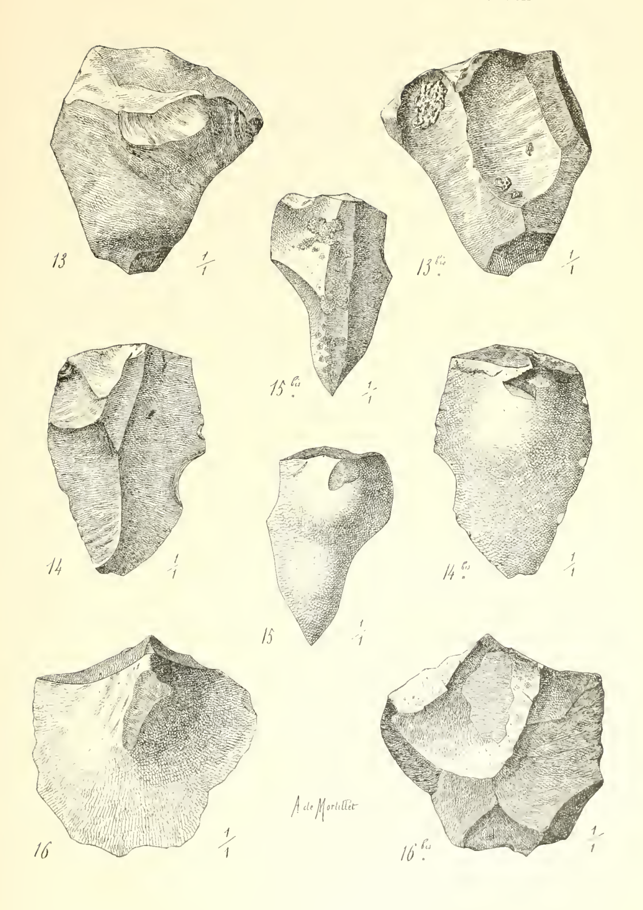
15. — Éclat de silex, face inférieure ou de départ, surmonté de son plan de frappe. Conchoïde de percussion très marqué, avec son éraillure. D'après une photographie. (Collection de l'Académie des sciences de Lisbonne.)

15*bis*. — Côté du dos de l'éclat de silex nº 15, avec trois plans de départ, portant des traces d'incrustations calcaires.

16. — Éclat de quartzite, provenant du pliocène de Barquinha. Face inférieure ou de départ, surmontée du plan et du point de frappe, avec conchoïde de percussion et éraillure. Récoltes Ribeiro. (Collection de l'École d'anthropologie de Paris, Musée Broca.)

16*bis*. — Côté du dos de l'éclat de quartzite précédent, présentant un creux très net de conchoïde de percussion.

Pl. III


13
1/1
13 bis
1/1
15 bis
1/1
14
1/1
14 bis
1/1
15
1/1
16
1/1
A. de Mortillet
16 bis
1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE IV

TERTIAIRE

OS INCISÉS DES FALUNS

En même temps que Bourgeois signalait les silex taillés et brulés de l'aquitanien de Thenay, son ami et collègue au collège de Pontlevoy, M. Delaunay, montrait des os d'un cétacé fossile, l'halithérium, portant de profondes incisions. Ces os avaient été recueillis dans une assise de falun, analogue à celle marquée B dans la couche de Thenay, figure 1, planche I de notre Musée. Ils appartiennent donc à une formation supérieure à celle qui contient les silex, et font partie de l'étage mayencien, miocène moyen. Ces incisions furent présentées comme l'œuvre de l'homme. Elles produisirent beaucoup plus d'effet sur les membres du Congrès que les silex de Bourgeois. Mais bientôt après, M. Delfortrie (1869) démontra que les ossements fossiles tertiaires de Léognan (Gironde) étaient aussi diversement incisés. Les incisions varient suivant la nature des dents de poissons carnassiers, auxquels les os sont associés. Ainsi, quand avec les os fossiles il y a des dents de *Sargus serratus*, dents comme pectinées, garnies longitudinalement d'une série de pointes, les os portent des incisions parallèles, rapprochées, répondant bien à la série des pointes. On doit en conclure d'une manière générale que les incisions sur ossements fossiles des formations marines, sont l'œuvre, non d'un être intelligent, mais bien de grands poissons carnassiers. C'est, en effet, maintenant l'opinion généralement admise.

17. — Fragment de côte d'halithérium des faluns de l'Anjou, près de Pouance (Maine-et-Loire). avec trois ou quatre incisions à la surface. Récoltes Delaunay. (Musée de Saint-Germain, n° 9210.) M. Tournouër a montré, à la Société géologique de France, un autre os d'halithérium, venant de la même région et du même niveau, beaucoup plus incisé encore. M. Farge en a aussi montré un à la Société géologique, recueilli à Chavagnes-les-Eaux, dans la formation des faluns de l'Anjou. Il portait des incisions

tres nombreuses et très profondes. Ni l'un ni l'autre de ces présentateurs n'a attribué les incisions à l'homme.

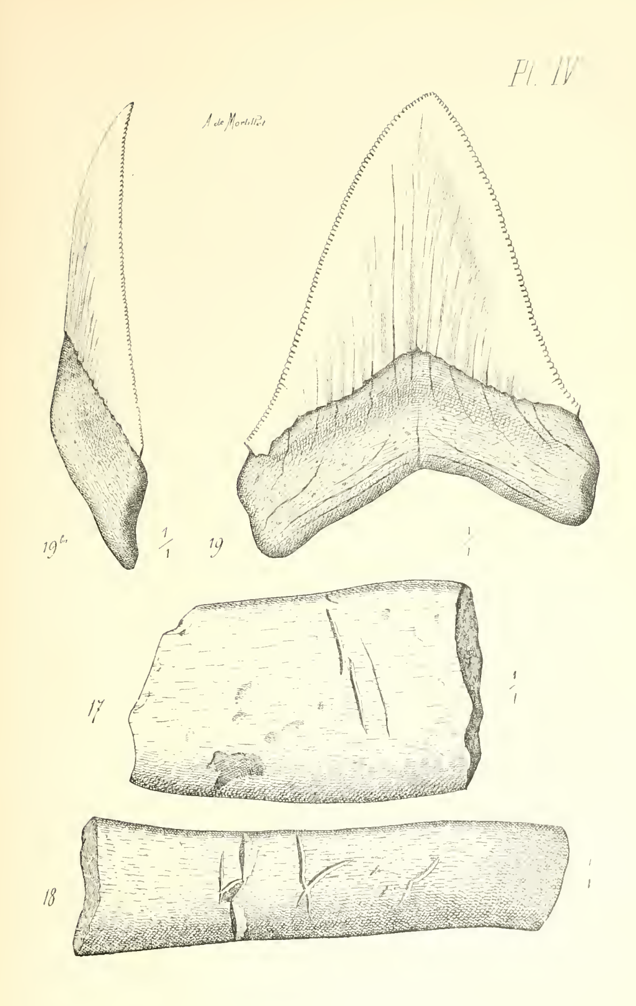
18. — Autre fragment de côte d'halithérium des faluns de Pouancé, avec profondes incisions. Récoltes Delaunay. (Collection de l'École d'anthropologie de Paris, Musée Broca). C'est l'un des deux échantillons montrés au Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques, Paris, 1868. Il produisit d'autant plus d'effet que plusieurs incisions présentent des reprises. Ainsi, la première à droite fait un angle au milieu. La seconde et la troisième se coupent en croix. Des dents, dit-on, auraient laissé des empreintes continues, sensiblement rectilignes. C'est bien pour ce qui concerne les dents fixes des mammifères, mais les dents des squaloïdes, grands poissons carnassiers marins, sont mobiles et, par conséquent, peuvent faire des incisions en sens divers.

19. — Dent de *Charcarodon megalodon*, grand squaloïde fossile, faluns des environs de Combrée (Maine-et-Loire). Récoltes Bourgeois. (Collection de l'École d'anthropologie de Paris, Musée Broca.) Les dents de charcarodon et autres squaloïdes sont abondantes dans tous les faluns. On en trouve beaucoup à Pouancé, comme à Chavagnes-les-Eaux. Au contraire, il ne s'y trouve point de silex taillés, ni même de silex naturels tranchants. Il est donc tout naturel d'admettre que les grandes dents sont les outils qui ont fait les incisions, et que l'ouvrier était l'animal armé de ces dents.

19 *bis*. — Vue de profil de la dent précédente.

Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.

Pl. IV



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE V

TERTIAIRE

OS INCISÉS DE L'ASTIEN.

Les incisions sur os fossiles impressionnent plus que les silex taillés, aussi M. Capellini a-t-il produit une certaine sensation en signalant, dès novembre 1875, des débris de cétacés avec profondes incisions. Il les remarqua pour la première fois sur des ossements d'un *Balænotus*, provenant des marnes bleues astiennes de Poggiorone, près Monte-Aperto, province de Sienne (Italie). Depuis, il a retrouvé des incisions ou entailles analogues sur d'autres os de cétacés, à peu près du même niveau géologique, de diverses localités de la vallée de la Fine (Toscane). « Ces entailles, dit M. Capellini, par leur forme et par la place à laquelle elles se trouvent, témoignent, d'une manière irréfutable, l'action d'un être qui maniait un instrument. »

Ces incisions ou entailles sont-elles anciennes? Incontestablement. Elles se trouvent sur des os pétrifiés, si durs qu'il serait très difficile de les entamer de nos jours avec les meilleurs outils. De plus, la surface des os est légèrement altérée, altération qui existe aussi dans les incisions.

Il reste donc à savoir quel est l'être et l'instrument qui les a fait. Les incisions n'existent que sur des ossements d'animaux marins, trouvés dans une couche d'eau profonde, ne contenant pas de silex, mais de nombreuses dents de poissons carnassiers. Il est donc tout naturel de dire que l'instrument était la dent puissante et tranchante de ces poissons.

20. — Fragment de l'apophyse épineuse d'une vertèbre lombaire de *Balænotus*. Poggiorone, près Monte-Aperto (Italie). Récoltes Capellini. (Musée géologique de l'Université de Bologne.) Avec profondes incisions ou entailles. La face opposée de cette apophyse en est complètement dépourvue.

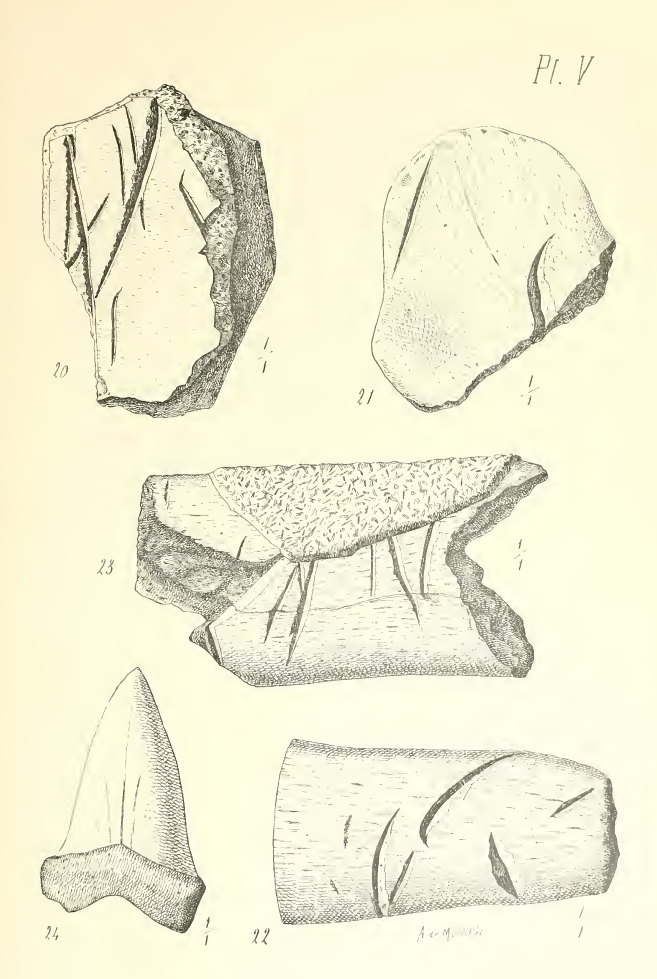
21. — Extrémité de l'apophyse épineuse d'une autre vertèbre lombaire, probablement du *Balænotus insignis*, comme la précédente. Poggiorone. Récoltes Capellini. (Musée géologique de l'Université de Bologne.) Présente deux incisions, une très profonde et une légère. La forme courbe de la profonde démontre que ce n'est pas un coup de hache. Ce n'est pas non plus le produit d'une lame droite; c'est l'œuvre d'une pointe large et tranchante. Un homme, avec les instruments en acier actuels, ne ferait pas une incision semblable d'un seul jet. Il faut donc chercher un autre être comme auteur de ces incisions. Les squalodons seuls sont capables de faire, avec leurs puissantes dents mobiles, de pareilles entailles.

22. — Fragment de côte du *Balænotus insignis*, avec diverses incisions. Poggiorone. Récoltes Capellini. (Musée géologique de l'Université de Bologne.)

23. — Fragment de cubitus de *Balænotus*, avec diverses incisions recouvertes en partie par une concrétion gypseuse, ce qui démontre bien leur ancienneté. La Collinella, près Castelnuovo della Misericordia, vallée de la Fine (Toscane). Récoltes Lawley. (Musée de Florence.)

24. — Dent de squaloïde. Faluns de Maine-et-Loire. Récoltes Bourgeois. (Musée Broca, collection de l'École d'anthropologie.) Ce sont de puissants poissons carnassiers, armés de dents de ce genre et comme celle de la figure 19, planche IV, qui ont fait les incisions sur les os de cétacés. Ces dents abondent dans les mêmes gisements que les os.

Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.


Pl. V
20
1/1
21
1/1
23
1/1
24
1/1
22
1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE VI

QUATERNAIRE — CHELLÉEN

INSTRUMENT CARACTÉRISTIQUE, EN SILEX, DES ALLUVIONS.

La période quaternaire se subdivise en quatre époques. Le chelléen, la plus ancienne de ces époques, tire son nom de la station de Chelles (Seine-et-Marne), station parfaitement pure et des mieux caractérisées. Autrefois cette époque était appelée acheuléenne, de la célèbre station de Saint-Acheul, près Amiens (Somme). Mais j'ai renoncé à ce nom parce qu'à Saint-Acheul le gisement n'est pas pur. Il y a mélange avec l'époque suivante, ce qui peut induire en erreur.

L'époque chelléenne est caractérisée par un instrument en silex, plus ou moins amygdaloïde, qui se maniait à la main, ce qui m'a fait lui donner le nom de coup de poing. On le nommait précédemment hache, mais improprement. En effet, ce n'est pas une hache, mais bien un instrument pour tout faire : scier, couper, percer, tailler, etc. C'était un instrument réunissant en lui seul tout l'outillage de cette époque.

25. — Instrument chelléen, en silex, Chelles (Seine-et-Marne). Recoltes Leroy. (Musee Broca, collection de l'École d'anthropologie de Paris.) Cette pièce montre les caractères les plus certains d'authenticité. Les faces de taille, surtout vers la base, portent des dendrites, petites cristallisations noires en forme de brins de mousse. Vers le sommet, les mêmes faces sont en partie recouvertes d'une incrustation calcaire. La pièce, très bien taillée sur les deux faces et dans tout son pourtour, conserve pourtant à la base, à droite, un plat pour pouvoir saisir et manier l'instrument à la main, sans se blesser.

26. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul, commune d'Amiens (Somme), provenant de la fouille spéciale faite par M. Gaudry, qui a donné cette pièce au Musée de Saint-Germain, n° 6822. Avec incrustations calcaires vers le haut. Tres bien taillé sur les deux faces et sur tout le pourtour, ayant pourtant une dépression à droite, vers la base, pour faciliter l'empoignure.

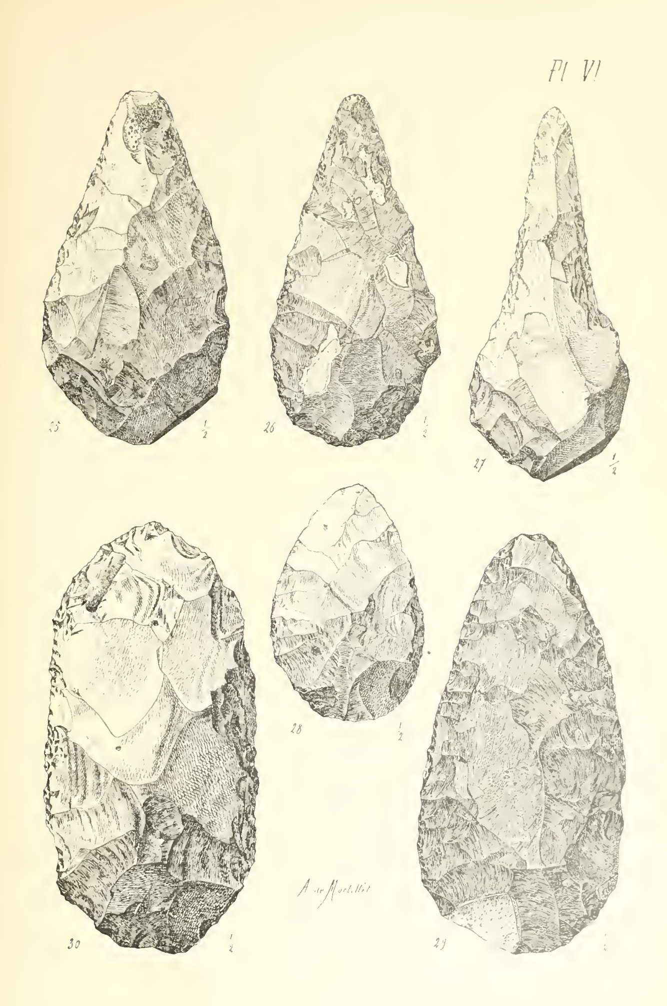
27. — Instrument chelléen, très allongé, en silex, à base globuleuse, remplissant bien la main. Montort, près Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18878.)

28. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul (Somme). Le plus tranchant au pourtour que j'ai rencontré dans cette riche localité; pourtant à gauche, vers la base, existe une irrégularité dans la forme, bien intentionnelle, faite pour placer la main. La pièce a été dessinée de manière à montrer les faces de taille sur lesquelles la main doit s'appuyer. (Musée de Saint-Germain, n° 7003.)

29. — Instrument chelléen, en silex, parfaitement amygdaloïde, de Saint-Acheul (Somme). Très bien taillé sur les deux faces et tout au pourtour, sauf sur un petit point à la base, à gauche, où l'on voit une portion de la croûte extérieure du silex. Il y a aussi des faces de taille allongées pour faciliter la pose de la main et des doigts. Mission et récolte de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 7001.)

30. — Instrument chelléen, en silex, du Champ-de-Mars, à Abbeville (Somme). Forme ovale allongée, toute exceptionnelle. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18875.)

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur naturelle, et proviennent des alluvions quaternaires.


25
1/2
26
1/2
27
1/2
28
1/2
30
1/2
29
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE VII

QUATERNAIRE — CHELLÉEN

INSTRUMENT CARACTÉRISTIQUE, EN SILEX, DES ALLUVIONS

Nous multiplions les échantillons en silex parce que ce sont de beaucoup les plus abondants. Le silex est, de toutes les roches, la plus favorable pour fabriquer des instruments en pierre. De plus, il est extrêmement répandu dans la nature.

Nous insistons aussi sur les instruments trouvés dans les alluvions, parce que seuls ils nous fournissent des données certaines de gisement et par conséquent de chronologie relative.

31. — Instrument chelléen ou coup de poing, en silex, de Saint-Acheul, commune d'Amiens (Somme). Très bien taillé partout, sauf à la base où l'ouvrier a laissé une face plane, montrant encore la croûte naturelle du silex. Auprès de cette croûte et vers le haut de l'instrument on voit une espèce de patine nébuleuse, blanchâtre, très caractéristique d'un certain niveau de Saint-Acheul. Récoltes d'Acy. (Musée de Saint-Germain, n° 15232.)

32. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul (Somme). Très allongé, espèce de perçoir ou poinçon, ayant conservé à la base une forte portion du nodule naturel intact. C'est ce qu'on appelle un talon. Les instruments à talon sont assez nombreux. Ces talons servent de manche ou d'empoignure pour saisir l'instrument avec la main. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18879.)

33. — Instrument chelléen, en silex, Abbeville (Somme). Exemple d'une modification de forme. Au lieu d'être en pointe vers le sommet, comme le type ordinaire, cet instrument présente un tranchant en biseau. C'est une espèce de tranchet, forme assez exceptionnelle. Les figures 32 et 33 sont donc les deux extremes. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18808.)

34. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul (Somme). Autre modification de forme. Le talon au lieu d'être à la base tout à fait, comme dans le n° 32, est sur le côté. Il en résulte que l'instrument, empoigné par cette partie non taillée, ressemble à un hachoir ou couperet. Les instruments de cette forme sont en général plus grands. Récoltes d'Acy. (Musée de Saint-Germain, n° 12095.)

35. — Instrument chelléen, en silex. Menchecourt, près Abbeville (Somme). Échantillon des plus petites dimensions. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18918.)

36. — Instrument chelléen, en silex, Abbeville (Somme). Également de petite dimension. Forme des plus arrondies. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18873.)

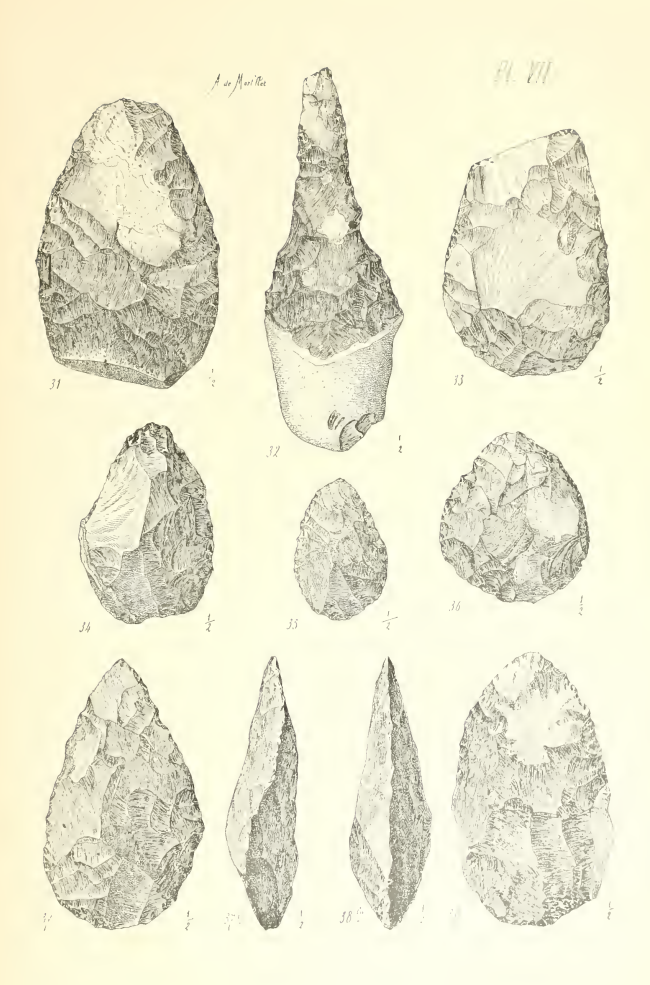
37. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul (Somme). Torse, c'est-à-dire à faces larges tordues. Ces instruments torses, assez fréquents, ne peuvent servir emmanchés. Au contraire, ils sont très propres à être saisis à la main, bien que tout le pourtour soit retouché. (Musée de Saint-Germain, n° 23071.)

37 *bis*. — Profil du n° précédent montrant la taille des deux faces et surtout la torsion du bord.

38. — Instrument chelléen, en silex, Saint-Acheul (Somme). Coup de poing très bien taillé sur les deux faces et aux bords supérieurs et inférieurs, mais avec une plaque de croûte naturelle de chaque côté. Pouvait donc être saisi à volonté de droite ou de gauche. (Musée de Saint-Germain, n° 15232.)

38 *bis*. — Profil du numéro précédent, montrant la taille des deux faces et la direction rectiligne du bord, direction habituelle des instruments chelléens.

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur naturelle et proviennent des alluvions quaternaires.


A. de Mortillet
Pl. VII
31
1/2
32
1/2
33
1/2
34
1/2
35
1/2
36
1/2
1/2
1/2
38
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE VIII

QUATERNAIRE — CHELLÉEN

INSTRUMENTS EN SILEX ET ROCHES DIVERSES

Toutes les figures de cette planche, ainsi que celles des deux précédentes, sont à demi-grandeur naturelle. On peut ainsi se rendre compte des différences de taille des instruments chelléens. Nous avons représenté les plus petits (figure 35, planche VII, et figure 46 de la présente planche), mais il n'en est pas de même pour les plus grands. En silex, en quartzite et en quartz, il existe des échantillons plus volumineux que ceux que nous avons dessinés.

39. — Instrument chelléen, en silex, alluvions quaternaires de Saint-Acheul, commune d'Amiens (Somme), avec patine blanche, plus ou moins nuageuse, qui caractérise un niveau spécial dans les carrières. Percé d'un grand trou naturel. Les fabricants d'instruments de cette époque, ne se préoccupaient pas beaucoup de ces défauts naturels de la pierre. Les échantillons avec trous naturels ne sont pas rares. Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 17121.)

40. — Instrument chelléen, en silex, alluvions de Saint-Acheul. Taille seulement au sommet et sur l'un des bords. La base et l'autre bord montre le rognon de silex à l'état de nature. C'est un véritable couperet, une forme de passage entre le coup de poing chelléen et le racloir moustérien, seulement au lieu d'être, comme ce dernier, taillé sur une seule face, il l'est sur les deux. Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 17126.)

41. — Instrument chelléen, en jaspe jaunâtre marbré de rouge foncé; surface du sol, Sommières (Vienne). Le jaspe est une roche de la localité. Ce petit coup de poing, du côté de la grosse tache rouge, est ménagé de manière à faciliter l'empoignure. Récoltes A. Brouillet. (Musée de Saint-Germain, n° 18168.)

42. — Instrument chelléen, à talon, en quartzite; surface du sol, vallées de la Sausse et de la Ceillonne, près de Toulouse (Haute-Garonne). Le talon montre que c'est un caillou roulé des Pyrénées qui a été taillé. Les surfaces de taille sont comme vernies, et toutes les aspérités sont émoussées et arrondies par l'action des pluies qui a produit une espèce de dissolution des éléments de la roche. Ces instruments en quartzite ont été découverts et signalés par M. d'Adhémar en 1868. Depuis, on en a trouvé tout le long des Pyrénées dans la Haute-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Landes. Récoltes d'Adhémar. (Musée de Saint-Germain, nº 15234.)

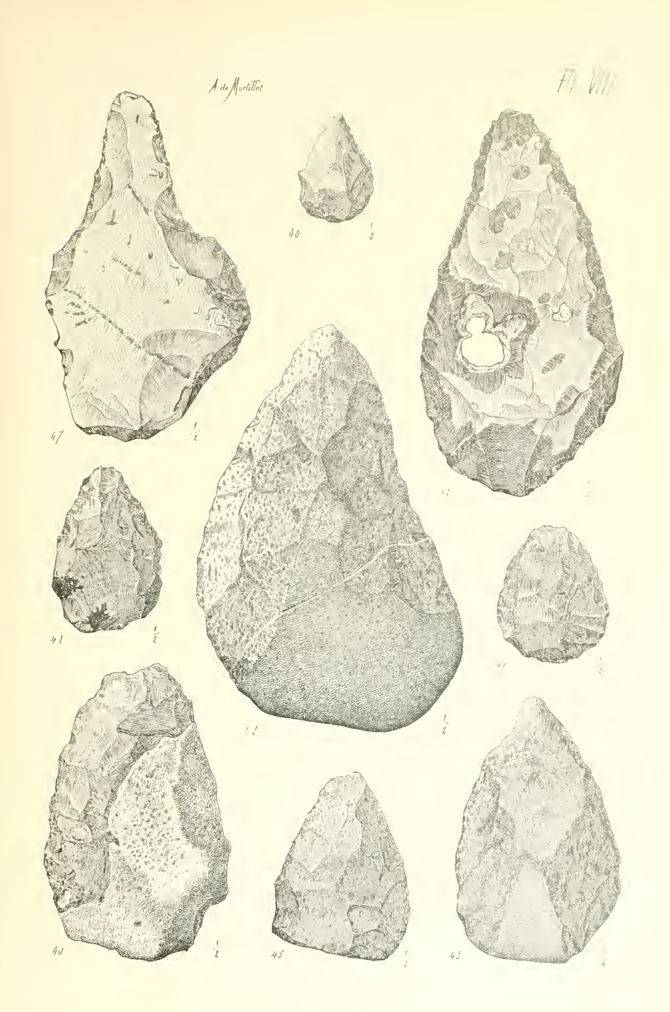
43. — Coup de poing ou instrument chelléen, en quartz opaque, roche de filon; surface du sol, vallées de la Sausse et de la Ceillonne (Haute-Garonne), mêlé avec le précédent. Également formé d'un caillou roulé pyrénéen. Il reste des traces de la partie roulée à la base, ménagées pour faciliter l'empoignure. Récoltes d'Adhémar. (Musée de Saint-Germain, nº 15233.)

44. — Instrument chelléen, en quartzite, station du Bois-du-Rocher, sur la limite des communes de Saint-Helen et de Pleudihen (Côtes-du-Nord). Ces instruments, en roche de la localité, se trouvent dans une argile rouge quaternaire. La culture en ramène beaucoup à la surface du sol. Don de madame la comtesse Guéhéneuc de Boishue. (Musée de Saint-Germain, nº 21761.)

45. — Autre échantillon d'instrument chelléen, en quartzite, de la station du Bois-du-Rocher, pris à la Ganterie, commune de Saint-Helen. Ces deux échantillons sont de dimensions moyennes. Don de madame Guéheneuc de Boishue. (Musée de Saint-Germain, nº 21236.)

46. — Tout petit instrument chelléen, en quartzite, de la station du Bois-du-Rocher (Côtes du-Nord). Récoltes Fornier. (Musée de Saint-Germain, nº 21549.)

47. — Instrument se rapprochant de la forme chelléenne : peut bien être moustérien; en silex d'eau douce tertiaire; surface du sol, à Sauvigny-les-Bois (Nièvre). La base n'est pas retaillée et elle est disposée de manière à ce que l'instrument puisse facilement etre empoigné. Récoltes Jacquinot. (Musée de Saint-Germain, nº 22531.)


A. de Mortillet
40
1/2
47
1/2
41
1/2
1/2
40
1/2
45
1/2
43

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE IX

QUATERNAIRE — CHELLÉEN

COUPES DES TERRAINS D'ALLUVION

48. — Figure schématique ou de démonstration indiquant comment les coup-de-poings ou instruments chelléens étaient tenus à la main. L'instrument en silex provient des alluvions d'Abbeville (Somme). Il est parfaitement taillé sur les deux faces et sur tout le pourtour, sauf un petit point vers la base. C'est là où se place la main. Un long éclat a été detaché pour loger le pouce. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18876). Demi-grandeur.

49. — Coupe des alluvions de Chelles (Seine-et-Marne), au deux-centième; hauteur totale, 8 mètres.

A Quaternaire atmosphérique, désigné souvent sous le nom de diluvium rouge. Couche argilo-sableuse rouge foncé, avec débris pierreux anguleux. Correspond au magdalénien. Surmonté d'une petite couche de terre végétale.

B Succession de couches de sables et graviers, surtout graviers.

C Couches de sables et graviers, surtout sables, agglomérées sur une épaisseur plus ou moins grande, par un ciment calcaire.

D Continuation des mêmes couches non agglomérées.

E Marnes vertes tertiaires, supportant le quaternaire. Les instruments chelléens ont été recueillis dans toute la hauteur, mais surtout à la base, dans la partie agglomérée et vers le sommet des sables et graviers.

F Poche de quaternaire atmosphérique, pénétrant dans les couches alluviales de sables et graviers. Sont assez nombreuses sur certains points.

H Puits dans les sables et graviers. Ces puits partent souvent de la surface des alluvions; parfois aussi, comme dans la figure, ils partent d'une des couches intérieures de l'alluvion.

50. — Coupe prise à Chelles, du côté de la grande route, sur un point qui a été raviné à une époque postérieure. Superposition du moustérien au chelléen. Coupe relevée

en juillet 1880, pendant une excursion que j'ai faite avec les auditeurs de mon cours de l'École d'anthropologie.

A Quaternaire atmosphérique ou diluvium rouge à débris pierreux anguleux. magdalénien, surmonté d'une petite couche de terre végétale.

B Couches de sables et graviers fluviatiles, alluvions quaternaires chelléennes.

D Couches de sables en fond de bateau; ravinement des couches chelléennes à l'époque moustérienne. Exemple des remaniements et dénudations.

E Bloc erratique.

51. — Coupe prise à Chelles, dans la carrière la plus rapprochée de la ville, près du passage à niveau du chemin de fer, pendant l'excursion citée précédemment, faite en juillet 1880, avec les auditeurs de mon cours de l'École d'anthropologie. Exemple de soulèvement quaternaire. Cette coupe, ainsi que la précédente, est au cent-cinquantième.

A Quaternaire atmosphérique à pierres anguleuses.

B Couches de sables et graviers, alluvions fluviatiles.

D Plissement occasionné par un mouvement postérieur du sol. La coupe n'a que 5 mètres de haut, l'état des travaux d'exploitation n'allant pas jusqu'à la base du quaternaire.

52. — Coupe de Saint-Acheul, commune d'Amiens (Somme), au deux-centième, comme la coupe n° 49. Hauteur totale, 9 mètres.

A Argile sableuse rouge, presque sans pierres, terre à brique, exploitée par la briquetterie voisine. Surmontée par une petite couche de terre végétale.

B Terre argileuse plus claire, avec débris pierreux, surtout fragments de craie. Ces débris sont plus abondants à la base, au contact de la couche inférieure C qui a eté dénivelée et ravinée.

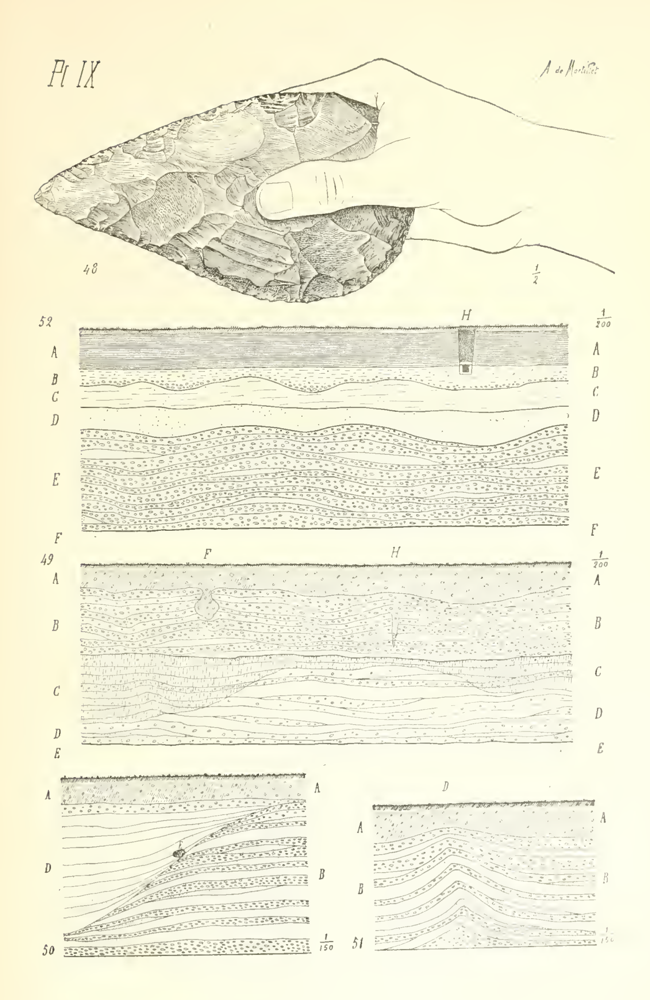
C Sable gras ou mêlé à de l'argile.

D Sable aigre ou très pur. Ces deux couches contiennent déjà des silex taillés, des ossements fossiles et surtout de nombreuses petites coquilles fluviatiles et terrestres.

E Puissante assise de couches de graviers et cailloux, avec lentilles de sable, alluvions fluviatiles, véritable gisement des silex taillés et ossements fossiles.

F Craie blanche sur laquelle repose la formation quaternaire.

H Tombe romaine de l'époque champdolienne.



Pl IX
A de Mortillet
48
1/2
52
H
1/200
A
B
C
D
E
F
49
F
H
1/200
A
B
C
D
E
A
D
50
1/150
B
D
A
B
51
1/150

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE X

QUATERNAIRE — CHELLÉEN

INSTRUMENTS DE LA SURFACE DU SOL

Les dépôts quaternaires se rencontrent surtout dans les vallées. Ils recouvrent parfois les plateaux moyens, mais ils font défaut sur les plateaux élevés. Ces plateaux pourtant ont dû être habités pendant le quaternaire, d'autant plus habités qu'ils se trouvaient au-dessus des atteintes des inondations. Il est donc tout naturel qu'on y rencontre des pierres taillées, analogues à celles fournies par les alluvions du fond des vallées. Seulement, comme depuis les temps géologiques, depuis l'époque chelléenne, il ne s'est pas formé de dépôts sur ces plateaux, les instruments de cette époque gisent à la surface du sol, comme les débris de toutes les époques postérieures. Il y a mélange complet. Pour déterminer les pièces anciennes, il faut avoir recours à une appréciation théorique. On ne les reconnaît que par la comparaison avec des échantillons de provenance certaine, des échantillons déterminés et datés par leur gisement.

53. — Coup-de-poing ou instrument chelléen, bien amygdaloïde, en silex, des plateaux du département de la Vienne, station des Douris, commune de Leugny. Entièrement taillé sur les deux faces et au pourtour, avec une irrégularité d'un côté, vers la base, pour faciliter l'empoignure. Sur une face, il y a un renflement pour remplir la paume de la main; sur l'autre, un long éclat enlevé pour placer le pouce. Récoltes A. Brouillet. (Musée de Saint-Germain, n° 18112.)

54. — Instrument chelléen, bien amygdaloïde, forme typique, en silex, des plateaux du département de la Vienne. Admirablement taillé, pourtant avec une large cassure plane à la base. Cette cassure, destinée à l'empoignure, est bien de l'époque de la taille, car son altération et sa patine sont exactement les mêmes que sur toutes les autres parties de la pièce. (Musée de Saint-Germain, n° 11604.)

55. — Instrument chelléen, amygdaloïde, en silex, plateaux de la Vienne, présentant, comme le précédent, malgré ses petites dimensions, une face plane à la base et même encore une portion de la croûte naturelle. (Musée de Saint-Germain, n° 11623.)

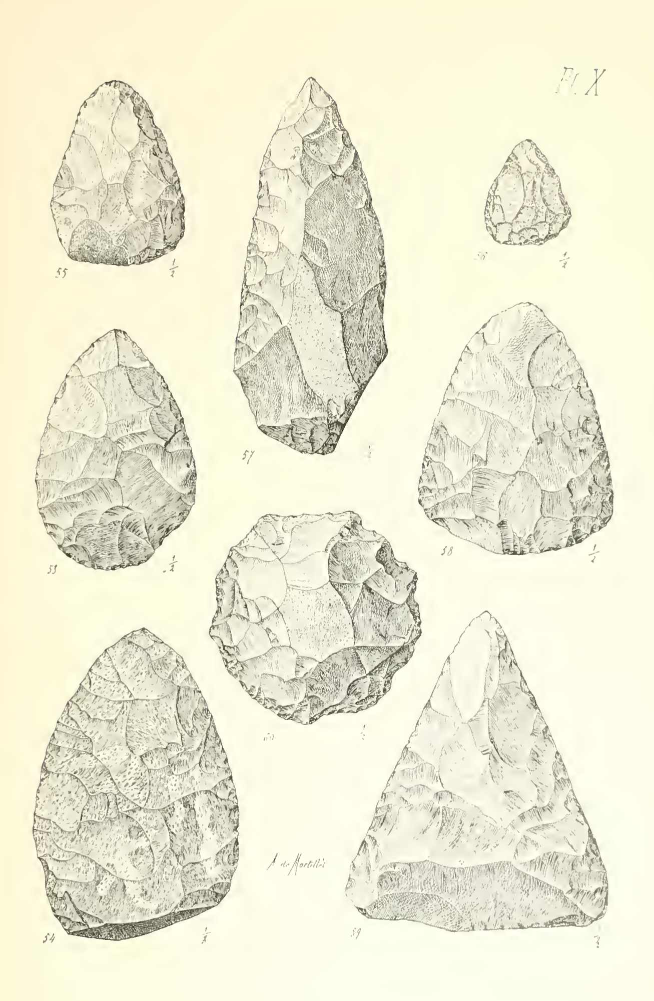
56. — Instrument chelléen, amygdaloïde, en silex, des dimensions les plus restreintes. Plateaux de la Vienne. Une si petite pièce semblerait, de prime abord, devoir plutôt être emmanchée que tenue à la main. Il n'en est rien pourtant. La face opposée à celle figurée est taillée en biseau à la base d'un seul côté, de sorte que si la pièce était introduite dans les lèvres d'un manche, elle serait oblique. Ce biseau, au contraire, facilite la préhension. (Musée de Saint-Germain, n° 11626.)

57. — Instrument chelléen, allongé, en silex, plateaux de la Vienne. Base avec un plan oblique et encore de la croûte naturelle pour faciliter la préhension. (Musée de Saint-Germain, n° 11602.)

58. — Instrument chelléen, en silex. Leugny (Vienne). Amygdaloïde, avec tendance à la forme triangulaire. Quoique très bien taillé tout au pourtour, s'empoigne très bien par la base. Cet échantillon, complètement patiné en blanc sur la face supérieure, qui a été exposée à l'air, n'est presque pas altéré sur la face inférieure qui probablement reposait sur de l'argile. Ce phénomène s'observe fréquemment sur les plateaux de la Vienne. Récoltes A. Brouillet. (Musée de Saint-Germain, n° 18132.)

59. — Instrument triangulaire, en silex. Chez-Pouré, commune de Brive (Corrèze). S'empoigne facilement par la base. (Collection Massenat, à Brive.) Les instruments triangulaires, presque inconnus dans les alluvions, sont très rares partout. C'est une transformation extrême de l'instrument amygdaloïde. Il est alors plutôt moustérien que chelléen.

60. — Disque en silex, autre forme exceptionnelle, d'époque mal déterminée; n'est même pas quaternaire. Espèce de nucléus robenhausien. Beauvais, commune de Bossay (Indre-et-Loire). Récoltes Auguste Jollivet. (Musée de Saint-Germain, n° 16987.)


Pl. X
55
57
56
53
58
54
59
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XI

QUATERNAIRE — MOUSTÉRIEN

INSTRUMENTS, EN SILEX, DES ALLUVIONS

A l'époque chelléenne, a succédé l'époque moustérienne. Pendant ces deux époques, fort longues, il s'est formé de grands dépôts d'alluvions fluviatiles, graviers, sables et limons. Les alluvions moustériennes sont certainement plus abondantes encore que les alluvions chelléennes. Pendant le dépôt de tout cet ensemble, l'industrie s'est peu à peu modifiée et a fini par se trouver tout à fait transformée. Le grand instrument unique, instrument à tout faire, s'est successivement dédoublé et a été remplacé par plusieurs autres formes, telles que la lame, la pointe et le racloir. L'instrument chelléen pourtant a persisté encore fort longtemps. Il diminue en nombre très lentement. Seulement, à l'époque chelléenne pure, il règne en maître absolu ; à la fin de l'époque moustérienne, il a tout à fait disparu, mais entre ces deux extrêmes on retrouve tous les intermédiaires. Parmi les instruments chelléens, figurés dans les planches précédentes, certainement il en est quelques-uns qui doivent être rapportés à l'époque moustérienne. Nous n'en donnerons donc pas de nouvelles figures.

61. — Grand éclat moustérien, en silex, ballastière du Grand-Bruneval, près de Beauvais (Oise). Forme, par le côté du dos, voisine de celle de l'instrument chelléen, mais n'est taillé que sur une seule face. Ces grands éclats sont assez répandus. Ils ont été parfois appelés *types Levallois*, parce que les alluvions de Levallois (Seine) en ont fourni un certain nombre. Récoltes Fenet. (Musée de Saint-Germain, n° 22650.)

61 *bis*. — Côté inférieur de la pièce précédente, montrant la face d'éclatement, sans retouches. On remarque le plan et le point de frappe, ainsi que le conchoïde de percussion avec son éraillure. Seulement, le coup a été si net et si vigoureux que le point de frappe présente un petit cône et que les éraillures se développent en radiant à droite et à gauche.

62. — Pointe moustérienne, sans retouche, en silex. Dans les alluvions, sous les murs du Carré-des-Six, à Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18882.)

62 *bis.* — Face inférieure, toute unie, de la pièce précédente. On remarque le plan et le point de frappe, ainsi que le conchoïde de percussion et son éraillure. La face supérieure nous montre un conchoïde de percussion en creux.

63. — Pointe moustérienne parfaitement retouchée sur la face supérieure et tout au pourtour, sauf à la base. Silex; dans les alluvions du fossé de la Porte Mercadé, Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18881).

63 *bis.* — Face inférieure unie de la pièce précédente. Les n°s 62 et 63 montrent les deux extrêmes des pointes moustériennes comme travail simple (n° 62) et comme fini de retouches (n° 63).

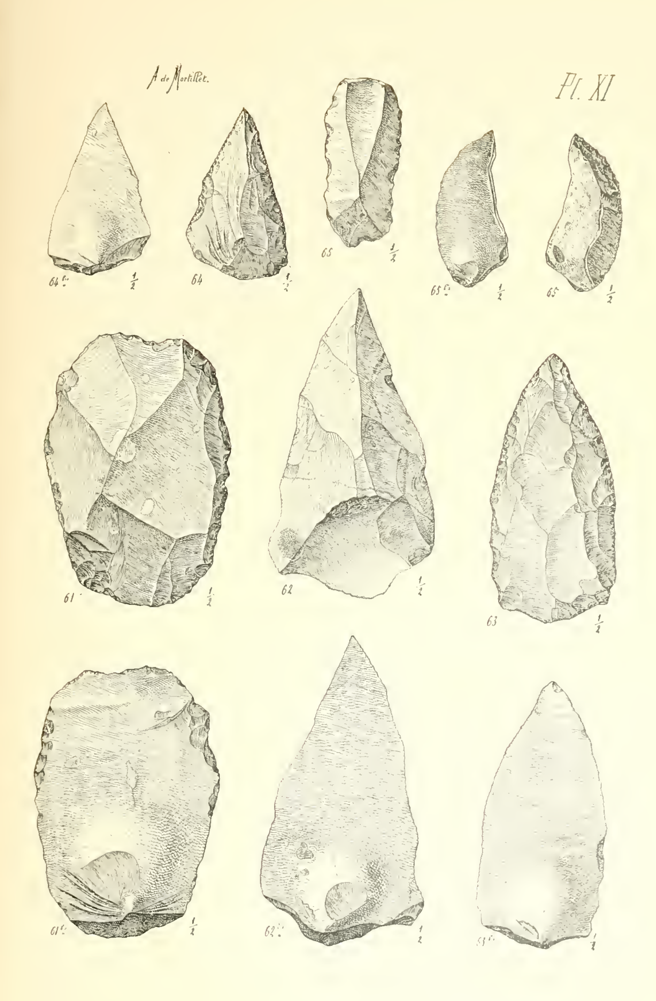
64. — Pointe moustérienne, silex, sablières entre Neuilly et Clichy (Seine). Parfaitement retaillée sur les deux grands bords latéraux. Grandeur ordinaire. Les précédentes étaient de dimensions exceptionnelles. Récoltes Reboux. (Musée de Saint-Germain, n° 7186.)

64 *bis.* — Face inférieure unie de la pièce précédente.

65. — Racloir moustérien, silex, ballastière de Montguillain, commune de Goincourt (Oise). Éclat de silex, avec sa croûte naturelle, soigneusement retouché d'un seul côté et sur un seul bord. Récoltes Auguste Baudon. (Musée de Saint-Germain, n° 18775.)

65 *bis.* — Face inférieure du racloir précédent, toute unie, avec conchoïde de percussion.

66. — Lame de silex, large et épaisse, des sablières de Levallois (Seine). Les bords sont irrégulièrement crénelés par suite des chocs subis au milieu des alluvions. Récoltes Reboux. (Musée de Saint-Germain, n° 7193.)


A de Mortillet.
Pl. XI
64
1/2
65
1/2
65
1/2
61
1/2
62
1/2
63
1/2
1/2
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XII

QUATERNAIRE — MOUSTÉRIEN

POINTES DES STATIONS ET DES CAVERNES

Un des types les plus caractéristiques de l'époque moustérienne, en fait d'instruments, est la pointe taillée d'un seul côté et à un seul bout. L'extrémité inférieure présente le plan de frappe et le conchoïde de percussion à l'état brut. Ce conchoïde se développe sur le côté non taillé, qui offre la face d'éclatement toute lisse, sans aucune retouche. Les bords seuls sont plus ou moins retouchés sur les côtés et se terminent au sommet en pointe.

Ces pointes moustériennes étaient-elles emmanchées? La plupart des paléoethnologues prétendent que oui. Je crois que non. A la rigueur, il était possible de les fixer à un manche, soit poignée de poignard, soit hampe de javelot ou de lance. Pourtant l'épaisseur et l'irrégularité de la base, surtout la présence du conchoïde de percussion, rendent l'emmanchure difficile et peu pratique. Je pense qu'au lieu d'être des armes, ces pointes étaient des outils pour percer, couper, scier, racler, etc. Outils se maniant très bien à la main, saisis par la base entre le pouce allongé sur le côté retaillé et l'index replié du côté opposé, autour du conchoïde de percussion.

67. — Pointe moustérienne, en silex, face avec les arêtes de taille, bords latéraux légèrement retouchés, base brute et épaisse, avec plan de frappe. Le Moustier, commune de Peyzac (Dordogne), localité typique qui a donné son nom à l'époque. Récoltes d'Éd. Lartet et Henry Christy qui, les premiers, ont signalés ce gisement. (Musée de Saint-Germain, n° 3320.)

67 *bis*. — Face d'éclatement de la même pièce, restée plane et lisse, avec conchoïde de percussion. On voit à la base le plan de frappe. L'éraillure est tout à fait laterale.

68. — Pointe moustérienne, en silex, face à arêtes et retouches; base brute et très épaisse. Station en plein air de Chez-Pourré, commune de Brive (Corrèze). Les échantillons de cette station sont en général beaucoup plus petits que ceux du Moustier. Récoltes Élie Massenat et Philibert Lalande, qui ont découvert et exploré cette station. (Musée de Saint-Germain, n° 9130.)

69. — Autre pointe moustérienne, en silex, analogue à la précédente et de la même provenance. On voit bien le conchoïde de percussion en creux. (Musée de Saint-Germain, n° 8380.)

70. — Pointe moustérienne, en silex, de la grotte dite Trou du Renard, Soyons (Ardèche). Cette pièce a les faces supérieure et inférieure très patinées. Les retouches du bord le sont beaucoup moins. Elles sont donc plus récentes, bien qu'anciennes, puisqu'elles sont en partie recouvertes d'incrustations calcaires. Cela prouve qu'à l'époque du Moustier on a retaillé des outils déjà fort anciens. Récoltes Ludovic Lepic. (Musée de Saint-Germain, n° 18327.)

70*bis*. — Face plane, de la pièce précédente, avec forte patine et incrustations, montrant le plan de frappe et le conchoïde de percussion.

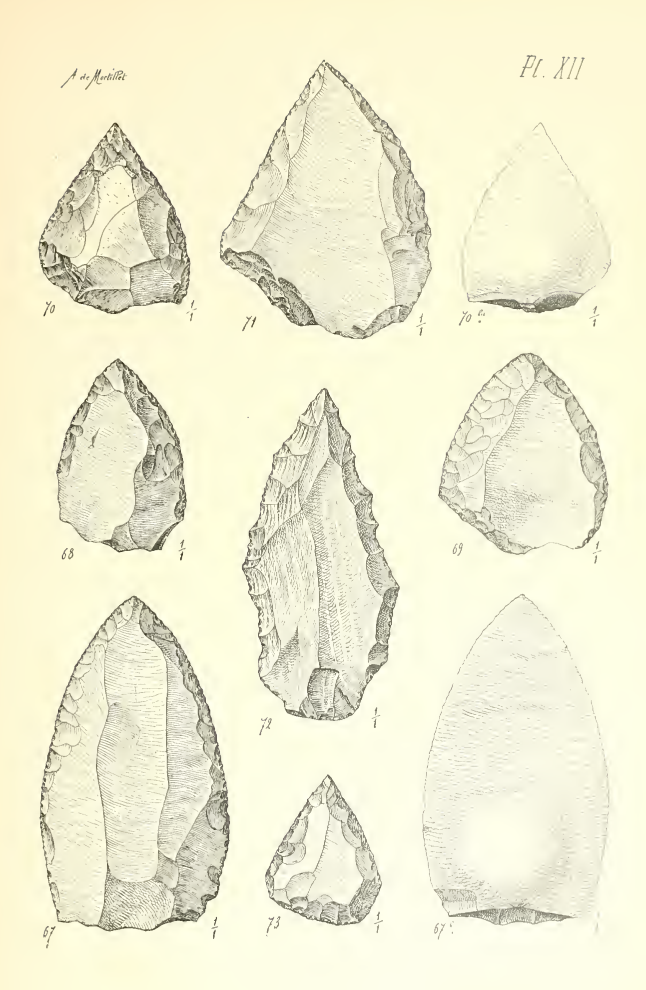
71. — Pointe moustérienne, en silex presque calcédonieux, de la grotte de l'Hermitage, à Lussac-les-Châteaux (Vienne). Face retouchée. Le bord droit est plus arrondi et plus retouché, ce qui montre que l'instrument devait servir de racloir aussi bien que de perçoir. Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 12292.)

72. — Pointe moustérienne grossière, en schiste siliceux rubané, de la grotte de Néron, Soyons (Ardèche). Récoltes Ludovic Lepic. (Musée de Saint-Germain, n° 18334.)

73. — Pointe moustérienne, en silex, des plus petites. Station en plein air de Fontaine-Sauve, commune de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). Récoltes Hippolyte Marlot. (Musée de Saint-Germain, n° 15584.)

A de Mortillet

Pl. XII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XIII

QUATERNAIRE — MOUSTÉRIEN

RACLOIRS ET LAMES DES STATIONS

Le racloir est un autre type très caractéristique de l'époque moustérienne. C'est un éclat de forme très variée, dont une face offre la cassure franche, sans retailles, l'autre présente les arrêtes de taille et se trouve plus ou moins finement retouchée sur une partie de ses bords. Ces instruments, toujours bien à la main, n'étaient pas faits pour être emmanchés. Ils pouvaient servir de tranchets et de scies, mais ils étaient surtout destinés à racler les bois et les peaux ; de là leur nom. Ce sont les précurseurs des grattoirs.

74. — Racloir moustérien, en silex noir, du Moustier, commune de Peyzac (Dordogne). Grandeur moyenne. Il y en a de plus petits, mais aussi de beaucoup plus gros. Une forte portion de la croûte naturelle du rognon de silex a été laissée du côté de l'empoignure. Récoltes Peccadeau de L'Isle. (Musée de Saint-Germain, n° 7057.)

75. — Racloir moustérien, en silex blond, face avec les arrêtes de taille et tout un bord en arc de cercle, soigneusement retouché. Dans la partie retouchée, le silex est beaucoup plus frais que sur les deux faces qui sont profondément patinées. Cela montre que les retouches ont été faites longtemps après la confection première de l'outil. Fait qui se remarque fréquemment pendant le moustérien. C'est une preuve que l'époque moustérienne a été fort longue et qu'on a souvent repris d'anciens outils, abandonnés depuis longtemps, pour les façonner de nouveau. Station de Chez-Pouré, commune de Brive (Corrèze). Récoltes Élie Massenat. (Musée de Saint-Germain, n° 12230.)

75 *bis*. — Face unie du racloir précédent, très patinée, avec plan de frappe et conchoïde de percussion presque entièrement détruit par l'éraillure.

76. — Racloir moustérien, en silex. Grotte de Néron, commune de Soyons (Ardèche). Fabriqué avec un silex qui était déjà fortement patiné et qui, par conséquent, avait perdu son eau de carrière. Ce racloir, au lieu d'être large et relativement court, comme les deux numéros précédents et le numéro suivant, est étroit et long. C'est

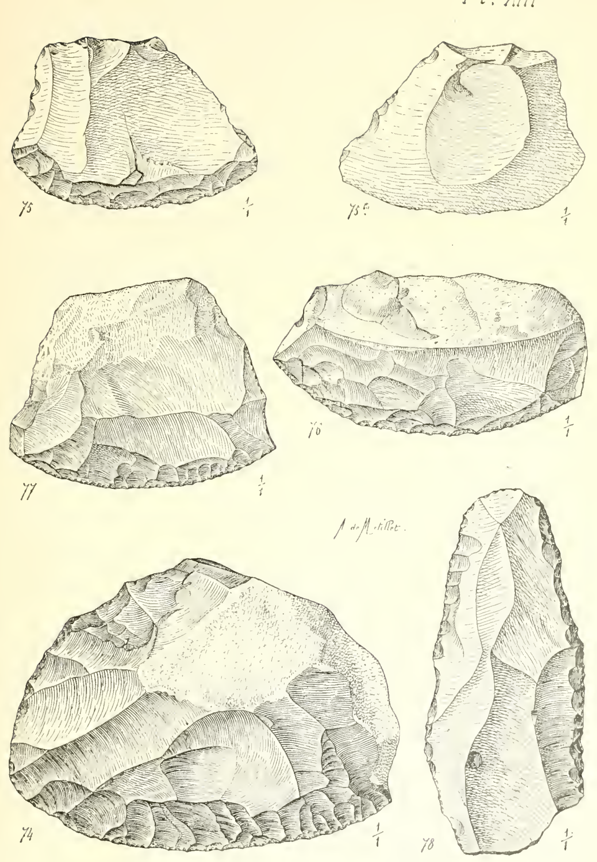
une forme qui, sans être rare, n'est pas habituelle. Cet échantillon montre dans quelles proportions peuvent varier les diverses dimensions des racloirs. La partie retouchée est arcquée comme dans les pièces plus larges. Récoltes L. Lepic. (Musée de Saint-Germain, n° 18340.)

77. — Racloir moustérien, en silex, d'Arzet, commune de Saugnac (Landes). Plus large et plus court que le précédent. La partie supérieure ou l'empoignure est en roche terreuse, épaisse couche extérieure du rognon primitif du silex. Le conchoïde de percussion, au lieu d'être au sommet, se trouve sur le côté gauche. Récoltes Raimond Pottier. (Musée de Saint-Germain, n° 20000.)

78. — Lame, retouchée sur les bords, en silex, du Moustier, commune de Peyzac (Dordogne). C'est une scie. Les lames, vulgairement appelées couteaux, sont moins fréquentes à l'époque moustérienne que dans les époques suivantes. Elles sont aussi généralement plus larges et plus épaisses. Récoltes Peccadeau de L'Isle. (Musée de Saint-Germain, n° 7044.)

Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.

Pl. XIII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XIV

QUATERNAIRE — MOUSTÉRIEN

PIÈCES DE TRANSITION

La transition entre l'époque chelléenne et l'époque moustérienne est surtout caractérisée par l'enchevêtrement des types. Aussi l'instrument chelléen, qui règne d'abord en maître, s'associe peu à peu aux pointes et aux racloirs moustériens. Il devient de moins en moins abondant; pourtant il persiste fort avant dans l'époque moustérienne. Ce mélange et la disparition progressive de l'ancien type peuvent s'observer dans de nombreuses localités. Il n'en est pas de même pour la transition du moustérien à l'industrie suivante, le solutréen. Les stations solutréennes connues étant encore peu nombreuses, les mélanges sont peu signalés. Pourtant, dans certaines stations moustériennes, on trouve des pièces qui indiquent évidemment le passage.

79. — Pointe moustérienne, en silex, bien caractérisée, pourtant plus mince, plus étroite et plus allongée que le véritable type. Ces caractères la rapprochent déjà des pointes solutréennes. Face supérieure. Ballastière de la Justice de Bracheux (Oise). Récoltes Fenet. (Musée de Saint-Germain, n° 22653).

79*bis*. — Face inférieure, tout unie, de la même pièce, avec plan de frappe, conchoïde et esquille de percussion.

80. — Pointe moustérienne, en silex, retouchée à une seule extrémité. Recueillie, par M. G. de Mortillet, sur le mammelon formé par le tuf de La Celle-sous-Moret (Seine-et-Marne). (Musée de Saint-Germain, n° 21526.)

80*bis*. — Face inférieure de la même pièce, avec des retouches sur un des bords, caractère d'acheminement vers le solutréen.

81. — Pointe, en silex, de la station du Moustier, commune de Peyzac (Dordogne). Pièce à deux pointes et retouchée aux deux bouts, comme les pointes solutréennes. Pourtant

tout unie sur la face opposée, comme les pointes moustériennes. Récoltes Édouard Lartet et Henry Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 20084.)

82. — Passage de la pointe au racloir. Pointe de silex, retouchée sur un seul bord dans toute sa longueur, formant un très beau racloir. Face supérieure. Le Moustier (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. Don de M. Louis Lartet. (Musée de Saint-Germain, nº 20085.)

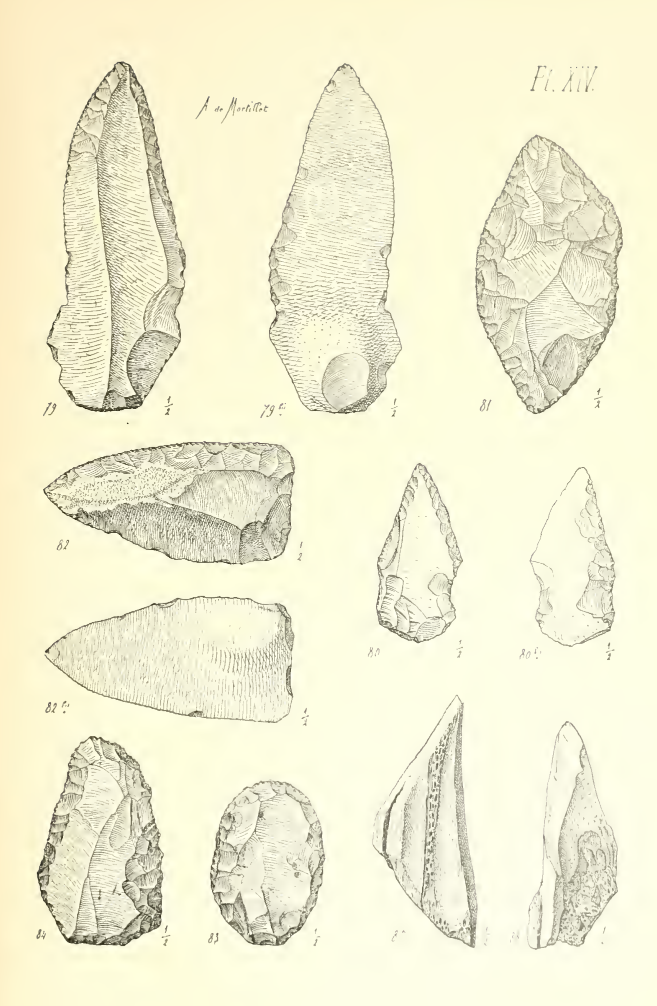
82 *bis*. — Face unie de la même pièce, avec conchoïde de percussion dans un angle.

83. — Double racloir, en silex, un peu retouché vers la base et formant un véritable grattoir vers le sommet. A subi l'action du feu qui a fait partir quelques petits éclats. Le Moustier. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 20084).

84. — Éclat ou pointe moustérienne, en silex, avec des retouches sur les deux bords latéraux, formant scie. Le sommet est taillé en grattoir. La face inférieure de la pièce est tout unie. Station du Moustier, commune de Peyzac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 20084.)

85 et 86. — Deux éclats ou esquilles d'os longs de bœuf, cassés pour avoir la moelle. Ces éclats sont très abondants dans les stations moustériennes. Ils se rapportent toujours à des os de gros mammifères, et sont assez caractéristiques. On les reconnaît facilement avec une certaine habitude. Ils ont parfois été faussement pris pour des pointes de lance ou de flèche ou bien pour des poinçons. Grotte de Néron, à Soyons (Ardèche). Récoltes L. Lepic. (Musée de Saint-Germain, nº 18374.)

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur.


Pl. XIV.
A de Mortillet
79
79 bis
81
82
82 bis
80
80 bis
84
83

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XV

TERTIAIRE ET QUATERNAIRE

SÉRIE DES ÉLÉPHANTS

Les éléphants sont les mammifères terrestres quaternaires les plus faciles à étudier. Étant les plus gros, leurs ossements ont mieux résisté aux diverses causes de destruction et, lorsqu'on les découvre, ils attirent davantage l'attention. Aussi sont-ils très répandus, non seulement dans le sol, mais encore dans les collections. Les dents sont les parties les mieux conservées, les plus communes et en même temps les plus caractéristiques. Ces diverses considérations nous ont décidé à grouper sur une même planche une molaire de chacun des trois éléphants qui ont vécu en Europe, depuis le tertiaire tout à fait supérieur ou saintprestien, jusqu'à la fin du quaternaire.

Les dents d'éléphants sont toutes d'épaisses et longues molaires, composées d'un plus ou moins grand nombre de lames juxtaposées. Ces lames sont formées d'une substance intérieure, nommée dentine, entourée d'émail. Elles sont liées les unes aux autres par de la substance cémenteuse. Les sommets de ces lames, faiblement mamelonnés et assez irréguliers, comme digités, se perdent dans la substance cémenteuse, de sorte que la couronne des dents intactes est unie et assez régulièrement arrondie.

Par la détrition ou l'effet de la mastication le sommet des lames des dents d'éléphant s'use assez rapidement, et la surface plane, plus ou moins oblique, laisse voir au milieu du cément la coupe de la dentine, entourée de son cordon d'émail. D'après la largeur de la lame, l'épaisseur de l'émail, la forme du ruban, on peut déterminer assez facilement l'espèce d'éléphant à laquelle appartient la dent.

Les trois principales espèces d'éléphants européens sont :

L'*Elephas meridionalis*, le plus ancien, qui caractérise le tertiaire supérieur.

L'*Elephas antiquus*, qui a peut-être commencé à la fin du pliocène, mais qui est caractéristique du quaternaire le plus ancien ou chelléen.

L'*Elephas primigenius* ou mammouth, le plus récent. Il a succédé à l'*antiquus* et s'est maintenu pendant tout le quaternaire.

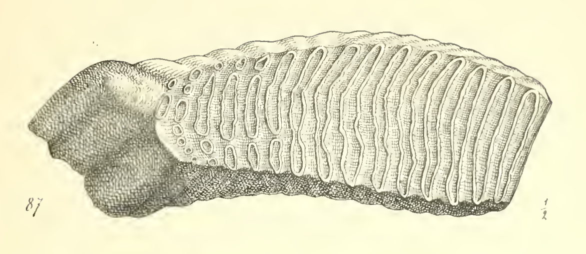
Les trois molaires, représentées planche XV, sont demi-grandeur naturelle.

87. — Avant-dernière molaire inférieure de droite de l'*Elephas primigenius* ou mammouth. Les lames sont plus étroites et, par conséquent, plus nombreuses que dans les deux autres espèces. Les cordons d'émail très minces, forment seulement des lignes ondulées, mais pas sinueuses. Cet éléphant se rapproche de celui d'Asie.

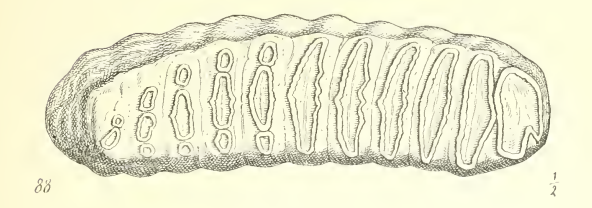
88. — Avant-dernière molaire inférieure de droite de l'*Elephas antiquus*. Comme caractère général, la dent est plus retrécie, ce qui lui donne un aspect plus allongé. Les lames plus grosses et moins nombreuses que celles de la dent du mammouth, sont pourtant moins épaisses que celles du *meridionalis*. Le cordon d'émail est aussi plus large que celui du premier de ces éléphants et moins large que celui du second. Il forme des sinuosités, au lieu de représenter un ruban; il a une tendance à prendre la forme de losange, qui est caractéristique de l'éléphant d'Afrique.

89. — Avant-dernière molaire inférieure de droite de l'*Elephas meridionalis*. Il est caractérisé par l'épaisseur générale de la dent, la grosseur des lames, l'épaisseur du cordon d'émail et surtout l'irrégularité de ses sinuosités.

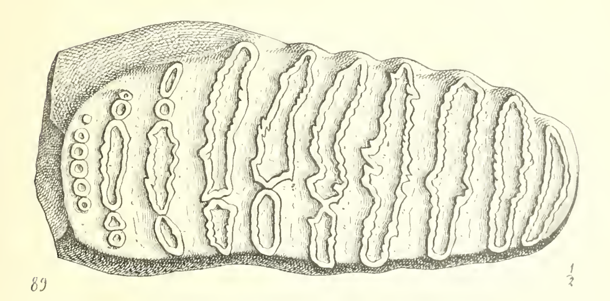
A de Mortillet



87 — 1/2



88 — 1/2



89 — 1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XVI

MOUSTÉRIEN ET SOLUTRÉEN

VUE ET EMMANCHURES

90. — Manière de tenir les pointes moustériennes. La pointe, en silex, vient de la grotte de l'Hermitage, à Lussac-les-Châteaux (Vienne). Récoltes H. Demairé. (Musée de Saint-Germain, n° 23177.) Les pointes moustériennes étaient maniées à la main et non emmanchées. En effet, c'est la base qui est la partie la plus large, la plus épaisse, la plus grossière, conditions très défavorables pour la jonction et la fixation à un manche, excellentes au contraire, pour l'emploi à la main. L'épaisseur et la largeur permettent de saisir plus facilement. La grossièreté de la taille empêche la main d'être blessée. En outre, le conchoïde en creux et le plat supérieur sont très commodes pour placer le pouce. Le conchoide en relief, du côté opposé, sert à reposer et à fixer l'index recourbé en crochet. La forme ne peut pas être plus favorable pour la préhension. Demi-grandeur.

91. — Pointe, retouchée sur les deux faces, en schiste ardoisier brun. Provenant du Groënland. Don du Musée de Copenhague. (Musée de Saint-Germain, n° 11416.) Elle affecte, dans son ensemble, la forme des pointes solutréennes, pourtant la base n'est pas pointue. Cette base entrait dans les lèvres d'une hampe en bois, fendue à l'extrémité supérieure. Pointe et hampe étaient ficelés ensemble. Demi-grandeur.

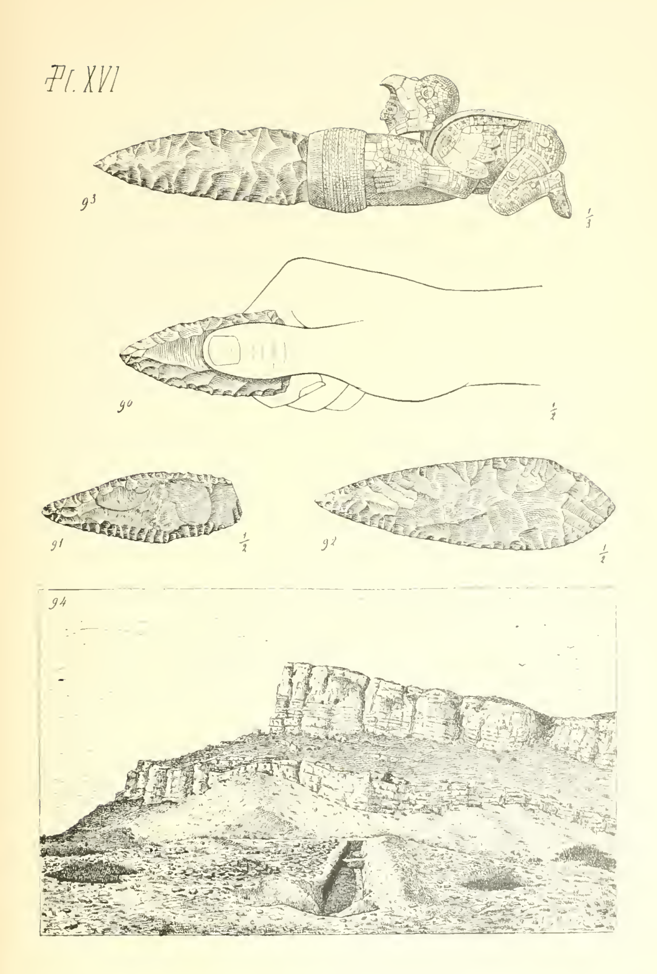
92. — Pointe retouchée sur les deux faces et tout autour. En silex calcédonieux. Amérique du Nord. (Musée de Saint-Germain, n° 560.) Se rapprochant beaucoup des pointes solutréennes, peut-être un peu plus épaisses. Ne sais à laquelle de nos époques elle se rapporte en Amérique. Lame de poignard. Demi-grandeur.

93. — Poignard mexicain emmanché, d'après un dessin de Waldeck, dans *les Monuments anciens du Mexique*. La lame, qui a exactement la forme des pointes solutréennes est en obsidienne. Mais M. Boban a eu entre les mains de nombreuses lames analogues en silex. J'en ai même présenté, en son nom, d'aussi belles que celles de Volgu, à la Société d'anthropologie. Le manche est en bois, consolidé au point d'emmanchure

avec de fines nattes cordées. Il est, de plus, orné d'une sculpture avec mosaïque. Mais nous n'avons pas ici à nous préoccuper de cette ornementation. Cette pièce montre comment devaient être emmanchées les pointes solutréennes, qui étaient des lames de poignards plutôt que des sommets de lances et de flèches. 1/3 grandeur.

94. — Vue de la station et de la montagne de Solutré, d'après une photographie. Tout le premier plan représente la station. On y voit les fouilles préparées par l'Académie de Mâcon, à l'occasion de la visite faite, le 23 août 1873, par l'Association française pour l'avancement des sciences, venue exprès de Lyon. La station, grande friche en forme de berceau, au pied de la montagne, s'étend sur les vignes et les champs du voisinage. On appelle ce berceau le Cro ou Creux du Charnier, à cause de la grande quantité d'os qu'on y rencontre. Ce sont surtout des os de cheval qui sont là par milliers. Viennent ensuite des os de rennes, de bœufs et d'autres animaux. Le Cro du Charnier contient aussi des ossements humains, mais ils appartiennent à des sépultures postérieures à la station préhistorique. Sur la droite, à peu de distance, coule une très belle et très bonne source.

Pl. XVI



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XVII

QUATERNAIRE — SOLUTRÉEN

POINTES DE SOLUTRÉ

L'époque solutréenne est caractérisée surtout par deux séries de pointes, l'une en feuilles de laurier, l'autre en feuille de saule avec un cran latéral. Les pointes en feuilles de laurier sont très artistement retouchées sur les deux faces, aux deux bouts et tout au pourtour. C'est ce qui les distingue des pointes moustériennes. Elles ont été faites pour être emmanchées et la pièce mexicaine (fig. 93) donne une idée de leur mode d'emmanchure. Ce devait être des lames de poignards plutôt que des pointes de javelot. Elles sont toujours assez rares. Elles caractérisent l'époque, non par leur abondance, mais par leur forme spéciale.

95. — Pointe solutréenne en feuille de laurier, silex. Sensiblement en losange. Solutré (Saône-et-Loire). Grandeur la plus habituelle. Récoltes Ernest Chantre. (Musée de Saint-Germain.)

96. — Pointe solutréenne en feuille de laurier, silex. Solutré. Étroite et allongée. Récoltes Chouquet. (Musée de Saint-Germain, n° 23471.)

97. — Pointe solutréenne, silex. La plus longue trouvée à Solutré. Était cassée en deux. Le bout de la pointe manque; c'est pour cela qu'il a été figuré au pointillé. (Collection de Ferry. On y a ajouté un bout appartenant à une autre pièce.)

98. — Pointe solutréenne, silex. La plus large de celles recueillies à Solutré. Était cassée en deux et les deux morceaux gisaient à une certaine distance l'un de l'autre. (Collection de Ferry, à Bussières, Saône-et-Loire.)

99. — Pointe solutréenne, silex. Solutré. Des plus petites. Récoltes Ernest Chantre. Don du ministère de l'instruction publique. (Musée de Saint-Germain.)

100. — Pointe solutréenne, silex. Laugerie-Haute, à Tayac (Dordogne); la première station de cette époque explorée. Fouillée par de Vibraye, Édouard Lartet et Henry Christy, puis par M. Élie Massenat. N'a pas donné son nom à l'époque, parce que tout

à côté, à Laugerie-Basse, est une station magdalénienne des plus riches. Il fallait éviter toute confusion. (Musée de Saint-Germain, nº 570.)

101. — Pointe solutréenne en silex calcédonieux très transparent. Des plus grandes. Taillée à grandes retouches. Grotte de l'Église, à Excideuil (Dordogne). Ce riche gisement a été découvert et exploré par M. le Dr Parrot. Au lieu d'être en plein air comme Solutré, sous un simple abri comme Laugerie-Haute, il se trouve à l'intérieur d'une grotte. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19868.)

102. — Pointe solutréenne, silex calcédonieux. Grandeur moyenne. De la grotte de l'Église, à Excideuil. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19868.)

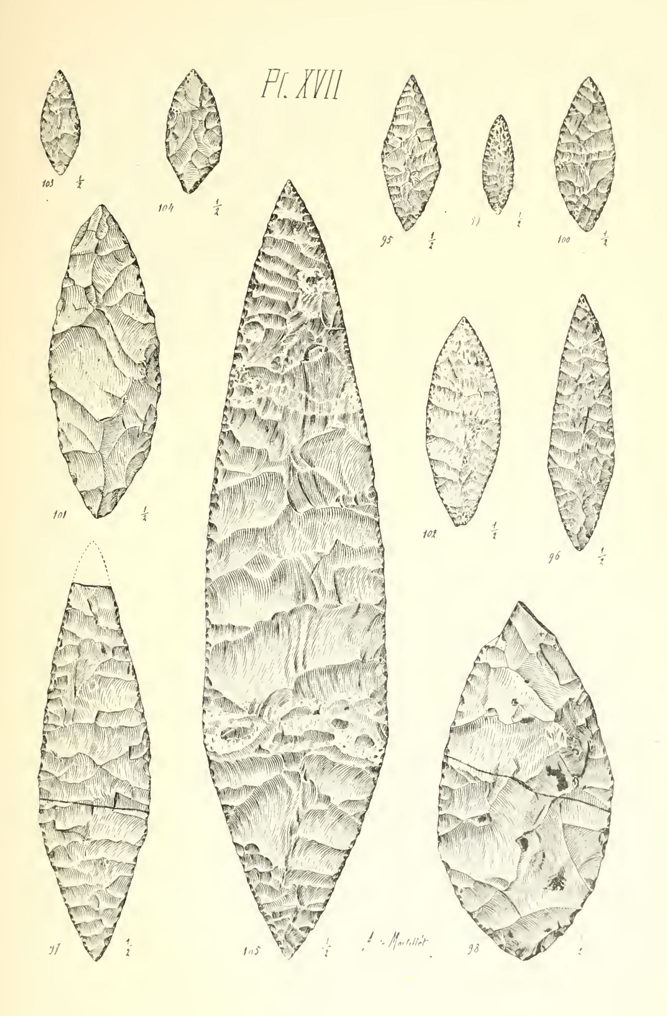
103. — Pointe solutréenne, silex. Grotte de l'Église. La plus petite de cette localité. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19868.)

104. — Pointe solutréenne en feuille de laurier, silex, de Gargas (Vaucluse). Station située sur un plateau. Récoltes Raimond Pottier. (Musée de Saint-Germain, nº 22866.)

105. — La plus grande des pointes solutréennes intactes, en feuille de laurier, de Volgu, à Rigny-sur-Arroux (Saône-et-Loire). En silex. On en a trouvé onze semblables, cachées ensemble dans la terre. Une, dont le sommet manque, est encore plus grande. (Musée de Châlon-sur-Saône.)

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur, il est donc facile d'apprécier leurs dimensions relatives.

Pl. XVII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XVIII

QUATERNAIRE — SOLUTRÉEN

INSTRUMENTS EN SILEX

Ce que je viens de dire (planche précédente) à propos des pointes solutréennes en feuilles de laurier, peut s'appliquer, en grande partie, aux pointes en feuilles de saule à cran latéral. C'est également, plutôt par leur forme spéciale que par leur abondance, que ces pointes caractérisent l'époque solutréenne. Elles sont aussi parfois admirablement taillées, mais généralement d'un seul côté. La face inférieure, demeurant presque toujours lisse, sans la moindre retouche. Elles étaient emmanchées sur le sommet d'une hampe en bois, dont le bout aminci s'appliquait contre la partie plate du pédoncule au-dessous du cran. Le tout devait être fixé au moyen d'une ligature.

106. — Pointe solutreenne en feuille de laurier, en agate. Grotte de l'Église, Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19868.)

106*bis*. — Face inferieure de la pièce précédente. N'est presque pas retaillée. Le dessus du reste l'est fort peu aussi.

107. — Ébauche de pointe solutréenne, en feuille de saule, à cran, ne portant de retouches qu'au cran et sur un des côtés du pédoncule. Silex. Laugerie-Haute, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 25940.)

108. — Pointe solutréenne à cran, bien complete et bien taillée. Quelques retouches sur la face inférieure, vers le sommet et vers la base. Silex. Grotte de l'Église Saint-Martin d'Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19846.)

109. — Pointe solutréenne à cran, admirablement taillée sur les deux faces, dont l'inférieure reste néanmoins plane. Silex. Pédoncule cassé. Grotte de l'Église. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19846).

110. — Pointe solutreenne à cran, silex. La pointe s'étant cassée, on l'a refaite, ce qui a diminué et resserré la pièce. La face inférieure est sans retouches. Grotte de l'Église. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19875.)

111. — Pointe solutréenne à cran, en silex calcédonieux. Peu retouchée sur la face supérieure et pas du tout sur la face inférieure. L'homme solutréen avait une habileté toute particulière pour détacher des lames de forme voulue. Le pédoncule, en partie cassé, ainsi que le cran, sont seuls bien retouchés. Grotte du Placard, à Rochebertier (Charente). Récoltes de Maret. (Musée Broca, Collection de l'École d'anthropologie de Paris.)

112. — Poinçon, silex. Grotte de l'Église, Saint-Martin d'Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19868.)

113. — Perçoir double, en silex. Grotte de l'Église, Saint-Martin d'Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19871).

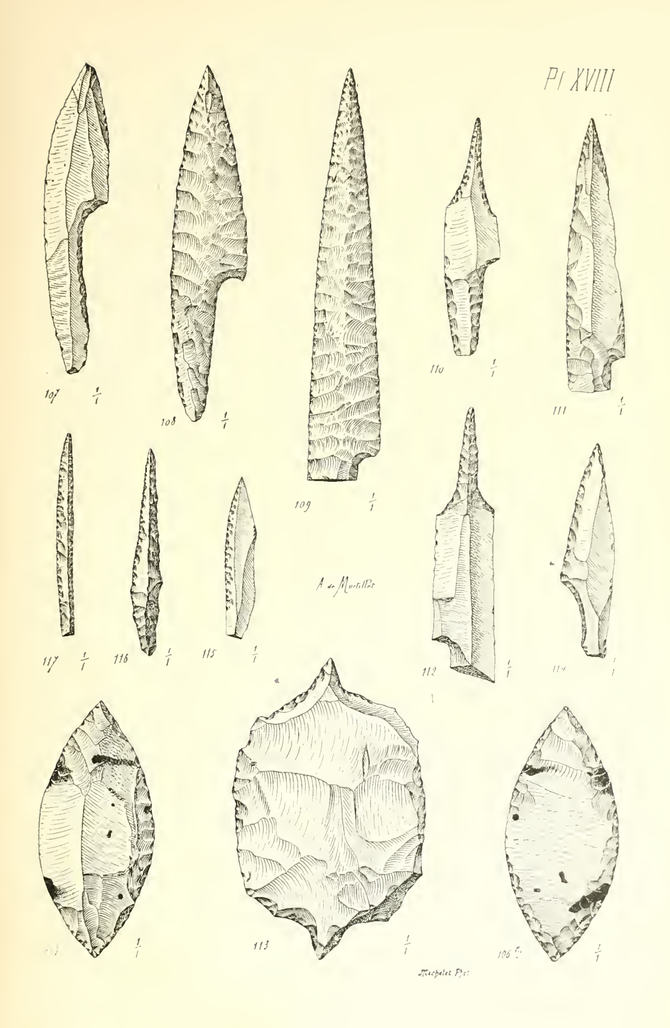
114. — Pointe solutréenne à cran, silex jaspoïde. Grottes des Baoussé-Roussés, dites grottes de Menton, commune de Grimaldi, Ligurie (Italie). Récoltes E. Rivière. (Musée de Saint-Germain, nº 18855.) Les grottes des Baoussé-Roussés, n'ont point donné de pointes en feuilles de laurier, mais Solutré n'a pas donné non plus de pointes à cran. Ces grottes ne contiennent pas d'instruments en os. Elles sont peut-être un peu plus anciennes que Solutré. Dans l'ouest de la France, les pointes en feuille de saule ont leur cran tourné à droite. Aux Baoussé-Roussés le cran est parfois à gauche, comme dans le présent échantillon.

115. — Petit éclat pointe, retouché sur un des bords, silex. Grottes des Baoussé-Roussés. Récoltes Rivière. (Musée de Saint-Germain, nº 18855.)

116. — Pointe ou poinçon triangulaire, retouché sur les trois arretes, silex. Grottes des Baoussé-Roussés. Récoltes Rivière. (Musée de Saint-Germain, nº 18855.)

117. — Pointe finement retouchée, silex, id. Tous ces petits silex sont très abondants aux Baoussé-Roussés. (Musée de Saint-Germain, nº 18846.)

Toutes les figures sont de grandeur naturelle.


Pl XVIII
107 1/1
108 1/1
109 1/1
110 1/1
111 1/1
117 1/1
116 1/1
115 1/1
112 1/1
113 1/1
A de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XIX

QUATERNAIRE — SOLUTRÉEN

SILEX, SCULPTURES ET OS

C'est à l'époque solutréenne que commence et se développe largement le grattoir simple, qui continue jusqu'à la fin de la pierre. C'est également à cette époque que commence le grattoir double que l'on retrouve encore à l'époque de la Madeleine. L'art fait aussi son apparition. Ses premières œuvres sont sur pierre. L'emploi de l'os ne se montre qu'à la fin de cette époque.

118. — Grattoir, type ordinaire, extrémité taillée avec soin, bords presque pas retouchés. Face inférieure toujours lisse, sans retouches, silex. Solutré (Saône-et-Loire). Récoltes Adrien Arcelin. (Musée de Saint-Germain, n° 9232.)

119. — Grattoir, silex, soigneusement retouché sur les deux bords et se terminant en pointe à la base. Grotte de l'Église, à Saint-Martin d'Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19864.)

120. — Grattoir double en silex rubané. Grotte de l'Église, à Saint-Martin d'Excideuil. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19863.) Les grattoirs doubles, bien moins communs que les grattoirs simples, ne sont pourtant pas rares. On en trouve à peu près dans toutes les stations solutréennes et magdaléniennes. Il ne caractérisent que la seconde moitié des temps quaternaires. Quant au grattoir simple, qu'il faut absolument connaitre, parce qu'il est extrêmement répandu, il ne caractérise rien du tout.

121. — Grattoir complet, en jaspe rouge. Grottes des Baoussé-Roussés, dites de Menton, commune de Grimaldi, Ligurie (Italie). Récoltes E. Rivière. (Musée de Saint-Germain, n° 18831). Les silex et roches siliceuses du littoral méditerranéen, entre Monaco et Vintimille, étant peu répandus, mais très variés, il y a une grande diversité dans la composition et surtout dans l'aspect des objets en pierre taillée qu'on rencontre dans les grottes des Baoussé-Roussés. En outre, les diverses roches propres

à être taillées, étant de petites proportions et se brisant facilement, les produits de la taille sont généralement de très petites dimensions. Il serait bien difficile de trouver des séries de pointes et surtout de grattoirs plus exigus que ceux qui proviennent de ce gisement.

122. — Poinçon ou perçoir, silex. Solutré (Saône-et-Loire). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, nº 25946.)

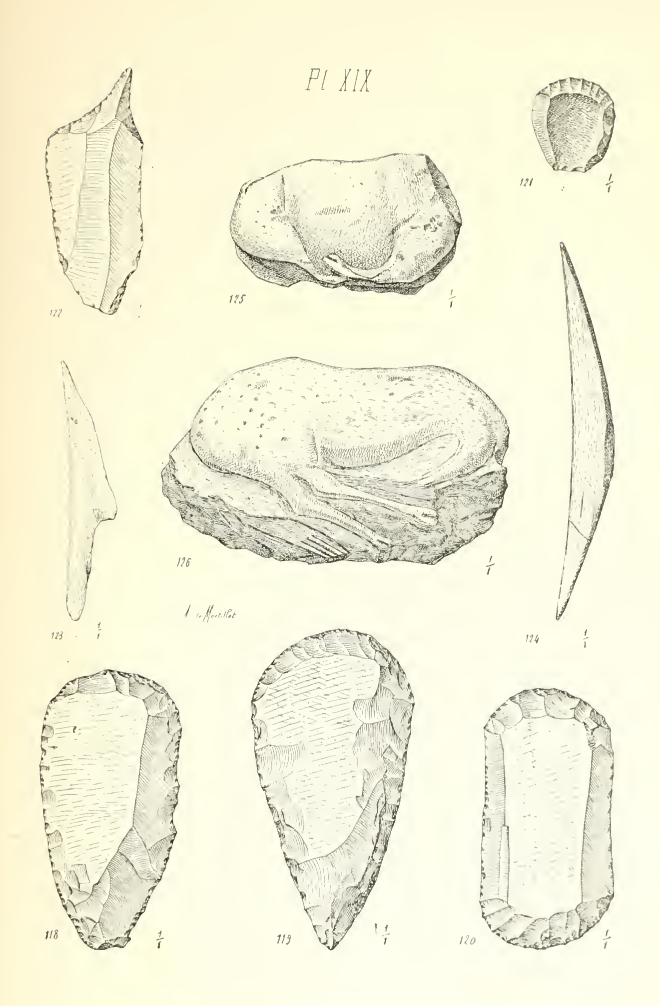
123. — Pointe à cran, en bois de cervidé, probablement de renne. Grotte de l'Église. Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, nº 19855.) Il est curieux et fort intéressant de voir les instruments en os, débuter par une imitation d'une forme de la pierre, forme caractéristique de l'époque.

124. — Pointe de dard, en os. Fragment d'os plat, plutôt cassé que taillé. Facture de transition, emploi du mode de travail dont on se servait à l'égard de la pierre. La hampe appliquée contre la pointe en os et liée à elle, se terminait par un des bouts aigus, tandis que l'autre arqué formait barbelure latérale. C'est encore une forme analogue à celle des pointes de silex à cran. Grotte de l'Église. (Musée de Saint-Germain, nº 19856).

125. — Corps d'un petit cervidé, probablement d'un renne, sculpté sur une roche silicéo-calcaire, assez tendre. Le cou et la tête manquent. Le sexe féminin est bien accentué. Les pattes sont rapprochées et réunies sous le ventre. Solutré (Saône-et-Loire). Récoltes de Ferry. (Collection de Ferry).

126. — Corps d'un cervidé, en même matière que le précédent. La tête manque, les pattes sont rapprochées sous le ventre. Des taches ornent la robe. Au-dessous du train de derrière de l'animal, on voit une main humaine avec les quatre doigts allongés. Solutré. (Collection de Ferry.)

Toutes les figures de cette planche sont de grandeur naturelle.


Pl XIX
122
125 1/1
121 1/1
124 1/1
126 1/1
123 1/1
A. de Mortillet
118 1/1
119 1/1
120 1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XX

QUATERNAIRE — ÉPOQUES DIVERSES

TERMES DE COMPARAISON ÉTRANGERS

Dans les planches qui précèdent, concernant le quaternaire, j'ai pris les types des diverses époques en France, parce que c'est en France, et en France seulement, du moins jusqu'à présent, qu'on a bien défini ces époques. Mais elles se sont étendues, on peut dire, sur le monde entier. Pour le démontrer, j'ai groupé, dans la planche XX, des échantillons de localités fort diverses.

127. — Instrument chelléen ou coup de poing, silex. Hoxne, Suffolk (Angleterre). Trouvailles John frère, en 1799. (British Museum). Cet échantillon a conservé sur le côté, vers la base, une large surface plate et, par derrière, un peu de la croûte arrondie du rognon, condition des plus favorables pour l'empoignure. Il était donc fait pour être manié à la main. Depuis la constatation des découvertes de Boucher de Perthes, les instruments chelléens ont été recueillis en abondance dans les alluvions quaternaires de la Grande-Bretagne, dans des conditions semblables à celles de la France. Mais a Hoxne, le gisement est un peu différent. Les instruments chelléens se trouvent dans un petit bassin lacustre, superposé au boulder-clay ou argiles glaciaires à blocs de roches du nord. Les instruments d'Hoxne sont donc de la fin du chelléen ou du commencement du moustérien. 2/3 grandeur.

127*bis*. — Profil de l'instrument précédent. 2/3 grandeur.

128. — Instrument chelléen, des alluvions quaternaires de la vallée de la Delaware, en aval de Trenton, New-Jersey (Amérique du Nord), vers le 40e degré de latitude nord. (C. C. Abbott : *The stone age in New-Jersey*, page 249, figure 4.) Le type chelléen, recueilli dans le nord de l'Afrique, dans l'Asie occidentale, dans l'Inde en place au milieu du quaternaire, a aussi été signalé dans les alluvions quaternaires de l'Amérique du Nord, non seulement dans le bassin de la Delaware, mais encore bien plus à l'ouest, dans le centre du continent, bassin du Boidger, vers l'angle sud-ouest de Wyoming, à 2,000 mètres d'altitude, également vers le 40e degré de latitude nord. 2/3 grandeur.

129. — Pointe moustérienne en silex. Ombrie (Italie). Récoltes Bellucci. (Musée de Saint-Germain, n° 17246.) M. Bellucci avait recueilli une nombreuse et belle suite de pointes moustériennes, provenant de divers points de l'Ombrie, surtout des environs de Pérouse, mais toutes récoltées à la surface du sol; quant enfin, il a découvert deux gisements en place, dans le quaternaire de S. Egidio et de S. Angelo di Celle. Ces gisements n'ont fourni que des types moustériens en fait de pointes. Grandeur naturelle.

130. — Pointe moustérienne, en silex, des alluvions quaternaires de High Lodge Hill, à trois kilomètres de Mildenhall (Suffolk). (John Evans : *Ancient stone implements of Great Britain*, page 493, figure 425). Les alluvions quaternaires de l'Angleterre, comme celles de la France, contiennent de nombreux silex taillés appartenant aux formes moustériennes. Demi-grandeur.

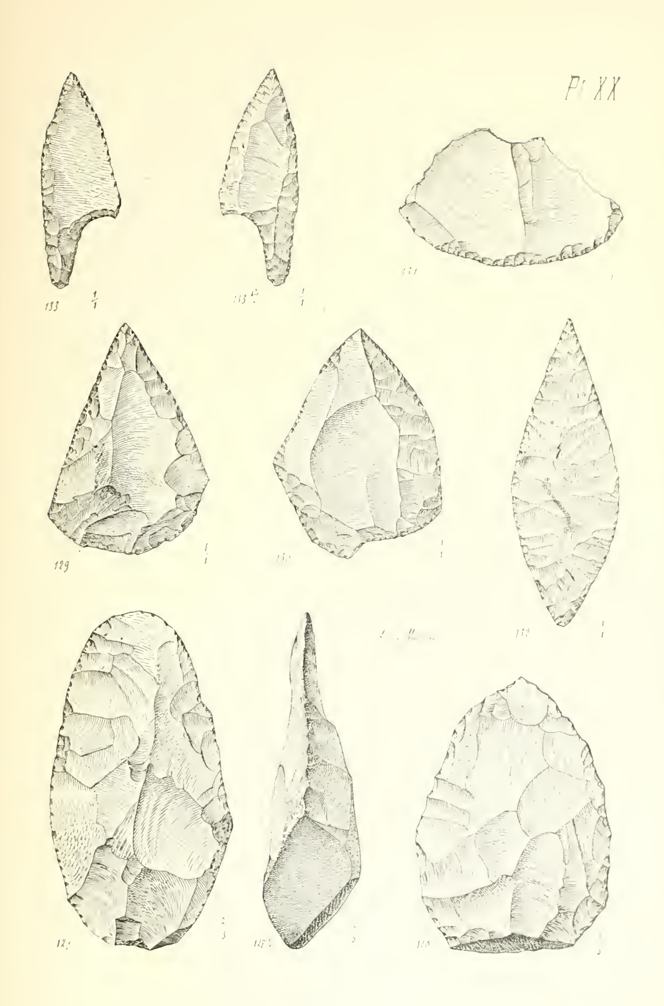
131. — Racloir moustérien en silex. Ombrie (Italie). Récoltes Bellucci, aux environs de Pérouse. (Musée de Saint-Germain, n° 17244.) Pointes et racloirs moustériens ont été signalés sur de nombreux points de l'Italie : environs d'Imola, par M. Scarabelli; vallée de la Vibrata, par Concezio Rosa; Napolitain, par M. Nicolucci, etc. Grandeur naturelle.

132. — Pointe de javelot, en silex, trouvée par M. Thurnam, dans un barrow ou tumulus de Winterbourn Stoke, à deux kilomètres de Stonehenge (Angleterre). (J. Evans : *Ancient stone implements*, page 330, figure 275.) Forme se rapprochant beaucoup de celle de Solutré, mais de la fin de l'époque robenhausienne. Du reste, le véritable solutréen a été découvert en Angleterre, par M. J. Magens Mello, dans les grottes de Creswell. Grandeur naturelle.

133. — Pointe de flèche à pédoncule et cran, analogue à celles du solutréen, mais recueillie à la surface, avec beaucoup de robenhausien et du moustérien, par Concezio Rosa, vallée de la Vibrata (Italie). (Musée de Saint-Germain, n° 19136). Face inférieure retouchée. Grandeur naturelle.

133 *bis*. — Face supérieure de la pièce précédente.

Pl XX



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXI

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

INSTRUMENTS EN SILEX

Le magdalénien a succédé au solutréen et a terminé l'époque quaternaire. Il est caractérisé surtout par le grand développement des instruments en os et en bois de cervidés. Il découle naturellement du solutréen, dont les pointes à cran se trouvent parfois à la base du magdalénien. C'est aussi vers la fin du solutréen que les objets en os commencent à apparaître. Cette apparition nuit au développement des objets en silex, qui sont bien moins beaux que pendant l'époque précédente.

134. — Grande et belle lame de silex. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Fouilles Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 3343.)

135. — Autre lame, de grande dimension, en silex. Grotte de Murscein, commune de Cras (Lot). Récoltes Castagné. (Musée de Saint-Germain, n° 15461.)

136. — Lame de silex, vulgairement appelée couteau, de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Élie Massenat. (Musée de Saint-Germain, n° 15097.)

137. — Lame de silex, de la Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20052.) Les lames étroites et allongées, de toutes les dimensions, donnent une physionomie particulière aux stations magdaléniennes.

138. — Petit éclat de silex, de la grotte d'Aurensan inférieure, commune de Bagnéres-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Ces petits éclats, en forme de lames à bords tranchants et à sommet plus ou moins aigu, sont parfois très abondants à cette époque. Récoltes Frossard. (Musée de Saint-Germain, n° 14657.)

139. — Grattoir, silex. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Fouilles Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain. n° 3344.)

140. — Lame de silex, tailée en pointe au bout, avec un des tranchants latéraux abattu. La Madeleine. (Musée de Saint-Germain, n° 20052).

141. — Lame de calcédoine, taillée en pointe, avec un des tranchants latéraux fortement abattu. Grotte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Récoltes Brun. (Musée de Saint-Germain.) Les lames étroites, de petites dimensions, avec un des tranchants latéraux abattu, sont très communes dans le magdalénien.

142. — Toute petite lame du même type, silex calcédonieux, de la grotte de Bruniquel. (Musée de Saint-Germain.)

143. — Large lame de silex, retaillée en arc de cercle. Type qui se reproduit assez souvent aux Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20080.)

144. — Burin, silex. Les Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes de Breuvery. (Musée de Saint-Germain.)

145. — Burin, silex. Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Élie Massenat. (Musée de Saint-Germain, n° 22623.)

146. — Burin, silex. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 3386.)

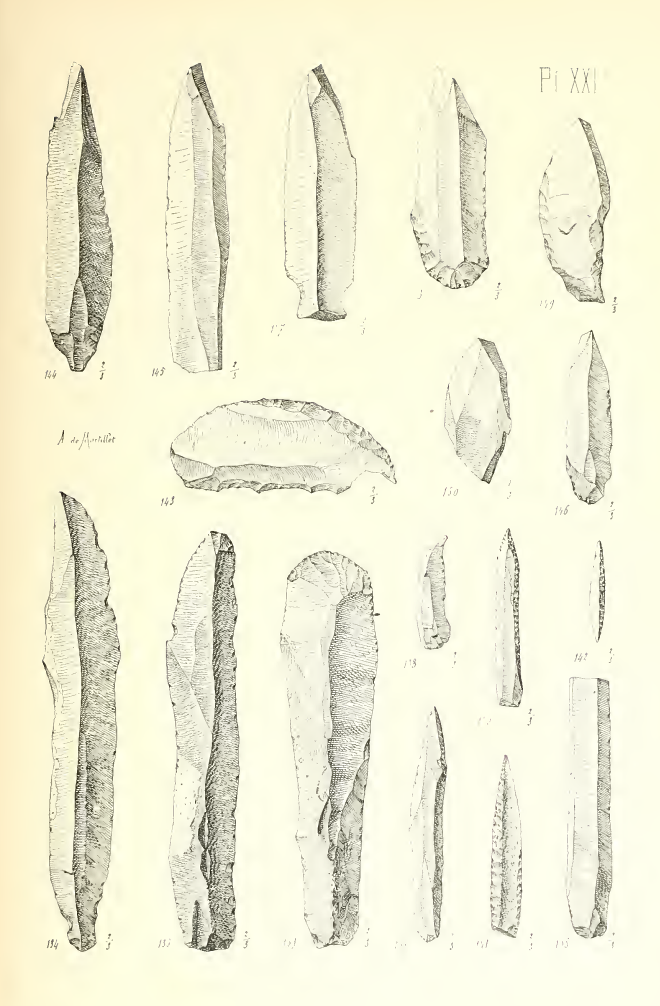
147. — Burin, silex, avec base taillée. Gorge-d'Enfer, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20095.)

148. — Très beau burin, silex, avec grattoir à l'autre extrémité de la lame. Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 3523.)

149. — Burin, silex, associé au type à bord retouché en arc de cercle de la figure 143. Les Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20080.)

150. — Burin double, silex. Grotte du Chaffaud (Vienne). Récoltes Édouard Lartet. (Musée de Saint-Germain.) Les burins sont les instruments les plus caractéristiques du magdalénien. L'époque magdalénienne est celle des sculptures et des gravures; les burins servaient à graver et sculpter.

Toutes les figures de cette planche sont aux deux tiers.


Pl XXI
144
145
149
A de Mortillet
143
150
146
134
142

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXII

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

ABRI ET OBJETS DIVERS

151. — Mortier, avec sillon au pourtour, creusé dans un caillou roulé de granit. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et H. Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 15195.) On a trouvé des mortiers analogues aux Eyzies et à Gorge-d'Enfer, commune de Tayac (Dordogne). La Madeleine en a fourni un certain nombre de complets ou en voie de fabrication, mais tous sont sans sillon au pourtour. J'ai figuré naturellement le plus complet, bien qu'il soit seul de son genre. Ces mortiers étaient employés probablement à triturer l'ocre ou peroxyde de fer et le peroxyde de maganèse, qui servaient à peindre en noir, et surtout en rouge, hommes et objets. Le Musée de Saint-Germain possède un mortier semblable de la tribu des Osages, à Jefferson-City (Missouri). Il est en granit, mais double, ayant un creux de chaque côté du disque. Il provient de l'Exposition universelle de Paris, en 1867, section des États-Unis. Demi-grandeur.

152. — Sanguine, limonite ou peroxyde de fer hydraté. Grotte de Mongodier, commune de Vouthon (Charente). Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 22709). La surface a été grattée, en long, avec des lames de silex, pour produire de la poudre rouge. La sanguine a été rencontrée dans diverses stations magdaléniennes, par plusieurs fouilleurs. Grandeur naturelle.

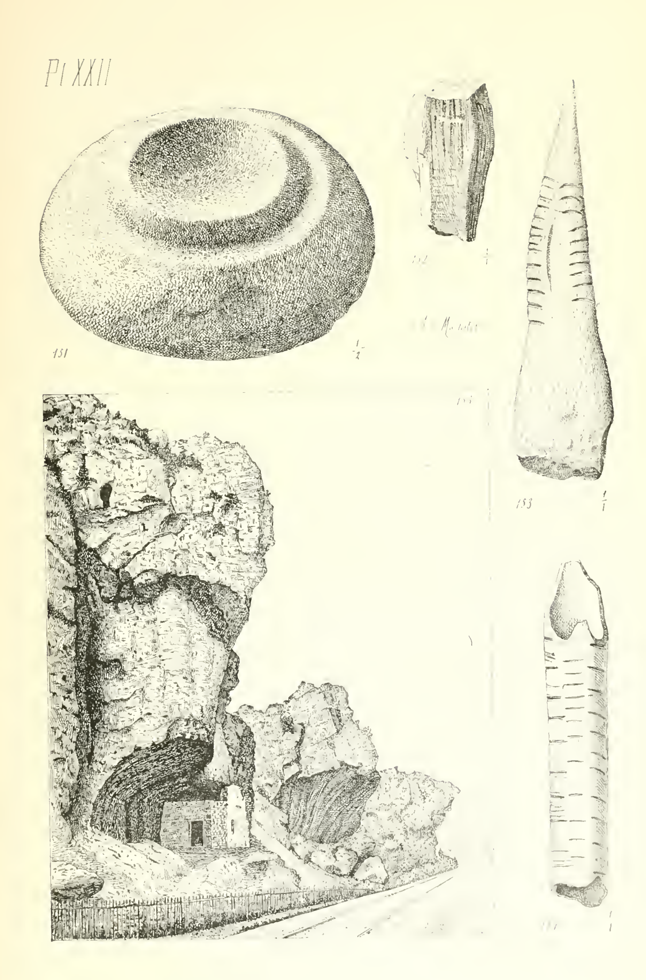
153. — Poinçon en bois de renne, de la grotte de l'Église, Saint-Martin d'Excideuil (Dordogne). Récoltes Parrot. (Musée de Saint-Germain, n° 19852.) Ce poinçon est caractérisé par de nombreuses entailles sur les deux côtés. Au premier abord ces entailles paraissent être des marques numériques. Ce serait l'équivalent des bâtons de boulangers, sur lesquels on marque les pains au moyen de coches successives. Aussi, certains paléoethnologues ont-ils désigné les instruments préhistoriques à entailles sous le nom de *marques de chasse*. Cela pourrait tout aussi bien être des marques d'autre chose, si c'étaient des marques. Il parait, du moins dans le cas présent, que ce ne sont pas même des marques. En effet, les traits de marques seraient nets et précis. Il n'en est point ainsi. D'un côté il y a douze entailles profondes et bien marquées, mais il s'en trouve deux faiblement indiquées, une un peu

en dehors de la série, l'autre sur le milieu, vers le haut. Sur le côté opposé il y a dix ou onze entailles, généralement faites à deux reprises. Dans deux, les reprises ne correspondent pas; une n'est qu'à moitié; enfin, vers le haut, il y a une petite incision si faible qu'on ne sait si l'on doit la compter. Ces entailles étaient simplement destinées à empêcher la main de glisser en maniant l'outil. Grandeur naturelle.

154. — Os d'oiseau, avec entailles. La Madeleine, commune de Tursac. Récoltes Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20067.) Les entailles sont sur trois lignes. L'une est bien isolée, mais les deux autres se touchent, et certaines de leurs entailles se confondent, d'autres ne sont qu'indiquées et même parfois à plusieurs raies. Ce n'est donc pas là non plus une marque de numération, mais bien plutôt un ornement, servant d'arrêt à la main, sur un manche trop lisse. Grandeur naturelle.

155. — Vue des abris de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), d'après une photographie. Rocs de Plantade qui surplombent de quatre à cinq mètres. Cet abri a été fouillé par M. Brun, pour le musée de Montauban. Plus loin, on aperçoit un autre abri qui surplombe le chemin de fer. Des fouilles y ont été pratiquées par M. Peccadeau-de-l'Isle, qui y a recueilli de fort belles séries. Pendant l'époque magdalénienne, l'homme recherchait non seulement les grottes, mais encore les abris. C'est ainsi que le gisement si riche de Laugerie-Basse, sur les bords de la Vezère (Dordogne) était un simple abri.

Pl XXII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXIII

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

CAVERNE, ORNEMENTS

156. — Vue de la grotte de Gourdan (Haute-Garonne), désignée aussi parfois sous le nom de grotte de Montrejeau, parce qu'on s'arrête à la gare de ce nom pour aller la visiter. Dessinée d'après des photographies, débarrassée d'un ancien mur qui en fermait en partie l'entrée. Fouillée par M. Édouard Piette; les fouilles ont duré plusieurs années. La couche archéologique atteignait jusqu'à six mètres de puissance, sur vingt et un mètres de longueur et seize mètres de largeur, dimensions de la grotte, qui avait huit mètres de haut. M. Piette en a retiré une quantité prodigieuse d'ossements, surtout de renne. Les objets travaillés lui ont formé une admirable collection de silex et d'os diversement façonnés, appartenant à l'industrie magdalénienne. Les pièces gravées et sculptées sont nombreuses et fort intéressantes. Malheureusement elles n'ont pas encore été publiées.

157. — Caillou oblong, serpentineux, percé au milieu de sa longueur pour être suspendu. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8175.) Sur la face supérieure il porte un essai de gravure, ébauche de tête de renne. Sous le trou de suspension, de chaque côté, deux profondes rainures en chevron.

158. — Rondelle en os, percée au milieu d'un trou de suspension. Abris de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Hardy. (Collection Hardy à Dieppe). Petit animal, avec les pattes droites, gravé en creux. Dessus et dessous l'animal, au pourtour du disque, des chevrons dits dents de loup.

158*bis*. — Face opposée de la rondelle précédente, avec un animal analogue à celui de l'autre face, mais avec deux jambes repliées sous le ventre. On remarque aussi des dents de loup, au pourtour, dessus et dessous l'animal. M. Piette, qui possède plusieurs disques analogues, mais avec des sujets gravés différents, y voit une amulette rappelant le culte du soleil. Pourquoi pas tout aussi bien la lune? Ce sont de simples ornements pouvant servir de boutons.

159. — Dent incisive d'un fort cheval, percée au sommet de la racine d'un trou de suspension. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 20068.)

160. — Dent canine de loup, percée au sommet de la racine d'un trou de suspension. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 3419.)

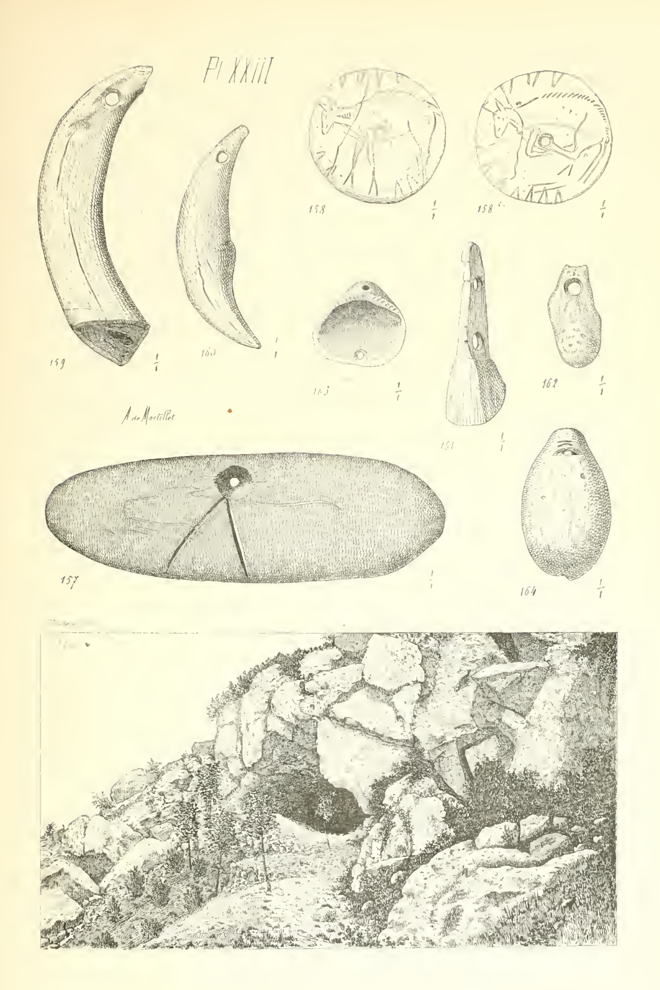
161. — Dent incisive de bœuf, percée de deux trous sur la racine. Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8156.) La racine de cette dent a été raclée des deux côtés, pour l'amincir et la régulariser. Le dos de cette racine ainsi amincie, a été orné de six sillons transversaux en creux. Les personnes imprégnées de religiosité ont voulu voir dans ces dents percées des amulettes. Notre incisive de bœuf contredit cette assertion. Les deux trous sont faits pour que la dent ne varie pas de position et présente sa partie la plus émaillée, la plus brillante par conséquent. On voit que ce n'est qu'un objet de toilette, un ornement comme en ont encore certains peuples sauvages.

162. — Dent canine de cervidé, probablement de renne? percée à la racine d'un trou de suspension. Les Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8159.) Un fait curieux c'est que les dents canines atrophiées de cerf sont encore un trophée de chasse très recherché de nos jours.

163. — Valve de pétoncle, coquille marine, percée de deux trous de suspension. La Madeleine. Récolte Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 21240.)

164. — Coquille de *Cyprea*, percée d'un trou pour la suspension. Laugerie-Basse. Récoltes Massenat. (Musée de Saint-Germain, n° 18866.)

Toutes les figures, sauf la vue, c'est-à-dire depuis le n° 157, sont de grandeur naturelle.


Pl XXIII
158
1/1
158
1/1
159
1/1
160
1/1
162
1/1
1/1
1/1
157
1/1
164
1/1
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXIV

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

AIGUILLES A COUDRE

Pendant l'époque magdalénienne il faisait très froid, les hommes étaient donc vêtus. L'agriculture faisant défaut et les plantes textiles spontanées manquant dans les régions froides, les vêtement devaient uniquement se composer de peaux. Mais il fallait réunir ces peaux ensemble, de là la formation de tout un outillage de couture. Le fil se trouvait, comme chez les Esquimaux et les Lapons, remplacé par les tendons de renne effilés.

165. — Fragment d'os, probablement d'un bovidé, scié avec la pierre pour détacher des esquilles longitudinales. Abris sous roche de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Massenat. (Musée de Saint-Germain, n° 15110.)

166. — Canon de cheval, duquel on a détaché une esquille longitudinale avec des lames de silex. Abris de Laugerie-Basse. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 3544.)

167. — Lame de silex, avec série de petites coches sur chaque bord. Bruniquel (Tarn-et-Garonne.) Récoltes Lucien Brun. (Musée de Saint-Germain, n° 4386.) Les lames de silex, avec série de coches sur un seul bord, sont encore plus fréquentes. On désigne généralement ces petites lames dentelées sous le nom de scies. C'est une erreur ; les dents, au lieu de favoriser le sciage, l'empêcheraient. Ce sont plutôt des outils servant à lisser et arrondir les esquilles d'os, destinées à faire les aiguilles.

168. — Polissoir en grès, ayant servi à polir et amincir les esquilles d'os destinées à faire des poinçons et des aiguilles. Grotte de Massat (Ariège). Récoltes Éd. Lartet. (Musée de Saint-Germain, n° 20086.)

169. — Petite lame de silex, taillée en pointe aux deux bouts, servant à percer le chas ou trou des aiguilles. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes

Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 3383.) Édouard Lartet s'est assuré, par expérience, qu'on peut facilement et très bien percer les trous d'aiguilles en os, avec ces pointes de silex.

170. — Grande aiguille en os. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 15201.) Ces aiguilles neuves étaient toujours assez longues. Elles surprennent par leur délicatesse. L'antiquité classique et même le moyen âge ne nous a rien montré d'aussi parfait. Le trou est tout petit, parce qu'il était destiné à recevoir des fibres de tendons de renne, qui s'effilent d'une manière très fine, tout en restant fort résistants.

171. — Aiguille en os, trou cassé, ce qui devait arriver souvent. Grotte des Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 15201.)

172. — Aiguille, en os, de la Madeleine. Récolte Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 15192). Très racourcie, la pointe et le trou ayant été refaits plusieurs fois.

173. — Aiguille, en os, encore plus raccourcie. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 21249.)

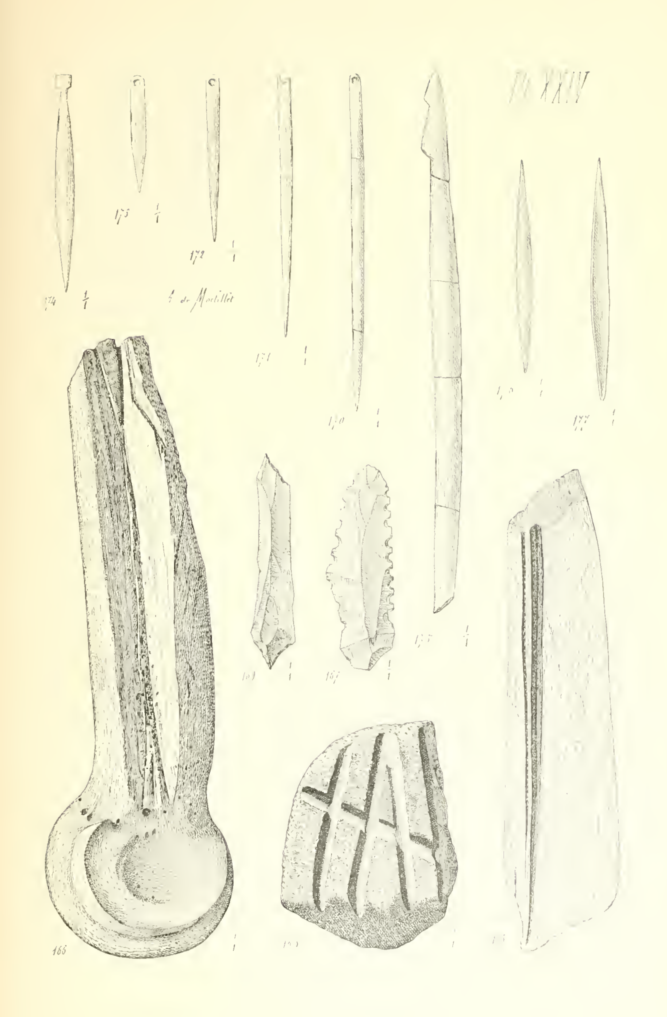
174. — Aiguille à tête, en os. Grotte de Massat (Ariège). Récoltes Éd. Lartet. (Musée de Saint-Germain, nº 20087.) Aiguille tout à fait élémentaire. Le fil s'attachait à la partie resserrée du sommet. La tête le retenait. Le corps de l'aiguille, après la pointe, est plus fort que la tête, afin que celle-ci et le nœud du fil puissent passer facilement à travers le vide laissé par la pénétration de l'aiguille.

175. — Aiguille à crans, en bois de renne. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 15193.) Le fil se fixait dans le cran, et l'aiguille était poussée, avec ledit fil, à travers la peau.

176. — Poinçon en os. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 20072.) Les aiguilles à chas, les plus communes, étant trop faibles pour percer les trous, on commençait par les pratiquer au moyen de petits poinçons, puis l'aiguille passait par ces trous, pour y introduire le fil.

177. — Poinçon en os d'oiseau. Les Eyzies. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 20076.) Les deux poinçons figurés, étant pointus aux deux bouts, ont été pris parfois pour des hameçons. Il y en a de beaucoup plus gros.

Toutes les figures sont de grandeur naturelle.



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXV

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

SAGAIES, HARPONS ET TRAITS

L'arme la plus employée à l'époque magdalénienne était arme de jet, sous forme de sagaies, harpons et traits. Aussi ces armes étaient-elles très variées, comme on peut en juger par la présente planche.

178. — Pointe de sagaie en bois de renne, à base pointue pour entrer dans un manche troué verticalement. La face supérieure est gravée en forme de vagues. A la face inférieure, on voit le tissu spongieux du bois de renne. Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8151.)

179. — Pointe de trait ou de sagaie très courte, en bois de renne, base en biseau ou bec de flûte pour s'appliquer contre le manche, sillon profond sur la face supérieure. Est-ce pour mettre du poison? Grotte du Placard, à Rochebertier, commune de Vilhonneur (Charente). Récoltes Fermond. (Musée de Saint-Germain, n° 14905.)

179 *bis*. — Pièce précédente, vue de côté pour montrer la base en bec de flûte.

180. — Pointe de trait ou de sagaie, très courte, en os, avec base à double biseau pour entrer dans le manche fendu. Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Fouilles Lucien Brun. (Musée de Saint-Germain, n° 4421.)

181. — Pointe de sagaie en bois de renne, base à double biseau pour entrer dans un manche fendu au bout. Lignes transversales gravées en creux sur le biseau pour qu'il glisse moins et par conséquent se fixe mieux dans la fente de la hampe. Il y a aussi de ces lignes sur le biseau de l'autre côté, mais elles sont moins profondes, parce que sur cette face la partie spongieuse du bois étant à nu, le poli est moins vif. En haut de la pointe, trois entailles pour le poison. L'échancrure du bout est un accident. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8169.)

182. — Fragment inférieur de pointe de sagaie en bois de renne, base à double biseau ; ces biseaux sont garnis de raies en creux, transversales, plus profondes que celles qui se trouvent sur les deux côtés et qu'on voit sur la figure. Les deux côtés sont aussi ornés de gravures représentant des chevaux courant. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8176.) Les pointes de sagaies étaient généralement très ornées. Elles ont fourni un très grand nombre de gravures.

183. — Harpon en bois de renne, barbelé d'un seul côté. Base conique, pour entrer dans un trou pratiqué au sommet du manche, mais sans s'y fixer solidement. Au dessus du cône de la base, points d'arrêt pour retenir une corde dont l'autre extrémité était fixée au manche. Le harpon devait sortir du manche une fois entré dans l'animal chassé, c'est pour cela que la base est conique et très lisse. La corde retenait ce manche qui servait d'obstacle ou entrave dans la fuite de l'animal blessé. A la base des barbelures, petits sillons pour le poison. Bruniquel. Récoltes Lucien Brun. (Musée de Saint-Germain, n° 4439.)

184. — Grand harpon, en bois de renne, à double rang de barbelures garnies de sillons à poison, Laugerie-Basse. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8154.)

185. — Harpon en bois de renne, à double rang de barbelures, pointe en carreau. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Collection Christy, British Museum.)

186. — Toute petite pointe de trait, barbelée d'un côté, en os, bout supérieur cassé. La Madeleine. Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8177.)

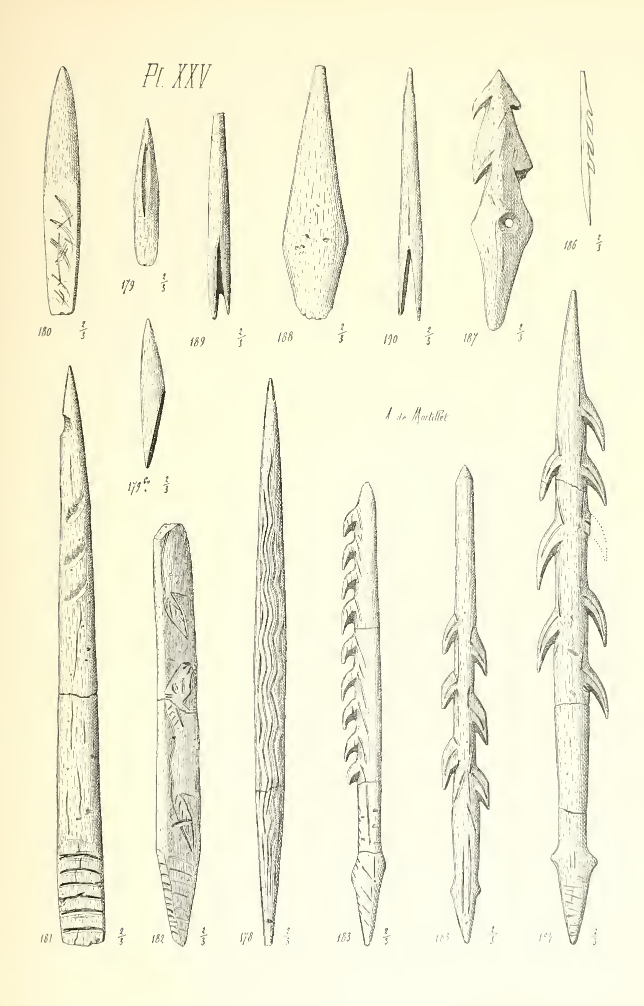
187. — Harpon plus plat en bois de renne, barbelé des deux côtés, base triangulaire; trou pour passer la corde. Grotte de la Vache, près de Tarascon (Ariège). Récoltes Garrigou. (Collection Garrigou, à Toulouse.)

188. — Pointe de sagaie plate, en os, fendue à la base pour recevoir le sommet de la hampe taillé en double biseau. Vue de face. Grotte d'Aurillac (Haute-Garonne). Récoltes Ed. Lartet. (Musée de Saint-Germain, n° 3246.)

189. — Pointe semblable en os, vue de profil pour montrer la fente qui est encore pleine du dépôt de la station. Gorge d'Enfer, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain.)

190. — Pointe de sagaie à section arrondie, en os, largement fendue à la base pour recevoir le manche. Grotte de Gourdan (Haute-Garonne). Récoltes Ed. Piette. (Musée de Saint-Germain, n° 18193.) Ces pointes de sagaies sont généralement plus grandes.

Toutes les figures sont au 2/3.


Pl. XXV
180 2/3
179 2/3
189 2/3
188 2/3
190 2/3
187 2/3
186 2/3
179 bis 2/3
A. de Mortillet
181 2/3
182 2/3
178 2/3
183 2/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXVI

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

OS GRAVÉS ET SCULPTÉS

Les manifestations de l'art, qui ont commencé vers la fin de l'époque solutréenne, se sont largement développées pendant l'époque magdalénienne. Elles constituent même une excellente caractéristique de cette dernière époque. Elles se sont produites sous forme de sculptures en ronde bosse et de gravures en creux passant insensiblement au bas-relief. Les matières employées par les artistes sont, non seulement les pierres comme à Solutré, mais encore et surtout les bois de cervidés, l'os et l'ivoire.

191. — Poignard en bois de renne. La poignée est un renne sculpté ; pour ne pas gêner la main, l'animal a la tête levée et le nez au vent, de sorte que les bois sont couchés sur le dos. Pour le même motif, il a aussi les pattes de devant repliées sous le ventre comme s'il sautait. Ce renne est très bien rendu. La sculpture est naïve, mais pleine de vérité. Les pattes de derrière seules sont trop allongées, parce qu'elles vont forcément s'appuyer sur le corps du poignard. Laugerie-Haute, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8150.) Ce sont les manches de poignard qui ont fourni les plus remarquables sculptures. Le mammouth en bois de renne et les deux rennes en ivoire de Bruniquel, collection Peccadeau de L'Isle, sont aussi des manches de poignard. Il en est de même d'une sculpture représentant un félin dressé, de Laugerie-Basse, collection Massenat.

192. — Bâton de commandement à un trou, en bois de renne. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8162.) La véritable destination de ces grandes pièces trouées n'est pas encore bien définie. Faute de mieux, Édouard Lartet les a nommées bâtons de commandement, les comparant au sceptre ou au bâton de maréchal. Il y voyait un insigne de

chef. Il comparait aussi ces objets à certains bâtons, également en bois de renne, avec lesquels les Esquimaux assomment le gibier blessé à la chasse. Mais, dans le nord, ces instruments ne sont pas percés. Le trou affaiblissant leur résistance au choc, les rendait trop cassants pour des assommoirs. M. Pigorini, rapprochant les prétendus bâtons de commandement de certains engins de Sardaigne, destinés à maîtriser les chevaux, en fait des espèces de mors. Mais, suivant toutes les probabilités, le cheval n'était pas encore domestiqué à cette époque. Toujours est-il que c'était un engin de luxe, car après les poignées de poignard, de tous c'est le plus orné de sculptures et de gravures. Celui qui est figuré a sur la face représentée dans notre planche, une série de quatre chevaux gravés à la suite les uns des autres. Du côté opposé, il y en a trois. Deux sont le long du bois et marchent dans le même sens que ceux de la face en vue. Le troisième, du côté de la base du bois, est représenté en sens inverse, de sorte qu'il a les pattes en l'air quand les autres se trouvent dans leur position normale. Le trou a été fait après la gravure et n'a pas été prévu par l'artiste graveur, aussi coupe-t-il la tête d'un cheval de chaque côté.

193. — Bâton de commandement en bois de renne, à quatre trous distants l'un de l'autre. Suivant Lartet, le nombre des trous serait la marque du degré d'autorité. Ce bois est si affaibli, comme résistance, par ses trous, qu'il est difficile d'admettre qu'il ait été destiné à maîtriser des chevaux. La Madeleine. Récoltes Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, nº 8160.)

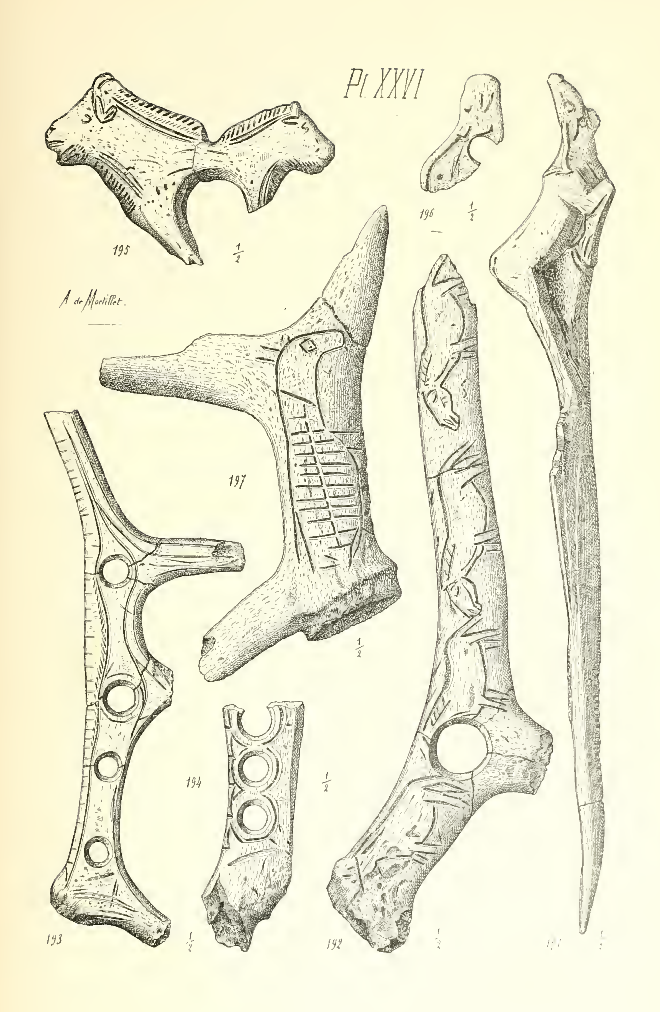
194. — Fragment de bâton de commandement en bois de renne. Avec trois trous contigus. La Madeleine. Récoltes Lartet et Christy. (Collection Christy, British Museum.)

195. — Base de bâton de commandement, en bois de renne, avec têtes de taureau et de vache sculptées. Laugerie-Basse, commune de Tayac. Récoltes É. Massenat. (Collection Élie Massenat, à Brive.)

196. — Base de bâton de commandement, en bois de renne, représentant une tête d'éléphant avec sa trompe déployée. La Madeleine. Récoltes Franchet. (Collection de Vibraye, à Cheverny.)

197. — Bois de cerf, avec gravure représentant très probablement un cheval, fait d'une manière très enfantine. Cette pièce jure tellement au milieu des autres, qu'elle a passé pour fausse; mais les incrustations qui se trouvent dans les traits de la gravure prouvent son authenticité. Laugerie-Basse. Récoltes Massenat. (Collection É. Massenat.)

Toutes les figures de cette planche sont à demi-grandeur.


Pl. XXVI
195
1/2
196
1/2
A de Mortillet.
197
1/2
194
1/2
193
1/2
192
1/2
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXVII

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

GRAVURES — HOMME

Les ossements humains authentiques sont très rares, parce que l'homme de cette époque n'enterrait pas ses morts. On cite un homme écrasé sous un éboulement de rocher, recueilli par M. Massenat, et quelques débris épars en mauvais état. Heureusement les gravures nous fournissent de précieux renseignements. Ils sont en majeure partie réunis sur la présente planche.

198. — Homme avec un bâton sur le dos. La Madeleine, commune de Tursac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8163.) Sur fragment de bâton de commandement en bois de renne. La gravure a été déroulée dans notre planche. La partie hachurée limite la cassure de la pièce. L'homme est accompagné de deux têtes de chevaux et d'un serpent qui s'étend sur la partie de la pièce non représentée. Grandeur naturelle.

199. — Tête humaine gravée sur un fragment de bois de renne. Grotte de Rochebertier, commune de Vilhonneur (Charente). Récoltes Bourgeois. (Collection de l'École d'anthropologie de Paris, Musée Broca.) Grandeur naturelle.

200. — Main humaine, sur fragment de sagaie en bois de renne, de la Madeleine (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 15191.) 2/3 grandeur.

201. — Main humaine, également sur fragment de sagaie en bois de renne, de la Madeleine. Récoltes Édouard Lartet et Christy. (Collection Christy, British Museum.) 2/3 grandeur.

201 *bis*. — Autre main sur le côté opposé du même fragment. On voit, par les trois mains figurées, que les artistes magdaléniens ne représentaient que quatre doigts; le pouce manque toujours. La même observation peut se faire sur le cervidé sculpté

sur pierre, de Solutré (pl. XIX, fig. 126); il y a, sous l'animal, une main à quatre doigts. Sur les bras, dans la présente gravure, on voit des traits qui sont gravés assez profondément. Figurent-ils des poils ou des tatouages?

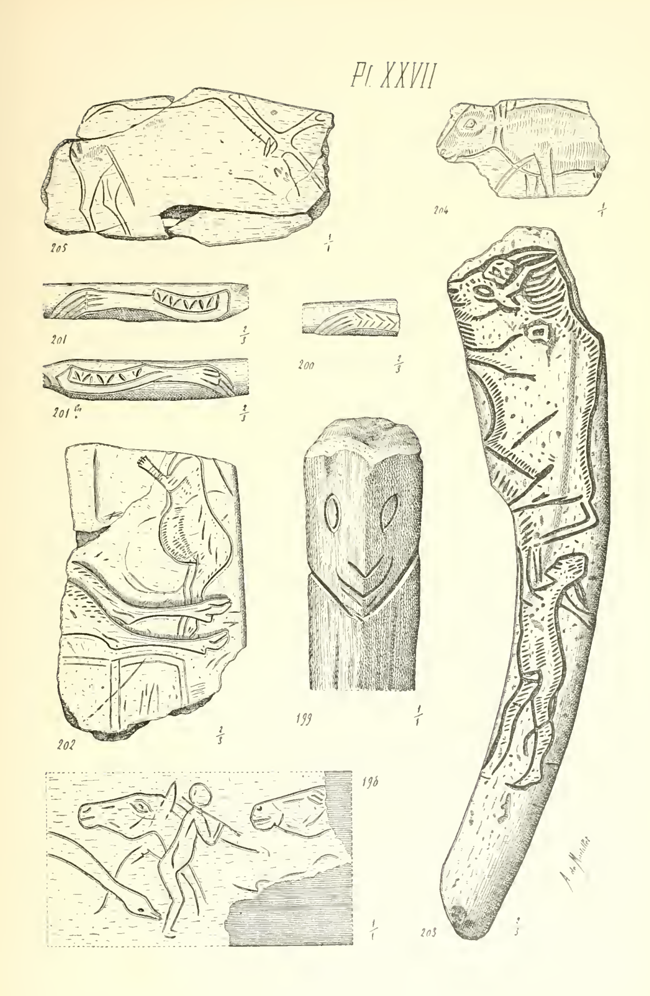
202. — Femme enceinte nue, de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Landesque. (Collection Éd. Piette.) On voit que l'artiste a fait plusieurs esquisses, entre autres du ventre qu'il avait, tout d'abord, démesurément exagéré. Le ventre entier et les flancs sont recouverts de poils. La population était donc très pileuse, ce qui est largement confirmé par le dessin de l'homme de la figure suivante. Le bras a aussi des entailles profondes, comme ceux des figures précédentes. En dessous de la femme, il y a deux jambes de renne admirablement gravées, mais de proportions tout à fait disparates avec celles de la femme. C'est ce qu'on peut observer aussi figure 198, par rapport à l'homme, aux têtes de chevaux et au serpent. Les graveurs magdaléniens représentaient sur les mêmes pièces des sujets divers, sans se préoccuper de leurs rapports entre eux. 2/3 grandeur.

203. — Homme nu chassant l'aurochs, sur bois de renne. Laugerie-Basse (Dordogne). Récoltes Massenat. (Collection É. Massenat.) Ici, il y a un tableau complet. Fait curieux, l'homme a la même expression sardonique que celui de la figure 199. Il est complètement recouvert de poils. Cet homme jette un trait ou harpon à l'aurochs mâle qui fuit. Seulement l'artiste, qui a si bien donné de l'expression à son chasseur et si fidèlement représenté l'aurochs, n'a pas su placer convenablement le bras droit de l'homme. 2/3 grandeur.

204. — Ruminant ayant reçu un trait dans le poitrail, près de la patte gauche; sur os. Les Eyzies, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Musée de Saint-Germain, n° 8158.) Grandeur naturelle.

205. — Renne ayant reçu un trait dans le ventre, au-dessus de la cuisse droite; sur un fragment de côte de bœuf. Grotte de Corgnac (Dordogne). Récoltes E. Douliot. (Musée de Saint-Germain, n° 21563.) Grandeur naturelle.

Pl. XXVII


205
1/1
204
1/1
201
2/3
200
2/3
201 bis
2/3
202
2/3
199
1/1
198
1/1
203
2/3
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXVIII

QUATERNAIRE — MAGDALÉNIEN

GRAVURES — ANIMAUX DIVERS

Pour ce qui concerne la faune générale, nous sommes mieux partagés que pour ce qui concerne spécialement l'homme. La population magdalénienne ayant mangé de presque tous les animaux qui vivaient à cette époque, nous retrouvons les débris de leur squelette dans les rejets de nourriture. Cela nous permet de rétablir la faune caractéristique. But que nous pouvons pareillement atteindre et peut-être mieux encore, par l'étude des gravures et sculptures. Les artistes magdaléniens ont reproduits presque tous les animaux qui les entouraient avec tant de fidélité qu'il est facile de les déterminer.

206. — Rennes, animaux polaires, sur plaque de schiste ardoisier. Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Franchet. (Collection de Vibraye.) Dans le sens de la planche on voit deux rennes. En la retournant, on en voit un très bien fait et deux ébauches. Demi-grandeur.

207. — Bouquetin aux cornes annelées, sur bois de renne. Laugerie-Basse. Récoltes Massenat. (Collection É. Massenat, à Brive.) Cette tête de bouquetin fait partie d'une pièce beaucoup plus grande sur laquelle sont gravés plusieurs de ces animaux. Actuellement, ils sont retirés sur les sommets les plus élevés des Alpes et des Pyrénées. Demi-grandeur.

208. — Tête de saïga, sur os. Grotte de Gourdan (Haute-Garonne). Récoltes Piette. (Collection Ed. Piette, à Craonne.) Le saïga, comme le renne, s'est retiré vers le nord. Il habite actuellement en Sibérie. Demi-grandeur.

209. — Têtes de veau, sur bois de renne; abris sous roche de Laugerie-Basse. Récoltes Massenat. (Collection É. Massenat.) La face opposée de cet objet qui est aplati sur les deux côtés, est aussi ornée de gravures d'animaux. Des sculptures ornementales

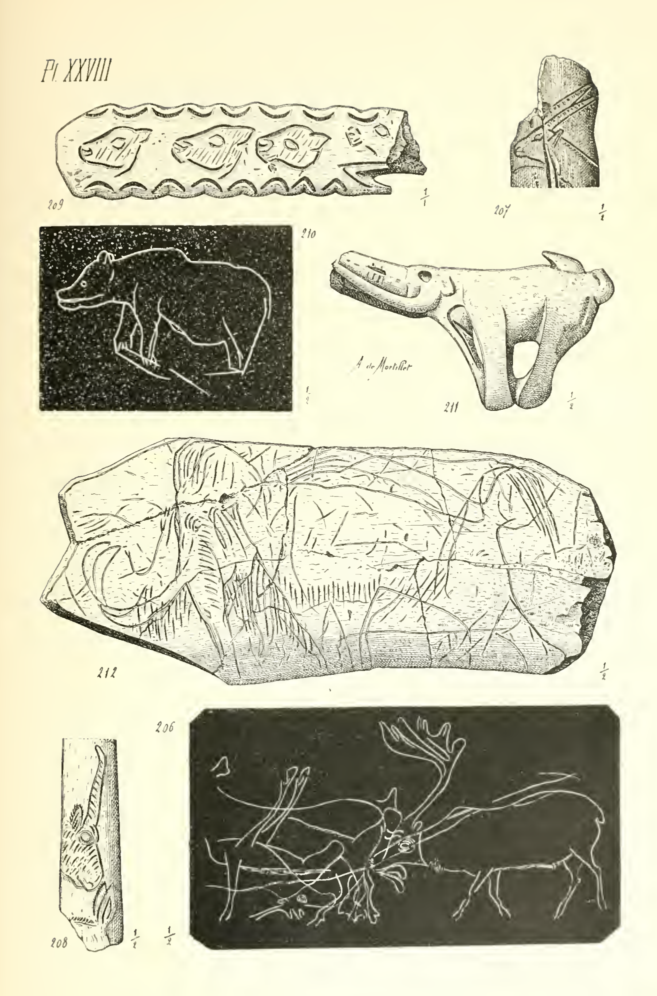
garnissent les bords. C'est très probablement un manche de poignard. Les ornements latéraux ondulés sont destinés à consolider la préhension en empêchant la main de glisser. Grandeur naturelle.

210. — Grand ours des cavernes, gravé sur un caillou roulé de roche cristalline. Grotte de Massat (Ariège). Récoltes Garrigou. (Collection Garrigou, à Toulouse.) Tous les caractères des ours sont parfaitement rendus. Le front très bombé permet même de déterminer l'*Ursus spelæus*, grand ours des cavernes, animal qui date des premiers temps du quaternaire et qui aurait encore habité les Pyrénées à l'époque magdalénienne. Demi-grandeur.

211. — Mammouth, palmure de bois de renne scuptée. Manche de poignard, de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Récoltes Peccadeau de L'Isle. (Collection Peccadeau de L'Isle, à Lorient.) La trompe vient s'appuyer entre les deux pattes de devant. Les défenses, qui se prolongent sur la base du poignard, dont la lame est cassée, au lieu de partir de la bouche, partent de trop haut, ce qui a monté l'œil démesurément. Ce qui prouve que c'est bien le mammouth ou *Elephas primigenius*, c'est que la queue forme un fouet ou panache. Cet ornement s'étant cassé, l'artiste en a mis un postiche, fiché dans un trou pratiqué dans ce but. Demi-grandeur.

212. — Mammouth gravé sur ivoire, fragment de défense. La Madeleine (Dordogne). Récoltes Éd. Lartet et Christy. (Muséum d'histoire naturelle de Paris.) Un des pieds de derrière est très bien représenté. Le front bombé, les défenses très arquées, la queue en fouet et surtout les longs poils formant crinière et tombant entre la trompe et les pattes de devant, montrent que c'est bien là le mammouth. Pour l'exécution du dos, il y a eu plusieurs tâtonnements. Demi-grandeur.

Pl. XXVIII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXIX

QUATERNAIRE — SUPERPOSITION

GROTTE DU PLACARD

Comme conclusion et résumé des planches concernant le quaternaire, nous ne pouvons mieux faire que de donner les remarquables fouilles de M. A. de Maret, dans la grotte du Placard, près de Rochebertier, vallée de la Tardoire (Charente). Ces fouilles confirment de la manière la plus complète notre division pour ce qui regarde les trois dernières époques quaternaires : moustérien, solutréen et magdalénien. Il ne manque que le chelléen. Ce n'est pas étonnant, à l'époque chelléenne l'homme, dans nos contrées, n'habitait pas les grottes On nous a souvent reproché de trop diviser. Les fouilles de M. de Maret montrent qu'on peut subdiviser encore. Certaines personnes veulent voir dans le solutréen la fin du quaternaire et la transition avec la pierre polie ou le robenhausien; le Placard montre qu'il n'en est rien.

213. — Vue de la grotte du Placard (Charente), d'après une photographie de M. de Laurière et des dessins de MM. Fermond et de Maret. Cette grotte, ouverte dans des calcaires du lias, sur la rive gauche de la Tardoire, a été fouillée d'abord par M. Fermond, puis par M. de Maret.

214. — Coupe de la fouille de M. de Maret, d'après le dessin donné dans sa brochure : *Fouilles de la grotte du Placard, près de Rochebertier*. Tours, 1879. Échelle 1/100.

A. Couches d'éboulis de la roche, séparant les niveaux archéologiques. Les strates du plafond de la grotte se délitent facilement et s'éboulent fréquemment par petites portions; pourtant la quatrième couche d'éboulis, à partir du sommet, est formée de fragments beaucoup plus gros.

B. Couche d'éboulis coupée par un petit lit de limon, produit probablement d'un débordement de la Tardoire.

C. Couche archéologique supérieure, avec faune actuelle, tessons de poterie, ébauches de haches en silex, pointe de flèche à ailerons, industrie robenhausienne. Cette couche, avec l'éboulis supérieur, n'a que $0^{m}38$.

D, E, F et H. Quatre couches avec industrie et faune caractéristiques du magdalénien. Elles ont, avec leurs éboulis, près de 4 mètres de puissance. Si la longueur des époques est proportionnelle à l'épaisseur des dépôts, le magdalénien a duré fort longtemps.

I. Couche du solutréen supérieur, véritable gisement des pointes à cran; les instruments en os sont déjà assez nombreux.

K. Couche nettement solutréenne, avec pointes en feuilles de laurier fort abondantes.

L. Couche moustérienne.

215. — Pointe moustérienne en silex, tout unie sur la face inférieure, de la couche L de la coupe. (Collection de Maret.) Grandeur naturelle.

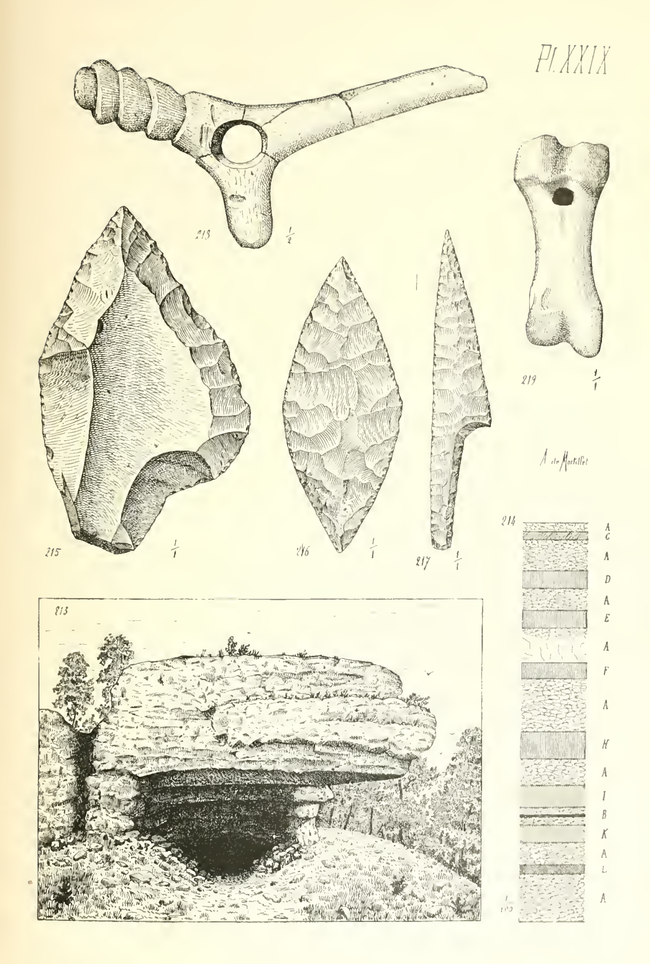
216. — Pointe solutréenne en feuille de laurier, calcédoine; finement retaillée des deux côtés. Provenant de la couche K de la coupe. (Collection de Maret.) Grandeur naturelle.

217. — Admirable pointe solutréenne à cran latéral, en silex gris foncé opaque, tout unie sur la face inférieure. Recueillie dans la couche I de la coupe. (Collection de Maret.) Grandeur naturelle.

218. — Bâton de commandement en bois de renne, de l'une des couches magdaléniennes. Forme tout à fait originale et spéciale. Bout sculpté en spirale. (Collection de Maret.) Demi-grandeur.

219. — Phalange de renne percée d'un trou pour servir de sifflet. Magdalénien de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Récoltes Brun. (Musée de Saint-Germain, n° 4450.) Malgré un peu d'incrustation, ce sifflet rend encore un son très aigu. On a parfois contesté ces sifflets. Le trou étant percé au point le plus fragile de la phalange se produit souvent accidentellement. Celui-ci a certainement été creusé intentionnellement. Grandeur naturelle.

Pl. XXIX


218
1/2
219
1/1
215
1/1
216
1/1
217
1/1
A. de Mortillet
214
A
C
A
D
A
E
A
F
A
H
A
I
B
K
A
L
A
213

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXX

QUATERNAIRE

TYPES HUMAINS DES DIVERSES ÉPOQUES

L'homme fossile n'enterrait pas ses morts. Aussi sommes-nous très pauvres en ossements humains des temps quaternaires. Nous ne trouvons que ceux qui ont été conservés par des causes tout à fait fortuites. Pourtant, malgré cette pénurie, nous pouvons déjà entrevoir des lois générales du plus grand intérêt concernant le développement de l'homme.

Plus un débris humain est ancien, plus il s'éloigne de ses analogues actuels.

L'étude du peu de débris parvenus jusqu'à nous, nous montre que l'homme primitif de l'Europe diffère plus de l'homme actuel le plus inférieur, que ce dernier ne diffère de nous.

En outre, les débris humains fossiles, bien que peu nombreux, suffisent pour montrer, qu'en Europe, l'homme s'est développé progressivement. Son front, d'abord très bas et fuyant, s'est peu à peu relevé et élargi par la poussée toujours plus grande de la partie antérieure du cerveau.

220. — Mâchoire inférieure humaine de la grotte de la Naulette, vallée de la Lesse, pres de Dinant (Belgique). Récoltes Ed. Dupont. (Musée d'histoire naturelle de Bruxelles.) Beaucoup plus épaisse et plus solide que nos mâchoires actuelles. Se distingue surtout par trois caractères. La troisième ou dernière molaire, dent de sagesse, était plus forte que les deux autres, comme dans les singes, contrairement à ce qui a lieu actuellement chez l'homme, cette dent étant même en voie de disparition. Le menton, au lieu de se projeter en avant, comme chez l'homme de nos jours, incline légèrement en arrière sans pourtant atteindre le même degré que chez les singes, dont le menton est très fuyant. Enfin, l'apophyse qui se trouve à l'intérieur, au milieu de la courbe de la mâchoire, nommée apophyse gény, n'existe pas. Il y a même un creux

à sa place. C'est là où se fixent les muscles qui régissent les mouvements de la langue nécessaires pour le langage articulé. Cette absence de l'apophyse gény fait présumer que l'homme de la Naulette ne possédait pas encore la parole. Demi-grandeur.

221. — Profil de la calotte crânienne de Néanderthal, près Dusseldorf (bords du Rhin). Récoltes Fühlrott. (Musée de Bonn.) Au tiers.

221 *bis*. — Calotte crânienne de Néanderthal, vue de dessus. Ce débris humain a été retiré du lehm qui remplissait une petite grotte sur le flanc de la vallée du Néander. Il peut, ainsi que la mâchoire de la Naulette, être rapporté au chelléen. Nous sommes donc en présence de l'homme le plus primitif. Le crâne est très allongé, très dolichocéphale, la partie postérieure est fort développée, l'aspect général très bosselé, les sutures fort simples et très soudées, le front bas et fuyant, presque nul, les arcades sourcillières énormément développées. C'est tout ce qu'on peut concevoir de plus inférieur.

222. — Crâne d'Engis, grotte de la province de Liège (Belgique). Récoltes Schmerling. (Musée de l'Université de Liège.)

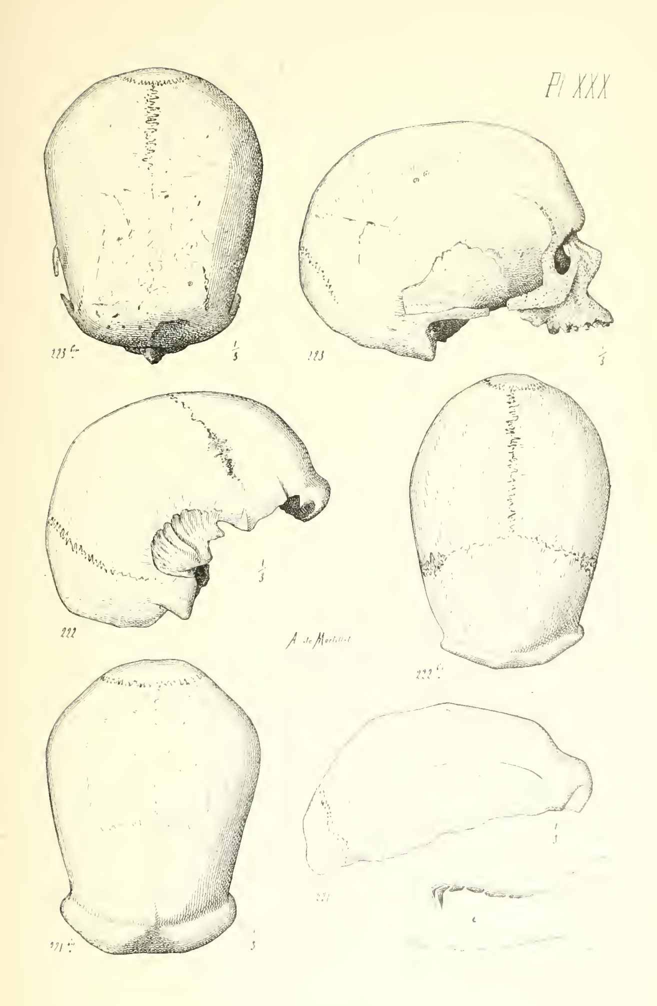
222 *bis*. — Le même crâne, vu de dessus. Ce crâne très dolichocéphale, était associé à la faune et à l'industrie moustériennes. Partie postérieure très développée, sutures simples. Le front commence à se dessiner. Il est encore fort étroit, mais il se relève déjà en décrivant une courbe frontale assez redressée. Les arcades sourcillières sont encore assez prononcées.

223. — Crâne du vieillard de la sépulture de Cro-Magnon, commune de Tayac (Dordogne). Récoltes Louis Lartet. (Galerie d'anthropologie du Muséum de Paris.)

223 *bis*. — Le même crâne, vu de dessus. Ce crâne n'est pas fossile. Il appartient à l'époque robenhausienne, mais il représente exactement le crâne magdalénien de Laugerie-Basse, commune de Tayac, trop endommagé pour être avantageusement reproduit. Toujours dolichocéphale et à occiput développé; mais le devant a un beau front, analogue aux nôtres. Comme on le voit, il y a eu, pendant le quaternaire, développement successif du front, par conséquent de la partie antérieure du cerveau.

Tous les crânes sont à un tiers et la mâchoire à demi-grandeur naturelle.

Pl XXX



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

PERCUTEURS

Aux temps géologiques ont succédé les temps actuels.

Pendant les temps géologiques nous avons étudié l'origine de l'humanité, pendant les temps actuels nous allons voir son développement. Nous suivrons pas à pas les progrès de la civilisation et des temps préhistoriques nous passerons successivement aux temps protohistoriques et historiques.

Au début des temps actuels nous sommes encore dans l'âge de la pierre, âge qui s'est prolongé pendant un long espace de temps. C'est la période néolithique ou de la nouvelle, de la récente pierre, nommée aussi période de la pierre polie, parce qu'à cette époque on polissait avec soin l'instrument le plus usuel, la hache.

Nous n'avons fait de cette période qu'une seule époque, l'époque Robenhausienne, dont le nom est tiré d'une station lacustre du canton de Zurich (Suisse), Robenhausen. Cette station nous a parfaitement révélé les mœurs et habitudes des hommes de la fin de la pierre polie. Mais cette période ayant été fort longue, on arrivera très probablement à y faire d'autres subdivisions.

La présente planche contient, à demi-grandeur, une série de marteaux ou percuteurs, le premier de tous les outils, le plus indispensable pour tailler la pierre.

224. — Caillou de quartz opaque ou de filon, de Benarruc, commune de Pouillon (Landes). Récoltes Reymond Pottier. (Musée de Saint-Germain, n° 19992). Le caillou roulé a dû naturellement être le premier percuteur. Il se trouvait sous la main un peu partout.

225. — Percuteur préparé mais n'ayant pas encore servi. Silex vif et sain, grossièrement arrondi au moyen de larges tailles anguleuses. Plateau des Mauduits et de Plagne (Seine-et-Oise). Récoltes Bonneau, Harel et Ph. Beaune. (Musée de Saint-Germain, n° 6825.)

226. — Percuteur avec commencement de service, silex. Plaine d'Épône (Seine-et-Oise). Récoltes Bonneau, Harel et Ph. Beaune. (Musée de Saint-Germain, n° 6829).

227. — Percuteur ayant beaucoup servi, silex. Il s'achemine à la forme sphérique, les angles étant presque tous effacés. Tourbières d'Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 6830.)

228. — Percuteur ayant tellement servi que tous les angles sont effacés et qu'il est devenu tout à fait sphérique. La Souterraine (Creuse). Récoltes Ives Fesneau. (Musée de de Saint-Germain, n° 16646.) Ces percuteurs sphériques ont été souvent à tort indiqués comme des pierres de fronde.

229. — Percuteur discoïde, en silex. Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18937.)

230. — Autre percuteur discoïde en quartzite. Près des alignements de Ménec, à Carnac (Morbihan). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 22639.) Au centre de la partie plate, on a taillé un petit creux pour que le doigt s'y fixe et ne glisse pas.

231. — Percuteur fait avec un rognon naturel de silex du terrain nummulitique. Atelier de Cheraoua, au sud-est d'Esné (Égypte). Récoltes Delanoue. (Musée de Saint-Germain, n° 18655.)

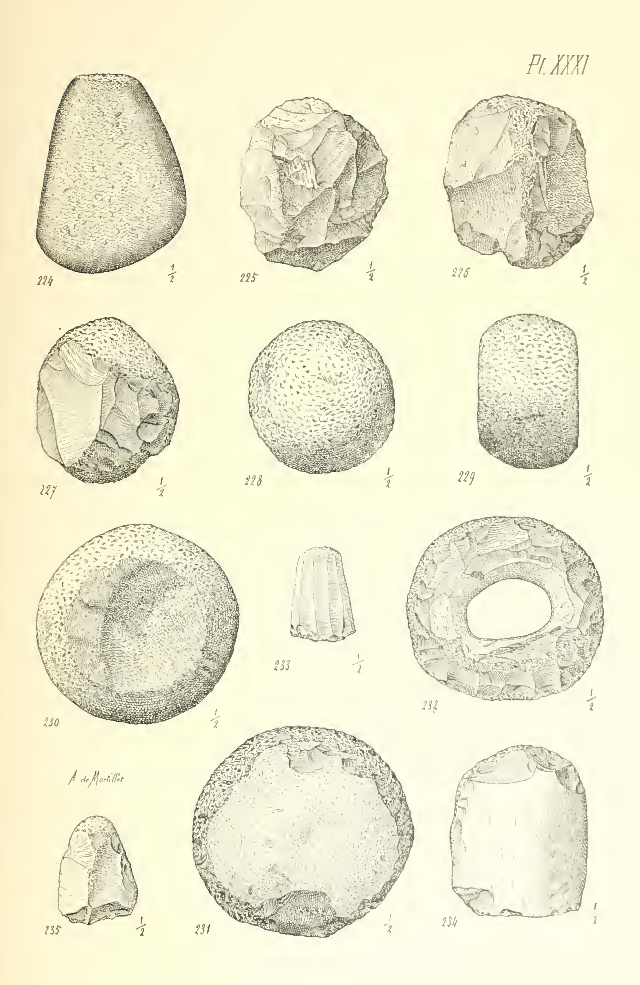
232. — Percuteur annulaire en silex. On a profité d'un trou naturel pour tailler un percuteur très facile à tenir. Tourbières d'Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18941.)

233. — Nucléus de silex ayant servi de percuteur, comme le prouvent les étoilures de son extrémité. Hacheneville, près Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18940.)

234. — Hache polie cassée qu'on a utilisée comme percuteur, silex. Dans la Seine, à Paris. Récoltes Forgeais. (Musée de Saint-Germain, n° 379.)

235. — Petit percuteur en silex, du Camp-Barbet, commune de Janville (Oise). Récoltes Baudon et Buquet. (Musée de Saint-Germain, n° 18186.)

Pl. XXXI


224
1/2
225
1/2
226
1/2
227
1/2
228
1/2
229
1/2
230
1/2
233
1/2
232
1/2
A de Mortillet
235
1/2
231
1/2
234
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

THÉORIE DE LA TAILLE DU SILEX

Pour tailler la pierre et en détacher des lames, l'homme prenait un caillou et surtout un rognon. Au moyen d'un percuteur il commençait par le tronçonner, laissant à la partie supérieure une face plane. Puis frappant tout au pourtour de cette face, il écorçait le tronçon de manière à enlever toutes les parties grossières et altérées. Ce travail préparatoire terminé, il donnait de nouveaux coups pour enlever des lames. Le noyau ainsi préparé et duquel on a séparé plus ou moins de lames, s'appelle nucléus.

Lorsqu'on fabriquait de grandes et belles lames, le simple écorçage du nucléus ne suffisait plus, on était encore obligé de façonner à demi la pièce avant de la détacher. C'est ce que montrent très bien certains échantillons de la lisière des départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne.

236. — Percuteur en silex, couleur de cire, du Grand Pressigny (Indre-et-Loire). Récoltes Léveillé. (Musée de Saint-Germain, n° 13997.) Le percuteur est en même silex que les nucléus si grands et si nombreux de la région. On voit en haut de la pièce les étoilures produites par le choc successif des coups portés.

237. — Grand nucléus en silex jaunâtre, préparé pour la confection d'une grande lame. Atelier de Praslong, à Leugny (Vienne). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 20742.) L'atelier de Praslong n'est pas très éloigné du Grand-Pressigny. Le silex des deux stations est de même nature et travaillé de la même façon.

238. — Grand nucléus en silex jaunâtre. Praslong (Vienne). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 21135.) La lame préparée qu'on voulait détacher, s'est brisée

au milieu. Afin d'éviter les accidents de ce genre, il fallait tenir le nucléus à la main pour qu'il y ait élasticité quand le coup était frappé. Il fallait tout au moins l'appuyer sur les genoux ou sur tout autre corps non rigide. En effet, si l'extrémité inférieure avait été appuyée contre un corps trop dur, non flexible, il se serait produit un contre-coup qui aurait toujours fait briser les lames au milieu, comme dans le cas actuel. Les grands nucléus de Praslong, du Grand-Pressigny et d'autres localités analogues, sont toujours plats dessous pour être posés horizontalement.

239. — Grand nucléus en silex couleur de cire, du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Récoltes Rossignol. (Musée de Saint-Germain, n° 23836.) Sur cette pièce, une belle lame a été parfaitement détachée, comme le montre l'empreinte unie qu'elle a laissé sur le nucléus.

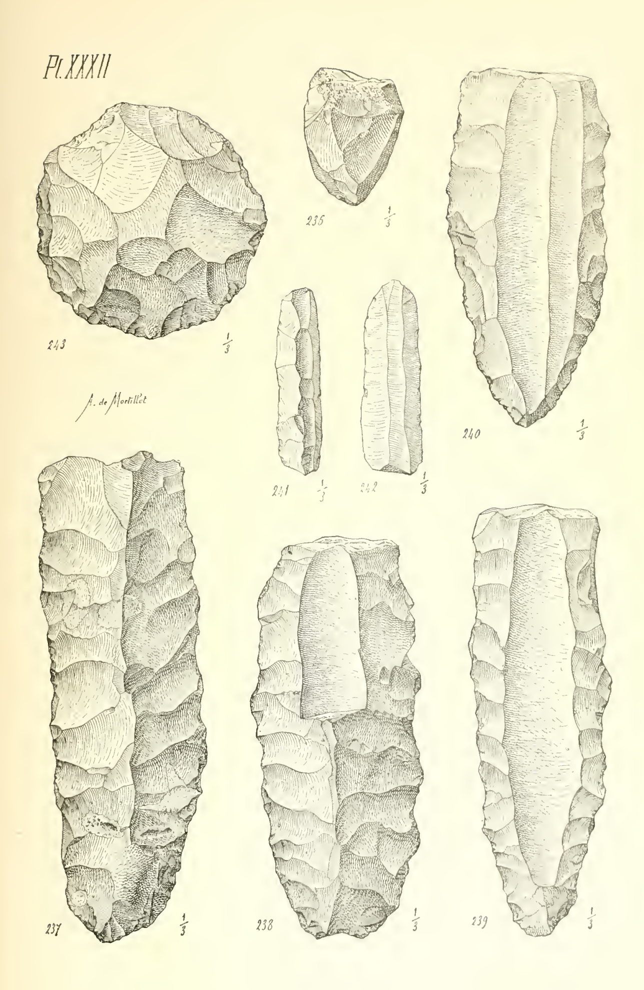
240. — Grand nucléus en silex plus gris et un peu translucide, de Neuilly-le-Brignan (Indre-et-Loire). Récoltes Léveillé. (Musée de Saint-Germain, n° 13999.) Sur cette pièce, on a détaché deux lames. Parfois il y a de ces grands nucléus desquels on a détaché quatre, cinq, six, sept et même huit lames; alors on en a pris tout le tour de la pièce, sur les deux faces, dessus et dessous ; ce sont des exceptions. Outre les trois localités que je viens de citer, on trouve encore de ces grands nucléus à Angoulême (Charente). Ils sont en silex plus gris que celui de Pressigny et de Praslong.

241. — Lame de dégagement des bords du nucléus, quand après avoir détaché une lame on veut en préparer une nouvelle, silex. L'Épargne, Grand-Pressigny. Récoltes de Vibraye. (Musée de Saint-Germain, n° 11087.)

242. — Bonne lame, silex, idem. (Musée de Saint-Germain, n° 11092.)

243. — Disque, silex. Atelier de Praslong. Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 20745.) Ces disques, plats sur la face opposée, paraissent être des nucléus pour petits éclats.

Toutes les figures de cette planche sont au tiers.


Pl. XXXII
235 1/3
243 1/3
A. de Mortillet
240 1/3
241 1/3
242 1/3
237 1/3
238 1/3
239 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

NUCLÉUS OU NOYAUX MATRICES

Les dimensions des nucléus varient beaucoup. Dans les régions riches en beau silex, les nucléus conservent de grandes proportions, comme on a pu le voir par la planche précédente pour le Grand-Pressigny, Praslong et Angoulême. Dans les régions, au contraire, où le silex est rare ou bien où il manque, il devient précieux; alors on l'utilise avec grand soin, jusqu'au bout; les nucléus deviennent extrêmement petits. C'est ce qu'on peut observer généralement dans les stations de la Bourgogne, surtout au camp de Chassey. Entre ces deux extrêmes existent tous les intermédiaires.

Les nucléus peuvent aussi être en autre roche que le silex. On en voit en jaspe, en grès, en quartzite, mais en général ils sont moins réguliers que ceux en silex. Pourtant ceux en obsidienne sont les plus beaux.

244. — Nucléus de grosseur moyenne, en silex. Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18942.) Il a été dessiné de manière à bien montrer le plan de tronçonnement ou de frappe. On a enlevé une succession de lames comme on enlève les feuilles d'un artichaut.

245. — Nucléus, caillou roulé de silex opaque. Neusy (Saône-et-Loire). Récoltes Changarnier-Moissenet. (Musée de Saint-Germain, n° 22985.)

246. — Nucléus d'assez forte taille, silex. Provenant de Manion, hippodrome de Dax, commune de Seyresse (Landes). Récoltes R. Pottier. (Musée de Saint-Germain, n° 20002.)

247. — Nucléus en silex. Plateau de Pontlevoy (Loir-et-Cher). Récoltes Bouvet. (Musée de Saint-Germain, n° 18413.) Ce nucléus est circulaire et l'on a détaché des lames tout autour, tandis que le précédent est aplati et n'a fourni des lames que sur une face.

248. — Nucléus des plus petites dimensions, silex. Plâteau de Pontlevoy. Récoltes Bouvet. (Musée de Saint-Germain, n° 18413). Cet échantillon, rapproché du précédent, montre que dans la même localité il peut y avoir des nucléus de grosseurs bien différentes.

249. — Nucléus, silex. Plâteau de Pontlevoy (Loir-et-Cher). Récoltes Bouvet. (Musée de Saint-Germain, n° 7467.) Passage au disque.

250. — Nucléus, silex. Fontaine-Sauve, à Cernois, commune de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). Récoltes Hippolyte Marlot. (Musée de Saint-Germain, n° 15581.)

251. — Tout petit nucléus, silex, d'où l'on a détaché des lames très étroites. Environs de Pérouse (Italie). Récoltes G. Bellucci. (Musée de Saint-Germain, n° 17251.) Le silex étant rare en Italie, les nucléus y sont généralement très petits.

252. — Nucléus avec plan de frappe à chaque extrémité, silex. Benazzuc, commune de Pouillon (Landes). Récoltes R. Pottier. (Musée de Saint-Germain, n° 19989.)

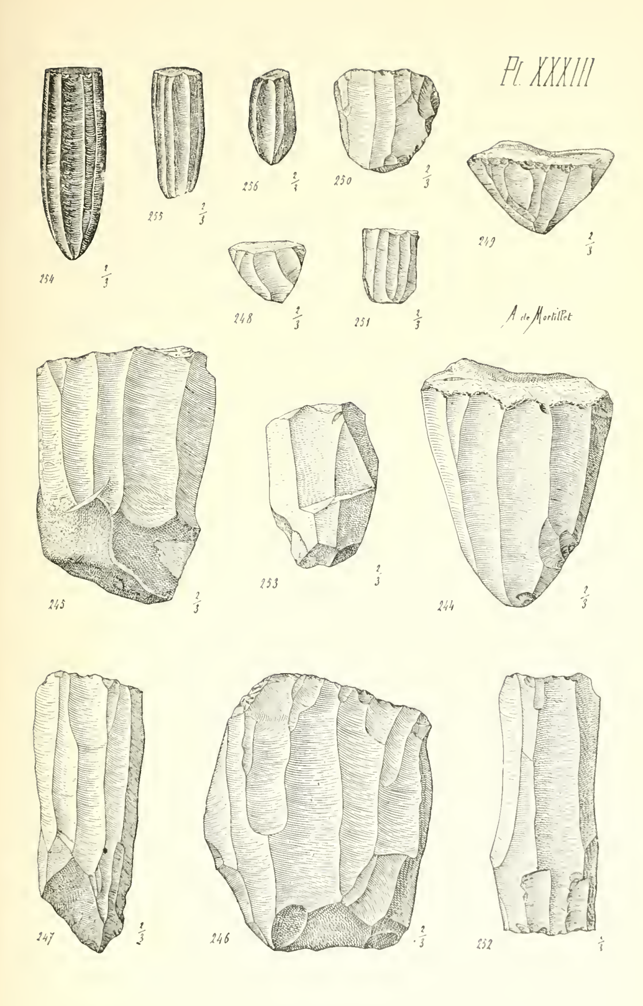
253. — Nucléus en grès lustré. Choisy-le-Roy (Seine). Récoltes Anatole Roujou. (Musée de Saint-Germain, n° 20992.) Montre que le grès s'éclate mal.

254. — Nucléus en obsidienne du Mexique, d'un beau noir lustré. Récoltes Eugène Boban. (Collection Boban.) L'obsidienne s'éclate à merveille.

255 et 256. — Nucléus en obsidienne d'un noir terne. Grèce. Récoltes Albert Dumont. (Musée de Saint-Germain, n° 18641.)

Tous les objets figurés dans cette planche sont au 2/3 grandeur.

Pl. XXXIII


254 2/3
255 2/3
256 2/3
250 2/3
249 2/3
248 2/3
251 2/3
A de Mortillet
245 2/3
253 2/3
244 2/3
247 2/3
246 2/3
252 1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXIV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

LAMES OU COUTEAUX

Sous le nom de couteau, on a confondu un grand nombre de pièces fort diverses. On a donné ce nom à des lames qui étaient plus ou moins retouchées, et plus il y avait de retouches, plus c'était un beau couteau. C'est là une fausse détermination. On ne doit donner le nom de couteau qu'aux lames qui conservent intactes le fil de l'éclatement. En effet, plus la ligne de casse est vive, plus elle est coupante. Toute retouche serait une ébréchure au couteau, donc toute lame retouchée devient un autre instrument et doit perdre le nom de couteau.

Les meilleurs couteaux sont ceux en obsidienne, dont les dames mexicaines se servent encore parfois, dit-on, pour couper leur fil. Viennent ensuite les lames de silex. Mais, quand le silex faisait défaut, on l'a remplacé par des roches moins favorables; le cristal de roche, très difficile à bien éclater, le jaspe, le grès lustré, certaines roches volcaniques.

Tous les couteaux représentés dans cette planche sont deux tiers grandeur naturelle, sauf le nº 270 qui, vu sa longueur, a été réduit à moitié. Dans nos dessins, le conchoïde de percussion, ou point de frappe, est toujours en bas.

257. — Lame ou couteau de grande taille, silex. Vers la porte Mercadé, à Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, nº 18947.)

258. — Lame ou couteau plus large et plus épais, silex. Abbeville. Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, nº 18949.)

259. — Couteau silex, un peu ébréché sur un tranchant. Habitations lacustres ou palafittes de la Thielle, canton de Berne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, nº 21307.)

260. — Toute petite lame de silex, d'un endroit où le silex naturel manque. Camp de Chassey (Saône-et-Loire.) Récoltes de Longuy. (Musée de Saint-Germain, n° 6843.)

261 et 262. — Couteaux en silex. Vallée de la Vibrata, dans les Abruzzes (Italie). Récoltes Concezio Rosa. (Musée de Saint-Germain, n°s 19126 et 19128.) La lame mince, n° 262, correspond aux empreintes du petit nucléus figuré n° 251, planche précédente, XXXIII.

263. — Couteau en silex, de Danemark. Récoltes de l'État (Musée de Saint-Germain, n° 272.) Les lames sont très abondantes en Scandinavie et généralement de la grandeur de celle figurée.

264. — Petite lame, en silex calcédonieux. Station d'Ouargla, province de Constantine, sur le bord du grand désert (Algérie). Récoltes Féraud. (Musée de Saint-Germain, n° 23221.)

265. — Couteau en silex opaque jaunâtre, de El-Beyyodh, dans le grand désert de Sahara, près des confins des Touaregs, côté tout à fait opposé à celui de Ouargla (Afrique). Récoltes Lucien Rabourdin. (Musée de Saint-Germain, n° 26191.)

266. — Couteau, silex. Sous abri de rocher, à Beït-Sahour, près Bethléhem, Palestine. Récoltes Moretain. (Musée de Saint-Germain, n° 12186.) Ces couteaux ont été donnés par les biblistes comme ayant servi sous Josué à la circoncision du peuple juif. Très probablement, au lieu d'être actuels, ils sont quaternaires de l'époque de la Madeleine.

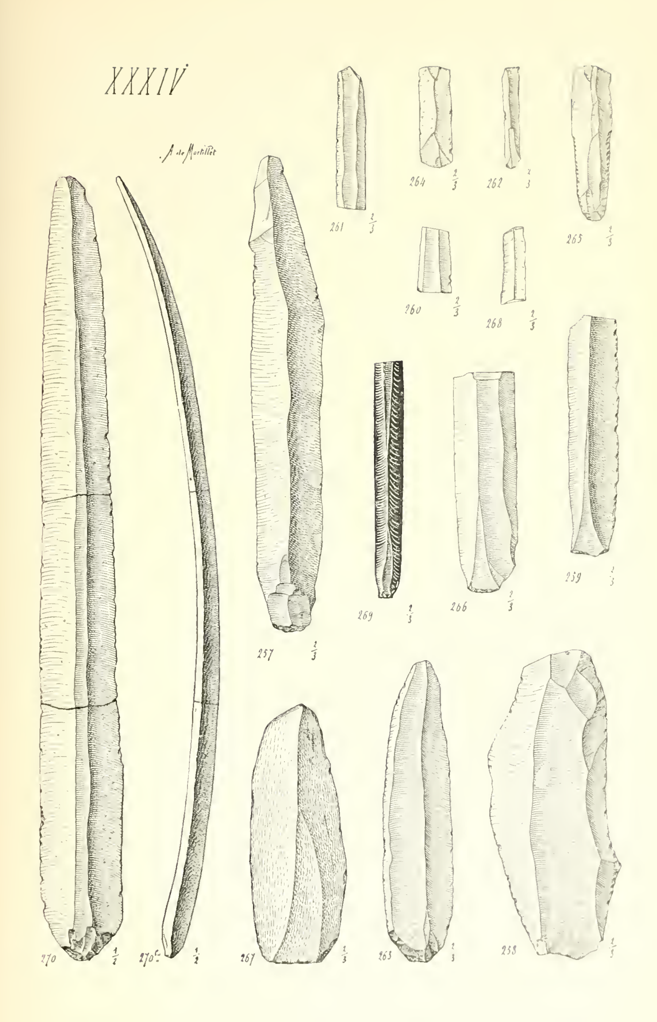
267. — Couteau en roche éruptive brune à l'état frais, devenant cendrée par l'altération à l'air. Roppe, canton et arrondissement de Belfort. Récoltes Aug. Leroy. (Musée de Saint-Germain, n° 23323.)

268. — Couteau en cristal de roche hyalin. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes de Longuy. (Musée de Saint-Germain, n° 11491.)

269. — Couteau en obsidienne noire, brillante, de Sacrificios, Mexique. Récoltes Cosmac-Dumanoir. (Musée de Saint-Germain, n° 9079.)

270. — Magnifique lame en silex, provenant probablement d'une sépulture. Pauilhac (Gers). Récoltes Ed. Bischoff. (Collection Benjamin Fillon.) Pièce trop fragile et trop embarrassante pour être usuelle. Devait être votive. Mobilier d'honneur mortuaire. Trouvée avec la hache polie, n° 461, pl. L, de notre *Musée*.

270 *bis*. — Profil de la pièce précédente.


XXXIV
A. de Mortillet
264 2/3
262 2/3
261 2/3
265 2/3
260 2/3
268 2/3
269 2/3
266 2/3
259 2/3
257 2/3
270 1/2
270 c. 1/2
267 1/3
263 1/3
258 2/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

SCIES ET PIERRES SCIÉES

Comme les couteaux, les scies ont été bien souvent mal dénommées. On a considéré comme scies des lames de pierre qui portaient des séries de dentelures plus ou moins fortes. Loin de faciliter le sciage, ces dentelures n'auraient pu que le gêner. Les scies sont des lames dont le tranchant a été remplacé par une suite de petites retouches, qui rendent rugueux le bord de la lame. C'est justement cette rugosité qui produit le sciage, sans empêcher le va-et-vient de l'instrument comme aurait pu le faire une dentelure. Les scies sont assez répandues et il est facile d'essayer leur action sur le bois, voire même sur l'os ou la pierre, si l'on est doué d'une dose suffisante de patience.

Toutes les figures de cette planche sont aux deux tiers de grandeur naturelle.

271. — Scie en silex. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Fouilles Louis Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23171.) C'est une scie à main. Elle est représentée du côté de la face unie d'éclatement. Le côté opposé est taillé sur toute sa surface et régulièrement retouché à la base. Pour manier l'instrument, la lame de silex se prenait de la main droite, entre le pouce et le médius, le pommeau était appuyé contre le plan de frappe et l'index se trouvait étendu sur la courbe supérieure. Pour ne pas blesser le doigt, cette courbe a été unie et polie par frottement.

272. — Scie à manche, plaquette de silex. Saint-Bernard (Ain). Fouilles Valentin Schmidt. (Musée de Saint-Germain, n° 1407.) Les retouches qui forment la dentelure de la scie existent des deux côtés de la plaque, dont le bout de droite a été laissé plus allongé pour servir de manche ou poignée.

273. — Scie en silex, montée dans un manche en bois. Station lacustre de Wangen, dans le lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes de Löhle. (Musée de Zurich). Le manche qui s'empoignait à poing fermé, est percé d'un trou qui servait à suspendre l'instrument. Le silex n'est retouché que d'un seul côté. Il est introduit dans une rainure pratiquée dans le bois. Du bitume fixe la scie en pierre à son manche en bois.

274. — Autre scie en silex, également montée dans un manche en bois. Le manche est plus long et peut se tenir à la main. Station lacustre de Wangen. Récoltes de Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 6018.) Le manche a un trou de suspension et le silex n'est retouché que sur une face.

275. — Scie en silex retouché avec soin sur les deux faces. Palafittes du lac de Varèse (Italie). Récoltes de G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 9165.)

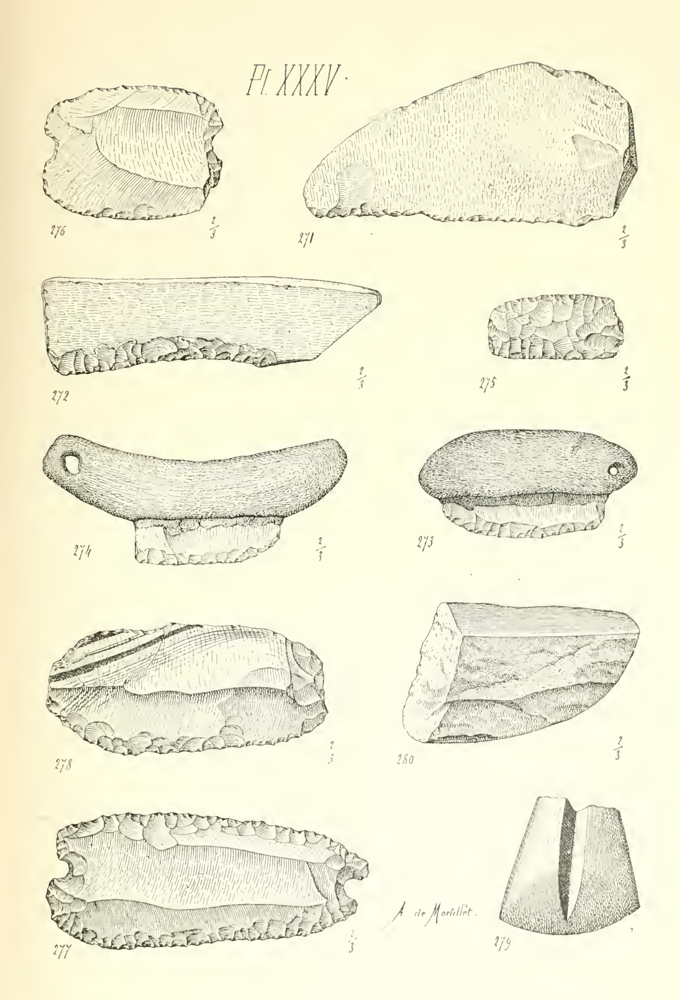
276. — Scie à coches latérales, silex. Mont-Hussard, près de Braine (Aisne). Récoltes Wimy. (Musée Broca, collection de l'École d'anthropologie.) La face opposée à celle figurée est lisse.

277. — Scie à coches latérales, silex du Grand-Pressigny. Huisseau (Loir-et-Cher). Récoltes Delaunay. (Musée Broca, collection de l'École d'anthropologie.) La face non figurée est complètement lisse. Au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), il y avait, au lieu dit l'Épargne, une puissante fabrique de ces scies.

278. — Scie en silex nummulitique, légèrement agatisé. Djebel-Kalabié, au sud-est d'Esné (Égypte). Récoltes Delanoue. (Musée de Saint-Germain, n° 18660.)

279. — Sillon de sciage fait avec une scie de silex, sur un fragment de hache polie. Les Corbières (Aude). Récoltes Tournal. (Musée de Narbonne.)

280. — Fragment d'équarrissage d'une pierre dans laquelle on avait préalablement tracé un profond sillon avec une scie en silex. La partie supérieure du dessin montre une des lèvres de ce sillon. Palafitte de Wangen. (Musée de Saint-Germain, n° 21935.)


Pl. XXXV.
276
2/3
271
2/3
272
2/3
275
2/3
274
2/3
273
2/3
278
2/3
280
2/3
277
2/3
A. de Mortillet.
279

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXVI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

SCIES DE RÉGIONS DIVERSES

La scie a été un des outils les plus employés à toutes les époques. Déjà, au chelléen, le coup de poing, l'instrument à tout faire, servait souvent à scier. Certains échantillons le démontrent d'une manière très évidente. A l'époque robenhausienne son emploi était général. Cet emploi s'est même encore maintenu après la première arrivée du bronze, tant que le métal a été rare. C'est ce que prouve les scies découvertes dans les stations datant de l'origine du bronze. Un outil si répandu a dû se modifier suivant les pays. C'est effectivement ce qui est arrivé. Nous avons vu dans la planche précédente les scies à coches latérales disséminées à peu près sur toute la France, mais spéciales à ce pays. Les scies de Scandinavie sont de beaux instruments affectant des formes plus ou moins en croissant. Les scies du Japon, munies d'un petit appendice, sont encore plus originales.

Toutes les figures de la planche XXXVI sont aux deux tiers de grandeur naturelle.

281. — Scie en silex, dans un long manche en bois. Palafittes du lac de Moosséedorf, canton de Berne (Suisse). Fouilles Uhlmann. (Collection Uhlmann à Munchenbuchsée.) Le manche en bois n'est pas percé d'un trou de suspension ; le silex n'a de retouches que sur une face. Du bitume sert à fixer la pierre au manche, dans lequel le silex, du reste, pénètre assez profondément.

282. — Scie, en silex. Plaine de Hanoix, Vignacourt (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18950.) La face inférieure, qui n'est pas représentée, est lisse. Retouchée sur les deux bords, mais seulement sur la face supérieure. Ce bel et grand instrument pouvait servir des deux côtés. Il se rapproche des scies

scandinaves et peut servir de transition. Ce type, du reste, n'est pas exceptionnel; le musée de Saint-Germain et le musée Broca en possèdent d'autres beaux exemplaires.

283. — Scie en silex, plaque retouchée sur les bords. Beït-Sahour, près de Bethléem (Palestine). Récoltes Moretain. (Musée de Saint-Germain, n° 12176.)

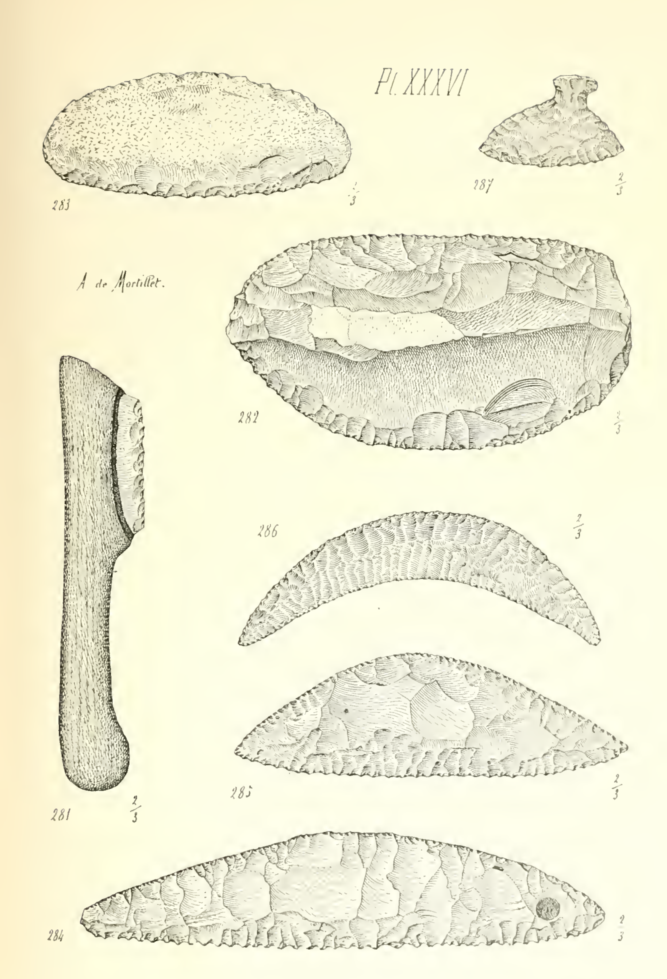
284. — Grande scie en silex, forme allongée, Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 265.) Cette pièce ne devait servir que par la base. Les dents formées par les retouches sont exceptionnellement développées. L'emploi de cette scie devait être très difficile et très pénible. La forme générale de l'instrument se rapproche de celle d'un poisson. Une tache circulaire très opaque et brune, vers l'extrémité de droite, figure comme un gros œil. C'est un accident naturel. Mais certaines personnes prétendent que les tailleurs de silex s'emparaient de ces accidents pour figurer des représentations animales. C'est tout simplement une coïncidence fortuite. Ce qui le prouve c'est que sur la face opposée, taillée comme celle qui est en vue, la tache s'épate, se déforme et ne peut plus laisser aucun jeu à l'imagination.

285. — Scie plus arrondie, silex, taillée sur les deux faces et en lame de scie sur les deux côtés. Jrolleborg, Scanie (Suède). Récoltes Follin. (Musée de Saint-Germain, n° 21905.) L'industrie robenhausienne du sud de la Suède est tout à fait analogue à celle du Danemark.

286. — Scie en croissant, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 251.) Taillée sur les deux faces. Le principal tranchant est sur le côté concave.

287. — Scie à appendice, silex. Village de Hatchiman-Moura, province de Chinchiou (Japon). Récoltes Vidal. (Collection E. Filhol.) Dessinée d'après les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, janvier 1879, p. 32.

Pl. XXXVI



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXVII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

GRATTOIRS

Les grattoirs sont des outils extrêmement répandus; si répandus que les adversaires de la paléoethnologie les ont tourné en ridicule, trouvant que les hommes des temps préhistoriques avaient joliment à gratter. Maintenant que nous avons un outillage très varié et très perfectionné, il est facile de plaisanter. Mais dans les temps primitifs les outils étaient très simples, très peu nombreux, et le même outil servait parfois à des usages fort divers. Eh bien! le grattoir était dans ce cas, aussi le trouvons-nous commun partout. Il commence dans les temps géologiques avec le solutréen, se développe dans le magdalénien et se retrouve abondamment dans le robenhausien. Le grattoir quaternaire est généralement plus étroit, plus allongé, plus léger; le grattoir robenhausien est plus discoïde, plus épais, plus lourd. Ce qui démontre que le grattoir est un outil bien utile aux peuples primitifs, c'est que non seulement on le trouve dans le préhistorique le plus ancien, mais il s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le domaine de l'ethnographie. Il existe en obsidienne au Mexique et en silex au Groënland.

288. — Grattoir discoïde en silex. Camp de Catenoy (Oise). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 21519.) Type du robenhausien.

289. — Grattoir en silex, encore plus discoïde. Athis, commune d'Athis-Mons (Seine-et-Oise). Récoltes A. Roujou. (Musée de Saint-Germain, n° 20985.)

290. — Grattoir en silex, un peu plus allongé. Le Camp-Barbet, commune de Janville (Oise). Récoltes Baudon et Buquet. (Musée de Saint-Germain, n° 18187.)

291. — Grattoir en silex, large et épais. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes de Longuy. (Musée de Saint-Germain, n° 16959.)

292. — Grattoir en silex. Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.) Retouché avec soin tout le tour.

293. — Grattoir, silex. Camp de Chassey. Récoltes de Coynart. (Musée de Saint-Germain, n° 6835.) Cette dimension est beaucoup plus abondante à Chassey que celle tout à fait exceptionnelle du n° 291.

294. — Grattoir, silex, des plus petits. Cernois, commune de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). Récoltes H. Marlot. (Musée de Saint-Germain, n° 11392.)

295. — Grattoir en jaspe. Sommières (Vienne). Récoltes A. Brouillet. (Musée de Saint-Germain, n° 18170.)

296 et 297. — Grattoirs, un discoïde et un plus allongé, silex. Vallée de la Vibrata, Abruzzes (Italie). Récoltes Concezio Rosa. (Musée de Saint-Germain, n° 19124.)

298. — Grattoir discoïde en silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 261.)

299. — Grattoir en silex, large et épais. De la Scanie (Suède). Récoltes Charles Follin. (Musée de Saint-Germain, n° 25385.)

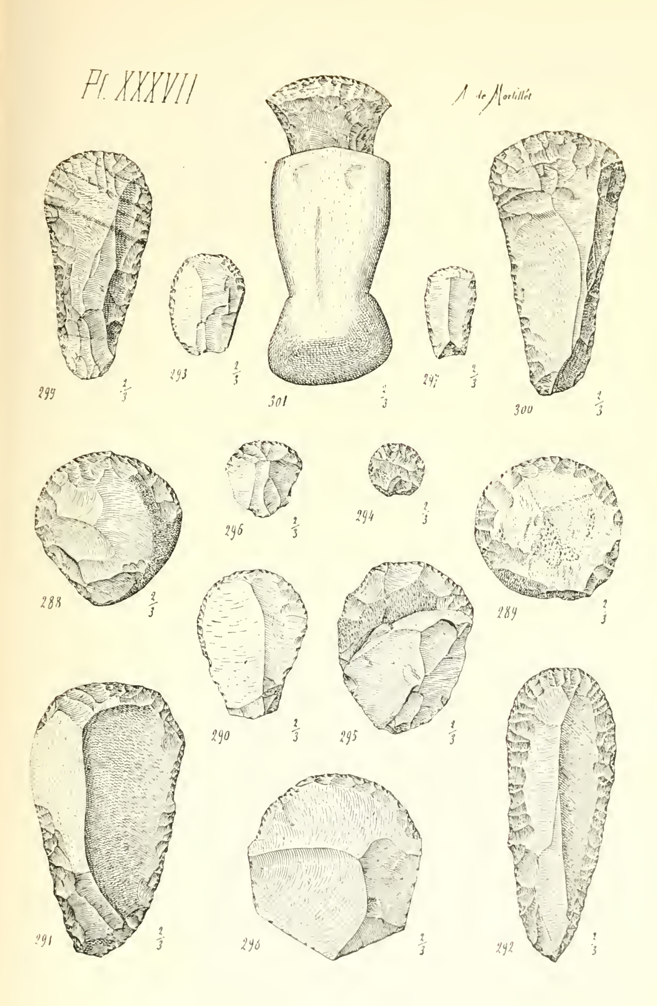
300. — Grattoir en silex, large et épais. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 260.) Les numéros 298, 299 et 300 montrent qu'en Scandinavie les grattoirs robenhausiens oscillent entre les mêmes formes qu'en France.

301. — Grattoir en roche siliceuse du Groënland. Collection Lartet. (Musée de Saint-Germain, n° 6451.) Dans un manche en ivoire de morse. Détroit de Behring (Groënland). Collection H. Christy. (British Museum.)

Tous les grattoirs figurés dans cette planche sont aux 2/3 de grandeur.

Pl. XXXVII

A. de Mortillet



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXVIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

PERÇOIRS ET POINÇONS

Après les grattoirs viennent les perçoirs et poinçons, mais au lieu d'être tous en pierre, comme les grattoirs, il en est bon nombre en diverses matières osseuses : véritables os, dents ou défenses, cornes de cervidés. Les formes des perçoirs en matières osseuses sont assez uniformes. Ces perçoirs constituent plus spécialement ce qu'on nomme les poinçons. Les perçoirs en pierre sont plus grossiers et plus variés.

Tous les perçoirs et poinçons, représentés dans la planche XXXVIII, sont aux 2/3 de grandeur naturelle.

302. — Perçoir ou poinçon longitudinal, en silex. Plateau de Pontlevoy (Loir-et-Cher) Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

303. — Perçoir avec petite poignée latérale, en silex. Plateau de Pontlevoy. Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

304. — Perçoir à large poignée ou manche, en silex. Environs de Saint-Mards-en-Othe (Aube). Récoltes Hennequin. (Musée de Saint-Germain, n° 23871.)

305. — Perçoir à poignée horizontale, véritable vrille ou percerette, en silex. Station de La Groue, commune de la Madeleine (Seine-et-Marne). Récoltes Doigneau. (Musée de Saint-Germain, n° 21529.) Ces quatre perçoirs forment une série naturelle allant du poinçon à la vrille. Tous présentent en dessous la face unie d'éclat sans aucune retouche.

306. — Petit perçoir servant de passage entre la première série qui vient d'être décrite et celle qui suit, silex. Plateau de Pontlevoy (Loir-et-Cher). Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

307. — Perçoir latéral, en silex. Plateau de Pontlevoy. Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 7502.) Lame de silex retouchée au sommet sur la face d'éclat.

308. — Perçoir latéral, en silex. Station de Beauregard, commune de Nemours (Seine-et-Marne). Récoltes Doigneau. (Musée de Saint-Germain, n° 21528.) Ce perçoir se trouve au bout d'une belle lame, mais au lieu d'être retouché du côté de la face d'éclat, il l'est du côté de la taille. Presque tous ces perçoirs sont pour la main droite, pourtant quelquefois il en existe pour la gauche. A l'époque robenhausienne les hommes étaient donc, comme de nos jours, généralement droitiers, pourtant il existait quelques gauchers.

309. — Double perçoir latéral, silex. Ripoli, vallée de la Vibrata, Abruzzes (Italie). Récoltes Concezio Rosa. (Musée de Saint-Germain, n° 19127.) C'est ce que M. Chiérici a appelé silex romboïdal.

310. — Petit perçoir double, retouché sur les deux faces, silex calcédonieux. Ouargla, province de Constantine (Algérie). Récoltes Féraud. (Musée de Saint-Germain, n° 23220.)

311 et 312. — Poinçons en os, bases de canons de chèvre refendus. Stations lacustres de la Suisse. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 22756.)

313. — Poinçon, base de canon de chèvre refendu. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes de Longuy. (Musée de Saint-Germain, n° 17558.)

314. — Poinçon en os. Couche supérieure de la sablière Baron, Choisy-le-Roi (Seine). Récoltes Roujou. (Musée de Saint-Germain, n° 20994.)

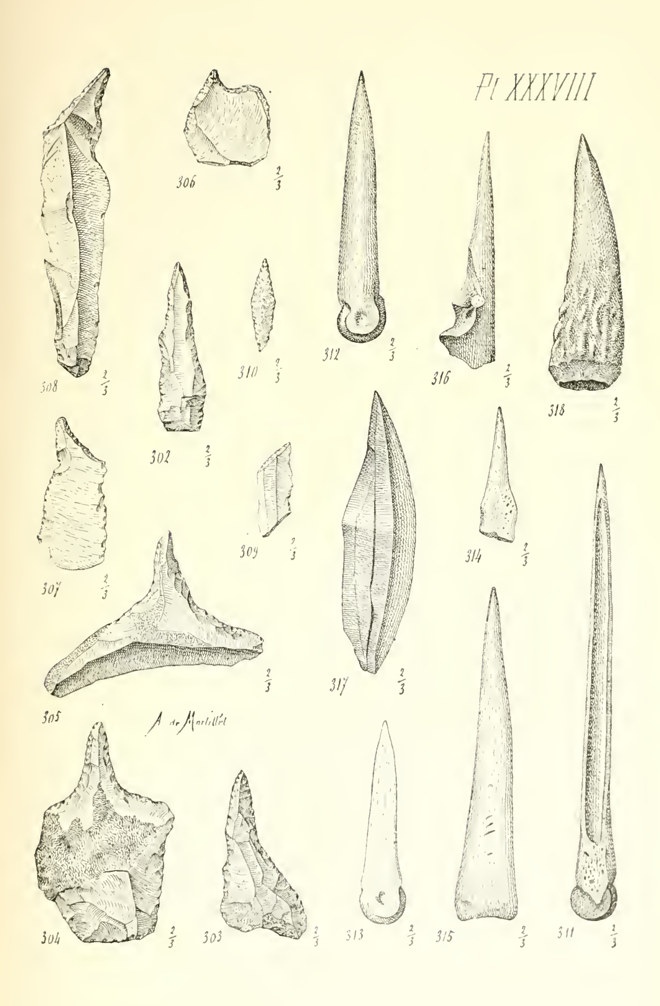
315. — Poinçon, sommet de canon de chèvre refendu. Tourbière de Portelette, Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes (Musée de Saint-Germain, n° 18935.)

316. — Poinçon, cubitus de chèvre dont la partie effilée et inférieure a été aiguisée. Stations lacustres de la Suisse. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 22747.)

317. — Poinçon, défense de sanglier travaillée. Station lacustre de Concise, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Troyon. (Musée de Saint-Germain, n° 14374.)

318. — Perçoir ou poinçon. Bout d'andouiller de cerf, équarri au sommet. Station lacustre de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 2698.) La base a été coupée avec du silex.

Pl XXXVIII


306
2/3
312
2/3
316
2/3
318
2/3
308
2/3
302
2/3
310
2/3
307
2/3
309
2/3
314
2/3
317
2/3
2/3
305
A. de Mortillet
304
2/3
303
2/3
313
2/3
315
2/3
311
2/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XXXIX

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

TRANCHETS

Les tranchets nous ramènent à un genre d'instruments exclusivement en pierre. Leur forme se rapproche plus ou moins du triangle. La base, toujours en biseau, est tranchante comme les couteaux, par le fil naturel de la pierre. Cette base coupante n'est jamais retouchée ni polie. Si l'on y observe parfois le départ de petits éclats, ce sont purement et simplement des ébréchures. Les tranchets sont extrêmement abondants dans certains gisements comme les kioekkenmoeddings de Danemark et quelques stations françaises. On peut citer celles du Camp-Barbet, dans l'Oise, et du Campigny, dans la Seine-Inférieure. Les tranchets varient beaucoup de dimensions. Ils sont souvent très petits. Certains paléoethnologues les ont alors appelés pointes de flèche à tranchant transversal. C'est une erreur; ce ne sont que de simples tranchets de dimensions exiguës. On rencontre, parfois en assez grand nombre, de ces petits tranchets dans les dolmens et autres sépultures analogues.

319. — Tranchet romboïdal, silex. Kioekkenmoeddings du Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 23.)

320. — Tranchet triangulaire, silex. Id. (Musée de Saint-Germain, n° 8.) Parmi les innombrables tranchets des kioekkenmoeddings danois, on rencontre toutes les formes et les grandeurs intermédiaires entre les deux figures. Pourtant il en est aussi parfois de plus grands ou de plus petits.

321. — Vue du kioekkenmoedding de Havelse, sur le bord du fjord ou golfe de Roskilde, à environ 7 kilomètres de Frédérikssund. Monticule dont la base B est formée d'un dépôt marin et le sommet A de rejets d'habitation, os d'animaux brisés, silex taillés, foyers avec cendre et charbon et surtout énorme accumulation de coquilles marines édules. C'est ce qu'on appelle un kioekkenmoedding, ce qui veut dire, en danois, rejet de cuisine. Dessiné d'après une figure du Compte rendu du Congrès de Copenhague.

322. — Tranchet, silex. Recueilli dans l'emplacement d'une habitation, au Campigny, commune de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure). Récoltes de Morgan. (Musée de Saint-Germain, n° 19814.)

323. — Tranchet, silex. Station du Camp-Barbet, commune de Janville (Oise). Récoltes Baudon et Buquet. (Musée de Saint-Germain, n° 18188.)

324. — Tranchet, silex, à long manche. Camp de Catenoy (Oise). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 21518.)

325. — Tranchet, silex, taillé et retouché avec beaucoup plus de soin que d'habitude. Camp de Catenoy. Récoltes faites pour Napoléon III. (Musée de Saint-Germain, n° 8454.)

326. — Tranchet, silex. Plateau des Mauduits et de Plagne (Seine-et-Oise). Récoltes Bonneau, Harel et Beaune. (Musée de Saint-Germain, n° 6827.)

327. — Tranchet, silex, bien retouché sur les côtés. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes de Longuy. (Musée de Saint-Germain, n° 19960.)

328. — Tranchet, silex; le plus petit du musée de Saint-Germain (n° 17547). Camp de Chassey. Récoltes de Longuy.

329. — Tranchet, silex. Plateau de Pontlevoy (Loir-et-Cher). Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

330. — Tranchet, silex. Environs de Périgueux (Dordogne). Récoltes de Mourcin. (Musée de Saint-Germain, n° 22916.) Les côtés sont si bien retouchés et le sommet si acéré, qu'on pourrait prendre ce tranchet pour une vraie pointe de flèche. Mais le biseau de la base étant d'un seul côté est impropre à l'emmanchure.

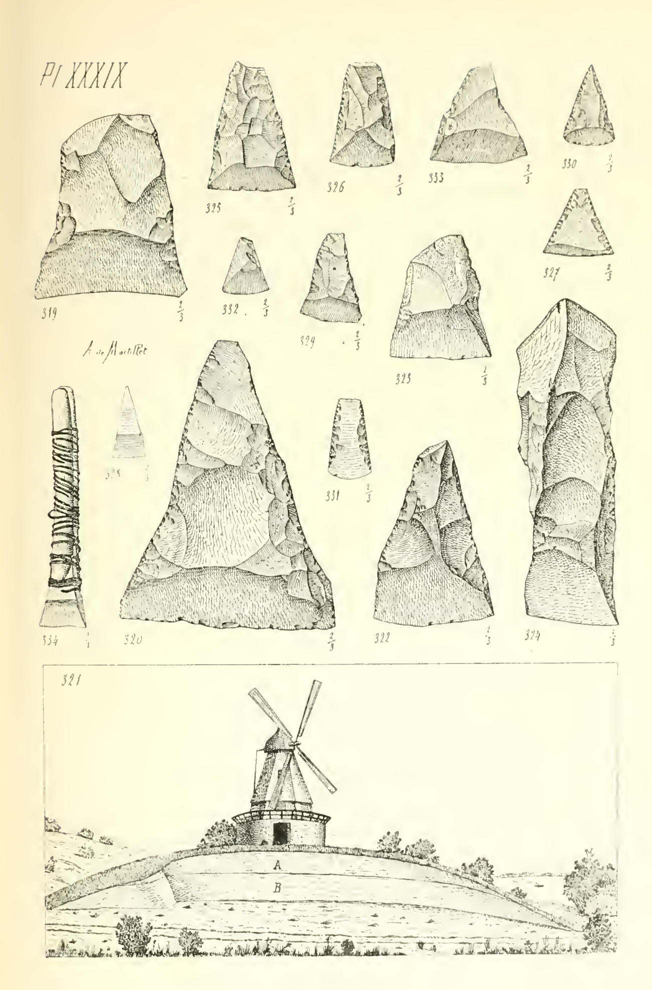
331. — Tranchet, jaspe jaune. Grotte sépulcrale de Corgnac (Dordogne). Récoltes Douliot. (Musée de Saint-Germain, n° 19108.)

332. — Tranchet, silex. La Vistule, à Varsovie (Pologne). Récoltes Podezaszynski. (Musée de Saint-Germain, n° 21923.)

333. — Tranchet, silex. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Récoltes Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23173.)

334. — Tranchet en silex, avec son manche de bois, lié au moyen d'écorces, trouvé dans un tombeau de Danemark. D'après la fig. 19, pl. XXXIII, de Madsen. Ce manche prouve que ces petits tranchets étaient bien des outils et non des pointes de flèche.

Tous les objets figurés sont au 2/3 sauf le dernier qui est de grandeur naturelle.


Pl XXXIX
319 2/3
325 2/3
326 2/3
333 2/3
330 2/3
327 2/3
332 2/3
329 2/3
323 2/3
A. de Mortillet
331 2/3
334 1/1
320 2/3
322 2/3
324 2/3
321
A
B

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XL

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

POIGNARDS

Les poignards sont parfois très faciles à distinguer, surtout parmi les objets de la Scandinavie, pays qui paraît avoir eu le monopole des grandes et belles pièces. Mais souvent il y a passage entre les véritables poignards et les pointes de lance, aussi fondons-nous pour ainsi dire ces deux séries ensemble. Les poignards se distinguent généralement par une poignée. Pourtant il en est qui pouvaient ne pas en avoir ou en avoir une rapportée qui s'est perdue. Telles sont les pièces 340 et 342 de la présente planche. Les poignards, assez communs en Danemark, sont rares en France.

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur naturelle.

335. — Poignard des mieux caractérisé, silex. La base est en losange. Le manche a quatre faces, toutes les arêtes sont comme plissées ou froncées par de fines retouches très artistement faites. Ces beaux poignards ne sont pas rares en Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 197.)

336. — Autre poignard en silex, manche bien façonné mais moins élégant. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain. n° 198.)

337. — Poignard, silex. Lame très soignée; poignée assez rudimentaire. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 210.)

338. — Poignard, silex. Lame admirablement taillée, comme sillonnée avec une gouge; poignée à quatre faces grossières. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 207.) Ces belles lames se dégrossissaient d'abord par la percussion. C'est ce qui a produit les grandes empreintes de la lame du n° 337 et celles qui

s'aperçoivent encore dans les nos 336 et même 335. Une fois la forme générale obtenue par la percussion, on façonnait et finissait la pièce par la pression. En appuyant un corps dur et pourtant doué d'une certaine élasticité, sur les bords, on enlevait successivement de petites esquilles transversales qui, en partant, ont laissé ces petits sillons ressemblant à des coups de gouge. Tous ces poignards danois sont également bien taillés sur les deux faces.

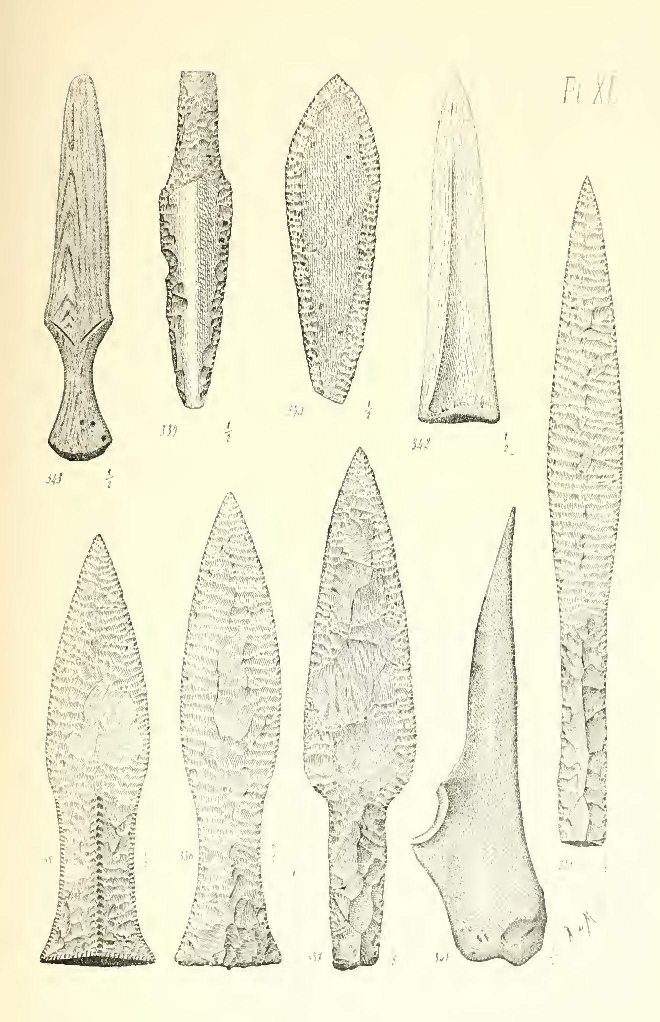
339. — Poignard à lame étroite, malheureusement cassée et à manche plus large ; silex du Grand-Pressigny. Dragages de la Seine. Port de Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 1973.) Ce poignard n'est retouché que d'un seul côté. L'autre présente la face unie de départ. Le conchoïde de percussion est à la base du manche. Celui-ci est poli dessus pour ne pas blesser la main et rugueux sur les bords pour qu'il ne glisse pas.

340. — Lame de poignard. Plaquette de silex retouchée sur les deux faces tout au pourtour. Dolmen du Frau du Bretou (Tarn-et-Garonne). Récoltes Brun. (Musée de Montauban.) Pourrait bien être une pointe de lance, mais ressemble beaucoup à une lame de poignard en bronze trouvée dans un autre dolmen de la région.

341. — Poignard en os. Cubitus de bœuf. Stations lacustres de la Suisse. Récoltes Gross (Musée de Saint-Germain, n° 22747.) Est très bien en main.

342. — Poignard en os. Fragment d'un canon de bœuf, côté supérieur. Tourbières de Condé-sur-Somme (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18932.) Cet os s'empoigne très bien. Il n'avait pas besoin d'un manche rapporté comme la lame de silex 340. Dans les tourbières et dans les stations lacustres, on recueille de nombreux os taillés en pointe très acérée, qui présentent toutes les transitions, entre les poinçons que nous avons figurés pl. XXXVIII et les poignards. Ces pointes devaient servir à volonté d'outils ou d'armes.

343. — Poignard en bois d'if, avec manche, d'une seule pièce. Station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) Bois conservé dans la tourbe.


Pl XC
339 1/2
1/2
342 1/2
343 1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

POIGNARDS ET LANCES

Les poignards et pointes de lance en silex, de la France, présentent toujours d'un côté la face d'éclatement tout unie. Ils n'offrent donc de retouches que sur une seule face, le dos. C'est ce qui existe pl. XL, fig. 339 et pl. XLI, fig. 344 à 348. Il n'y a d'exception que pour la lame de poignard, sans manche, fig. 340, pl. XL. Au contraire, les poignards et les pointes de lance en silex, de la Scandinavie, sont toujours retouchés avec beaucoup de soin sur les deux faces.

Les pointes de lance et les poignards en silex, de France, ont souvent été improprement désignés comme des couteaux. Les couteaux sont caractérisés par des bords vifs et tranchants. Les poignards et les lances ont leurs bords retouchés; ils sont donc à tranchants abattus, l'inverse des couteaux.

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur naturelle.

344. — Poignard à poignée plus large que la lame, en silex du Grand-Pressigny un peu transparent. Saint-Bernard (Ain). Récoltes Valentin-Schmit. (Musée de Saint-Germain, n° 1417.) A été cassé en deux.

345. — Poignard à poignée longue et mince, en véritable silex du Grand-Pressigny. Dragages de la Seine, au Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7808.) L'extrémité inférieure de la pièce se termine par le conchoïde de percussion, ce qui montre que c'est bien la base de la poignée et non la pointe de la lame.

346. — Pointe de lance, en silex du Grand-Pressigny. Meulan (Seine-et-Oise). Récoltes Langevin. (Musée de Saint-Germain, n° 8504.) Simplement retouchée sur les bords.

347. — Belle pointe de lance, complètement retouchée sur le dos, avec une grande habileté, en silex brun. La Motte, près Soissons (Aisne). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 17395.) Cette pointe a eu le dos poli avant d'être retouchée. On voit encore vers le haut une petite trace de ce polissage.

348. — Pointe de lance, en silex. Dolmen entre les Salzes et Luc, commune de Campestre (Gard). Fouilles Aurès. (Musée de Saint-Germain, n° 7122.) Cette pointe est fortement polie sur les deux faces. Cette pièce et toutes celles qui précèdent ne sont retouchées que d'un seul côté.

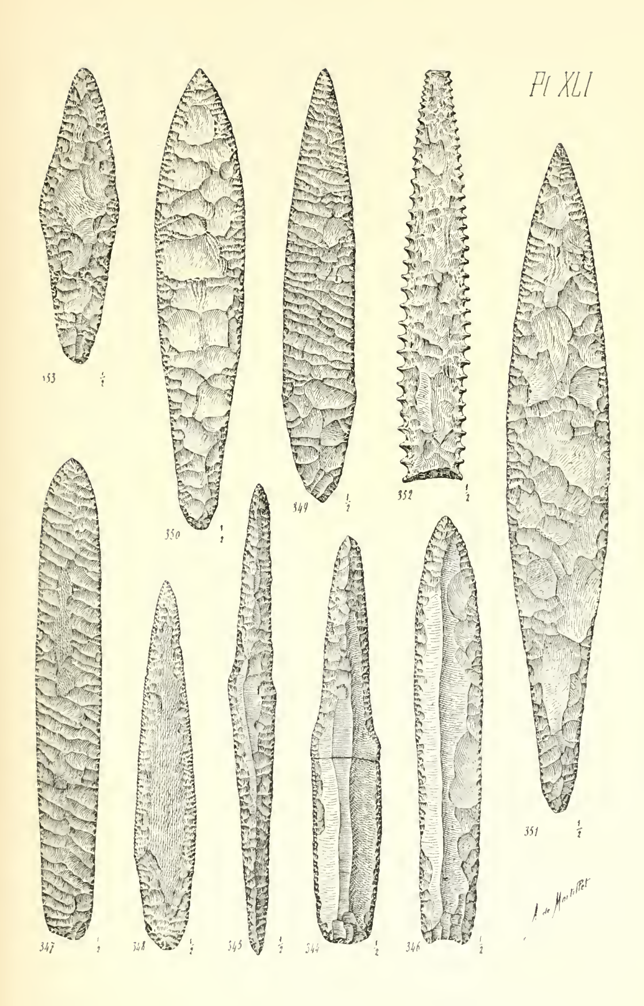
349. — Pointe de lance retouchée sur les deux faces, ainsi que les suivantes; silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 232.)

350. — Pointe de lance, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 227.)

351. — Pointe de lance, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 2738.)

352. — Pointe de lance à bords fortement dentelés, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 238.) Cette belle pièce est cassée au sommet, elle se terminait en pointe comme le prouvent les échantillons analogues qui existent dans d'autres collections.

353. — Pointe de lance ou plutôt pointe de javelot, en silex. Retouchée sur les deux faces d'une manière complète, comme les échantillons de la Scandinavie; pourtant française. Dragages de la Seine, Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7807.)


Pl XLI
353 1/2
350 1/2
349 1/2
352 1/2
351 1/2
347 1/2
348 1/2
345 1/2
344 1/2
346 1/2
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

JAVELOTS

Entre les véritables pointes de lance et les véritables pointes de flèche, existent de nombreux intermédiaires. Ils ne sont pas assez grands pour être rapportés aux lances, pas assez petits pour qu'on les qualifie de flèches. On leur a donné le nom de dards ou de javelots. Nous adoptons ce dernier nom. Dans la planche précédente, figure 353, nous avons déjà donné une de ces pointes de javelot. Elles sont généralement retouchées sur les deux faces. Pourtant, en France, on en rencontre qui, comme celles figurées n°s 359 et 360, ne le sont que sur une seule ; la face opposée, face d'éclatement, restant tout unie.

Toutes les figures de cette planche sont aux 2/3, sauf une de détail, 363 *bis*, qui est de grandeur naturelle.

354. — Pointe de javelot, avec indice de crans vers la base, silex. Grotte sépulcrale de Chanson (Hérault). Récoltes Édouard Lartet. (Musée de Saint-Germain, n° 22660.)

355. — Pointe de javelot, avec doubles crans très accentués, à la base, silex. Dolmen de Bessoles, commune de Concourès (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 18470.)

356. — Pointe de javelot, en silex impur, avec crans à la base. Pensylvanie (États-Unis). Récoltes H. de Morgan. (Musée de Saint-Germain, n° 24044.) Les pointes de javelot et de flèche de l'Amérique du Nord sont généralement caractérisées par leur base rectiligne.

357. — Pointe de javelot, en roche siliceuse, à crans et à base encore plus rectiligne que la précédente. Le Normans Kill Creek, état de New-York (États-Unis). Récoltes Thousand. (Musée de Saint-Germain, n° 20616.)

358. — Pointe de javelot, en quartzite, à pedoncule taillé carré et à barbelures équarries, forme bien spéciale à l'Amérique. Alluvions de Washington (États-Unis). Récoltes L. Simonin. (Musée de Saint-Germain, n° 12128.)

359. — Pointe de javelot, en silex, faite avec une lame, très soigneusement retouchée tout au pourtour, d'un seul côté. La face inférieure est complètement plane et lisse. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 1307.)

360. — Pointe de javelot. en silex, analogue a la précédente, lisse sur la face inferieure. Oppidum de Corent (Puy-de-Dôme). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 564.)

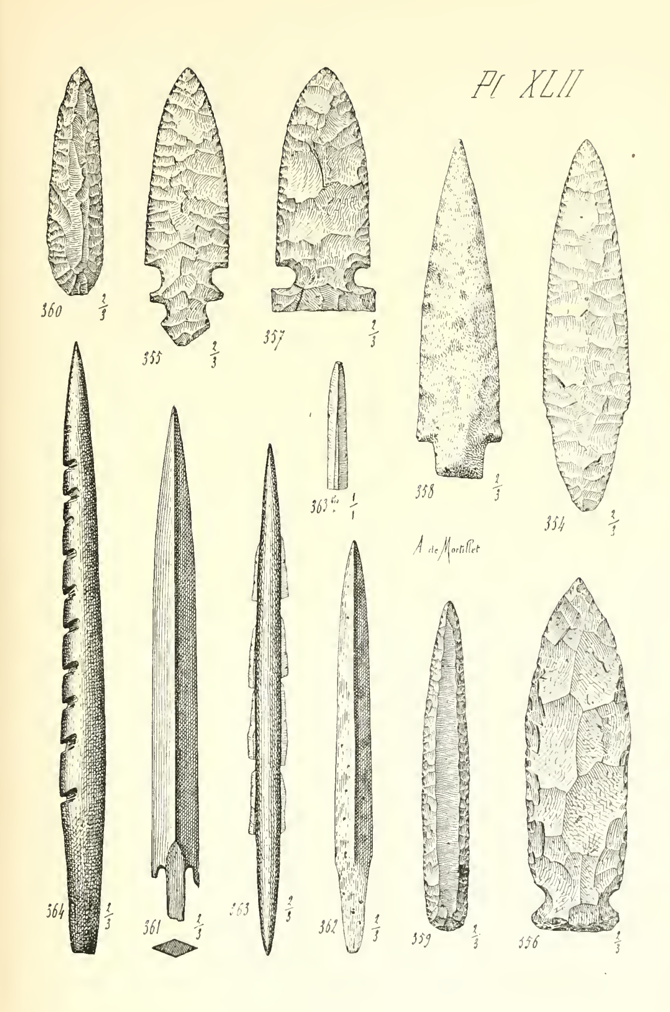
361. — Pointe de javelot, en schiste siliceux. Huvestad, gouvernement de Bratsberg (Norvége). Dessinée d'après Oluf Rygh, page 183, volume I, *Compte-rendu du Congrès de Stockholm*, 1874. (Musée de Christiania.) Instrument de l'extrême Nord. La coupe est en losange, comme elle est indiquée au-dessous de la pièce.

562. — Pointe de javelot, en os. Tourbières du bord du Dniéper, vers Kiew (Russie). Récoltes Podczaszynski. (Musée de Saint-Germain, n° 21925.) La coupe, au lieu d'un losange, donne un triangle rectangle.

363. — Pointe de javelot, en os, barbelée avec des silex. Danemark. Récoltes Alexandre Bertrand. (Musée de Saint-Germain, n° 11459.) La pointe d'os a de chaque côté une profonde rainure garnie de petites lames de silex, fixées avec une matière résineuse.

363 *bis*. — Lame de silex barbelant la pointe précédente. Grandeur naturelle.

364. — Pointe de javelot, en os, barbelée au moyen de crans profonds, d'un côté. Marais des environs de Béthune (Pas-de-Calais). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 17522.) Des pointes analogues, mais moins grandes ont été trouvées en Danemark.


360 2/3
355 2/3
357 2/3
358 2/3
354 2/3
363 bis 1/1
A de Mortillet
364 2/3
361 2/3
363 2/3
362 2/3
359 2/3
356 2/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

POINTES DE FLÈCHE EN PIERRE.

Parmi les instruments et les armes en pierre, les pointes de flèche se distinguent par le soigné et le fini de leur travail. Il en est qui sont de véritables petits bijoux, et de fait, quelques personnes de nos jours en font monter en épingles. Cette habitude de s'en servir comme de parure, la superstition aidant, date de loin. Les Étrusques en ont introduit, comme pièce d'honneur dans leurs plus beaux colliers d'or. Ces pointes, surtout celles à pédoncule et à barbelures, ont été longtemps considérées comme pierre ou dard de foudre. Grâce à cette prétendue origine céleste, on leur attribuait toute sorte de propriétés merveilleuses. Les pointes à pédoncule et à barbelures, de beaucoup les plus communes, sont très caractéristiques de l'époque robenhausienne.

Toutes les pièces figurées dans cette planche sont de grandeur naturelle.

365. — Ébauche amygdaloïde ou première ébauche de pointe de flèche en silex.

366. — Transformation de cette première ébauche, forme de passage.

367. — Pointe de flèche terminée, triangulaire, à pédoncule et à barbelures, en silex. Ces trois échantillons qui présentent les diverses phases de la taille des pointes de flèche proviennent des palafittes du lac de Varèse (Italie). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, nos 9167 à 9169.)

368. — Pointe de flèche triangulaire, équilatérale, silex. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes Loydreau. (Collection Loydreau.)

369. — Pointe de flèche à base rectiligne, silex. Palafitte de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 21941.)

370. — Pointe de flèche à base rectiligne, silex. Alaise (Doubs). Récoltes G. de Mortillet. (Peabody Museum, Cambridge, Amérique.)

371. — Pointe de flèche, à base concave, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 245.)

372. — Pointe de flèche, à base concave, silex. Environs de Mayence (Prusse Rhénane). Récoltes Jering. (Musée de Saint-Germain, n° 2989.)

373. — Pointe de flèche, à base concave, équarrie, silex. Tourbières du nord de l'Irlande. Récoltes John Evans. (Musée de Saint-Germain, n° 14220.)

374. — Pointe de flèche à base concave, silex. Alcala, Algarve (Portugal). Récoltes Estacio da Veiga. (Musée delle Belle-Arti, Lisbonne.)

375. — Pointe de flèche à base convexe, silex. Loir-et-Cher. Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

376. — Pointe de flèche à base convexe, silex. Irlande. Récoltes John Evans. (Musée de Saint-Germain, n° 14221.)

377. — Pointe de flèche à pédoncule triangulaire, silex. Dolmen du Genévrier, causses de Nogués, Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes Cérès et de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 12314.)

378. — Pointe de flèche à pédoncule arrondi, silex. Landes de Castelneau de Médoc (Gironde). Récoltes Émile Lalanne. (Collection Lalanne.)

379. — Pointe de flèche à pédoncule allongé, silex. Dolmen de Malviez, Marcillac (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 8484.)

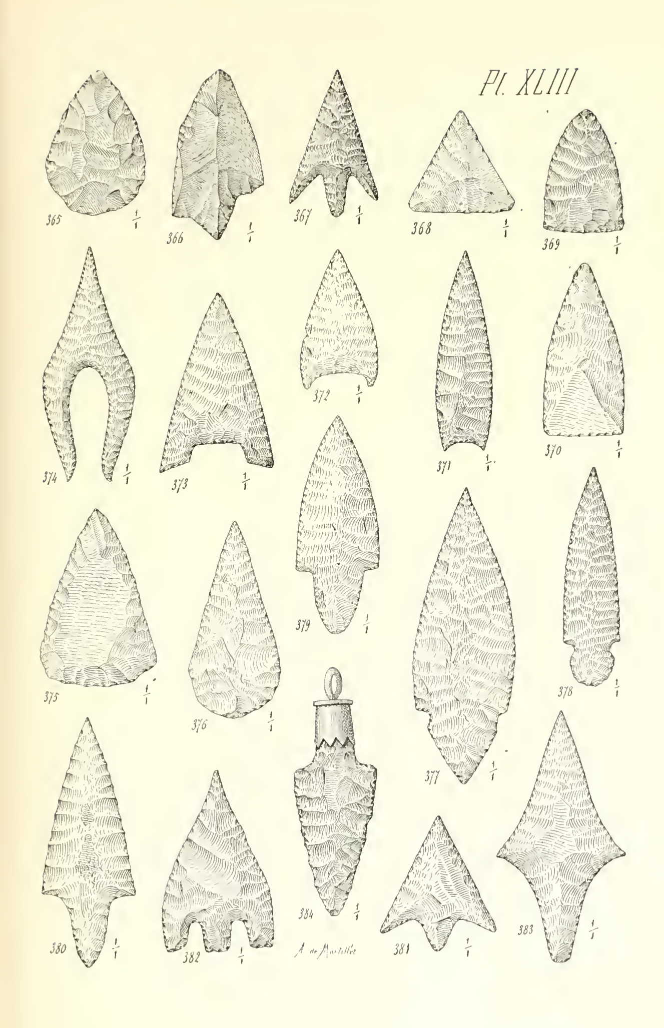
380. — Pointe de flèche à pédoncule et à barbelures horizontales, silex. Dolmen, Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 11748.)

381. — Pointe de flèche à pédoncule et à barbelures obliques, silex. Loir-et-Cher. Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

382. — Pointe de flèche à pédoncule et à barbelures verticales, grossièrement équarries, silex. Loir-et-Cher. Récoltes Delaunay. (Musée Broca. Collection de l'École d'anthropologie.)

383. — Pointe de flèche à pédoncule et à barbelures retroussées, silex. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Récoltes L. Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23159.)

384. — Pointe de flèche à pédoncule et à barbelures horizontales, jaspe ou diaspre, montée de nos jours en argent, servait de pendeloque amulette. Modène (Italie). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 17240.)


Pl. XLIII
365 1/1
366 1/1
367 1/1
368 1/1
369 1/1
374 1/1
373 1/1
372 1/1
371 1/1
370 1/1
379 1/1
375 1/1
376 1/1
377 1/1
378 1/1
380 1/1
382 1/1
384 1/1
381 1/1
383 1/1
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLIV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

POINTES DE FLÈCHE, PIERRE ET OS

Les pointes de flèche en silex, non seulement ont été très employées à l'époque robenhausienne, mais ont encore continué après l'introduction du métal. Tant que le métal a été rare et précieux, pour ne pas s'exposer à le perdre, on taillait des pointes de flèche en pierre. La taille de ces pointes était devenue si perfectionnée que le culte s'en est ensuite emparé. Elles sont devenues rituelles et ont constitué la partie principale des mobiliers funéraires. Alors elles ont été d'une beauté remarquable, comme le montre la présente planche.

Toutes les figures sont grandeur naturelle, sauf la figure 400 qui est demi-grandeur.

385. — Pointe de flèche en silex, triangulaire, barbelures légèrement retroussées, long pédoncule. Vallée de la Vibrata, Abruzzes (Italie). Récoltes Pigorini. (Musée de Saint-Germain, n° 26304.) Objet usuel.

386. — Pointe de flèche, silex, à très légères crénelures. Dolmen du Genévrier, causses de Noguès, commune de Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 12314.)

387. — Pointe de flèche, silex, à crénelures. Dolmen de la Vayssière, Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 18459.)

388. — Pointe de flèche, silex, à nombreuses dentelures.

389. — Pointe de flèche, silex, à trois dentelures par côté.

390. — Pointe de flèche, silex, à une dentelure. Toutes les trois du dolmen de Bessoles, commune de Concourès (Aveyron). Récoltes Cérès. (Toutes les trois au musée de Saint-Germain, n° 18473.) Les cinq pointes, figures 386 à 390, font partie de mobiliers funéraires qui contiennent parfois du bronze.

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

FLÈCHES, ARC, RETOUCHOIRS

Après avoir passé en revue les diverses formes de pointes de flèche, il importe de se rendre compte de la manière dont elles étaient emmanchées au sommet de la hampe. C'est ce que nous avons cherché à indiquer dans la première partie de cette planche.

Dans la seconde partie, nous avons reproduit des instruments appartenant à un groupe mal interprété jusqu'à présent. Ce sont comme de petites et grossières ébauches de haches, très abondantes dans certaines stations. L'attribution la plus probable de ces instruments est qu'ils servaient à retoucher les silex éclatés, aussi les a-t-on nommé écrasoirs et mieux encore retouchoirs.

406. — Pointe de flèche en silex, à pédoncule recouvert de bitume, qui montre les traces d'une des lèvres de la hampe et des ligaments qui liaient le tout. Palafitte de Saint-Aubin, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Clément. (Peabody Museum, Cambridge, Amérique.) Grandeur naturelle.

407. — Pointe de flèche en obsidienne, fixée à la hampe en roseau par une série de ligaments. Encore en usage parmi les Indiens de la Californie (Amerique). Récoltes L. Simonin. (Musée de Saint-Germain, n° 18191). Grandeur naturelle.

408. — Pointe de flèche en os, analogue au n° 405, planche XLIV, liée à sa hampe. Palafitte de Saint-Aubin. Récoltes Clément. (Peabody Museum.) D'après Gross, pl. II, fig. 9, *Septième rapport Keller*. Demi-grandeur.

409. — Pointe de flèche à douille, en andouiller de cerf, sur sa hampe. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Desor. (Collection Desor.) Probablement

de l'âge du bronze. D'après Gross, pl. I, fig. 23, *Septième rapport Keller*. Demi-grandeur.

410. — Arc en bois d'if. Palafitte tourbeuse, de Robenhausen. Branche refendue, avec renflement au centre et coches aux deux extrémités. Récoltes Messikommer. (Musée archéologique de Zurich.) Au 1/8.

410 *bis*. — Une des extrémités de l'arc précédent. Demi-grandeur.

411. — Écrasoir ou retouchoir en silex. Courjonnet (Marne). Récoltes Paul Chouard. (Musée de Saint-Germain, n° 23066.) Pièce qui a tellement servie que les deux extrémités sont usées et comme polies. Demi-grandeur.

411 *bis*. — Face inférieure de la pièce précédente qui montre que cette face était plate et sans retouches.

412. — Écrasoir ou retouchoir en silex. Dolmen de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Récoltes J. Loslier. (Musée de Saint-Germain, n° 19598.) Pièce retouchée sur une seule face et en partie usée et polie aux extrémités, ayant beaucoup servi. Demi-grandeur.

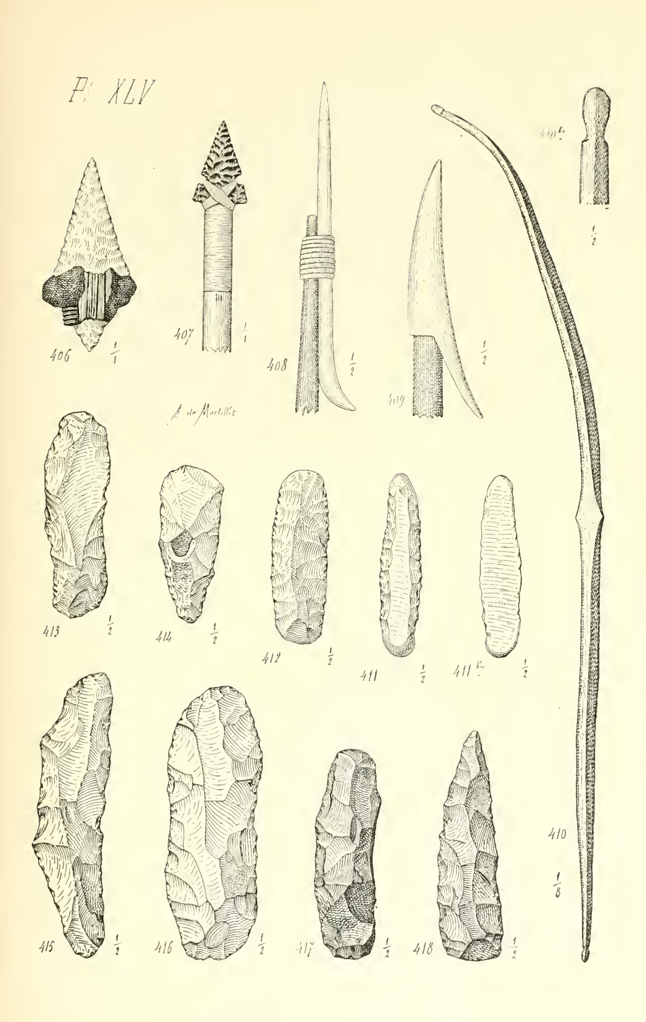
413 et 414. — Retouchoirs en silex taillés partout ainsi que les suivants. Camp-Barbet, commune de Janville (Oise). Récoltes Baudon et Buquet. (Musée de Saint-Germain, n°s 18189 et 18763.) Demi-grandeur.

415. — Retouchoir en silex. Fontenay-Saint-Père (Oise). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 20890.) Demi-grandeur.

416. — Retouchoir en silex. Camp de Catenoy (Oise). Récoltes L. Capitan. (Musée de Saint-Germain, n° 21523.) Demi-grandeur.

417. — Retouchoir en silex, station de Campigny, à Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure). Récoltes de Morgan, père et fils. (Musée de Saint-Germain, n° 19805.) Demi-grandeur.

418. — Retouchoir, forme poinçon, silex. Environs de Rouen (Seine-Inférieure). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 549.) Demi-grandeur.


Pl. XLV
406
1/1
407
1/1
408
1/2
409
1/2
410
1/8
410 bis
1/2
A. de Mortillet
413
1/2
414
1/2
412
1/2
411
1/2
411 bis
1/2
415
1/2
416
1/2
417
1/2
418
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLVI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

THÉORIE DE LA HACHE EN SILEX

Il est intéressant de suivre pas à pas l'évolution industrielle nécessitée pour confectionner une hache en silex et la maintenir en état. C'est ce que nous nous sommes proposé de représenter dans la présente planche. Partant de l'ébauche grossière, nous passons successivement jusqu'à la hache parfaite; puis nous voyons cette hache s'user, exiger une retaille et un repolissage. Naturellement nous avons dû joindre les polissoirs servant à parfaire et à restaurer la hache. Ces polissoirs servaient non seulement pour polir le silex, mais encore toutes les autres roches employées à la confection des haches. Le poli se donnait au moyen de l'interposition de sable fin et humide. On voit encore les traces de ce sable sur de nombreuses pièces.

Toutes les haches sont au 1/3 de leur grandeur.

419. — Première ébauche de hache polie, en silex, taillée à grands éclats. Station d'Olendon (Calvados). Récoltes C. Costard. (Musée de Saint-Germain, n° 22482.) Quand l'ébauche était bonne on l'utilisait de suite, en continuant le travail, mais quand elle était mauvaise et défectueuse on la jetait. Aussi, dans les ateliers où se préparaient les haches polies, comme à Olendon (Calvados), à Londinières (Seine-Inférieure), dans le pays d'Othe (Yonne et Aube), à Spiennes (Belgique), les ébauches défectueuses, affectant toutes les formes, abondent. Il est inutile de reproduire ces rebuts qui n'ont aucun caractère particulier.

420. — Hache en silex préparée pour le polissage. Elle est finement et régulièrement taillée à petits coups. On reconnait qu'on a régularisé avec soin les grandes facettes du dégrossissage présentées par l'échantillon précédent. Provient probablement du département de l'Oise. (Musée de Saint-Germain, n° 14722.)

421. — Hache en silex après premier polissage. Tourbière de Portelette, Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18960.) Le tranchant est bien affilé pour qu'on puisse utiliser l'instrument, mais le long de la hache, sous le poli, on reconnaît encore les facettes de taille.

422. — Hache complètement polie, en silex. Trouvée sous un arbre, au Vésinet (Seine-et-Oise). Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 14037). Tout le corps de l'instrument est parfaitement poli. C'est tout au plus si l'on aperçoit quelques petites traces de facettes qui démontrent que cette hache a passé par tous les intermédiaires précédents.

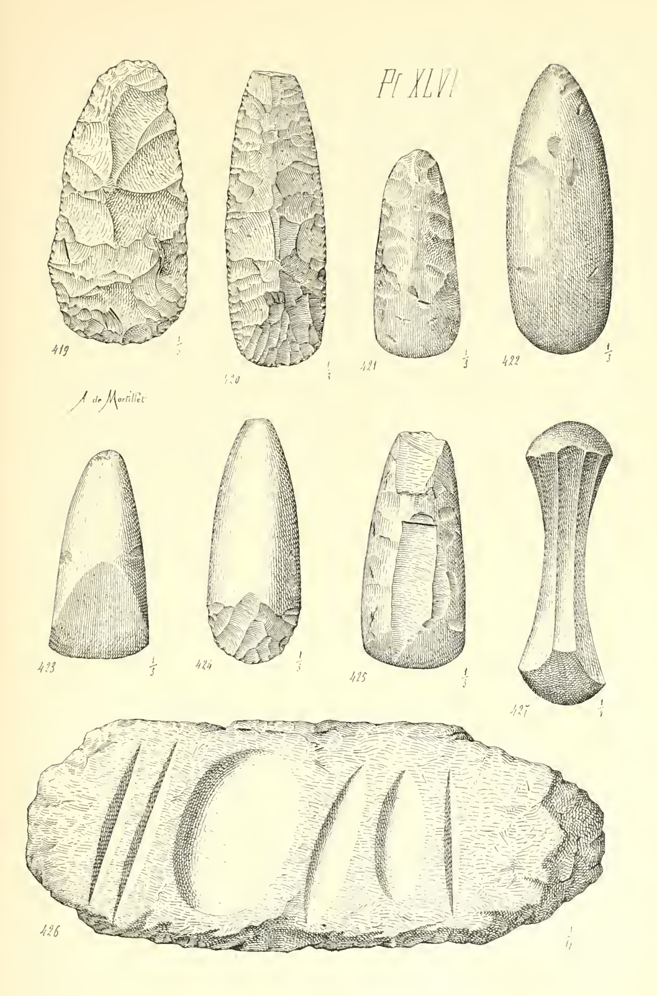
423. — Hache polie en silex, qui a été aiguisée plusieurs fois pour rendre le fil au tranchant et faire disparaître les ébréchures provenant de l'emploi. Ces aiguisages ont usé en partie le corps de la hache et ont produit un aplatissement de forme semi-ovoïde. Paley (Seine-et-Marne). Récoltes Métais et Regnard. (Musée de Saint-Germain, n° 880.)

424. — Hache polie en silex. Le tranchant s'étant fortement endommagé, il a fallu le retailler pour le réparer. Devait être ensuite repoli. Trouvée dans le département de la Vienne. (Musée de Poitiers.)

425. — Hache en silex qui s'est éclatée pendant l'emploi et qu'on a retaillée et réaffûtée par le polissage pour s'en servir de nouveau. Près de la grille qui sépare la forêt du parc, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). Récoltes Divary. (Musée de Saint-Germain, n° 1215.)

426. — Polissoir fixe. Behencourt (Somme), sur le chemin qui conduit de ce village à la Houssoye. Dessiné au 1/17, d'après M. Ch. Pinsard. Dessus d'une grande plaque de grès, longue de $2^{m},20$ et large de $0^{m},90$. Contient deux cuvettes, trois rainures et une cavité intermédiaire entre les cuvettes et les rainures.

427. — Polissoir mobile en grès, au 1/4. Tourbière de Trensum, près de Carlshamn (Suède). (Musée des antiquités suédoises, à Stockholm.)


Pl. XLVI
419
420
421
422
A. de Mortillet
423
424
425
427
426

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLVII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

EMMANCHURES DES HACHES POLIES

Les haches polies ont été faites pour être emmanchées. Parfois elles entraient directement dans le manche et alors le manche, bien que décomposé, a protégé pendant longtemps la partie qu'il recouvrait et elle se trouve nettement indiquée sur la hache par une différence de couleur. Il arrivait aussi qu'on piquait la place du manche, afin qu'elle soit moins glissante. Cette opération se pratiquait surtout sur les haches capables de recevoir un beau poli.

Parfois, pour amortir les secousses occasionnées par la frappe, on interposait entre la hache et le manche une gaîne en corne de cerf. Nous donnons dans cette planche plusieurs modèles de ces gaînes.

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur.

428. — Hache polie en silex. Draguée dans la Seine, au Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7811.) Par suite de son séjour probable dans un milieu argileux, la surface de cette hache a pris une teinte rougeâtre tirant au brun, sauf à la partie recouverte par le manche. Cette partie est d'une couleur beaucoup plus claire, et ses bords rectilignes tranchent nettement sur le fond général. Ces bords sont un peu obliques. Le manche en bois devait exister quand la pièce est tombée à la Seine, et peut-être même au moment du dragage. Malheureusement les ouvriers n'y ont pas pris garde.

429. — Hache polie, en chloromélanite, fort dense et d'un beau noir, prenant un poli parfait. Indiquée comme de Toulouse, mais indication de marchand. (Collection Benjamin Fillon.) Cette hache étant très polie, aurait facilement glissé dans le manche en bois ; pour éviter cet inconvénient on a repiqué toute la place du manche, qui se trouve ainsi rugueuse et un peu en contre-bas du reste de l'instrument. Les bords de ce repiquage sont aussi légèrement obliques.

430. — Hache polie, en roche d'éjection brune, presque noire. Trouvée dans les Alpes-Maritimes. (Musée de Saint-Germain, n° 6932.) Le sommet est entièrement repiqué, et tellement repiqué qu'il se trouve beaucoup moins large et épais que le reste de l'instrument. Ce travail est fait pour fixer plus facilement la hache dans une gaîne. On le retrouve souvent, mais moins vigoureusement accentué que dans la hache figurée.

431. — Gaîne en corne de cerf. Dolmen de la Justice, à Presles (Seine-et-Oise). Récoltes de Ruty et Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 15789.) La corne de cerf a conservé sa rugosité naturelle à l'extérieur. Le manche en bois traversait la pièce dans son milieu ; c'est ce qu'on appelle une gaîne à douille. La gaine, ou vide dans lequel entrait la hache, s'est fendue lors de son service. On a alors pratiqué un trou de chaque côté de la fente pour raccommoder l'instrument au moyen d'un lien.

432. — Bout opposé à la hache d'une gaîne à douille, en corne de cerf polie. La partie spongieuse de la corne est remplie par des fragments d'andouillers entrant les uns dans les autres. Chassemy (Aisne). Récoltes Tatté. (Musée de Saint-Germain, n° 17822.)

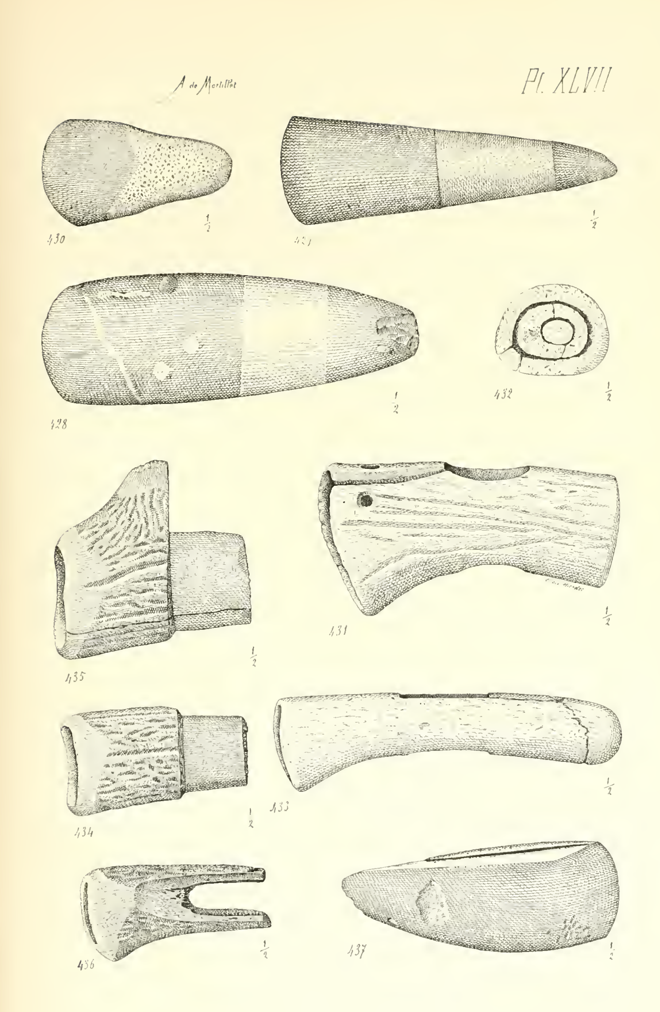
433. — Gaîne à douille faite avec un andouiller de cerf poli ; aussi l'extrémité est-elle naturellement compacte. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Récoltes Louis Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23166.)

434. — Gaîne en corne de cerf, à talon plus ou moins cubique, fait pour entrer dans le manche. Station lacustre de Latringen (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23385.)

435. — Gaîne à talon cubique, en corne de cerf, avec prolongement à la partie supérieure pour que la gaîne s'appuie mieux contre le manche. Latringen. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23384.)

436. — Gaîne à talon fendu, en corne de cerf. Station lacustre de Sutz (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23381). Pour réaiguiser les haches engagées dans les gaînes, on ne les enlevait pas, aussi les gaines participaient au nouveau polissage et la partie rugueuse de la corne de cerf disparaissait peu à peu.

437. — Hache polie, en chloromélanite, montrant une coupure à la scie très nette. Département de l'Aube. Récoltes Limousis. (Musée de Saint-Germain, n° 22429.)



A de Mortillet
Pl. XLVII
430
1/2
1/2
428
1/2
432
1/2
435
1/2
431
1/2
434
1/2
433
1/2
436
1/2
437
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLVIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

MANCHES DES HACHES POLIES

Non seulement on a constaté les traces des emmanchures sur certaines haches polies, non seulement on a trouvé les gaînes en os et surtout en corne de cerf dans lesquelles certaines de ces haches étaient emmanchées, mais on a parfois trouvé les manches eux-mêmes. Ils sont généralement en bois, aussi ne se sont-ils conservés que dans les tourbières et les dépôts limoneux. En outre ces manches, très imprégnés d'eau et fort ramollis, sont on ne peut plus difficiles à garder. En se désséchant, même lentement et à l'ombre, ils se contractent, se déforment et s'écaillent. Quelques personnes les placent, ainsi que tous les autres objets en bois, dans des bocaux remplis d'eau. Ces bocaux font triste figure dans les collections; en outre, l'eau peut geler pendant l'hiver et briser le bocal. Pour éviter cet inconvénient, on remplace l'eau par de la glycérine. Le bocal craignant moins le gel n'en est pas plus beau. Le mieux est de mouler les manches de haches et autres pièces en bois dès qu'elles sortent de leur gisement. On en conserve ainsi une représentation fidèle et l'on peut ensuite courir les chances de la dessiccation. L'original devient alors ce qu'il peut sans inconvénient. Il n'a plus d'autre rôle que de servir de pièce à l'appui au moulage.

438. — Hache en pierre polie emmanchée directement dans une base de corne de cerf. L'andouiller basilaire conservé sert de manche. Station lacustre de Concise, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Clément. (Peabody Museum, à Cambridge, États-Unis.)

439. — Hache en pierre polie, d'assez forte taille, emmanchée directement dans du bois. Manche renflé au sommet destiné à recevoir la hache afin que le trou n'affaiblisse pas trop la solidité du bois. Crochet à la base pour retenir la main. La hache est indiquée

comme de gabbro. Station lacustre de Locras, lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). Récoltes cantonales. (Musée de Berne.)

440. — Hache polie de serpentine, emmanchée directement dans du bois. Manche consolidé au sommet par un renflement et se recourbant en arrière, afin d'augmenter le poids et par suite l'action de frappe. Station de Locras, lac de Bienne. (Musée de Berne.)

441. — Hache en pierre polie, emmanchée directement dans du bois. Le sommet se recourbait en arrière. Il est actuellement cassé, mais très probablement la crosse recourbée venait appuyer contre la pointe de la hache. Lit d'un petit lac du Cumberland (Angleterre); dessinée d'après la fig. 92, p. 139, *Ancient stone implements of Great Britain*.

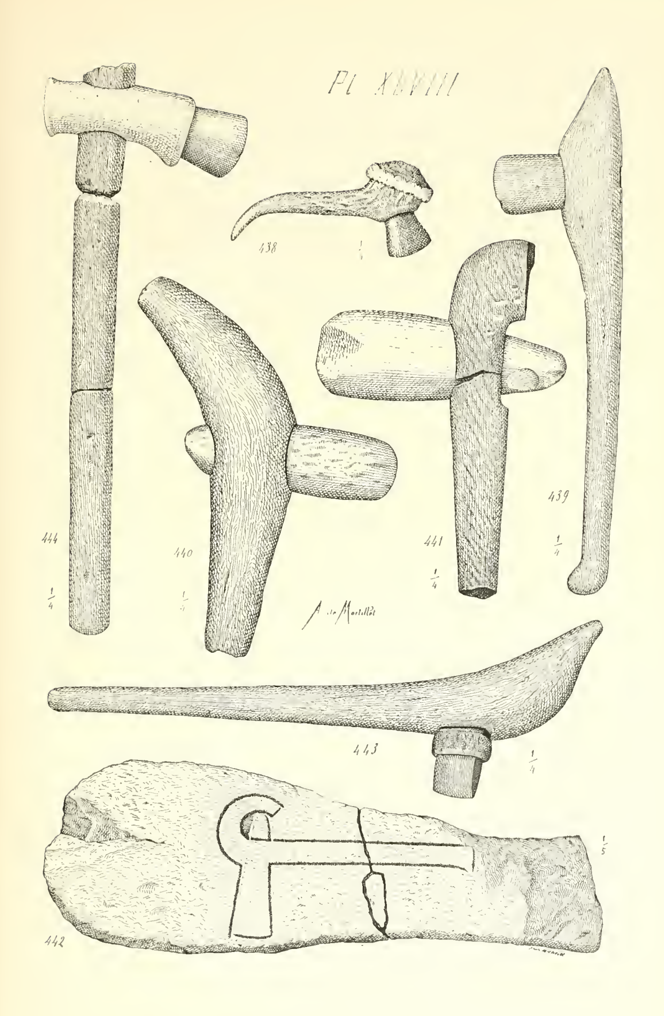
442. — Petite dalle de granite, sur laquelle est gravée une hache, directement emmanchée, avec bout supérieur du manche recourbé en arrière pour maintenir la pointe de la hache. Dolmen de Gavr'Inis (Morbihan). 1/5 de grandeur.

443. — Hache en pierre polie, dans une gaîne à talon en corne de cerf, entrant dans un manche en bois de frêne. Le manche est très renflé à sa partie supérieure pour être tout à la fois plus résistant et plus lourd. Station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse).

444. — Hache en pierre polie, dans une gaîne à douille en corne de cerf; manche en bois, avec deux cassures mais de toute sa longueur. Dans les dépôts limoneux de la baie de Penhouët, près Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Récoltes Kerviler. Est une des pièces avec lesquelles le saint homme voulait saper toute la chronologie préhistorique?

Toutes les figures sont au 1/4, sauf la figure 442 qui est au 1/5.

Pl. XLVIII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLIX

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

HACHES POLIES DIVERSES

Les haches polies sont généralement, même presque exclusivement, en pierre de diverse nature; pourtant, il en est quelques-unes en os, en corne de cerf et même simplement en bois. Elles varient énormément de taille et de forme. Il y en a de très plates, aux bords latéraux plus ou moins anguleux; d'autres, au contraire, sont presque arrondies, à coupe circulaire; enfin il en existe de plates, parfaitement équarries sur les côtés.

445. — Simple caillou roulé, plaquette de calcaire marno-siliceux, aiguisé et affilé à son extrémité la plus large. Le Verdier, près de Montauban (Tarn-et-Garonne). Récoltes Teulières. (Musée de Saint-Germain, n° 22380.) Demi-grandeur.

446. — Hache polie en boudin ou à coupe circulaire, en diorite. Mormaison (Vendée). Récoltes Ballereau. (Musée de Saint-Germain, n° 21988.) 1/3 grandeur.

447. — Hache polie, plaquette de fibrolithe, coupe en ovale très allongé, bords latéraux formant angles aigus. Dolmen du Mont-Saint-Michel, à Carnac (Morbihan). Fouilles de la Société Polymathique de Vannes. (Musée de Saint-Germain, n° 1191.) Demi-grandeur.

448. — Hache polie, plaque de jadéïte; coupe à peu près rectangulaire, les deux bords latéraux étant parfaitement équarris. Soyons (Ardèche). Récoltes Lepic. (Musée de Saint-Germain, n° 22926.) La jadéïte étant une roche très tenace, prenant un beau poli et qui mieux est pouvant acquérir un tranchant très vif, était fort recherchée. D'autre part elle était rare, aussi la sciait-on. C'est ce qui fait que les haches en jadéïte sont souvent équarries. Mais d'autres roches, même des plus communes, comme le silex, étaient aussi parfois équarries. 1/3 grandeur.

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XLIX

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

HACHES POLIES DIVERSES

Les haches polies sont généralement, même presque exclusivement, en pierre de diverse nature; pourtant, il en est quelques-unes en os, en corne de cerf et même simplement en bois. Elles varient énormément de taille et de forme. Il y en a de très plates, aux bords latéraux plus ou moins anguleux; d'autres, au contraire, sont presque arrondies, à coupe circulaire; enfin il en existe de plates, parfaitement équarries sur les côtés.

445. — Simple caillou roulé, plaquette de calcaire marno-siliceux, aiguisé et affilé à son extrémité la plus large. Le Verdier, près de Montauban (Tarn-et-Garonne). Récoltes Teulières. (Musée de Saint-Germain, n° 22380.) Demi-grandeur.

446. — Hache polie en boudin ou à coupe circulaire, en diorite. Mormaison (Vendée). Récoltes Ballereau. (Musée de Saint-Germain, n° 21988.) 1/3 grandeur.

447. — Hache polie, plaquette de fibrolithe, coupe en ovale très allongé, bords latéraux formant angles aigus. Dolmen du Mont-Saint-Michel, à Carnac (Morbihan). Fouilles de la Société Polymathique de Vannes. (Musée de Saint-Germain, n° 1191.) Demi-grandeur.

448. — Hache polie, plaque de jadéïte; coupe à peu près rectangulaire, les deux bords latéraux étant parfaitement équarris. Soyons (Ardèche). Récoltes Lepic. (Musée de Saint-Germain, n° 22926.) La jadéïte étant une roche très tenace, prenant un beau poli et qui mieux est pouvant acquérir un tranchant très vif, était fort recherchée. D'autre part elle était rare, aussi la sciait-on. C'est ce qui fait que les haches en jadéïte sont souvent équarries. Mais d'autres roches, même des plus communes, comme le silex, étaient aussi parfois équarries. 1/3 grandeur.

449. — Hache polie, en jadéïte impure. Département de Vaucluse. Petite forme très répandue dans tout le sud-est de la France : Drôme, Hautes et Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse. (Musée de Saint-Germain, n° 23289.) Demi-grandeur.

450. — Hache polie, partie supérieure repiquée, en roche ophiolithique. Les Corbières, arrondissement de Limoux (Aude). Récoltes du Musée de Narbonne. (Musée de Saint-Germain, n° 9846.) Demi-grandeur.

451. — Hache polie, en serpentine dure, mouchetée. Sommet repiqué. Station lacustre de Locras, lac de Bienne (Suisse). Récoltes du Musée de Berne. (Musée de Saint-Germain, n° 22713.) Demi-grandeur.

452. — Hache polie en gneiss schistoïde, plaquette équarrie au sommet et sur les côtés. Station lacustre de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 6057.) Demi-grandeur.

453. — Hache en silex, taillée pour le polissage, forme pyramidale, très équarrie. Danemark. Récoltes de l'Étaf. (Musée de Saint-Germain, n° 117.) 1/3 grandeur.

454. — Hache polie en silex, plate et équarrie, forme la plus habituelle du Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 135.) 1/3 grandeur.

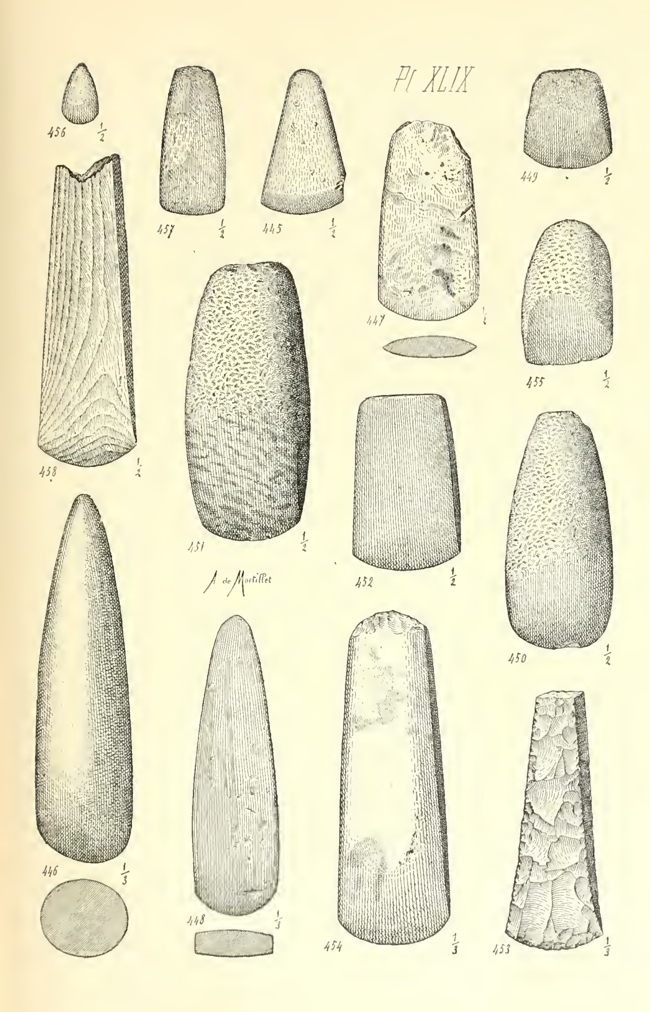
455. — Hache polie, en eurite, courte et épaisse, très arrondie. Salagora (Grèce). Récoltes Georges Finlay. (Musée de Saint-Germain, n° 18650.) Ce type raccourci est bien caractéristique des haches grecques. Demi-grandeur.

456. — Hache polie, en diorite très fine, parfaitement exécutée, un peu équarrie sur les côtés. Département de la Dordogne. Récoltes de Mourcin. (Musée de Saint-Germain, n° 22010.) Pièce trop petite pour être un instrument utile. C'est évidemment une hache votive. Demi-grandeur.

457. — Hache polie en os. Station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Saint-Germain, n° 6180.) Demi-grandeur.

458. — Hache polie, équarrie sur les côtés, en bois d'if ou de sapin. Station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. Dessinée d'après Keller : *VIe Rapport sur les habitations lacustres de la Suisse*, pl. II, fig. 14.

Toutes les figures sont demi-grandeur, sauf les quatre du bas de la planche, qui sont au 1/3.


Pl XLIX
456 1/2
457 1/2
445 1/2
447 1/2
449 1/2
455 1/2
458 1/2
451 1/2
452 1/2
450 1/2
A de Mortillet
446 1/3
448 1/3
454 1/3
453 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE L

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

HACHES POLIES DIVERSES

Cette planche contient des haches polies en pierre, affectant des formes exceptionnelles. Ce sont presque toutes des pièces de choix ou pièces de luxe. Évidemment une partie a même un caractère votif. Il en est, comme le n° 459, dont le tranchant n'a jamais été affilé, ce n'était donc qu'un simple simulacre. D'autres datent de l'âge du bronze, comme le n° 461, dont le tranchant s'élargit aux deux extrémités, simulant évidemment le tranchant donné aux haches de bronze par le martelage. Le n° 462 a été brisé intentionnellement pour être placé dans un tombeau. C'est donc une cassure rituelle, rappelant une cérémonie religieuse et ayant un sens mystique.

459. — Magnifique hache, très mince, parfaitement polie, en jadéïte pailletée. Forêt de Sénard, commune de Lieusaint (Seine-et-Marne). Provenant, dit-on, d'un tombeau qui en contenait d'autres semblables. (Musée de Saint-Germain, n° 2151.) Donnée par le Louvre. Le Musée de Saint-Germain possède deux autres haches de ce type, plates et élargies, en roche semblable. Récoltes Boucher de Perthes. Le tranchant de la pièce figurée n'a jamais été affilé. Il est très mousse et assez épais relativement.

460. — Grande et belle hache polie, carénée sur chaque face, en jadéïte foncée; côtés anguleux. Dolmen du Mané-er-Hoeck, Locmariaker (Morbihan). Fouilles de la Société Polymathique. (Musée de Vannes.) La pointe reposait sur un bracelet en schiste, analogue à celui figuré pl. LXIII, n° 613.

461. — Belle hache, parfaitement polie, en jadéïte foncée, comme la précédente; équarrie sur les côtés. Provenant probablement d'une sépulture. Pauilhac (Gers). Récoltes

Ed. Bischoff. (Collection Benjamin Fillon.) Trouvée avec la magnifique lame de silex représentée n° 270, pl. XXXIV. Le tranchant de cette hache s'élargit de chaque côté en formant un petit cran, tout comme le tranchant martelé des haches de bronze. C'est évidemment une imitation. Elle leur est donc postérieure ou tout au moins contemporaine.

462. — Hache polie, à côtés anguleux, en jadéïte claire, percée d'un trou au sommet. Dolmen du Mané-er-Hoeck, Locmariaker (Morbihan). Fouilles de la Société Polymathique. (Musée de Vannes.) Cette hache a été cassée en trois, mais intentionnellement, les morceaux se rejoignant exactement. Ils étaient distants les uns des autres, ce qui fait qu'ils se sont diversement patinés.

463. — Hache polie, gros bourrelet de diorite très fine et très compacte, terminée au sommet par un petit capuchon hémisphérique ou espèce de bouton. Lac de Grand-Lieu (Loire-Inférieure). Récoltes Fillon. (Collection Benjamin Fillon.) Ces haches, propres à la Vendée, et surtout à la Bretagne, sont désignées sous le nom de haches à bouton. Elles sont presque exclusivement en diorite ou en leptinite, diorite compacte.

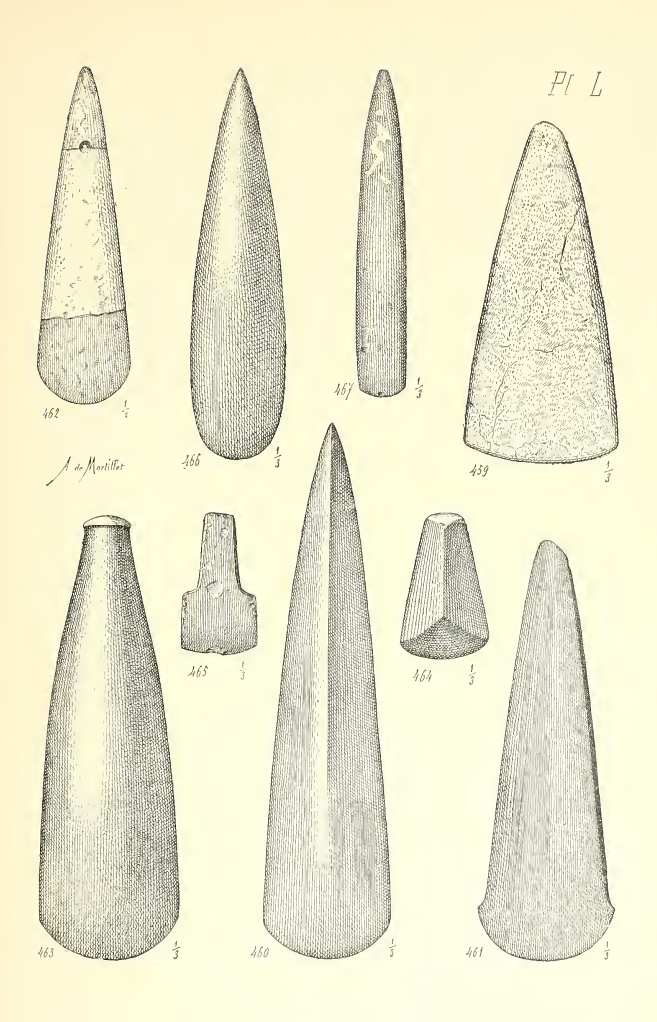
464. — Hache polie en pierre, polygonale. Les Corbières, arrondissement de Limoux (Aude.) Récoltes Tournal. (Musée de Narbonne.) Forme tout à fait exceptionnelle.

465. — Hache polie, à soie rectangulaire, en pierre dure et pesante, d'un brun très foncé et d'apparence schistoïde. Cambodge (Asie). Récoltes J. Moura. (Musée d'histoire naturelle de Toulouse.) Dessinée d'après J. B. Noulet : *Age de la pierre polie au Cambodge*, pl. II, fig. 1.

466. — Hache polie forme bourrelet, roche feldspathique. (Collection Benjamin Fillon.) Indiquée comme des Vosges, mais sans certitude. Ces haches pointues au sommet, arrondies au centre et à tranchants étroits, se rencontrent en certain nombre dans les collections françaises, malheureusement sans provenances authentiques. Elles me paraissent exotiques. Le Dr Chill en a apporté deux des Canaries à l'Exposition des Sciences anthropologiques de 1878.

467. — Hache-ciseau en silex poli. Dragages de la Seine. Récoltes Piketty. (Collection Piketty, à Paris.)

Toutes les figures de cette planche sont au 1/3.


Pl L
462 1/2
466 1/3
467 1/3
459 1/3
A de Mortillet
465 1/3
464 1/3
463 1/3
460 1/3
461 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

HERMINETTES ET GOUGES

Parmi les haches polies en pierre, il y a quelques herminettes. Généralement on les confond ensemble. Ce sont pourtant des instruments très distincts. Les haches ont leur tranchant formé par la rencontre, à angle très aigu, de deux plans se bombant d'une manière égale sur les deux faces. Les herminettes ou doloires, au contraire, ont leur tranchant formé par un plan complètement plat sur une des faces et un plan bombé sur l'autre. Les haches emmanchées ont leur tranchant parallèle au manche, tandis que les herminettes ont le leur perpendiculaire.

Les herminettes dont la face plane se creuse, passent aux gouges. Ces gouges sont parfois, surtout dans le nord de l'Europe, très nettement caractérisées. Elles pouvaient être emmanchées, mais devaient être bien plus habituellement maniées à la main.

468. — Herminette en serpentine. Station lacustre de Latringen (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23404.) La face supérieure qui est représentée est complètement plate; la face inférieure est arrondie et arquée, comme le montre la vue de face qui se trouve sous le dessin en longueur.

469. — Herminette en roche talqueuse. Alhama de Grenade, Andalousie (Espagne). Récoltes G. Mac-Pherson. (Musée de Saint-Germain, n° 21582.) Tranchant aplati du côté dessiné, arrondi de l'autre. Ébréchée par un premier service, on l'a réaiguisée; aussi observe-t-on deux plans de polissage.

470. — Herminette, plaque arquée de diorite, figurée de profil, pour montrer le tranchant oblique. Les deux faces sont rectangulaires. Tumulus de Maralla, Algarve (Portugal). Récoltes Estacio da Veiga. (Musée delle Belle-Arti, Lisbonne.)

471. — Herminette en schiste siliceux, analogue à la précédente mais moins régulière. Gouvernement de Wiborg, en Finlande. (Musée de l'Université de Helsingfors.)

472. — Herminette en os, face dessinée entièrement plane, face opposée un peu arrondie Terre végétale qui recouvrait la sablière Baron, Choisy-le-Roi (Seine). Récoltes Anatole Roujou. (Musée de Saint-Germain, n° 20994.)

473. — Herminette en pierre polie, dans une longue gaine en corne de cerf, fixée dans un manche en bois. Station lacustre de Locras, lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). Récoltes de l'Administration cantonale. (Musée de Berne.) 1/4 grandeur.

474. — Herminette passant à la gouge, en roche dioritique noirâtre. Kis-Oroszi, comté de Nograd (Hongrie). Récoltes Florian Römer. (Musée de Saint-Germain, n° 8965.) La vue longitudinale est prise du côté plat légèrement concave. La forme du tranchant se voit très nettement par la vue de face.

475. — Herminette-gouge, à tranchant triangulaire, en jaspe. Java. Récoltes Van de Poël, (Musée de Saint-Germain, n° 9608.) Cette forme spéciale à Java atteint parfois des dimensions beaucoup plus considérables. On trouve aussi dans cette île des herminettes semblables aux figures 470 et 471.

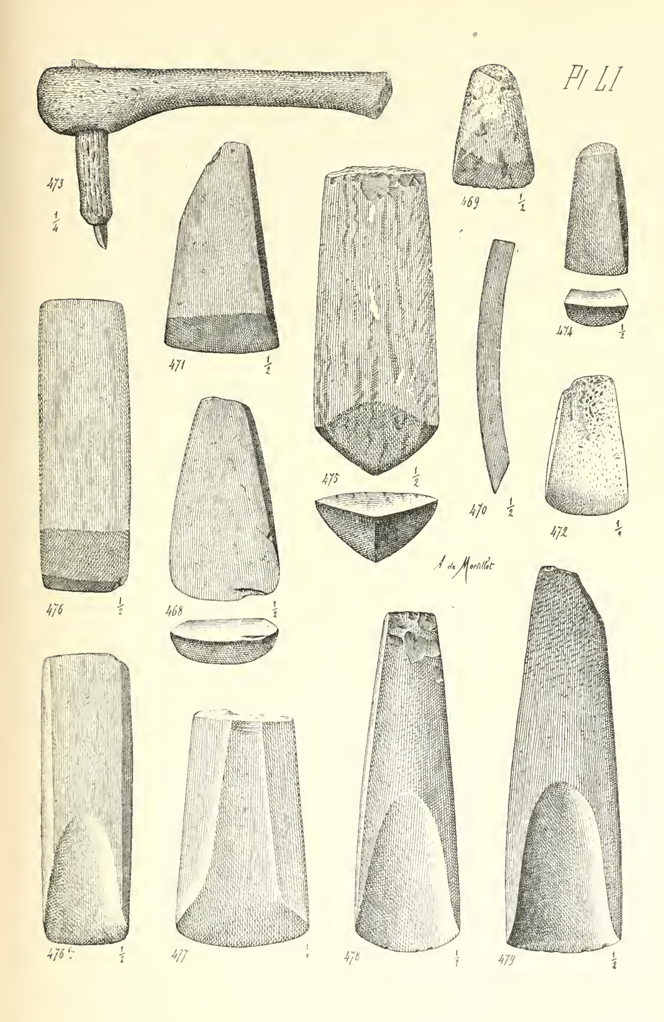
476 et 476 *bis*. — Instrument en roche noirâtre polie. A l'une des extrémités (fig. 476), c'est une véritable herminette avec un tranchant à double biseau. A l'autre extrémité (fig. 476 *bis*), c'est une gouge. Seulement les deux outils sont ce qu'on appelle tête-bêche; l'herminette se développe sur une face, la gouge sur l'autre. Gouvernement d'Abo-Bjorneborg, en Finlande. (Musée de l'Université d'Helsingfors.)

477. — Gouge, en diorite. Gouvernement de Nyland, en Finlande. (Musée de l'Université d'Helsingfors.)

478. — Gouge, silex, bords équarris. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 178.)

479. — Profonde gouge, en pierre polie, à bords arrondis. Lithuanie (Russie). Moulage communiqué par Mme la générale Raïewsky. (Collection de la Société archéologique de Pétersbourg.)

Toutes les figures sont demi-grandeur, sauf l'herminette emmanchée, fig. 473, qui est au 1/4.


Pl LI
473
1/4
469
1/2
471
1/2
474
1/2
475
1/2
470
1/2
472
1/4
476
1/2
468
1/2
A de Mortillet
476 bis
1/2
477
478
1/1
479
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

CISEAUX EN PIERRE ET EN OS

Le ciseau en pierre est aussi un instrument fort répandu dans le nord de l'Europe. En Scandinavie, où il est le plus commun, il varie peu de forme et de composition. C'est généralement un long prisme rectangulaire, de silex plus ou moins poli. En France et en Suisse, les ciseaux en prisme sont rares; généralement les ciseaux y affectent la forme en bourrelet à coupe transversale circulaire. Leur composition, comme roche, varie beaucoup. Mais, ce qui abonde en France, et surtout dans les habitations lacustres de la Suisse, ce sont les ciseaux en os. Il y en a de toutes les tailles faits avec des os fort divers, parfois même avec des bouts d'andouillers de cerf.

480. — Première ébauche de ciseau, silex grossièrement équarri. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 94.)

481. — Ébauche de ciseau plus avancée, silex; offre déjà des traces de polissage aux deux extrémités, comme si cette ébauche avait été faite avec une hache polie qui aurait été endommagée. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain. n° 185.)

482. — Ciseau parfaitement taillé, mais non encore poli, silex. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 126.)

483. — Ciseau entièrement poli, silex. La coupe en dessous montre qu'il est très rectangulaire. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 191.)

484. — Ciseau entièrement poli, sauf au sommet ou l'on a préparé un tranchant au moyen de la taille, le tranchant du bas étant devenu irrégulier; silex. La coupe en dessous montre que cet instrument est presque cylindrique. Recueilli en faisant les travaux

du bief de la Seine, à Andresy (Seine-et-Oise). Récoltes Saingery. (Musée de Saint-Germain, n° 26257.)

485. — Ciseau à coupe circulaire, en roche brune. Sud-est de la France, Vaucluse ou Provence. (Musée de Saint-Germain, n° 1243.)

486. — Ciseau à coupe aplatie, en jadéïte, avec deux tranchants, un à chaque bout. Bassin de la Durance (Vaucluse). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 8475.)

487. — Ciseau quadrangulaire en pierre brune, dans un manche en corne de cerf. Habitations lacustres de Latringen (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23387.)

488. — Ciseau fait avec une extrémité d'andouiller de cerf. Station lacustre de Saint-Aubin, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain. n° 3205.)

489. — Ciseau fait avec un simple éclat d'un gros os de bœuf; le tranchant seul est poli. Station lacustre de Locras (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 22745.)

490. — Ciseau fait avec une extrémité inférieure de canon de bœuf éclaté. Station lacustre de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Lohle. (Musée de Saint-Germain, n° 6124.)

491. — Ciseau, fragment d'os de bœuf, complètement poli. Wangen. Récoltes Ferdinand Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 2704.)

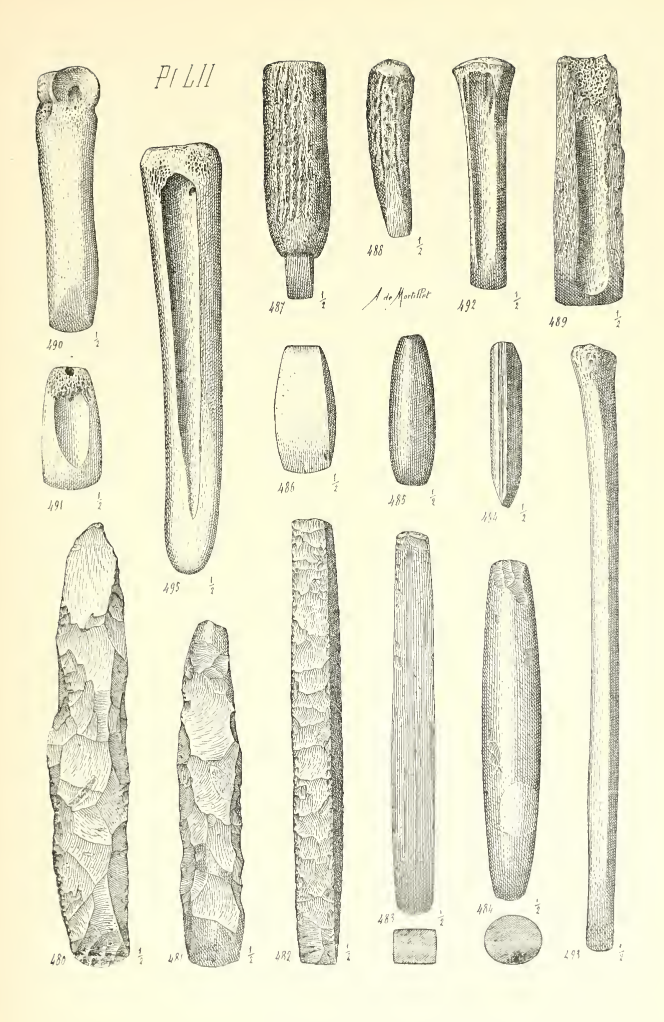
492. — Ciseau en os. Dolmen de Bougon (Deux-Sèvres). Récoltes de la Société de Niort. (Musée de Niort.)

493. — Ciseau en os, remarquable par sa longueur. Le plus grand que j'aie vu. Tourbières de Portelette, à Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18931.)

494. — Ciseau en os, dont le tranchant au lieu d'être, comme cela a lieu généralement, dans le sens de la largeur de l'esquille, est dans le sens transversal. Porte des traces de scie dans la longueur de l'os. Palafittes de la Suisse. Récoltes Boban. (Musée de Saint-Germain, n° 26319.)

495. — Lissoir en os de bœuf, grand fragment de canon. Palafittes de Wangen (Wurtemberg). Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 6125.) Les lissoirs se relient aux ciseaux. Ils s'en distinguent par leur extrémité plus arrondie, au lieu d'être horizontale, et par le poli qui s'étend plus haut, suivant un plan régulier.

Toutes les figures de cette planche sont à demi-grandeur.


Pl LII
490 1/2
495 1/2
487 1/2
488 1/2
A. de Mortillet
492 1/2
489 1/2
491 1/2
486 1/2
485 1/2
1/2
480 1/2
481 1/2
482 1/2
483 1/2
484 1/2
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

CASSE-TÊTES EN BOIS, PIERRE ET OS

L'arme principale de tous les peuples sauvages est le casse-tête en bois. Certains singes anthropoïdes de nos jours savent même briser une branche pour s'en servir d'arme. Le casse-tête en bois a donc dû être l'arme primitive de l'homme. Malheureusement le bois ne se conserve pas, aussi n'a-t-on pu faire de constatation directe pour ce qui concerne l'homme fossile, l'homme des temps quaternaires. Nous avons été plus heureux pour ce qui regarde l'homme de l'époque robenhausienne. Les stations lacustres recouvertes de tourbe ont donné des casse-têtes en bois, très bien conservés.

A ces casse-têtes, il faut ajouter des objets en os et surtout en pierre qui, fixés au sommet de manches plus ou moins longs, ont certainement servi d'armes offensives, de véritables assommoirs. Nous en avons réuni plusieurs types dans cette planche.

496. — Casse-tête en bois d'if. Palafitte sous la tourbe, Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) Dessiné sur un moulage du Musée de Saint-Germain. 1/6 de grandeur.

497. — Autre casse-tête en bois d'if, de la même palafitte de Robenhausen. Dessiné d'après la fig. 2, pl. II, du *VI*[e] *Rapport de Keller*. 1/6 de grandeur.

498. — Sommet de casse-tête, simple caillou discoïde en roche noire, percé d'un trou au milieu pour fixer le manche; forme des plus primitives. Danemark. Récoltes Orla Christgau. (Musée de Saint-Germain, n° 25939.) 1/3 grandeur, ainsi que toutes les figures suivantes.

499. — Sommet de casse-tête, disque en silex, taillé avec grand soin sur les deux faces, pourtour tranchant. Le trou central a été agrandi et régularisé, mais il doit probablement son origine à un trou naturel. Dragages de la Seine en amont de Paris. Récoltes Ch. Piketty. (Collection Ch. Piketty, à Paris.)

500. — Sommet de casse-tête, en silex poli, forme de marteau ou plutôt de pic à deux pointes, avec trou pour le manche au milieu. C'est un trou naturel que l'on a utilisé. Boulevard Saint-Vincent de Paul, Neuilly (Seine). Récoltes Reboux. (Collection Reboux, aux Ternes, Paris.)

501. — Ébauche de marteau casse-tête, en roche serpentineuse, taillé par percussion ou piquage. Palafitte de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 21933.)

502. — Marteau casse-tête, en amphibolite, avec trou commencé. Dans la tourbe, Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18987.)

503. — Marteau casse-tête en roche talqueuse, cassé pendant l'opération du forage du trou. Vue de la cassure qui montre que le forage se faisait en rodant, et que pour faciliter l'opération on opérait des deux côtés. Morbihan. (Musée de Vannes.)

504. — Instrument en grès fin, en forme de gros clou, qui servait, dit-on (?), pour roder la roche et percer les trous. La tête, très lisse, s'appuyait dans la paume de la main. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 291.)

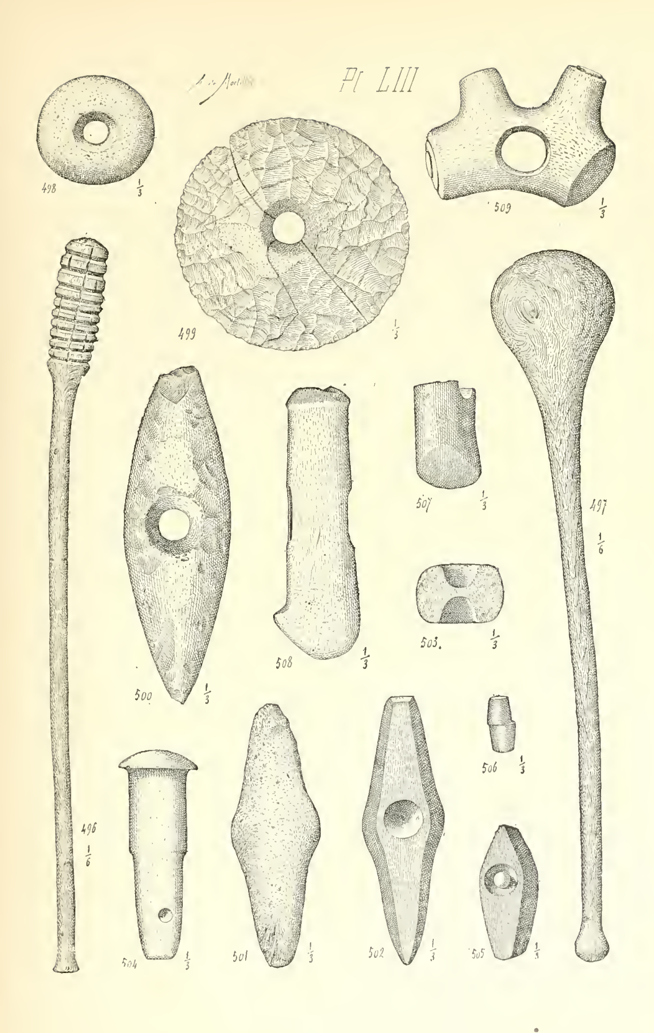
505. — Marteau casse-tête, en roche noire, avec perforation commencée par un autre procédé. La roche était usée au moyen d'un tube de jonc, accompagné de sable humide très fin servant d'émeri. Au centre du trou, il restait un petit noyau cylindrique de roche correspondant au vide intérieur du jonc. Barrage du tourbillon Strudel, dans le Danube (Autriche). (Musée de Vienne.)

506. — Noyau intérieur de la perforation d'un marteau casse-tête, en roche brune. On voit que l'opération a été faite successivement de chaque côté. Hamen Lachen. (Musée de Zurich.)

507. — Moitié de marteau casse-tête, en serpentine. Palafittes de Suisse. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 21311.) Fragment intéressant parce que le tranchant a été affilé, ce qui est très rare dans ce genre de pièces.

508. — Marteau casse-tête, en corne de cerf polie. Le trou, au lieu d'être circulaire, est presque rectangulaire. Dolmen de la Justice, à Presles (Seine-et-Oise). Récoltes de Ruty et Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 15786.)

509. — Sommet de casse-tête en corne de cerf polie. Les parties spongieuses de la corne sont remplacées par des morceaux d'andouillers. Tourbière de la Portelette, à Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18748.)


Pl LIII
498
1/3
499
1/3
509
1/3
496
1/6
500
1/3
508
1/3
507
1/3
503.
1/3
497
1/6
504
1/3
501
1/3
502
1/3
506
1/3
505
1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LIV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

SOMMETS DE CASSE-TÊTES EN PIERRE

Les sommets de casse-tête en pierre ont été très habituellement désignés sous les noms de haches, de marteaux et surtout de marteaux-haches à douille. Leur composition, comme roche, varie énormément, mais leurs formes varient peut-être plus encore. Nous avons tâché de réunir dans cette planche les principales. Quelques-unes de ces armes ont pu servir d'outils, mais ce n'est qu'exceptionnellement, ainsi que nous l'avons dit dans l'explication de la figure 507, planche précédente. Généralement les tranchants ne sont pas aiguisés, pas affilés.

510. — Hache polie aplatie, en diorite schisteuse, percée d'un trou au centre des faces planes. Ainsi emmanchée cette hache n'aurait pu servir que comme herminette, or la pierre n'est pas disposée pour cela. C'est donc bien un casse-tête. Russie. (Exposition universelle de Paris, en 1867.) Cette forme est assez commune en Russie.

511. — Sommet de casse-tête en forme de double molette, cylindrique, percée dans l'épaisseur du cylindre; quartzite. Environs de Rockland, dans le Norfolk (Angleterre). Dessiné d'après la fig. 150, p. 199, de John Evans : *Ancient stone implements*. (Musée de Norwich.)

512. — Sommet de casse-tête, sorte d'épais et lourd marteau-hache, en roche trappéenne. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 278.) Type très répandu en Scandinavie. Constituait un excellent assommoir; était peut-être aussi parfois employé comme outil. Grâce à la masse et au poids, le tranchant devait produire une action assez considérable.

513. — Autre sommet de casse-tête, en forme de marteau-hache, mais plus délié et plus élégant; roche amphibolique. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 283.) Type également scandinave; moins fréquent que le précédent.

514. — Sommet de casse-tête, forme marteau-hache. Gassin, tourbières de Morestel (Isère). Récoltes Chantre. (Musée d'histoire naturelle de Lyon.) On a trouvé ce type non seulement dans le bassin du Rhône, mais aussi, avec quelques modifications, en Italie.

515. — Sommet de casse-tête, double marteau se rapprochant beaucoup de la hache à deux tranchants. Les deux extrémités sont très mousses et arrondies au lieu d'être anguleuses. La pièce est pourtant très bien travaillée. Roche serpentineuse. Dragages de la Seine, à Paris. Récoltes Fillon. (Collection Fillon, à Lacourt, Vendée.)

516. — Sommet de casse-tête, forme de hache à double tranchant, en roche noirâtre. Les tranchants, bien qu'anguleux, n'ont pas été aiguisés ou affilés. On pourrait pourtant croire qu'ils ont été préparés pour l'aiguisage, si l'on n'avait la figure précédente, qui montre bien que ce type n'est pas fait pour servir d'instrument, mais bien d'arme contondante. Dragages de la Seine, au port de Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 1969.)

517. — Sommet de casse-tête naviforme, surtout quand il est tourné dans l'autre sens. Les deux faces sont creusées en fond de bateau. Les deux extrémités sont très mousses. Talschiste avec cristaux d'amphibole, roche du Morvan, trop tendre pour acquérir un tranchant. Dragages de la Seine à Paris. Récoltes Fillon. (Collection Fillion.) Ce type se trouve disséminé en France, surtout dans le bassin de la Seine.

518. — Sommet de casse-tête en micachiste. Crichie, près Inverary, Aberdeenshire (Écosse). Dessiné d'après la fig. 129, p. 176 d'Evans : *Ancient stone implements*. Type très trapu comme les instruments en bronze de cette région.

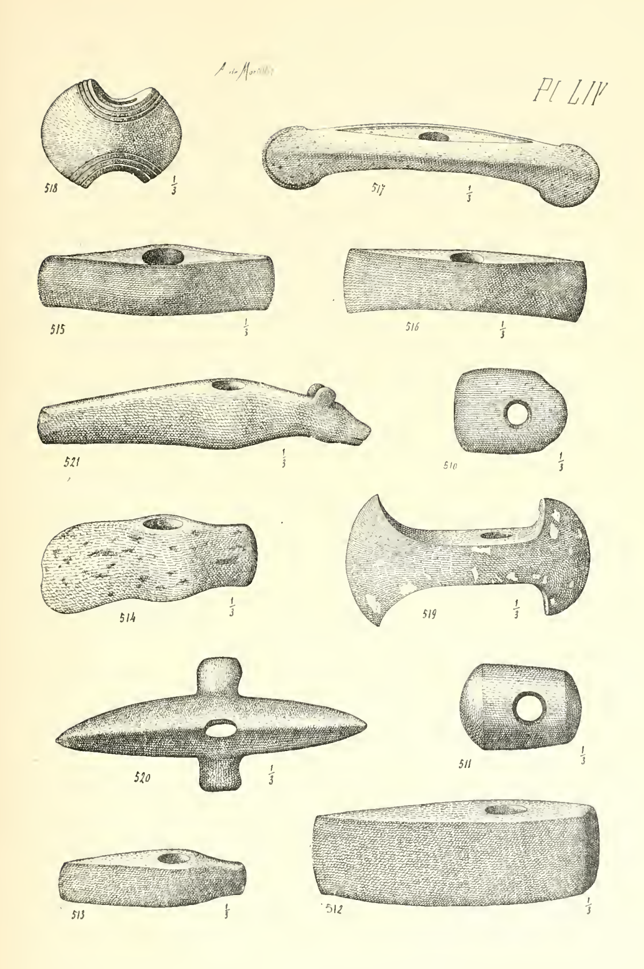
519. — Sommet de casse-tête, marteau-hache, à tranchant mousse, en roche porphyrique. Danemark. Récoltes Orla Christgau. (Musée de Saint-Germain, n° 25938.) Type élégant qui n'est pas rare en Scandinavie.

520. — Sommet de casse-tête, double pic avec appendices latéraux. Petrozavodsk, Gouvernement d'Olonetz, Carélie russe. (Collection de la Société archéologique de Pétersbourg.)

521. — Sommet de casse-tête en roche noire avec une tête d'animal sculptée à l'un de ses bouts. Gouvernement d'Olonetz, Carélie russe. (Collection de l'Académie des sciences de Pétersbourg.)

Toutes les figures de cette planche sont au 1/3.

Pl. LIV


518
1/3
517
1/3
515
1/3
516
1/3
521
1/3
510
1/3
514
1/3
519
1/3
520
1/3
511
1/3
513
1/3
512
1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

POTERIE PRIMITIVE

La poterie, d'un usage si général, n'est apparue en Europe qu'avec l'époque robenhausienne. Elle fait complètement défaut pendant tout le quaternaire. Les premiers vases, très grossiers, n'ont subi qu'une cuisson incomplète, aussi les surfaces seules sont rougies par le feu. Tout l'intérieur de la terre reste coloré en brun par du charbon ou du noir de fumée. Cette terre est habituellement semée de fragments anguleux de diverses roches ou de débris de coquilles. Ce mélange avait pour but de donner de la consistance à la pâte et surtout de l'empêcher de se fendre par le retrait en séchant et en cuisant. Les premiers vases en poterie paraissent aussi ne pas avoir eu de pied ou base aplatie. Le fond est arrondi à l'extérieur. On dirait que l'homme a pris modèle sur les coquilles d'œuf ou sur la coque solide de certains cucurbitacés. Pour faire tenir droits ces vases, il fallait les caler dans la terre, le sable ou la cendre. Ils étaient aussi suspendus par des cordons passés, soit dans des mamelons latéraux troués, soit dans de véritables anses. Les vases à fond plat étaient eux-mêmes souvent ainsi suspendus.

522. — Coupe ou écuelle en terre assez fine, affectant exactement la forme d'une calotte crânienne humaine sciée à la hauteur du front. Provenant d'un dolmen du Morbihan. (Musée de Vannes.)

523. — Urne ou vase en forme de pot à beurre, en poterie très grossière et fort mal cuite. Grotte sépulcrale artificielle du Tertre-Guérin, à la Grande-Paroisse (Seine-et-Marne). Récoltes Chouquet. (Musée de Saint-Germain, n° 25845.)

524. — Petit vase en poterie plus grossière encore que la précédente, avec deux petits mamelons latéraux, anses des plus rudimentaires. D'un dolmen de Château-Larcher (Vienne). Récoltes de Longuemar. (Musée de Saint-Germain, n° 11757.)

525. — Vase en forme de bombe, à base complètement arrondie, avec deux petits mamelons latéraux, percés d'un trou pour pouvoir être suspendu. Dragages de la Seine en amont de Paris. Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7846.) Ce vase est bien de l'époque robenhausienne; Belgrand a découvert le semblable dans la forêt de Fontainebleau, dans une sépulture, avec lames de silex.

526. — Vase ovale, à base tout à fait arrondie, garni de deux petites anses latérales pour la suspension; orné de séries de chevrons et de zig-zags en creux. Danemark. D'après Madsen : *Antiquités préhistoriques du Danemark. Age de la pierre*, pl. XLIII, fig. 2.

527. — Couvercle en poterie ornée en creux, avec deux trous de chaque côté sur le rebord, pour faire passer les cordes qui suspendaient le vase. D'un dolmen sous-tumulus près de Stege, ile de Mœen (Danemark). D'après Madsen, ouvrage cité, pl. XVI, fig. 5.

528. — Vase avec base un peu aplatie, cou largement dessiné, anses déjà un peu plus grandes, pourtant ne pouvant servir qu'à la suspension. Surface extérieure toute ornée en creux. Danemark. D'après Madsen, pl. XLIV, fig. 11.

529. — Urne forme pot au lait, à deux anses, avec large base plate. Tourbière de Mercurago, près du lac Majeur (Piémont). Récoltes Moro. (Musée municipal de Turin.) Ce vase par son gisement, doit être rapporté à la fin de l'époque robenhausienne, commencement du bronze. Malgré ses grandes anses, il était suspendu, comme le prouve les restes de corde, en viorne, qui se voient encore dans une des anses.

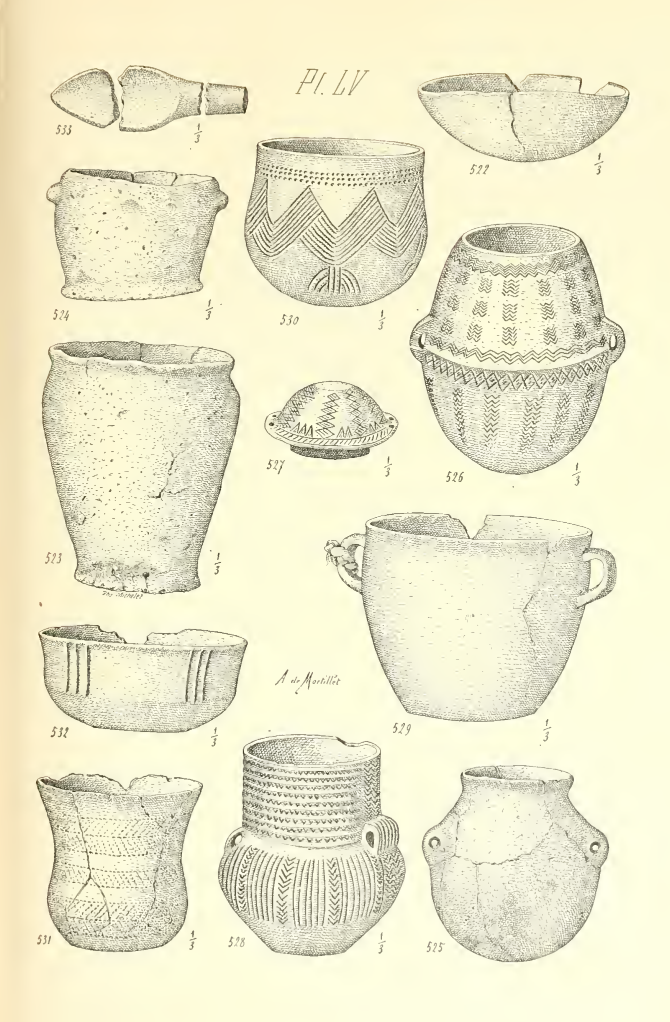
530. — Tasse à fond rond, ornée en creux, du cimetière de Monsheim, près Worms (Allemagne). Récoltes Lindenschmit. (Musée de Mayence.)

531. — Vase en forme de tulipe, caractéristique des dolmens de Bretagne. Orné de zones hachurées au pointillé. Dolmen de Mané-Bec-Portivi, à Quiberon. (Musée de Vannes.)

532. — Écuelle ou tasse, en poterie assez fine, ornée de groupes de côtes en relief. D'un dolmen du Morbihan. (Musée de Vannes.) Ce genre d'ornement, formé de côtes en relief, se remarque sur diverses poteries des dolmens de Bretagne.

533. — Cuiller en terre cuite, d'un foyer du camp de Chassey (Saône-et-Loire). Récoltes Ernest Perrault. D'après Perrault : *Note sur un foyer de la pierre polie du camp de Chassey*, pl. VIII, fig. 5.

Toutes les figures de cette planche sont au 1/3.


Pl. LV
533
1/3
522
1/3
524
1/3
530
1/3
526
1/3
527
1/3
523
1/3
Phs Michelet
529
1/3
A. de Mortillet
532
1/3
531
1/3
528
1/3
525

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LVI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

ORNEMENTATION DES POTERIES. — DOLMENS

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la planche précédente pour reconnaître que l'ornementation des poteries de l'époque robenhausienne était bien plus importante dans le nord, comme le Danemark et le Grand-Duché de Hesse, qu'en France. Cela tient peut-être à ce que ladite époque s'est prolongée beaucoup plus dans ces pays que chez nous. Pourtant l'ornementation ne fait pas défaut sur les poteries robenhausiennes de France et de Suisse. Nous en avons réuni divers échantillons dans la présente planche. Ils montrent que, partant des motifs les plus simples, grossièrement exécutés avec l'ongle et le doigt, cette ornementation s'élève jusqu'à des combinaisons assez complexes, produites au moyen d'instruments spéciaux, poinçons et ébauchoirs.

534. — Poterie grossière ornée tout simplement de coups d'ongles donnés en divers sens. Les empreintes de l'ongle sont très nettement marquées. C'est bien, de toutes les ornementations, la plus élémentaire. Cromlech de l'île des Tisserands, près de Gavr'inis (Morbihan). Fouilles de Closmadeuc. (Musée de Saint-Germain, n° 11177.)

535. — Fragment d'une épaisse et grossière poterie, ornée sur le bord supérieur d'empreintes de doigt, et un peu plus bas, autour du cou du vase, d'un feston formé tout bonnement par des pincées successives et régulières de la terre molle entre deux doigts. Station lacustre du marais de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Saint-Germain, n° 6174.) Le procédé d'ornementation directement avec les doigts était très employé pour les grandes poteries usuelles.

536. — Fragment d'une poterie plus fine, ornée en dents de loup, série de pyramides renversées, composées de diverses lignes d'empreintes quadrangulaires, en creux, faites

successivement avec un poinçon à bout carré. Trouvé dans l'un des dolmens de Keriaval, à Carnac (Morbihan). Récoltes de la Société polymathique. (Musée de Vannes.)

537. — Ornement beaucoup plus complexe, composé de zones hachurées au large pointillé, de dents de loup au même pointillé et de lignes de gros points circulaires. Le tout en creux ; exécuté avec deux poinçons différents, l'un produisant le pointillé irrégulier, l'autre les gros points ronds. Dolmen de Er-Roh, à l'ouest de Kermarker, à la Trinité-sur-Mer (Morbihan). Récoltes de la Société polymathique. (Musée de Vannes.)

538. — Ornementation analogue aux précédentes, pourtant un peu plus compliquée. Les zones et dents de loup, formées d'impressions circulaires faites successivement au poinçon, sont entourées d'une double ligne de petites empreintes longitudinales tracées avec la pointe d'un burin on instrument pointu. Station lacustre de Robenhausen (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.)

539. — Ornementation la plus fréquente sur les poteries des dolmens de Bretagne, zones quadrillées au pointillé. Cromlech de l'île des Tisserands (Morbihan). Récoltes de Closmadeuc. (Musée de Saint-Germain, n° 11177.)

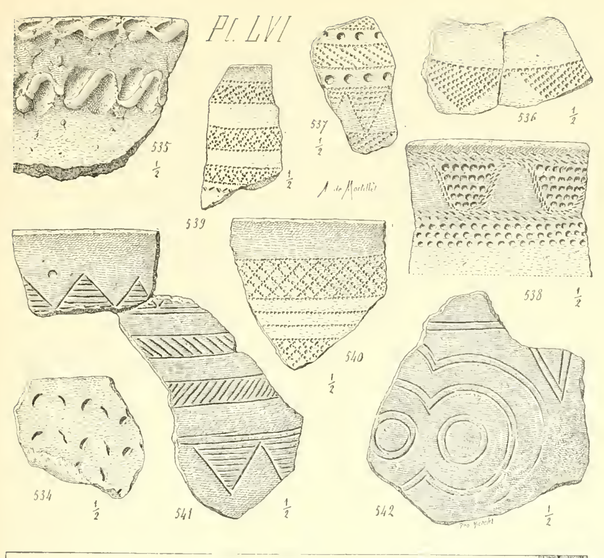
540. — Ornementation analogue, avec des lignes au pointillé interposées. Dolmen de Er-Roh, à la Trinité-sur-Mer (Morbihan). Récoltes de la Société polymathique. (Musée de Vannes.)

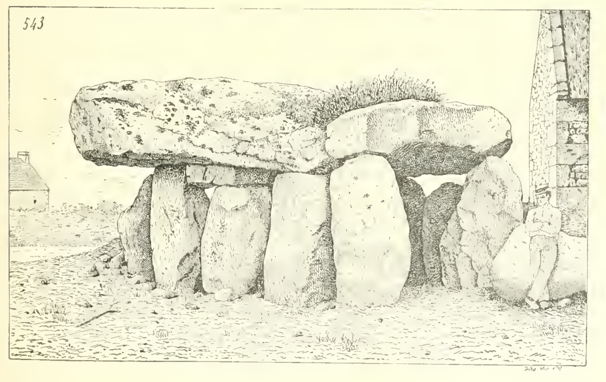
541. — Poterie ornée de zones hachurées de lignes et de dents de loup en sens inverses. Le tout, au lieu d'être au pointillé, est tracé en creux avec le burin. De plus, cette poterie noire avait toute son ornementation en creux garnie d'une matière blanche qui devait vivement ressortir sur le fond brun. Il reste encore des traces du blanc. D'un des dolmens de Keriaval, à Carnac. (Musée de Vannes.)

542. — Ornementation burinée où des lignes courbes se mêlent aux lignes droites. Dolmen d'Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres). (Musée de Niort.)

543. — Dolmen de Krukenno, désigné parfois, par erreur, sous le nom de Corcoro. Plouharnel (Morbihan). Dessiné d'après une photographie de M. de Laurière. *Voir* le plan de ce dolmen, pl. LVIII, fig. 561.

Tous les fragments de poterie sont à demi-grandeur. L'homme représenté près du dolmen donne approximativement l'échelle de ce monument.


Pl. LVI
535
1/2
539
1/2
537
1/2
536
1/2
A. de Mortillet
538
1/2
540
1/2
534
1/2
541
1/2
542
1/2


543

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LVII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

VASES DIVERS — ENTREES DE DOLMENS

Cette planche contient la fin des vases robenhausiens : une poterie grossière, qui a été prise par quelques personnes pour un creuset, et qui est tout simplement une lampe; deux petits vases en corne de cerf, qui sont également des lampes, et deux vases en bois. Les vases en bois étaient probablement assez nombreux à l'époque robenhausienne, mais comme le bois se détruit rapidement, très peu sont parvenus jusqu'à nous. Parmi ces vases, comme du reste parmi les vases en poterie, il y en avait de grandeurs très diverses.

544. — Lampe en poterie épaisse et grossière, grand godet à manche court et large et a base aplatie. Cette lampe pouvait donc être portée facilement à la main, ou bien posée sur un meuble. Station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée archéologique de Zurich.) 1 3 grandeur.

545. — Lampe, petit vase creusé dans la base d'une corne de cerf, avec un trou de suspension sur le côté. Les Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or). Récoltes Charvet. (Collection Costa de Beauregard.) 1/2 grandeur.

546. — Lampe également creusée dans la base d'une corne de cerf, avec trou de suspension. Station lacustre de Concise, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Clément. (Peabody Museum, à Cambridge, Massachusset.) 1/2 grandeur.

547. — Baquet en bois d'érable, d'une seule pièce. Station lacustre de Robenhausen. Dessiné d'après Keller, *Pfahlbauten*, 6e rapport, pl. II, fig. 13. Au 1/8.

548. — Poche ou écuelle à long manche, en bois d'érable. Station lacustre de Robenhausen. D'après Keller, *Pfahlbauten*, 6e, rapport, pl. II, fig. 11. Au 1 3.

Le bas de la planche est occupé par des ouvertures de dolmens. Les dolmens servaient de caveaux funéraires. Ils étaient donc clos avec soin. Tous ceux que nous voyons maintenant, plus ou moins ouverts de divers côtés, sont détériorés. Dans l'état complet, chaque dolmen avait une entrée qui se fermait exactement avec une pierre faisant fonction de porte. Nous donnons ici une série de ces entrées qui, en même temps, fera connaître les divers aspects des dolmens. Tous les dessins sont à la même échelle, un centimètre par mètre.

549. — Dolmen de Thizay (Indre-et-Loire), d'après un dessin de M. Bourassé. Dolmen des plus simples, chambre rectangulaire sans vestibule. L'entrée n'est que le vide laissé par une dalle latérale moins large que les autres. Elle était fermée par une dalle mobile.

550. — Dolmen de la Pierre-Turquaise (Seine-et-Oise). Véritable porte avec montants et cintre, séparant une longue galerie sépulcrale d'un petit vestibule antérieur.

551. — Dolmen de Gramont, près Lodève (Hérault), d'après une photographie de M. Émile Cartailhac. L'entrée se composait tout simplement d'une bouche de four ouverte à la base de la dalle garnissant le devant.

552. — Double dolmen de Coorg (Inde méridionale), d'après Coke, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1869, pl. XXVII. Entrées en bouche de four renversée.

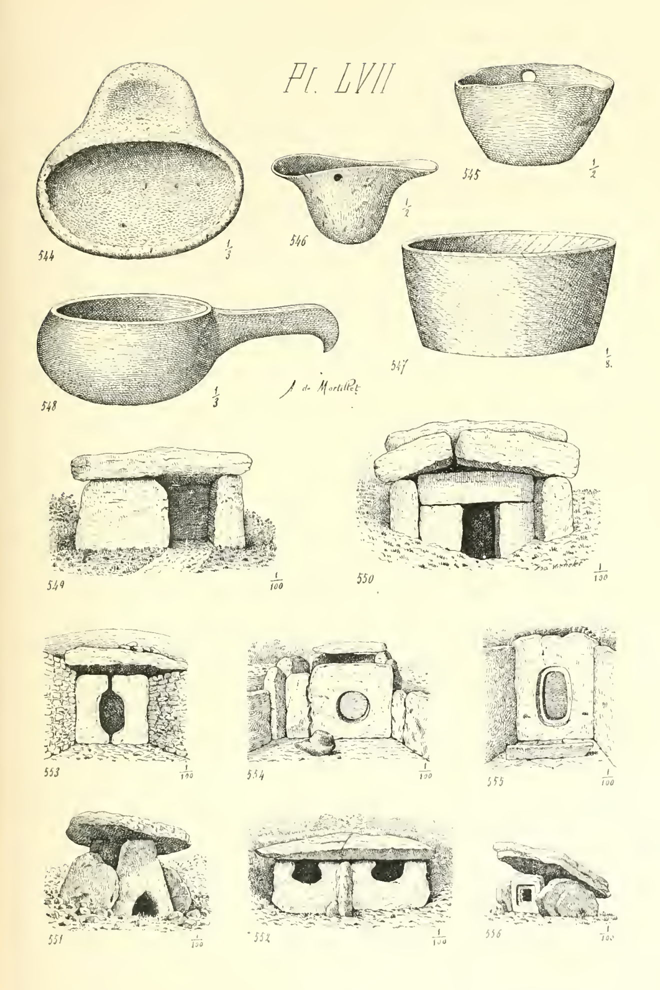
553. — Dolmen sous tumulus de Rodmarton, dans le Gloucestershire (Angleterre), d'après Samuel Lysons. Entrée ovale formée par l'évidement latéral de deux dalles. Dans ce monument, le vestibule, au lieu d'être construit comme le dolmen en dalles posées de champ, est en murailles de pierres sèches.

554. — Dolmen de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), qui est actuellement au musée de Saint-Germain. La galerie sépulcrale est séparée du vestibule par une dalle percée d'un trou rond. Dans le vestibule, sur le devant, on voit le bouchon en pierre qui fermait cette entrée.

555. — Dolmen de la Justice, à Presles (Oise). La galerie est séparée du vestibule par une dalle percée d'un trou ovale.

556. — Dolmen d'Ala-Safat (Palestine). Fermé par une dalle percée d'une ouverture carrée. Dessiné d'après MM. Louis Lartet et de Luynes.

Pl. LVII



544
1/3
546
1/2
545
1/2
547
1/8.
548
1/3
A. de Mortillet
549
1/100
550
1/100
553
1/100
554
1/100
555
1/100
551
1/100
552
1/100
556
1/100

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LVIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

PLANS DE DOLMENS

Les dolmens sont des monuments qui se composent généralement d'une ou plusieurs chambres, précédées d'une allée d'accès ou d'un vestibule. Les parois de ces monuments sont formées de dalles dressées ou posées sur champ, qu'on appelle piliers ou supports. Les piliers sont recouverts de grandes dalles qui constituent le toit et qu'on désigne sous le nom de tables. Les formes des dolmens varient beaucoup, non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi dans une même région. Cette planche en est la preuve. Tous les dolmens qui y sont figurés appartiennent au Morbihan et même seulement à deux cantons contigus de ce département, Auray et Quiberon. Ils sont tous construits avec la même roche, le granit.

Dans nos dessins, les supports sont indiqués par des hachures, les tables par des espaces blancs circonscrits. Tous les plans, — sauf le dernier (fig. 570) — sont à la même échelle, 1/200, soit cinq millimètres par mètre. Tous sont reproduits d'après des relevés inédits de Louis Galles.

L'orientation des dolmens n'a rien de constant. Nous l'avons indiquée par des lettres placées à l'entrée de chaque monument. Dans ceux figurés, elle varie de l'ouest à l'est, en suivant tout le développement sud de la rose des vents. L'orientation sud est celle qui domine; cela tient à ce que ces monuments sont tous placés sur la côte bretonne qui regarde de ce côté. La figure 570, de la Loire-Inférieure, montre qu'un seul et même groupe peut avoir des dolmens dans toutes les directions, même dans celle du nord.

557. — Dolmen allongé, caveau sépulcral et couloir d'accès de même longueur, séparés seulement par deux dalles dressées, laissant entre elles une ouverture ovale dans le

genre de celle de la figure 553. Cette forme de dolmen est généralement désignée sous le nom d'allée couverte. Lande de Grooch, près Kerlescan, commune de Carnac. Ouverture à l'ouest. Ce dolmen porte le nom de Grooch ou de Kerlescan.

558. — Allée coudée. Dolmen du Rocher, à Plougoumelen. Fond de la chambre à l'ouest, ouverture au sud-sud-est.

559. — Allée s'élargissant progressivement. Dolmen de Keriaval, Carnac. Entrée au sud.

560. — Dolmen de Kermario, à Carnac. Chambre presque triangulaire, dérivation de la forme précédente. Ouverture au sud-est.

561. — Dolmen de Krukenno, à Plouharnel, dont nous avons déjà donné la vue, planche LVI, figure 543. La chambre rectangulaire est formée par un simple élargissement du couloir d'un seul côté. Ouverture au sud-sud-est.

562. — Dolmen de Kercado, à Carnac. Chambre rectangulaire formée par l'élargissement des deux côtés du couloir. Ouverture au sud-sud-est.

563 — Dolmen de Kervilor, à la Trinité-sur-Mer. Chambre mi-rectangulaire, mi-arrondie. Ouverture sud-sud-est.

564. — Dolmen du Mané-Lud, à Locmariaker. Chambre arrondie. Ouverture sud.

565. — Dolmen de Keroëd-Kerzu, à Crach. Chambre tout à fait circulaire. Ouverture est.

566. — Dolmen de Bé-er-Groah, à Locmariaker. Deux chambres successives, plus ou moins circulaires, desservies par un seul couloir d'accès. Ouverture sud.

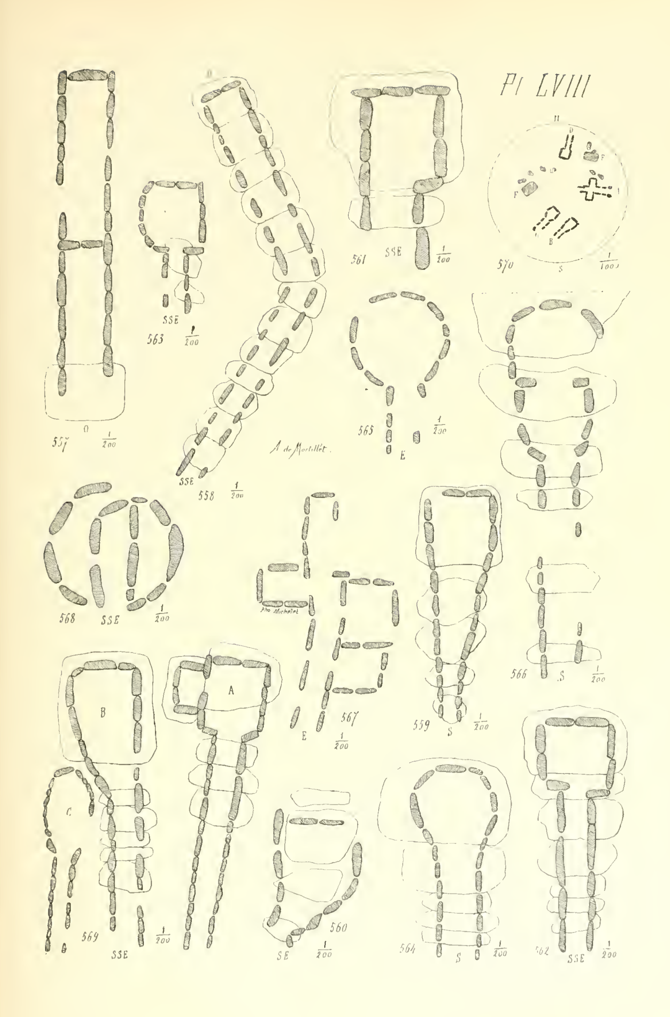
567. — Dolmen de Klud-er-ier, près Keriaval, à Carnac. Allée couverte, avec chambres latérales. L'ouverture de l'allée étant à l'est, deux des chambres ont leur entrée regardant le sud, et une regardant le nord.

568. — Dolmen de Kervihan, à Carnac. Circulaire avec vestibule ou couloir au centre, et deux chambres semi-circulaires. Ouverture sud-sud-est.

569. — Les trois dolmens de Roch-Guyon, à Plouharnel, dans un même tumulus. L'un avec double chambre rectangulaire, les autres avec chambre trapézoïdale et chambre ovale : les entrées toutes les trois sensiblement au sud-sud-est.

570. — Tumulus de Pornic (Loire-Inférieure), fouillé par M. de Wismes, un millimètre par mètre. Contenant plusieurs dolmens.

A. Dolmen à plusieurs chambres s'ouvrant à l'est.
B et C. Deux dolmens s'ouvrant au sud-ouest.
D. Dolmen s'ouvrant au nord.
E et F. Débris de dolmens démantelés.


Pl LVIII
557
O
1/200
563
SSE
1/200
558
SSE
1/200
A de Mortillet.
561
SSE
1/100
570
S
1/1000
565
E
1/200
568
SSE
1/200
Pho Michelet
567
E
1/200
559
S
1/200
566
S
1/200
B
A
C
569
SSE
1/200
560
SE
1/200
564
S
1/200
562
SSE
1/200

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LIX

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

DOLMENS SOUS TUMULUS. — MENHIRS

Les dolmens étant, comme nous l'avons déjà dit, des monuments funéraires se trouvaient toujours enterrés dans le sol naturel ou recouvert d'un amas de terre et pierres, formant monticule, désigné sous le nom général de tumulus. Quand les monticules sont tout en pierrailles, on leur donne le nom spécial de galgals. Parfois le galgal intérieur est recouvert de matières plus ou moins imperméables, comme de l'argile ou de la vase compacte de mer, on dit alors que le tumulus est à chape. Les tumulus varient beaucoup de dimensions. Il en est de tout petits, suffisant seulement pour recouvrir le dolmen, comme celui de Crubelz. D'autres, au contraire, forment de véritables collines, sur lesquelles on a pu établir des bâtiments, comme le Mont Saint-Michel.

Tous les tumulus représentés dans notre planche, sont à la même échelle, un millimètre par mètre. Les coupes sont données d'après les *Bulletins de la Société polymathique du Morbihan.*

571. — Coupe du galgal de Gavr'inis, petite île de la mer du Morbihan, appartenant à la commune de Baden. Ce tumulus, tout en pierrailles, a été fouillé autrefois, c'est ce qui fait que le dessus est en berceau ou creux. Il contient, à peu près au centre, une chambre rectangulaire, avec un long couloir d'accès. Presque tous les supports sont couverts d'ornementations gravées en creux.

572. — Coupe du galgal du Mané-er-Hoech, à Locmariaker (Morbihan). Tumulus fort allongé contenant une chambre sépulcrale au centre. Tandis qu'à Gavr'inis le dolmen est au-dessus du sol naturel, au Mané-er-Hoech la chambre est creusée dans le sol. Au lieu d'être en grandes dalles dressées sur champ, comme dans la généralité des dolmens, elle est construite en murs formés de grosses pierres posées à sec les unes sur les autres.

573. — Coupe du tumulus de Crubelz, à Belz (Morbihan). Ce petit tumulus est entièrement composé de vase compacte ou relais de mer. La chambre intérieure, au niveau du sol, est, comme celle du Mané-er-Hoech, construite en murs de pierres sèches.

574. — Coupe du tumulus de Tumiac, à Arzon (Morbihan). Ce tumulus, très conique, est formé d'un galgal avec chape en argile ou relais de mer, recouverte d'une couche de pierrailles. Il contient au centre une chambre rectangulaire, véritable dolmen en grandes dalles, avec un vestibule construit en pierres sèches.

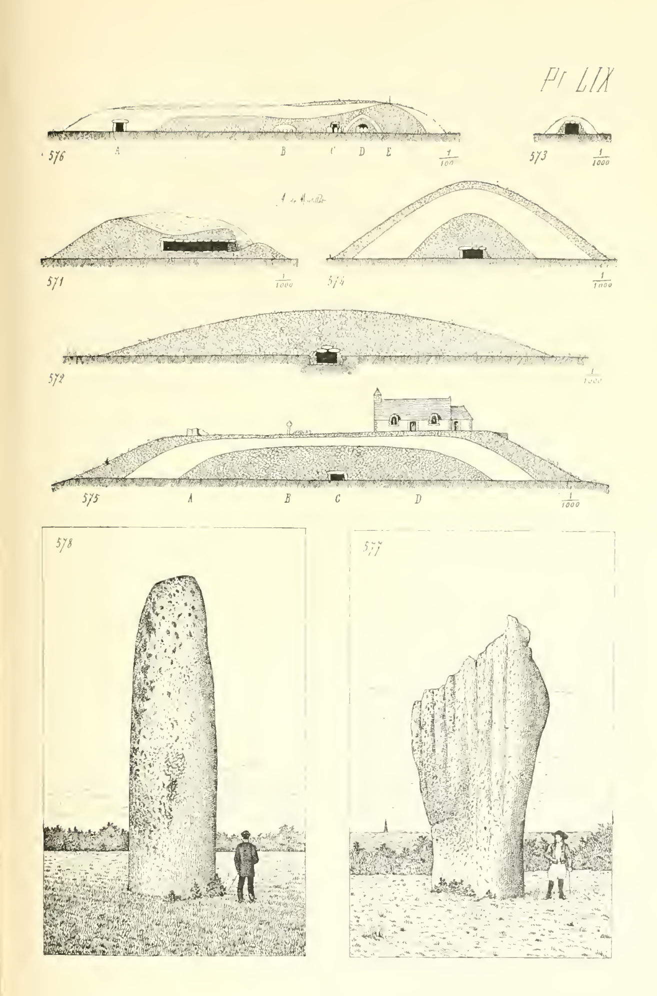
575. — Coupe du grand tumulus du Mont Saint-Michel, à Carnac (Morbihan). Les Romains avaient établi un temple sur son sommet. Il y a maintenant une chapelle dédiée à l'archange Michel qui terrasse le diable. Au milieu, se dresse un lech ou croix historiée en pierre. A l'extrémité, sont les ruines d'un sémaphore. Sur un galgal intérieur, il y a une épaisse chape d'argile compacte ou relais de mer, le tout recouvert d'un revêtement de pierrailles. Ce vaste tumulus n'est pas entièrement fouillé. Il contient, au centre, une chambre-dolmen, en dalles et maçonnerie sèche.

576. — Coupe du tumulus du Moustoir-Carnac, à Carnac (Morbihan). Composé d'un galgal central, avec chape très irrégulière de relais de mer et mince recouvrement de pierrailles. On a constaté, dans le galgal central, deux dolmens, dont un à une petite chape spéciale. Un autre dolmen plus vaste est au milieu d'un amas d'argile de mer faisant partie de la chape générale, vers l'extrémité de gauche. Au centre du tumulus, on a trouvé une sépulture sans dolmen, avec des vases.

Les menhirs, qu'on nomme aussi peulvans ou pierres-fiches, sont des pierres brutes dressées et fichées dans le sol de manière à former des espèces d'obélisques. Ces monuments, des plus simples et des plus primitifs, varient beaucoup de grandeur. Il en est qui s'élèvent au-dessus du sol depuis 1 mètre jusqu'à 10 ou 12 mètres et au delà.

577. — Menhir de Penmarch (Finistère), s'élevant à 7 mètres 50 au-dessus du sol. Montre que les menhirs sont parfois fort irréguliers, plus volumineux en haut qu'en bas.

578. — Menhir de Cadiou (Finistère), hauteur au-dessus du sol 8 mètres 50. Obélisque beaucoup plus régulier, bien que ne portant aucune trace de taille.



Pl LIX
576
A
B
C
D
E
1/100
573
1/1000
571
1/1000
574
1/1000
572
575
A
B
C
D
1/1000
578
577

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LX

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

ALIGNEMENTS. — GRAVURES MÉGALITHIQUES

Les menhirs sont habituellement isolés; parfois, pourtant, ils sont groupés. Ces groupes prennent le nom de cromlechs s'ils affectent la forme d'enceintes, et celui d'alignements si les menhirs sont plus ou moins en ligne. Les plus beaux alignements connus sont ceux de Carnac, au nombre de trois, et celui d'Erdeven, malheureusement bien endommagé. Tous les quatre sont dans le Morbihan, en Bretagne.

579. — Portion de l'alignement du Ménec, à Carnac. Vue cavalière, d'apres un relevé exact fait par M. du Cleuziou. En bas du dessin, on voit les maisons du village du Menec. Les constructions ont un peu détérioré cette partie. Pourtant, on aperçoit encore des menhirs décrivant deux arcs de cercle. Ce sont les restes d'un grand cromlech circulaire qui formait la tête de l'alignement. De ce côté, de petits murs en pierres sèches, reliant souvent les menhirs, divisent le terrain en divers petits enclos. Plusieurs menhirs sont renversés, comme on peut le constater sur la planche. Au sommet du dessin passe la grande route, bordée de menhirs déplacés. L'alignement du Ménec se prolonge encore plus loin, mais il est, dans cette partie, moins bien conservé. Direction de l'ensemble, ouest-ouest-sud à est-est-nord.

Les monuments mégalithiques, dolmens et menhirs, sont parfois ornés de sculptures, ou plutôt de gravures en creux. Ce sont des godets qu'on a désignés sous le nom d'écuelles ou cupules, et diverses combinaisons de lignes. Les représentations d'objets sont très rares. Ces gravures sont-elles simplement de l'ornementation, ou bien sont-elles symboliques? La question n'est pas encore résolue. Toujours est-il que, comme art, ces gravures sont bien inférieures aux œuvres des hommes de l'époque de la Madeleine.

Toutes les figures de pierres gravées de notre planche sont à une seule et même échelle, 1/25.

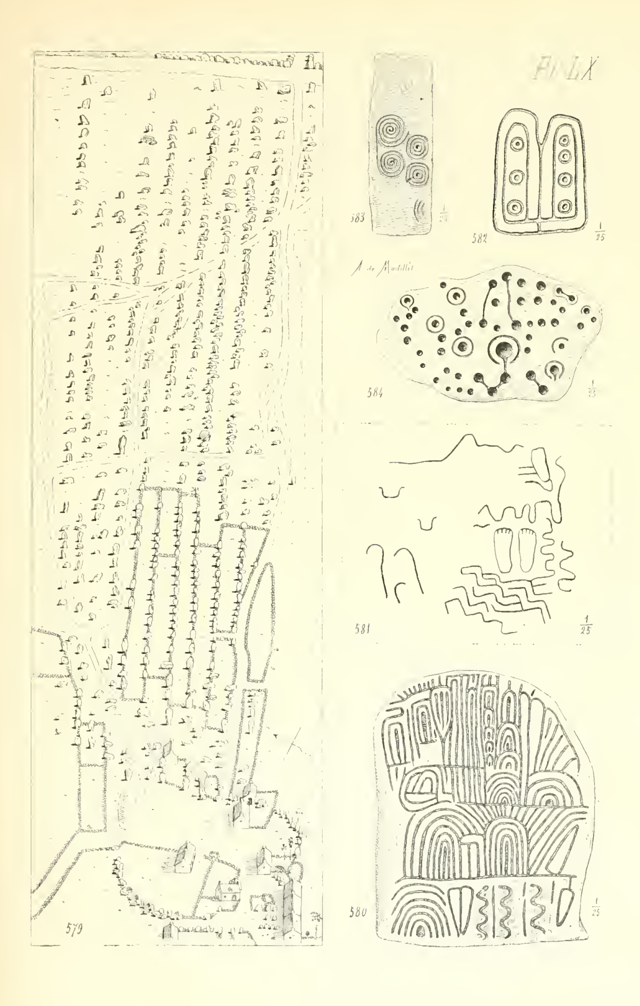
580. — Pierre gravée du dolmen de Gavr'inis, dont nous avons donné la coupe, planche LIX, figure 571. Les supports en granit de ce dolmen sont tous, ou presque tous, couverts de gravures. Ce sont, comme on peut le voir par le support figuré, diverses combinaisons de lignes. On y remarque comme des formes de haches polies, vers le bas et à droite de la pierre. En bas, on voit aussi trois lignes ondulées, qui ont été prises pour des serpents, et sur lesquelles on a échafaudé tout un culte ophiolatrique. La figure 581 montre que ces lignes ondulées pourraient bien n'être que de simples ornements.

581. — Gravure d'un grand support du dolmen de Petit-Mont, à Arzon (Morbihan), dessiné d'après le *Recueil des signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan*, par Davy de Cussé. Au milieu des lignes ondulées dont nous venons de parler à la figure précédente, il y a deux dessins de plante de pied humain. Sur la gauche, en bas, on voit trois crosses, signe très répandu parmi les gravures mégalithiques du Morbihan. Au-dessus, il y a deux espèces d'U fort ouverts, c'est encore un signe assez commun. M. Seidler voit dans ces deux signes des lettres de l'alphabet libyque : la crosse correspondrait à C et l'autre signe à M. Quelques personnes ont cru aussi reconnaitre dans la crosse une lettre égyptienne. Qui a-t-il de vrai dans tous ces rapprochements ?

582. — Cartouche figuré en creux, gravé sur un pilier ou support du dolmen des Pierres-Plates, à Locmariaker (Morbihan).

583. — Cercles concentriques et spirales gravés en creux sur une dalle de grès de l'île d'Eday, Orkney. Cette dalle est maintenant au musée de la Société des antiquaires d'Écosse. Dessinée d'après la figure 4, planche XIX, de *Archaic sculpturings of cups, circles, etc.*, par J. Y. Simpson.

584. — Couvercle en schiste d'une chambre en dalles, espèce de petit dolmen, à Baker-hill, Ross-shire. Dessiné d'après la figure 1, planche XIV de l'*Archaic sculpturings*, par J. Y. Simpson. Cette plaque de schiste est une véritable pierre à bassins et à cupules. Par les cupules entourées d'un cercle, elle se relie aux cercles centrés du cartouche des Pierres-Plates. Ces cinq figures de gravures donnent des types d'à peu près tous les genres.


Pl. LX
583
582
A. de Mortillet
584
581
580
579

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXI

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

OBJETS AGRICOLES ET DOMESTIQUES

L'agriculture est un des grands progrès qui, en Europe, caractérisent l'époque robenhausienne. Malheureusement nous sommes bien pauvres encore en objets se rapportant à l'agriculture. C'est à peine si nous possédons quelques cornes de cerf ayant servi de pioche ou de pic pour entamer la terre. Mais les débris de meules dormantes et les molettes avec lesquelles se trituraient les céréales et se fabriquait la farine sont bien plus nombreuses. Elles abondent de toute part. A côté de cet attirail de meunerie on peut placer quelques agitateurs en bois de sapin qui servaient à faire le beurre, méthode bien primitive, pourtant déjà fort ingénieuse.

585. — Pic en corne de cerf. Portion de ramure qui a été coupée intentionnellement, avec du silex, au-dessus d'un andouiller oblique et pointu, qui constitue le pic. Dragages de la Seine, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 1992.) 1/4 grandeur.

586. — Pic, ou pioche double, en corne de cerf. Un des côtés est formé par l'embranchement de deux andouillers ; l'autre, à une seule pointe, est taillé dans la ramure. Le milieu de l'instrument est percé de part en part d'un large trou rond pour passer un manche en bois. Robenhausen, station paludéenne, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) 1/4 grandeur.

587. — Grande meule fixe ou dormante, et meule mobile, en grès, pour moudre le blé. Chassemy (Aisne). Récoltes Tatté. (Musée de Saint-Germain, n° 17807.) 1/4 grandeur.

588. — Pilon ou molette en silex, complètement taillé intentionnellement. Berge aval de la Seine, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Roujou. (Musée de Saint-Germain, n° 20979.) 1/2 grandeur.

589. — Double molette faite avec un caillou roulé d'amphibolite. Station lacustre d'Ermatingen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 2672.) 1/2 grandeur.

590. — Petite molette à face plane, en granite. Fontaine-Sauve, commune de Vic-de-Chasseney (Côte-d'Or). Récoltes Hippolyte Marlot. (Musée de Saint-Germain, n° 17894.) 1/2 grandeur.

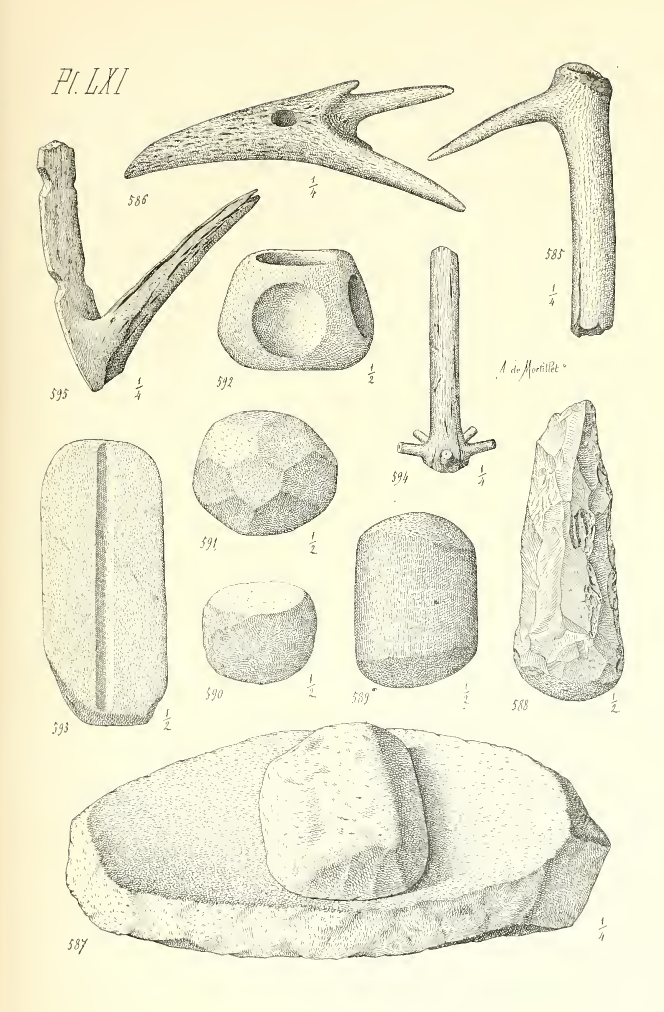
591. — Molette à facettes, en grès. Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 6916.) 1/2 grandeur. Les molettes ont les plus grands rapports avec les percuteurs, comme on peut le voir en jetant un coup d'œil sur notre planche XXXI. Ce qui les distingue, ce sont justement les facettes qui se produisent toujours d'une manière plus ou moins complète dans les molettes, par suite du frottement que nécessite la trituration.

592. — Grès grossièrement cubique, dont les six faces sont garnies chacune d'une cavité hémisphérique. C'est évidemment un polissoir pour façonner des boutons arrondis. Ce genre d'objet n'a été signalé, jusqu'à présent, qu'en Scandinavie, où il n'est pas abondant. Quelques paléoethnologues ont pensé qu'il servait à faire la tête de l'instrument scandinave figuré n° 504 de notre planche LIII. Danemark. (Exposition universelle de 1867, salle danoise de la galerie de l'Histoire du travail.) 1/2 grandeur.

593. — Plaque de calcaire gréseux, avec rainure, ayant servi à polir et à affûter les poinçons en os. Grand dolmen de Recoules de l'Hon, à Massegros (Lozère). Récoltes Prunières. (Musée de Saint-Germain, n° 21914.) 1/2 grandeur.

594. — Agitateur pour fabriquer le beurre. Nœud d'embranchement d'une tige médiane de jeune sapin. Palafitte tourbeuse de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) 1/4 grandeur. Pour faire le beurre, on imprime un rapide mouvement de rotation en roulant la tige entre les deux mains.

595. — Crochet de suspension en bois, avec quatre coches pour le fixer contre une paroi d'habitation. Mobilier d'intérieur de cabane. Palafitte tourbeuse de Robenhausen. Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) 1/4 grandeur.


Pl. LXI
586
1/4
585
1/4
595
1/4
592
1/2
A. de Mortillet
594
1/4
591
1/2
593
1/2
590
1/2
589
1/2
588
1/2
587
1/4

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

PÊCHE ET CONFECTION DES ÉTOFFES

Les hommes de l'époque robenhausienne étaient tout à la fois pasteurs, chasseurs et pêcheurs, comme le prouve les débris de leurs repas. Les palafittes de cette époque nous ont, avec ces débris, fournis d'intéressants engins de pêche qui nous font connaître les procédés employés alors. Il y avait outre le harpon, le filet tendu au moyen de poids et de flotteurs.

L'agriculture, que nous avons constatée dans la planche précédente, ne produisait pas seulement des matières alimentaires, mais encore des matières textiles. ou pour parler plus exactement une matière textile, le lin. Le chanvre n'était pas encore connu. Avec ce lin on fabriquait non seulement des cordes et des filets, mais encore et surtout des étoffes diverses, parfois ornées de franges et de broderies. Les palafittes nous ont aussi mis à même de nous rendre un compte complet du travail du lin.

596. — Pointe de harpon, en corne de cerf. Palafitte de Saint-Aubin, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum, à Cambridge, États-Unis.) 1/2 grandeur. La base laisse voir les traces des ligaments qui fixaient cette pointe de harpon à son manche en bois.

597. — Filet à grandes mailles en ficelle de lin. Palafitte de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 2713.) Grandeur naturelle. La pièce est beaucoup plus considérable, mais le dessin d'une maille suffit pour donner une idée de ses dimensions, et pour montrer le genre de nœud employé.

598. — Filet à petites mailles, en lin. Ficelle plus forte que pour le filet à grandes mailles. Palafitte tourbeuse de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse.) Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 6265) Grandeur naturelle.

599. — Flotteur de filet. Fragment d'écorce de pin équarri, percé d'un trou au milieu. Palafitte tourbeuse de Robenhausen. Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum, États-Unis.) 1/2 grandeur. Le liège n'étant pas connu des habitants de la Suisse robenhausienne, ils le remplaçaient par l'écorce la plus épaisse et la plus légère du pays. C'est l'écorce du pin qui satisfaisait le mieux à cette double condition.

600. — Poids de filet, fragment de grès molasse, avec double encoche au milieu pour empêcher la corde de glisser. Palafitte de Wangen, lac de Constance. Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 6082.) 1/2 grandeur. La molasse est une roche qui n'a pas une très grande densité, mais comme elle est tendre, ainsi que l'indique son nom, elle est plus facile à travailler, aussi a-t-elle été employée de préférence.

601. — Peigne pour carder le lin. Palafitte tourbeuse de Robenhausen (Suisse). Récoltes Messikommer. (Musée de Zurich.) 1/2 grandeur. Ces peignes sont formés par la juxtaposition de lames de côtes de mouton ou de bœuf, taillées en pointe à une de leurs extrémités. Ces lames sont maintenues dans un espacement régulier et fixées ensemble par l'interposition de bitume et de cordes. Le peigne figuré a beaucoup servi comme on peut en juger par les ébréchures des dents.

602. — Grande dent d'un peigne à carder le lin. Lame d'une côte de bœuf. Palafitte de Locras, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 21299.) 1/2 grandeur. Les peignes sont rares, mais les dents isolées sont très abondantes.

603. — Fusaïole ou peson de fuseau, petit caillou discoïde percé d'un trou régulier au centre. Palafitte de Locras. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 21308.) 1/2 grandeur.

604. — Fusaïole en terre cuite. Palafitte de Wangen. Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 6160.) 1/2 grandeur.

605. — Poids pour faire tendre les fils de la chaîne sur le métier à tisser les étoffes. Cône en terre cuite percé d'un trou de suspension. Palafitte de Wangen. Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 6163.) 1/2 grandeur.

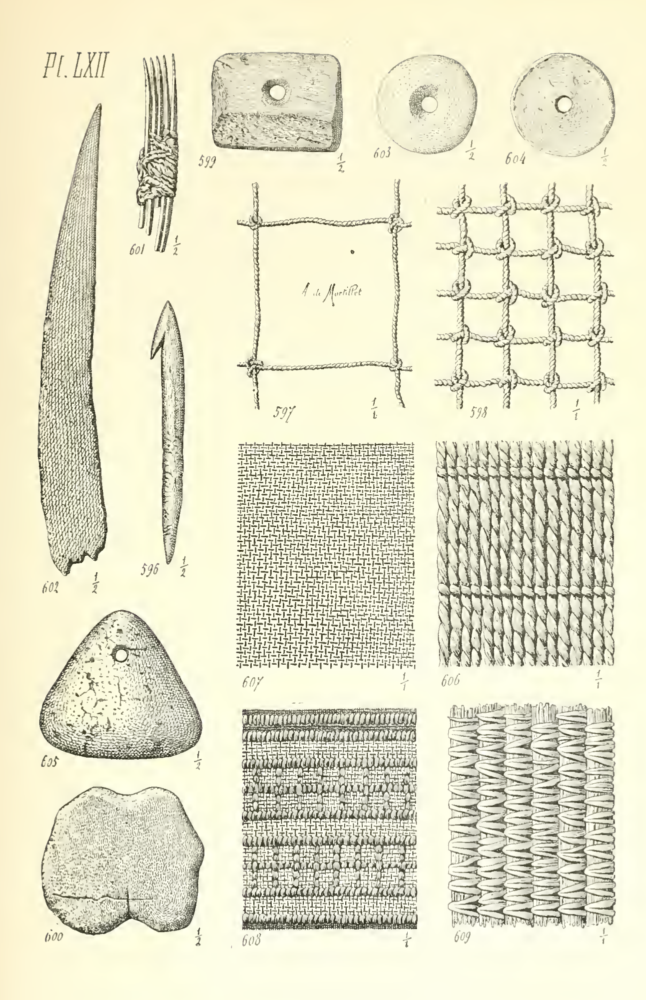
606. — Étoffe grosse et épaisse, en lin. La chaîne est composée plutôt de ficelle que de fil. La trame est fort espacée. Cette étoffe devait servir comme couverture ou manteau. Palafitte tourbeuse de Robenhausen. Récoltes Alexandre Bertrand. (Musée de Saint-Germain, n° 6001.) Grandeur naturelle.

607. — Étoffe fine en fil de lin. Palafitte de Wangen. Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 2715.) Grandeur naturelle.

608. — Étoffe fine en fil de lin, ornée de broderies. Palafitte de Robenhausen. Récoltes Keller. (Musée de Saint-Germain, n° 6267.) Grandeur naturelle.

609. — Natte en aubier ou en jonc, vannerie. Palafitte de Wangen. Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 21962.) Grandeur naturelle. Il en existe diverses variétés.

Pl. LXII


602
1/2
601
1/2
596
1/2
599
1/2
603
1/2
604
1/2
A. de Mortillet
597
1/1
598
1/1
607
1/1
606
1/1
605
1/2
600
1/2
608
1/1
609
1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXIII

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

TOILETTE. PARURES. AMULETTES

En fait d'objets de toilette de l'époque robenhausienne, on ne peut guère citer que quelques peignes en os et en bois. Ils sont très rares parce que pour se conserver ils ont dû se trouver dans des conditions exceptionnelles.

Les objets de parure sont bien plus nombreux et en matières fort diverses. On peut citer des parures complètes en coquilles marines, composées de bracelets, colliers et même bagues. Il y a aussi des bracelets en jadéïte, en schiste, en calcaire et autres roches. Lorsque ces bracelets se brisaient, ce qui arrivait très fréquemment, on en conservait précieusement les fragments. Souvent ces fragments étaient percés pour être portés suspendus. Était-ce encore de simples ornements ou devenaient-ils de véritables amulettes? On ne sait au juste. Pourtant parmi les pendeloques, il y en avait certainement qui servaient d'amulettes.

Toutes les figures de cette planche sont demi-grandeur.

610. — Peigne en bois d'if. Palafitte de Moosseedorf, canton de Berne (Suisse). Récoltes J. Uhlmann. (Collection Uhlmann.) Dessiné d'après Keller, *Pfahlbauten,* troisième rapport, figure 20, pl. VI.

611. — Peigne en os, à manche, deux dents sont cassées. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée des antiquités du Nord, à Copenhague.) Dessiné d'après Madsen, *Antiquités préhist. Danemark,* pl. II, figure 2.

612. — Bracelet en jadéïte. Volnay (Côte-d'Or). Récoltes Changarnier-Moissenet. (Musée de Saint-Germain, n° 7884). L'ouverture paraissant un peu petite, et l'anneau étant très mince au pourtour, bien des personnes ont douté que ce soit un véritable bracelet. On ne pouvait, disaient-elles, passer la main à travers. Dans tous les cas, la forme plate et presque tranchante aurait rendu cet ornement bien incommode. Suivant quelques-unes de ces personnes, ce serait une arme. On aurait fait tourner le

disque autour du doigt et on l'aurait projeté ainsi avec force contre son adversaire. En ce cas, l'arme se serait presque toujours cassée en tombant, on ne l'aurait donc pas fabriquée en une matière si difficile à travailler et si rare. Et puis, le rapprochement de ce disque avec l'anneau suivant montre bien que c'est un bracelet.

613. — Bracelet en schiste. Dans une sépulture aux Chenéts-Saint-Martin (Seine-Inférieure). Récoltes Cochet. (Musée de Rouen.)

614. — Fragment de bracelet en calcaire lumachelle, roche du sommet du bassin de la Seine. Champigny-sur-Marne (Seine). Récoltes Carbonnier. (Collection Carbonnier.) Ces bracelets calcaires se cassent très facilement, on a pratiqué un sillon sur le dos pour le consolider ou réunir les fragments au moyen d'un lien.

615. — Fragment analogue, avec trois sillons, même roche et même provenance. (Collection Carbonnier.) Avec un trou de suspension.

616. — Fragment de bracelet, en schiste. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Récoltes Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23164.) Avec trou de suspension à chaque extrémité.

617. — Ornement, lame de défense de sanglier percée de trois trous. Tourbière de Crouy, près Picquigny (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 18936.) Il y en avait un grand nombre ensemble.

618. — Bracelet fait avec une valve de grand pétoncle. Sépulture près d'Arvier (val d'Aoste). Figuré d'après un dessin communiqué par M. Fr. Rabut.

619. — Bague en coquille marine, probablement pétoncle. Sépulture, Dijon (Côte-d'Or). Récoltes L. Marchant. (Collection Marchant.) D'après Marchant, *Notice sur une parure de coquillages*, pl. I, figure 3.

620. — Grain de collier en coquille de cardium de la parure précédente.

621. — Pendeloque, fragment de calcaire altéré par l'air, avec trou naturel. Dolmen de la ustice, Presles (Seine-et-Oise). Récoltes de Ruty et Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 15791.)

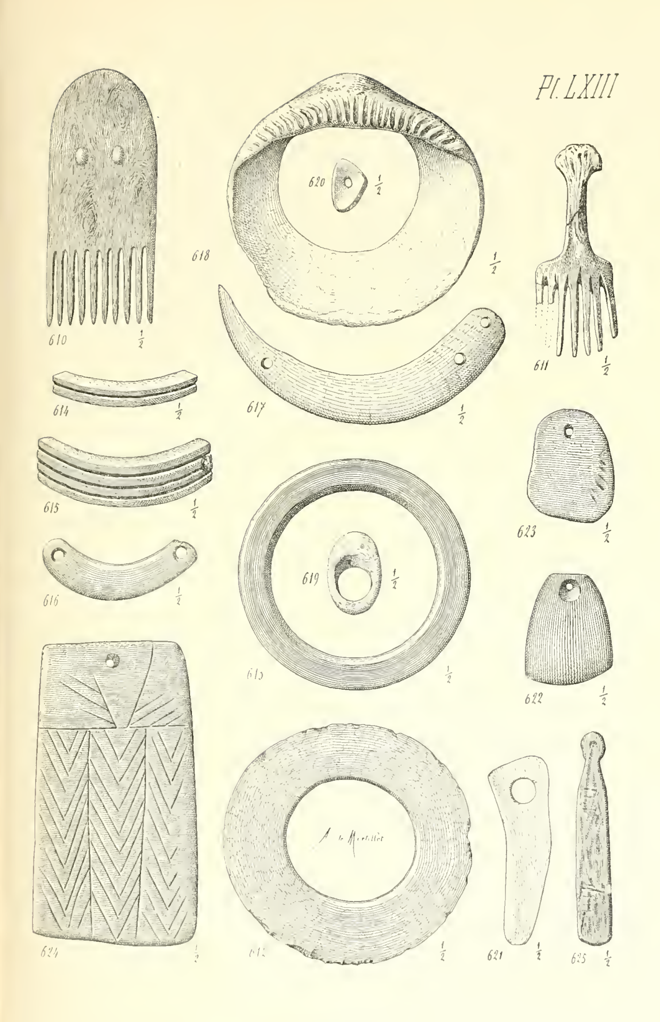
622. — Hache polie en serpentine ; trou formé de deux cônes convergents obliques. Dolmen de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Récoltes J. Lalier. (Musée de Saint-Germain, n° 19597 *bis*.) Instrument devenu amulette.

623. — Pendeloque en schiste affectant grossièrement la forme de hache. Prairies des bords de l'Adour, à Mées (Landes). Récoltes Pottier. (Musée de Saint-Germain, n° 19985.)

624. — Pendeloque, plaque de schiste ornée sur une seule face. Sépulture près Vranna de Alemtejo (Portugal). Récoltes Pereira da Costa. (Galerie géologique de l'École polytechnique de Lisbonne.)

625. — Pendeloque à cran, corne de cerf. Palafitte de Latringen (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23395.)

Pl. LXIII



MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXIV

ACTUEL — ROBENHAUSIEN

AMULETTES. PIÈCES DE COLLIER. BOUTONS

Rien n'est plus varié, comme matière et comme forme, que les grains et pendeloques de collier. Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur cette planche pour s'en assurer. A ces pièces nous avons joint un bouton et une amulette crânienne. Toutes les figures sont grandeur naturelle.

626. — Pendeloque perforée, en corne de cerf polie. Palafitte de Latringen (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23396.)

627. — Pendeloque, plaque perforée de défense de sanglier. Dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise). Récoltes Leguay. (Musée de Saint-Germain, n° 23163.)

628. — Pendeloque, forme de côte, taillée dans une défense de sanglier. Dolmen de Prades, Saint-Césaire (Alpes-Maritimes). Récoltes Bourguignat. (Musée de Saint-Germain, n° 15447.)

629. — Métacarpien de renard percé. Palafitte de Locras, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 21296.)

630. — Canine de chien percée à la racine. Palafitte de Wangen, lac de Constance (Wurtemberg). Récoltes Löhle. (Musée de Saint-Germain, n° 6083.)

631. — Rondelle en os extraite d'un crâne humain. Amulette généralement désignée sous le nom de rondelle crânienne. Dolmen des environs de Marvejols (Lozère). Récoltes Prunières. (Collection Prunières.) La première signalée.

632. — Perle unie en os. Dolmen de la Justice, Presles (Seine-et-Oise). Récoltes de Ruty et Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 15817.)

633. — Perle cannelée en os. Dolmens de l'Aveyron. Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 7941.)

634. — Valve de cardium percée intentionnellement au crochet pour être suspendue. Grotte artificielle sépulcrale de Coizard (Marne). Récoltes Paul Chouard. (Musée de Saint-Germain, n° 23064.)

635. — Rondelle, grain de collier en coquille de pétoncle. Dolmen de Gramat (Lot). Don de l'Académie des sciences. (Musée de Saint-Germain, n° 16695.) Ces rondelles sont assez communes.

636. — Petite rondelle, grain de collier en stéatite. Dolmen d'Aiguèze (Gard). Récoltes Aurès. (Musée de Saint-Germain, n° 7115.) De tous les grains de collier, ce sont les plus abondants.

637. — Grain de collier, ou perle cylindrique, en jais. Dolmen entre les Salzes et Luc, Campestre (Gard). Récoltes Aurès. (Musée de Saint-Germain, n° 7128.) Les perles de jais ne sont pas rares, mais s'exfolient et se brisent facilement.

638. — Perle forme olive, en stéatite. Dolmen de la Vayssière, Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 18447.)

639. — Perle allongée, en albâtre ou stalactite. Dolmens de l'Aveyron. Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 7941.)

640. — Perle à coches, albâtre. Id.

641. — Perle à ailettes, en albâtre. Dolmen de Montaubert, Salles-la-Source (Aveyron). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 12307.) Quelques personnes ont cru voir, dans ces perles, un emblème phallique.

642. — Autre perle à ailettes, en albâtre. Dolmens de l'Aveyron. Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 7941.) Cette perle montre que l'emblème phallique précédent n'a point de fondement. Les perles en albâtre, ou stalactites, de diverses formes, sont assez communes.

643. — Grain de collier ou pendeloque, en lignite ou schiste. Dolmen de Bessoles, Concourès (Aveyron). Récoltes Cérès. (Musée de Saint-Germain, n° 18462.)

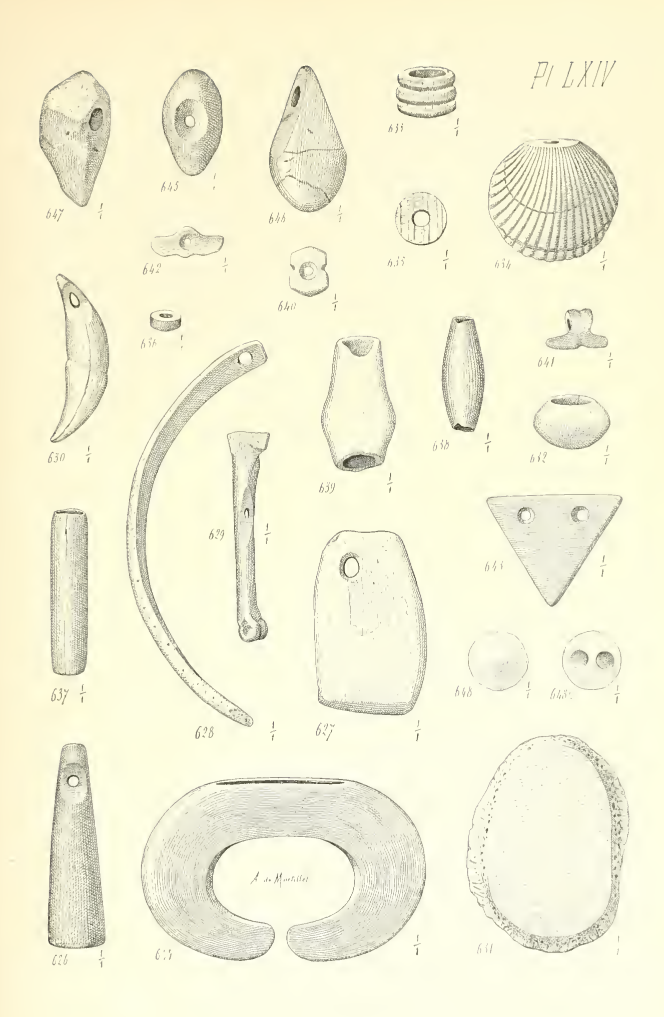
644. — Pendeloque croissant, percée d'un trou de suspension, en jadéite. Grottes naturelles sépulcrales de La Buisse (Isère). Récoltes de Galbert. (Collection de Galbert.)

645. — Grain de collier, petit caillou de quartz rouge percé intentionnellement. Dolmen de la Justice, Presles (Seine-et-Oise). Récoltes de Ruty et Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 15816.)

646. — Perle pendeloque en calaïs. Dolmen du Mont Saint-Michel, Carnac (Morbihan). Récoltes de la Société polymathique. (Musée de Saint-Germain, n° 1192.)

647. — Perle, en ambre brut simplement percé. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 294.)

648 et 648 *bis*. — Bouton à bélière ou queue, en albâtre. Dolmens de l'Ardèche. Récoltes Ollier de Marichard. (Musée de Saint-Germain, n° 26483.) Vu dessus et dessous.


Pl LXIV
647
645
646
634
635
642
640
636
630
641
638
632
639
629
643
637
628
627
648
626
631
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXV

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

VIOLATION DE GISEMENTS ROBENHAUSIENS

Quelques personnes contestent encore nos divisions par époques et même par âges. Elles prétendent qu'il y a des associations et des mélanges qui démontrent que les diverses industries ne sont pas si nettement tranchées que nous le prétendons. Ils citent quelques rares faits à l'appui de leur dire. Mais, quand on examine ces faits avec soin et critique, on reconnaît bien vite que les mélanges proviennent de remaniements et de confusions de milieux, qui naturellement associent accidentellement des objets d'époques très différentes. Nous allons en citer deux exemples.

649, plan, et 649 *bis*, profil. — Dolmen du Genévrier. Ce dolmen, que j'ai fouillé, avec le concours de M. Cérès, conservateur du musée de Rodez, est situé sur les causses de Noguiès, commune de Salles-la-Source (Aveyron). Il se compose d'un vestibule A, découvert, et de la chambre mortuaire B, rectangulaire, recouverte d'une table qui s'est brisée au milieu. Cette table repose sur deux longs supports longitudinaux et sur une dalle de fond. Le tout en calcaire. Vestibule et chambre étaient à peu près remplis de pierrailles. Nous y avons recueilli :

1 Fragments d'une grande épée en fer.
2 Pointe de flèche en silex.
3 Éclat de silex.
4 Six pointes de flèche en silex.
5 Sifflet en canine supérieure de sanglier.
6 Applique ou grand bouton en bronze orné de cercles.
7 Pied de vase et débris de poterie.

Ces divers objets appartiennent à deux époques bien distinctes et très éloignées chronologiquement l'une de l'autre : l'époque robenhausienne et l'époque hallstattienne. Un observateur superficiel pourrait croire qu'il y a mélange et confusion d'époque. Nous avons reconnu qu'il n'en était rien. Il y a eu simplement superposition, par suite de la violation d'une ancienne sépulture robenhausienne, à l'époque hallstattienne, pour établir une nouvelle sépulture. En effet, les pointes de flèche en silex 2 et 4, qui sont robenhausiennes, ont été trouvées dans les coins de la chambre (voir le plan) et tout à fait au niveau inférieur (voir le profil). Au contraire, l'épée en fer, 1, l'applique, 6, et le pied de vase, 7, très caractéristiques de l'époque hallstattienne, étaient régulièrement étalés au milieu de la chambre (voir le plan), à un niveau un peu supérieur (voir la coupe). Évidemment, le dolmen a été construit à l'époque robenhausienne et a servi normalement de sépulture à cette époque. Plus tard, on a déblayé le milieu et on y a enseveli un guerrier de l'époque hallstattienne. — Échelle 1/50.

650 et 651. — Pointes de flèche en silex, du dolmen du Genévrier. (Musée de Saint-Germain, n° 12314.) Grandeur naturelle. Voir aussi pl. XLIII, fig. 377 et pl. XLIV, fig. 386.

652. — Sifflet en défense supérieure de sanglier, dolmen du Genévrier, n° 5 du plan et de la coupe. (Musée de Saint-Germain, n° 12316.) Grandeur naturelle.

653. — Fragments de la poignée d'une grande épée en fer, caractéristique de l'époque hallstattienne, avec rivets en bronze. Dolmen du Genévrier, n° 1. (Musée de Saint-Germain, n° 12321.) 1/2 grandeur.

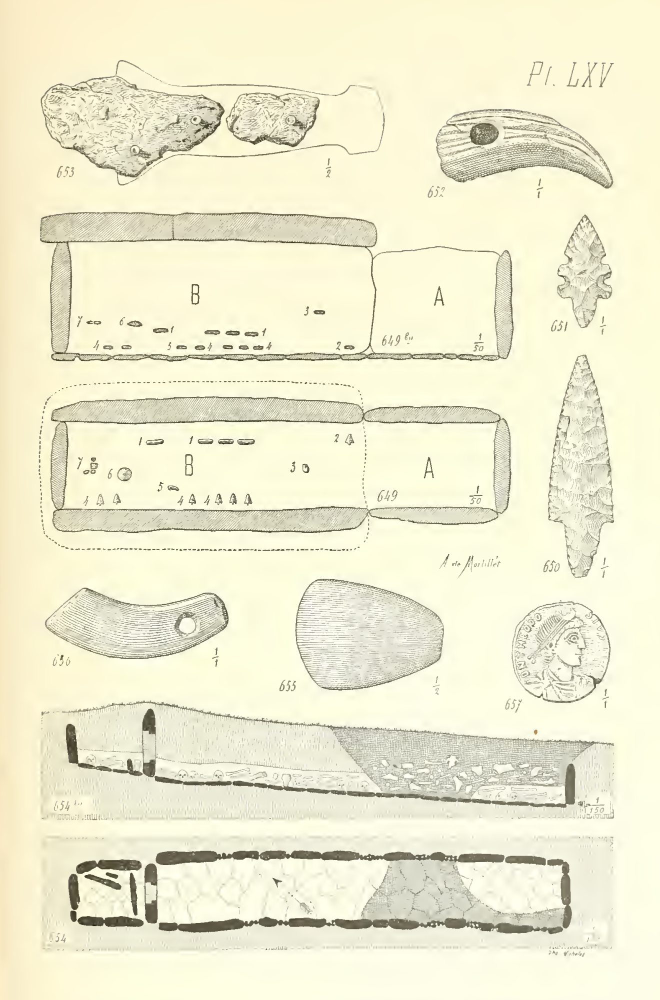
654, plan, et 654 *bis*, profil. — Dolmen de la Justice, à Presles (Seine-et-Oise). Fouillé par MM. de Ruty et Maître. Plan et coupe au 1/150, d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique.* Ce dolmen se compose d'un petit vestibule et d'une très longue chambre mortuaire, séparés par une dalle percée d'un trou ovale, pl. LVII, fig. 555. Le fond est dallé. Les tables de recouvrement manquaient, preuve de violation antérieure. Sur le dallage au fond, couche des sépultures robenhausiennes, avec ossements humains, gaine de hache en corne de cerf, pl. XLVII, fig. 431, casse-tête en corne de cerf, pl. LIII, fig. 508, pendeloque, pl. LXIII, fig. 621, grains de collier, pl. LXIV, fig. 632 et 645. Dans la partie la plus foncée, violation de l'époque romaine, avec objets très caractéristiques de cette époque, entre autres monnaies.

655. — Hache polie, en silex. Dolmen de la Justice, couche robenhausienne inférieure. (Musée de Saint-Germain, n° 15810.) 1/2 grandeur.

656. — Pendeloque robenhausienne, fragment de bracelet en schiste. (Musée de Saint-Germain, n° 15814.) Grandeur naturelle.

657. — Monnaie de Théodose, moyen bronze. De l'assise la plus foncée, à débris romains, du dolmen de la Justice. (Musée de Saint-Germain, n° 15826.) Grandeur naturelle. Il y a plusieurs monnaies, nous donnons la moins ancienne. Théodose régnait vers 395.

Pl. LXV



653
1/2
652
1/1
B
A
649 bis
1/50
651
1/1
B
A
649
1/50
A. de Mortillet
650
1/1
656
1/1
655
1/2
657
1/1
654 bis
1/150
654

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXVI

ACTUEL — MORGIEN

HACHES EN BRONZE A BORDS DROITS

A l'âge de la pierre a succédé l'âge du bronze. Tout le monde est maintenant d'accord sur ce point. Mais cet âge a-t-il été fort long ou de très courte durée, comme quelques personnes le prétendent? Le bronze qui, certainement pour l'Europe, est un produit d'importation, varie suivant les pays, et dans la même région montre des formes très distinctes non contemporaines, ce qui démontre que son emploi a été fort long. Aussi je l'ai divisé, comme on peut le voir dans notre tableau de classification, en deux époques : le morgien et le larnaudien. L'époque morgienne est la plus ancienne; c'est donc la première dont nous avons à nous occuper. Jusqu'à présent les types caractéristiques de cette époque n'ont pas été distingués. C'est un travail tout à fait nouveau, entièrement inédit, que nous présentons aujourd'hui, 20 août 1881.

Nous commençons par les haches, le premier instrument de bronze dont l'emploi s'est généralisé. La première forme est la hache à bords droits, dont nous donnons dans la présente planche, les diverses variations au 1/3 grandeur.

658, 659 et 660. — Haches à bords droits, très élémentaires, provenant toutes les trois de la même trouvaille, faite en Auvergne. Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum, Cambridge, près Boston.) Montrent que ces instruments au lieu d'être emmanchés servait à la main. En effet le n° 658 n'a pas servi. Le tranchant n'a pas été donné à la base, le sommet montre la cassure du jet de fusion nette et nullement altérée. Le n° 659 était en plein usage, à tranchant affuté et à sommet portant des traces de percussion. Le n° 660 très raccourci par l'usage, a ses bords droits entamés par suite des affutages successifs, et son sommet en grande partie détruit par les coups qu'il a reçu.

661. — Hache à bords droits à peine indiqués. Rennes (Doubs). (Musée de Lons-le-Saulnier.) Dessiné d'après Chantre, *Age du bronze*, pl. II, fig. 2.

662. — Hache à bords droits moyens, en plein état de service; devait, comme la précédente, être emmanchée. Dragages de la Seine, Ablon, près Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 2040.)

663. — Hache à bords droits élevés. Trouvaille du Lessard, La Vicomté-sur-Rance (Côtes-du-Nord). Travaux du chemins de fer. (Collection Mazellier.)

664. — Hache à bords droits en partie usés à la base par l'affutage. Forêt de Compiègne, canton des Tournelles, près la plaine de Chemplieu (Oise). Récoltes de Roucy (Musée de Saint-Germain, n° 14117).

665. — Hache à bords droits assez courts, resserrant l'instrument au milieu. Vienne (Isère). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 600.) La même forme figure dans la trouvaille de Sarry (Saône-et-Loire).

666. — Hache à bords droits et à main. Palafitte de Meilen, lac de Zurich (Suisse). Récoltes Keller. (Musée de Zurich.)

667. — Hache à bords droits, courte et à tranchant très évasé. Palafitte de Gérofin ou Œfeli, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) D'après un dessin communiqué par M. Gross.

668. — Jolie petite hache à bords droits, même provenance, même collection.

669. — Hache à bords droits et à main, base ovale. Station lacustre des Roseaux, à Morges (Suisse). Station type qui a fait donner le nom à l'époque. Récoltes Carrard. (Musée de Saint-Germain, n° 7888.)

670. — Hache à bords droits et à main, base circulaire. Vienne (Isère). Récoltes Chantre. (Musée d'histoire naturelle de Lyon.) D'après Chantre, *Age du bronze*, pl. V, fig. 2.

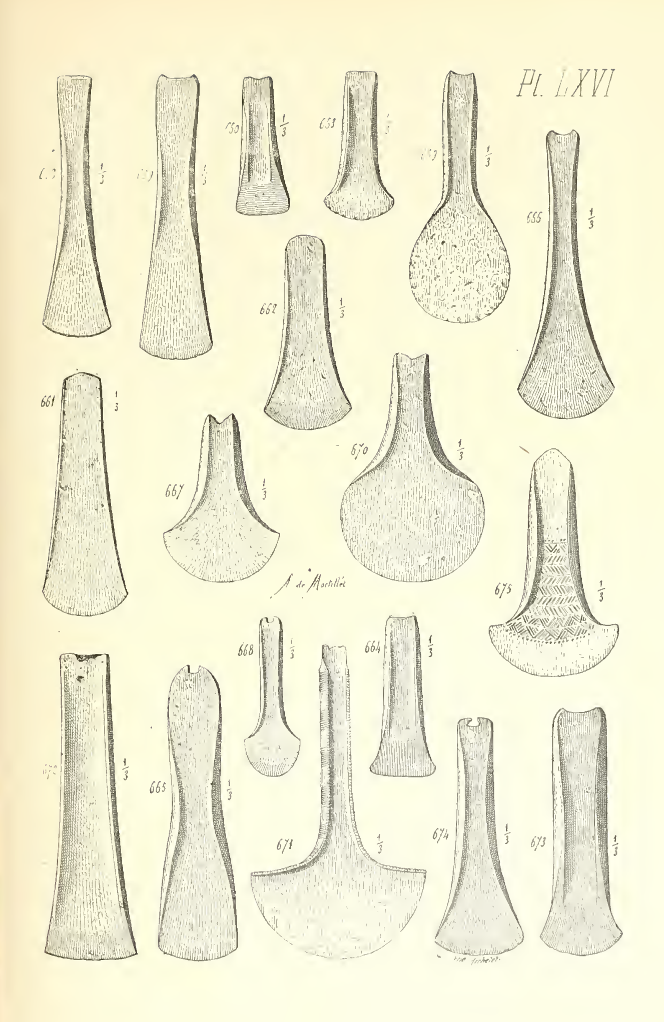
671. — Hache à bords droits, base semi-circulaire, partie supérieure très étroite et ornée sur les côtés. Mouy (Oise). Récoltes Auguste Baudon. (Collection Baudon.) D'après un dessin du propriétaire.

672. — Hache massive à bords droits, forme dite type armoricain. Médoc. Récoltes du Musée de Bordeaux. (Musée de Saint-Germain, n° 17470.)

673. — Hache à bords droits, très allongés, usés à la base par l'affutage. Environs de Rome (Italie). Récoltes Buttura qui l'a achetée place Navone. (Musée de Saint-Germain, n° 9478.)

674. — Hache à bords droits, tranchant bien martelé. Athènes (Grèce). Remise par Napoléon III. (Musée de Saint-Germain, n° 3118.)

675. — Hache à bords droits, tranchant très élargi, ornée de gravures, ce qui montre que c'était tout aussi bien une hache à main qu'une hache à manche. Comté de Dorset (Angleterre). (British Museum.) D'après Evans, *Petit album de l'âge du bronze*, pl. II, fig. 2.


Pl. LXVI
650
653
655
661
662
664
665
667
668
670
671
673
674
675
A de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXVII

ACTUEL — MORGIEN

HACHES EN BRONZE A TALONS

La hache à bords droits, souvent employée directement à la main, était souvent aussi emmanchée, comme le montre une curieuse pièce recueillie par M. Evans, dans le Valais. Ce premier type de hache s'est transformé peu à peu en hache à talons. On voit tout d'abord un léger talon rudimentaire entre les bords droits; puis la véritable hache à talons apparaît, se mêle à la hache précédente et finit par la remplacer entièrement. Les haches à talons étaient toujours emmanchées. Les talons servaient de points d'appui aux lèvres du manche. Ce manche était coudé et pour empêcher que la hache ne s'échappe pendant le service, parfois on lui donnait un anneau latéral destiné à fixer, au moyen d'un lien, l'instrument au corps du manche. C'est donc parmi les haches à talons qu'on voit les premiers anneaux.

Toutes les figures sont au 1/3.

676. — Simulacre de hache à bords droits, fixée à un manche coudé en bois, avec ligatures en corde. Ce simulacre ou fac similé a été coulé en bronze. Sierre, Valais (Suisse). Récoltes John Evans. (Collection Evans.) On voit que le manche était une bifurcation de branche, et que la consolidation se faisait au moyen de liens formant des tours nombreux et serrés.

677. — Hache à bords droits, avec rudiments de talons; base arrondie. Forme du bassin du Rhône. Récoltes de Mme Febvre de Mâcon. (Musée de Saint-Germain, n° 17736.)

678. — Hache à bords droits avec rudiments de talons plus accentués. A été largement affûtée à la base. Dragages de la Seine, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26024.)

679. — Hache à talons entre bords droits. Grande-Bretagne. Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 625.) Les haches de la Grande-Bretagne et surtout de l'Irlande sont en partie plus courtes et plus trapues que celles du continent.

680. — Hache à talons, longue et épaisse; talons intermédiaires entre le rectangulaire et l'arqué ; lame unie. Auxonne (Côte-d'Or). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 617.)

681. — Hache à talons rectangulaires, lame bombée au milieu. Fonderie de Santenay (Côte-d'Or). Récoltes H. de Longuy. (Collection de Longuy.) D'après de Longuy, *L'Age du bronze à Santenay*, pl. I, fig. 2.

682. — Hache à talons rectangulaires, avec ornements en creux. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26026.)

683. — Hache à talons arqués, avec ornements en relief. Les Andelys (Eure). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 626.)

684. — Hache à talons arqués, ornée de sillons en creux sur la lame et de reliefs arrondis sur les côtés. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 312.)

685. — Hache à talons arqués, à lame toute unie, mais avec anneau latéral. Trouvaille de Verneuil (Seine-et-Marne). Récoltes G. Leroy. (Musée de Saint-Germain, n° 12100.)

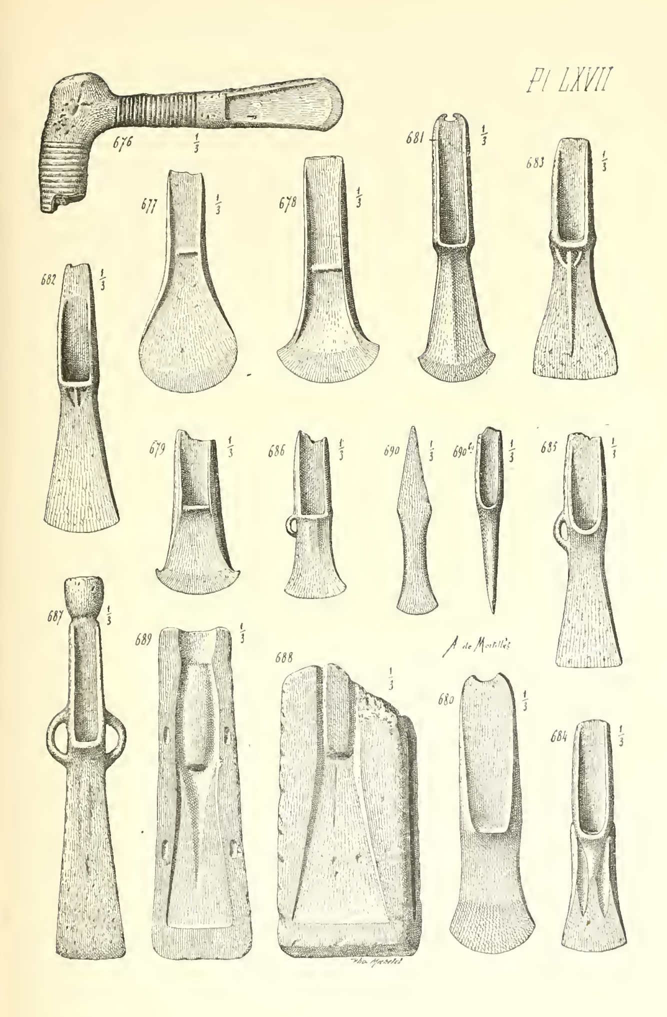
686. — Hache à talons rectangulaires, avec anneau latéral. Morbihan. Récoltes de la Société polymathique. (Musée de Vannes.) Il est intéressant de voir cette hache de Bretagne se rapprocher pour les formes générales de celles de la Grande-Bretagne.

687. — Hache à talons à peu près rectangulaires, avec deux grands anneaux latéraux. Beïra Alta (Portugal). Récoltes G. Da Silva. (Musée d'archéologie Do Carmo, Lisbonne.) D'après un dessin de M. E. Casanova. La partie hémisphérique que l'on voit vers le sommet est le bouton de coulage qui n'a pas été enlevé. Les haches en bronze de la péninsule ibérique, Espagne et Portugal, sont généralement à deux anneaux.

688. — Moitié d'un moule d'objets en bronze, en steachiste. Prisme rectangulaire. Chaque face présente le creux d'un objet. Celle qui est figurée contient le creux d'une hache à talons, à lame unie, sans anneaux. Cisternes-la-Forêt (Puy-de-Dôme). Récoltes Brouillet. (Musée archéologique de Clermont-Ferrand.)

689. — Valve en bronze d'un moule de hache a talons ornée d'un relief sur le plat. En haut, on voit le godet de réception du métal fondu qui donne le bouton représenté fig. 687. Près de Lünebourg. (Musée de Hanovre.)

690 et 690 *bis*. — Herminette à talons arqués. Villeberge, à Montanel (Manche). Récoltes Cochet. (Musée de Rouen.) Les talons sont en sens inverse de ceux des haches et l'instrument est légèrement courbé.


Pl LXVII
676
1/3
677
678
681
683
682
679
686
690
690 bis
685
687
689
688
680
684
A. de Mortillet
Pha Morelet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXVIII

ACTUEL — MORGIEN

POIGNARDS TRIANGULAIRES EN BRONZE

Après les haches, les pièces les plus caractéristiques de l'époque morgienne sont les poignards et les épées. A cette époque appartiennent toutes les lames de poignard désignées sous le nom de triangulaires à cause de leur forme. Ces lames à base droite ou légèrement convexe, rarement avec un rudiment de soie, étaient fixées, au moyen de rivets, à une poignée s'élargissant en guise de garde. Les poignées étaient en métal, en os ou en bois. Parfois les poignards morgiens se trouvent ornés de gravures en creux, dont le motif le plus fréquent est la dentelure.

Toutes les figures sont au 1/3.

691. — Toute petite lame triangulaire de poignard ; base convexe, à deux trous de rivets. Palafitte centrale de Bodio, lac de Varèse (Italie), mêlée à beaucoup d'objets en silex, surtout pointes de flèche et scies. Récoltes Stoppani. (Musée civique de Milan.) Dessinée d'après C. Marinoni, *Le abitazioni lacustri in Lombardia*, pl. III, fig. 27.

692. — Lame triangulaire de poignard, très usée par l'emploi et les affutages successifs ; base détériorée, à quatre rivets. Le Lessard, à la Vicomté-sur-Rance (Côtes-du-Nord), avec la hache à bords droits, n° 663. Travaux du chemin de fer. (Collection Mazellier.)

693. — Lame de poignard, passage de la triangulaire à la forme ordinaire, base droite, deux rivets et deux crans. Dans la vase du bassin de Penhouet, port de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Récoltes Kerviler. (Collection Kerviler.)

694. — Lame triangulaire avec large renflement au centre. Héréchède, à Barousse (Hautes-Pyrénées). Récoltes Émile Frossard. (Collection Frossard.) Cette lame n'est pas parfaitement droite et les trois trous de rivets ne sont pas symétriquement distribués. Ce pourrait bien être, non une lame de poignard, mais une de ces lames qui se

fixent perpendiculairement sur le côté d'un long manche, comme la lame d'un pic, et qu'on peut appeler poignard-pic.

695. — Lame de poignard triangulaire, à renflement central et à languette à la base. Dolmen de Gourillac'h à Plounévez-Lochrist (Finistère). Récoltes Morvan. (Musée de Saint-Germain, n° 22079.) Était associée à plusieurs pointes de flèche en silex, entre autres à celle figurée n° 393.

696. — Lame de poignard triangulaire, avec quatre rivets à jour. Manoir de Lingos, à Heuvic (Finistère). Récoltes Tixier Dumas de Saint-Prix. (Musée de Saint-Germain, n° 11689.) Avec plusieurs autres lames analogues.

697. — Lame de poignard triangulaire, à deux rangs de rivets. Palafitte de Gérofin, lac de Bienne (Suisse), avec les haches à bords droits n°s 667 et 668. Récoltes Gross. (Collection Gross.)

698. — Lame de poignard triangulaire, forme un peu ovale, renflement au milieu, trois rivets. Tumulus à Musdin, Staffordshire. D'après Evans, *Petit Album du bronze*, pl. XIII, fig. 7.

699. — Poignard à lame triangulaire, à six rivets, manche en bois. Tumulus de Kerhué-Bras, à Plonéour-Lanvern (Finistere), avec des pointes de flèche en silex et une hache à bords droits. Récoltes Paul du Chatellier. (Collection du Chatellier.) D'après P. du Chatellier, *Exploration du tumulus de Kerhué-Bras*, pl. VI, fig. 18. Dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1880.

700. — Poignard à lame triangulaire, manche en bois orné de points, trente rivets en bronze, pommeau en os. Tumulus, Brigmilston, Wiltshire (Angleterre). D'après Evans, *Petit Album du bronze*, pl. XIII, fig. 2.

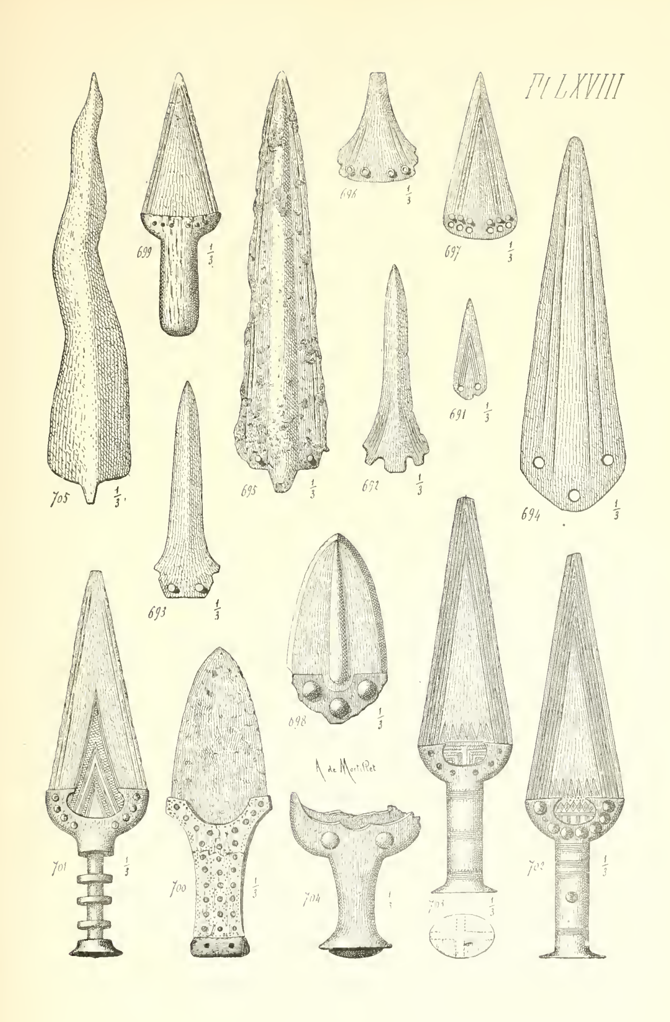
701. — Poignard à lame triangulaire, poignée en bronze qui était annelée avec une autre substance. Castione dei Marchesi, Parmesan (Italie). Récoltes Traiani. D'après Chierici, *Bulletino di paletnologia*, 1876, pl. I, fig. 2.

702. — Poignard à lame triangulaire, manche en bronze avec un rivet au milieu. Fossombronne, en Toscane. (Musée de Rouen.)

703. — Poignard à lame triangulaire, manche en bronze. Les rivets sont détruits. Orné d'une croix sur le pommeau. Dans une fente du rocher de Crusssol, à Guilherand (Ardèche), en 1779. (Musée de Lyon.)

704. — Poignée en bronze de poignard triangulaire, remarquable par son peu de longueur. Environs d'Abbeville (Somme). Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum.) La lame a été fraîchement cassée pour être fondue.

705. — Lame de poignard ondulée, avec languette à la base. Tumulus de Kerhué-Bras. Voir ci-dessus le n° 699. Dessinée d'après P. du Chatellier, pl. VI, fig. 13.


Pl LXVIII
705 1/3
699 1/3
695 1/3
696 1/3
697 1/3
692 1/3
691 1/3
694 1/3
693 1/3
698 1/3
A de Mortillet
701 1/3
700 1/3
704 1/3
703 1/3
702 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXIX

ACTUEL — MORGIEN

ÉPÉES EN BRONZE

Entre les poignards et les épées morgiens, il y a tous les passages, toutes les transitions. On peut dire que les premières épées ne sont que de grands poignards. La lame triangulaire, si caractéristique, s'allonge, formant au sommet un angle de plus en plus aigu, et finissant par avoir les deux côtés presque parallèles. La base, tout d'abord très large, se rétrécit peu à peu, jusqu'à n'être presque pas plus large que le corps de la lame. Les lames étaient fixées par des rivets à la poignée, qui était en bronze, en os ou en bois. Les poignées en métal qui sont parvenues jusqu'à nous portent habituellement des ornements en creux, parfois fort élégants. Ces poignées sont, en outre, remarquables par leur petitesse. Elles étaient faites évidemment pour des mains moins larges que les nôtres, des mains tout à fait analogues à celles des habitants de l'Inde. C'est une des nombreuses preuves que l'industrie du bronze nous a été apportée de l'Asie.

Toutes les figures du haut de la planche sont au quart de grandeur, celles d'en bas à demi.

706. — Lame d'épée triangulaire portant, gravé sur ses plats, la figure d'une lame de poignard de même type. Base légèrement convexe, avec quatre gros rivets et un cran de chaque côté. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26000.) 1/4 grandeur.

707. — Large, épaisse et lourde lame d'épée, ou plutôt gigantesque lame de poignard triangulaire, avec reliefs figurant sur le milieu des plats une lame de moindre dimension. Base convexe, mais sans trace de rivets. Bords comme s'ils avaient été martelés pour l'affutage, mais fondus tel que. Poids : 2 kilos 180 grammes. Plougrescant (Côtes-du-Nord). Récoltes Gaultier du Mottay. (Musée de Saint-Germain, n° 7600.)

Évidemment ce n'est pas une arme usuelle, c'est un simulacre, un objet rituel. 1/4 grandeur.

708. — Lame d'épée effilée, à triple nervure rappelant la forme des épées triangulaires; base rectiligne, à deux rivets. Trouvée dans une tranchée de la route de Ribemont à Saint-Quentin (Aisne). Récoltes Chavenne. (Musée de Saint-Germain, n° 11174.) 1/4 grandeur.

709. — Lame d'épée, passage entre l'épée effilée et l'épée droite. Les triples nervures existent encore sur chacune des faces, mais elles ne s'évasent pas à la base. Base droite à deux rivets et légers crans sur les côtés. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26000. 1/4 grandeur.

710. — Épée ; lame droite se rétrécissant aux deux tiers de sa longueur, soit, en termes techniques, finissant en goutte de suie ; avec un très fort renflement au milieu. Poignée en bronze, étroite et courte. Garde en arc de cercle, pinçant la base de la lame qui est fixée par cinq rivets. Gros mammelon ou forte tête de rivet au milieu de la poignée, comme au poignard de notre figure 702, planche précédente. Pommeau ovale. Sainte-Anastasie, près Uzès (Gard). (Musée d'artillerie, à Paris.) 1/4 grandeur.

710 *bis*. — Vue du dessus du pommeau de l'épée précédente. Orné d'ovales concentriques au trait et au pointillé. 1/2 grandeur.

711. — Fourreau en bronze de l'épée 710. Lame de métal ornée au repoussé de ronds concentriques, séparés par des lignes de points. Les bords sont garnis d'un pointillé simulant une couture. 1/4 grandeur.

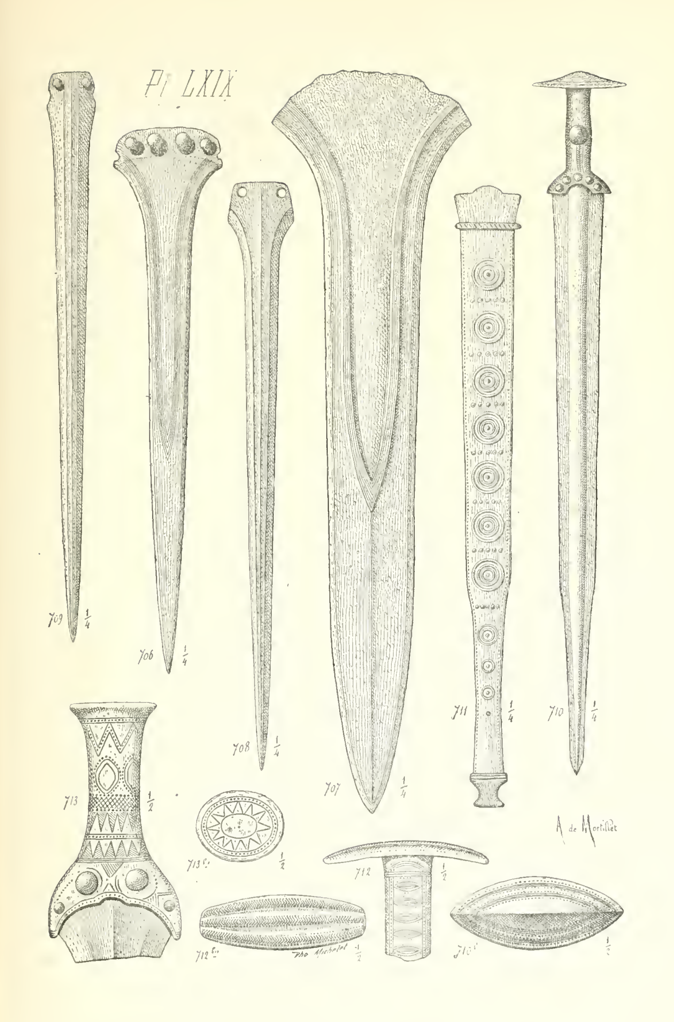
712. — Fragment de poignée d'épée, en bronze, élégamment ornée au trait et au pointillé ; portant entre autres, sur toute sa longueur, des ovales concentriques qui rappellent ceux du pommeau de l'épée du Musée d'Artillerie. La poignée, étroite et à large pommeau, a aussi le même caractère que celle de l'épée précitée. Ces deux épées appartiennent donc à une même civilisation, à une même industrie. Or le fragment de poignée que nous figurons et décrivons fait partie d'une trouvaille certainement morgienne, contenant des haches à bords droits et à talons. Sarry (Saône-et-Loire). Récoltes Bailleau. (Collection Bailleau.) 1/2 grandeur.

712 *bis*. — Dessus du pommeau de la poignée précédente, orné de trois côtes chevronnées et pointillées. 1/2 grandeur.

713. — Poignée d'une épée effilée, comme le montre les trois nervures analogues à celles de la lame figure 708. Cette poignée en bronze est fort ornée en creux de combinaisons diverses de traits et de pointillés. Deux gros rivets fixent la lame à la poignée. Deux petits, latéraux, correspondent à des crans. Saint-Genouph (Indre-et-Loire). (Musée de Tours.) 1/2 grandeur.

713 *bis*. — Dessus du pommeau. 1/2 grandeur.

Pl. LXIX



709 1/4
706 1/4
708 1/4
707 1/4
711 1/4
710 1/4
713 1/2
713 bis 1/2
712 1/2
712 bis 1/2
710 bis 1/2
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXX

ACTUEL — MORGIEN

ÉPÉES, LANCE, COUTEAU, FAUCILLES

Les épées en bronze à lame triangulaire et à lame effilée, tout à fait spéciales à l'époque morgienne, arrivent peu à peu aux épées à lame pistilliforme, en passant par les lames à bords parallèles. Mais ce qui caractérise les épées pistilliformes les plus anciennes, se rapportant encore au morgien, c'est qu'elles sont plus courtes que celles de l'époque larnaudienne. En outre, bien que la poignée soit très petite, il n'y a pas de crans au bas de la lame, de sorte qu'il est impossible de placer un doigt sur la garde.

Les faucilles en bronze peuvent aussi dans bien des cas caractériser nettement le morgien. Il n'existe, à cette époque, que des faucilles à bouton. Si le bouton cylindrique se trouve dans les deux époques du bronze, le bouton aplati est exclusivement morgien. En outre, dans leur ensemble, les faucilles morgiennes sont, en général, moins courbées, moins arquées que celles du larnaudien.

714. — Base de lame d'épée à très courte languette, avec deux rivets; fort renflement longitudinal au milieu de la lame. Cachette de fondeur de Sarry (Saône-et-Loire). Récoltes Bailleau. (Collection Bailleau, à Pierrefitte-sur-Allier.) 1/2 grandeur.

715. — Lame d'épée à bords presque parallèles, avec épée effilée figurée dans son milieu; base à languette avec quatre trous de rivet. Lit de la Loire, à Nantes (Loire-Inférieure). Récoltes Seidler. (Collection Seidler, à Nantes.) 1/4 grandeur.

716. — Lame d'épée pistilliforme, c'est-à-dire renflée un peu vers le sommet avec légère arête médiane; base à languette presque aussi longue que la poignée, à quatre trous de rivets. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26003.) 1/4 grandeur

717. — Épée pistilliforme qui s'est brisée au milieu de la lame ; on l'a transformée en poignard en martelant la cassure. Poignée très courte, avec six rivets à la garde et point sur le corps de la poignée. Abbeville, près de l'école de natation (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 6539.) 1/4 grandeur.

718. — Épée pistilliforme, avec filets sur la lame. Ame de la poignée plate, avec huit trous de rivets disséminés sur la garde et sur la partie longitudinale. Dragages de la Seine à Bligny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 2045.) 1/4 grandeur.

719. — Fragment de lame d'épée à bords parallèles, très renflée au milieu. Cachette de fondeur de Sarry. Récoltes Bailleau. (Collection Bailleau.) 1/2 grandeur.

720. — Autre fragment de lame d'épée à triple renflement. Même localité, même collection, même proportion.

721. — Pointe de lance à douille et trou pour la fixer à la hampe en bois. N'offre rien de particulier ; est pourtant un peu plus triangulaire que les pointes de lance larnaudiennes. Cachette du Lessard, la Vicomté-sur-Rance (Côtes-du-Nord). Récoltes des ingénieurs du chemin de fer. (Collection Mazellier.) 1/2 grandeur.

722. — Lame de couteau à soie, très ornée de gravures en creux, sur le plat et sur le dos. Station lacustre robenhausienne de Concise, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Troyon. (Musée de Lausanne.) Dessinée d'après Keller, 3e *Rapport*, pl. IV, fig. 30. 1/2 grandeur.

723. — Faucille à bouton aplati. Autun (Saône-et-Loire). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 737.) 1/2 grandeur.

723 *bis*. — Vue latérale du bouton de la faucille précédente.

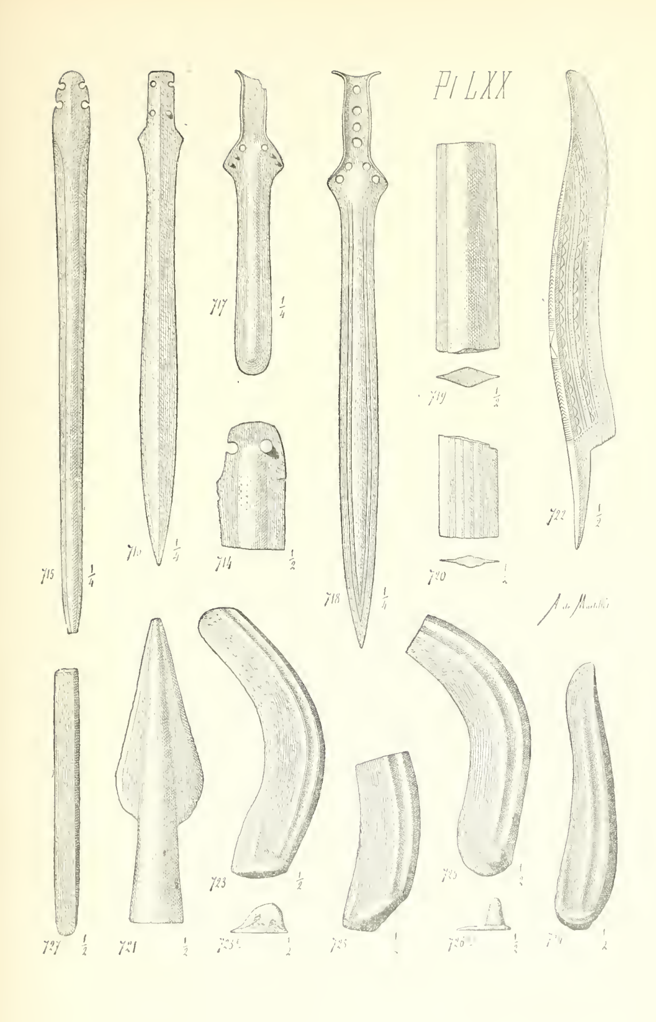
724. — Faucille presque droite, à bouton aplati. Cachette de fondeur de Vernaison (Rhône). (Musée archéologique de Lyon.) Dessinée d'après Chantre, *Age du bronze dans le bassin du Rhône*, pl. XXXV, fig. 4. 1/2 grandeur.

725. — Fragment de faucille à bouton aplati, placé transversalement. Cachette de fondeur de Sarry (Saône-et-Loire). Récoltes Bailleau. (Collection Bailleau.) 1/2 grandeur.

726. — Faucille à bouton arrondi, associée à des faucilles à bouton aplati. Cachette de fondeur de Santenay (Côtes d'Or). Récoltes de Longuy. (Collection de Longuy, à Santenay.) 1/2 grandeur. Ce type a passé et s'est développé à l'époque suivante.

726 *bis*. — Vue latérale du bouton de la faucille précédente.

727. — Ciseau quadrangulaire en cuivre pur (toutes les autres pièces sont en bronze). Station lacustre de Gérofin ou Œpheli, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross, à La Neuveville.) Dessiné d'après un dessin de M. Gross et une photographie. 1/2 grandeur.


Pl LXX
717 1/4
716 1/4
715 1/4
714 1/2
718 1/4
719 1/2
720 1/2
722 1/2
723 1/2
727 1/2
721 1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXI

ACTUEL — MORGIEN

ÉPINGLES ET BRACELETS — PALAFITTES

Les objets de toilette en bronze sont moins caractéristiques des diverses époques que les outils et les armes. Pourtant, parmi les épingles, il y a quelques formes spéciales, comme les épingles aplaties au sommet avec enroulement terminal, et les épingles à deux branches. Parmi les bracelets, on en trouve assez fréquemment de complètement fermés et d'autres à bords très rapprochés, tandis qu'à l'époque suivante, ils sont plus uniformément ouverts sur le côté.

Tous les objets représentés sur cette planche sont à demi-grandeur.

728. — Épingle en bronze, à sommet aplati en feuille de saule, terminé par un petit enroulement formant anneau. Palafitte de Bodio, lac Varèse (Italie). Récoltes Ponti. (Collection Ponti, à Milan.) Dessinée d'après Regazzoni, *Uomo preistorico di Como*, pl. VI, fig. 7. Les stations du lac Varèse en ont fourni deux ou trois analogues.

729. — Épingle analogue à la précédente. Tumulus en pierre de Reuzenbühl, près Buchholz, à Thun (Suisse). Dessinée d'après Keller, *Alt-helvetische Waffen und Gerathschaften*. pl. III, fig. 8.

730. — Épingle double ou à deux branches, terminée au sommet par une tête à bélière, Palafitte de Gérofin ou Œfeli, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) Dessinée d'après le 7e *Rapport Keller*, pl. X, fig. 2.

731, 732, 733 et 734. — Quatre sommets de grandes épingles en bronze, avec têtes de diverses formes. Cachette de fondeur de Vernaison (Rhône). (Musée archéologique de Lyon.) Dessinés d'après Chantre, *Age du bronze*, pl. XXXVII, fig. 2, 6, 1 et 8.

735. — Bracelet ouvert à bouts pointus, tout uni. Palafitte presque entièrement robenhausienne de Meilen, près Zurich (Suisse). Récoltes Keller. (Musée de Zurich.) Dessiné d'après le 2e *Rapport Keller*, pl. III, fig. 13.

736. — Bracelet ouvert à bouts pointus, orné de gravures. Vernaison. (Musée de Lyon.) D'après Chantre, pl. XXXVIII, fig. 5.

737. — Bracelet ouvert, à bouts superposés, terminés par un enroulement. Cachette de fondeur de Sarry (Saône-et-Loire). Récoltes Bailleau. (Collection Bailleau, à Pierrefitte-sur-Loire.)

738. — Fragment d'un bracelet analogue, ou d'une armille de jambe. Même provenance et même collection.

739. — Bracelet ouvert, à bouts très rapprochés, se touchant presque, orné sur le dos. Vernaison. D'après Chantre, pl. XXXIX, fig. 4.

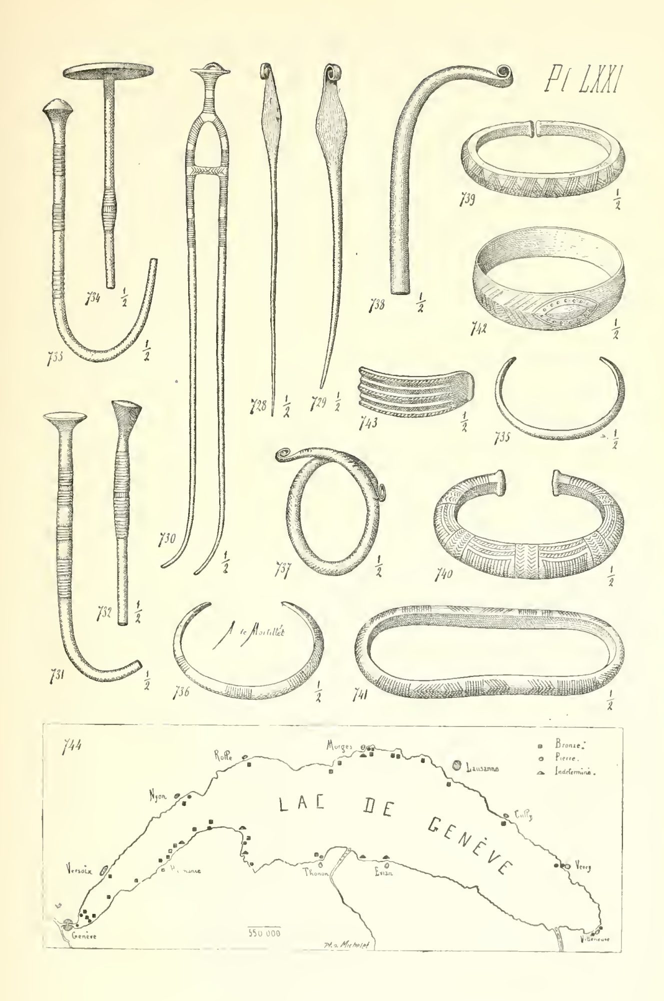
740. — Bracelet épais, ouvert, très orné de gravures en creux. Vernaison. D'après Chantre, pl. XXXIX, fig. 2.

741. — Bracelet ou plutôt armille de jambe, fermé, à dos orné de gravures en creux. Vernaison. D'après Chantre, pl. XXXIX, fig. 3.

742. — Bracelet fermé, ruban à dos caréné et orné. Cachette de fondeur d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire). Récoltes Leysond. (Collection Leysond.) Dessiné d'après Chantre, *Matériaux*, janvier 1873, pl. IV, fig. 7.

743. — Fragment de bracelet ouvert, ruban à cinq côtes longitudinales, bouts avec un petit renflement, origine de l'oreillette. Cachette de Sarry. (Collection Bailleau.)

744. — Carte des palafittes du lac de Genève. Celles de la pierre sont indiquées par des ronds. Elles sont les plus rapprochées des rives et parfois, comme à Villeneuve, elles se trouvent même dans le sol émergé. Les palafites du bronze sont indiquées par des carrés, plus en avant dans le lac. Les triangles représentent les stations encore indéterminées comme époque. Morges a quatre stations : une indéterminée, dont nous n'avons pas à nous occuper; une robenhausienne très rapprochée du bord, nommée station de l'Église ; une larnaudienne, très développée, plus en avant dans le lac, c'est la Grande Station ; enfin, une plus restreinte, pas très distante du bord, dite station des Roseaux. C'est cette dernière qui a servi de type pour l'époque morgienne. A partir de Morges, en allant de gauche à droite, les stations sont : à Saint-Sulpice, la Venoge et l'Abbaye ; à Vidy, le Flon ; à Ouchy, sous Lausanne, la Pierre de Cour; Cully ; à Vevey, les Gonelle et station sous terre ; à Villeneuve, la Tinière et la Gare ; Evian ; à Publier, Amphion ; à Thonon, deux dans le port ; Sciez ; à Excénevez, le Moulin-Paquis et deux aux Sablons ; Yvoire ; Nernier, deux ; Messery ; à Chens-Cuzy, la Vorge, Beauregard, Creux de Tougue, la Fabrique, le Vialane ou Moulin ; à Anière, Bassy ; à Collonge, la Gabiule ; à Collogny, la Belotte ; deux aux Eaux-Vives ; au Petit-Sacconnex, trois ; Versoix ; à Nyon, Nyon et Promenthoux ; Rolle ; Saint-Prex, et Fraidaigues.


Pl LXXI
744
Rolle
Morges
Bronze.
Pierre.
Indeterminé.
Lausanne
Nyon
LAC DE GENÈVE
Cully
Versoix
Thonon
Evian
Vevey
Genève
550 000
Villeneuve

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXII

ACTUEL — MORGIEN

BRONZE, OR, POTERIE — PALAFITTE

La vue d'une reconstitution de palafitte ou station lacustre, ne saurait être mieux placée que sur une planche de morgien, époque qui tire son nom d'une station de ce genre.

La même planche contient non seulement des objets de luxe en bronze, mais des bronzes ornés d'incrustations d'or, et un collier entièrement de ce métal. L'or, certainement de tous les métaux, a été le premier employé, car il se trouve toujours à l'état natif, et son brillant ainsi que sa belle couleur le font remarquer. En outre, il peut se travailler sans avoir besoin de fusion, étant extrêmement malléable.

745. — Poinçon en losange fort allongé, en bronze. La pointe est en haut. Il est un peu aplati comme les épingles, figures 728 et 729. Palafitte Ponti, au lac Varèse (Italie). Récoltes Ponti. (Collection Ponti, à Milan.) Dessiné d'après Regazzoni : *Uomo preistorico di Como*, pl. VII, fig. 1. 1/2 grandeur.

746. — Spatule en bronze à bords droits et léger talon. Très probablement de l'est de la France. Récoltes Maixmorond, de Dijon. (Musée de Saint-Germain, n° 13689.) Le musée de Saint-Germain en possède une seconde semblable, de même provenance. M. Costa de Beauregard en a une de Pontcharra (Isère). On en a signalé du Valais et d'autres parties de la Suisse, mais toujours isolées. Très heureusement, M. Tournier en indique une de la sépulture de Rame (Hautes-Alpes), qui est indubitablement morgienne. 1/3 grandeur.

747. — Hache à bords droits, en bronze. Le sommet est cassé. La base est ornée d'un quadruple feston. Mais ce qui distingue surtout cette hache, c'est une double rangée

de petites incrustations quadrangulaires en or. Cette magnifique pièce a été trouvée en 1829, dans un dolmen, sous tumulus, à Reuzenbühl, près Buchholz, commune de Thun (Suisse), avec divers autres objets, parmi lesquels l'épingle figure 729, pl. LXXI. Dessinée d'après Ferdinand Keller : *Alt-helvetische Waffen und Gerathschaften*, pl. III, fig. 3. 1/2 grandeur.

748. — Lame de poignard triangulaire, en bronze, cassée au milieu. Elle est recouverte, dans la partie tranchante, d'une portion de son fourreau en bois; à la base de la garde du manche est également en bois. Ce manche en bois était fixé à la lame par six rivets en bronze. Mais ce que cette garde en bois offre de particulier, c'est quelle était ornée au pourtour et tout autour des rivets d'une ligne de très nombreux et tout petits clous d'or. Tumulus de Kergourogron, à Prat (Côtes-du-Nord). Récoltes Prigent. (Collection Prigent à Bégard.) Dessinée d'après des croquis de MM. Prigent et Micault. 1/2 grandeur.

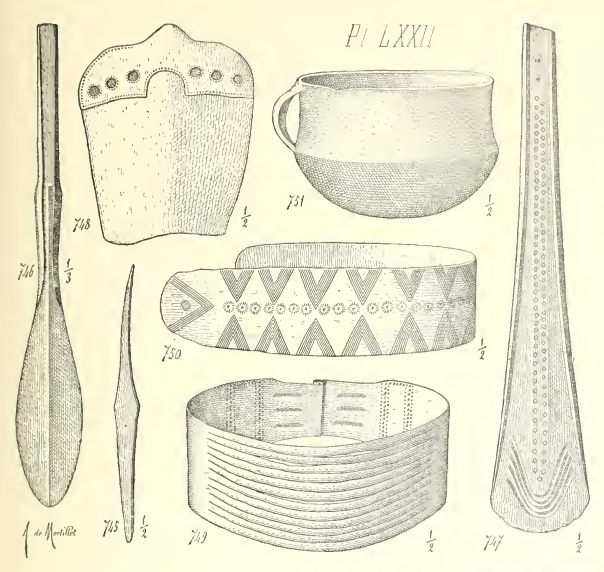
749. — Collier d'or. Simple feuille découpée en lanières sur le devant, ornée de gaufrures au repoussé et de pointillé sur le derrière, où se trouve la fermeture à agrafe. Dans le petit dolmen du tumulus de Plouharnel (Morbihan). Récoltes Lebail. (Collection Costa de Beauregard, Haute-Savoie). 1/3 grandeur.

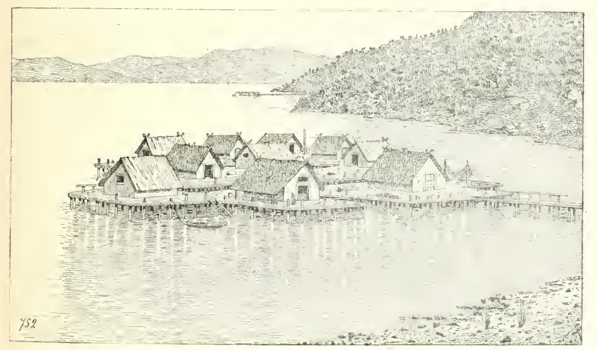
750. — Collier en bronze, avec trous aux extrémités pour le fermer au moyen d'un lien. Feuille de métal ornée de deux lignes de chevrons, séparées par une ligne d'étoiles ou petites fleurs. Sépulture dans une petite grotte, à Rame (Hautes-Alpes). Récoltes B. Tournier. (Collection Tournier, à Genève). Le mobilier funéraire renfermait aussi une lame triangulaire de poignard très caractéristique du morgien et une spatule. Dessiné d'après les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, avril 1877, fig. 89, page 155. 1/2 grandeur.

751. — Écuelle à une seule anse, carénée sur le milieu de la panse, forme élégante, mais poterie assez grossière. Palafitte de Gérofin ou Œfeli, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross, à La Neuveville.) Dessinée d'après Gross : *Dernières trouvailles du lac de Bienne*, pl. II, fig. 13. 1/2 grandeur.

752. — Reconstitution d'un groupe d'habitation ou station lacustre, par Adrien de Mortillet.

Pl LXXII


748
1/2
751
1/2
746
1/3
750
1/2
A. de Mortillet
745
1/2
749
1/2
747
1/2


752

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXIII

ACTUEL — MORGIEN

BRONZES DU NORD

En Europe, l'âge du bronze s'est surtout largement et brillamment développé dans le Nord. Le centre de cet épanouissement a été le Danemark et la Scanie. De là il a rayonné tout autour, en allant en s'affaiblissant. C'est ainsi qu'en Suède, sur 2,500 objets en bronze, constatés par M. Montelius, 1,600 ont été trouvés en Scanie, 750 dans les autres provinces du Gothland et seulement 150 dans la Suède centrale et septentrionale. Du Danemark, la belle industrie du bronze descend, en s'affaiblissant successivement dans le Hanovre, le Mecklembourg et la partie nord de la Prusse. On en retrouve aussi quelques vestiges dans les provinces Baltiques de la Russie, la Lithuanie et la Finlande.

Les types généraux des deux époques morgienne et larnaudienne ont pénétré jusqu'en Scandinavie. On trouve en effet, aussi bien en Danemark qu'en Scanie, des haches à bords droits et des haches à talons, des poignards à lames triangulaires et des épées caractéristiques du morgien. Il en est de même pour le larnaudien. Mais entre ces deux époques, il s'est développé en Scandinavie, une industrie et un art tout spéciaux, tout locaux. C'est de cet art particulier, d'un goût exquis, dont nous cherchons à donner une idée par la présente planche, en figurant quelques pièces se rapportant au morgien.

753. — Hache à talons, en bronze, élégante et élancée, avec une espèce de degré vers le tranchant, qui semble ôter l'idée d'un objet usuel. Il ne restait pas la place nécessaire pour affûter la lame. Rosenfors, près Borgholm, Œland (Suède). (Musée de Stockholm.) Dessinée d'après Montelius, *Antiquités suédoises,* n° 116. 1/2 grandeur.

754. — Profil de la partie supérieure d'une hache analogue. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 311.) 1/2 grandeur.

755. — Pointe de lance en bronze, des plus élégantes. Solvallen, Upland (Suède). (Musée d'Upsal.) D'après Montelius, *Antiquités suédoises,* n° 101. 1/2 grandeur.

756. — Poignard en bronze, à lame pistilliforme, poignée très ornée. Trouvé dans un tumulus en pierre, avec une hache à talons semblable à notre figure 753, une pointe de lance analogue à notre figure 755 et une pointe de lance en silex. Solberga. Œland (Suède). (Musée de Stockholm.) D'après Montelius, n° 103. 1/4 grandeur.

757. — Poignée d'épée en bronze, fort ornée. Les parties noires, comme dans la figure précédente, sont des vides qui étaient remplis avec du bitume d'un beau noir brillant, dont on retrouve encore des traces dans les vides et dont on a découvert des pains entiers dans certaines tourbières scandinaves. Danemark. (Musée de Copenhague.) D'après Madsen, *Antiquités préhistoriques du Danemark. Bronze,* pl. VII, fig. 27. 1/2 grandeur.

758. — Autre poignée d'épée en bronze, simplement gravée. On y remarque des spires très caractéristiques de la décoration scandinave. Danemark. (Musée de Copenhague.) D'après Madsen, pl. IX, fig. 46. 1/2 grandeur.

758 *bis.* — Dessus du pommeau de la poignée précédente. 1/2 grandeur.

759. — Très grande épée en bronze, à bords parallèles. Poignée annelée comme celle du poignard triangulaire que nous avons figuré pl. LXVIII, fig. 701. Danemark. (Musée de Copenhague.) 1/4 grandeur.

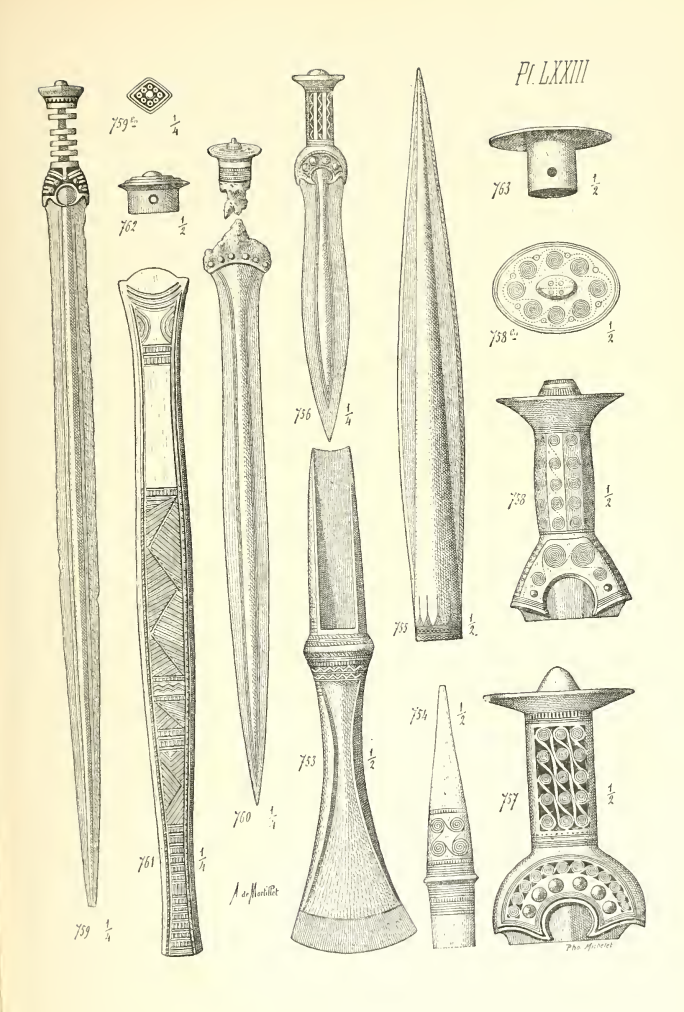
759 *bis.* — Dessus du pommeau de l'épée précédente. 1/4 grandeur.

760. — Épée, lame en bronze légèrement pistilliforme, fixée par six rivets à une poignée en bois dont il reste des traces. Pommeau en bronze, disque avec une courte douille trouée pour passer une cheville. Danemark. (Musée de Copenhague.) 1/4 grandeur.

761. — Fourreau en bois de l'épée précédente, vue du dessus. Le dessous également en bois, est moins orné. Tourbière. Danemark. (Musée de Copenhague.) 1/4 grandeur.

762. — Pommeau en bronze à courte douille, analogue à celui de l'épée danoise figurée n° 760, avec trou pour le cheviller à la poignée en bois. Cachette de fondeur de Luzarches (Seine-et-Oise). Récoltes Hahn. (Collection Hahn, à Luzarches.) 1/2 grandeur.

763. — Pommeau en bronze à courte douille, d'épée ou de poignard, avec trou pour le cheviller. Cachette de fondeur de Santenay (Côte-d'Or). Récoltes de Longuy. (Collection de Longuy.) Dessiné d'après de Longuy, *Age du bronze à Santenay,* n° 23. 1/2 grandeur. Nous avons donné ces deux pommeaux parce qu'ils étaient restés jusqu'à présent indéterminés, et que faisant partie de trouvailles morgiennes, ils montrent que les analogues du nord sont aussi morgiens.


Pl. LXXIII
759 En 1/4
762 1/2
763 1/2
756 1/4
758 En 1/2
758 1/2
755 1/2
754 1/2
753 1/2
757 1/2
760 1/4
761 1/4
759 1/4
A. de Mortillet
Pho Michelet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXIV

ACTUEL — LARNAUDIEN

HACHES EN BRONZE A AILERONS

L'industrie de la fin de l'âge du bronze est très différente de celle du commencement de cet âge. De là, formation de deux époques. La première que nous venons d'étudier, l'époque morgienne, est celle de l'introduction du bronze en Europe. La seconde, l'époque larnaudienne, comprend le grand développement de l'usage de ce métal, aussi a-t-elle laissé beaucoup plus de traces de son passage que l'autre. C'est la station de Larnaud, dans le département du Jura, qui lui a donné son nom. On a découvert là une cachette de fondeur, contenant plus de 1,000 débris divers qui nous donnent une idée presque complète du développement de l'industrie de cette époque.

Les objets les plus usuels de l'époque larnaudienne, comme de l'époque morgienne, étaient les haches, aussi ce sont les plus caractéristiques. C'est donc par eux que nous commençons. Aux haches à bords droits et à talons ont tout d'abord succédé les haches à ailerons. Nous leur consacrons notre première planche larnaudienne. Toutes les figures sont au tiers de grandeur.

764. — Valve en bronze d'un moule de hache à ailerons et à anneau. On voit en haut le cône dans lequel on versait le métal fondu, et à droite et à gauche les évents pour laisser sortir l'air. Trésor de Vaudrevanges, près Sarrelouis (Allemagne). Récoltes Victor Simon. (Musée de Saint-Germain, n° 8102.)

764 *bis*. — Seconde valve du même moule vue de dos.

765. — Hache à ailerons et à anneau, probablement sortie du moule précédent. Tranchant élargi par le martelage et ailerons rabattus pour fixer le manche. Vaudrevanges. (Musée de Saint-Germain, n° 8104.)

766. — Hache à ailerons et à anneau. Le sommet est martelé comme si elle avait servi de coin. Palafittes de la Suisse. Récoltes Geismar. (Musée de Saint-Germain, n° 24894.)

767. — Hache à ailerons et à anneau très typique du larnaudien. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 313.)

768. — Toute petite hache à ailerons et à anneau. Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère). Récoltes Faure et G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 9155.) Est-ce un petit ciseau ou bien une hache votive, un emblème rituel?

769. — Hache à ailerons. Elle est sans anneau latéral, trappue et très lourde. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Zéphyrin Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21634.)

770. — Hache à ailerons d'une forme assez particulière. Ces ailerons sont plus allongés, beaucoup moins rabattus et ornés sur le dos de côtes concentriques. Cachette de Larnaud. Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21633.)

771. — Hache à ailerons très courts, tout-à-fait au sommet; avec anneau latéral. Probablement de la Seine-Inférieure. (Musée de Rouen.)

772. — Hache à ailerons très courts, tout-à-fait médians, sans anneau; sommet lunulé, les deux pointes des évents étant rabattues en croissant. Draguée dans la Seine au Pas de Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7787.)

773. — Hache à ailerons médians, sans anneau, sommet lunulé, très raccourcie par l'affutage successif du tranchant. On voit très bien que l'aiguisage vient jusqu'aux ailerons. Bassin de la Saône. Récoltes de Mme Febvre de Mâcon. (Musée de Saint-Germain, n° 17735.)

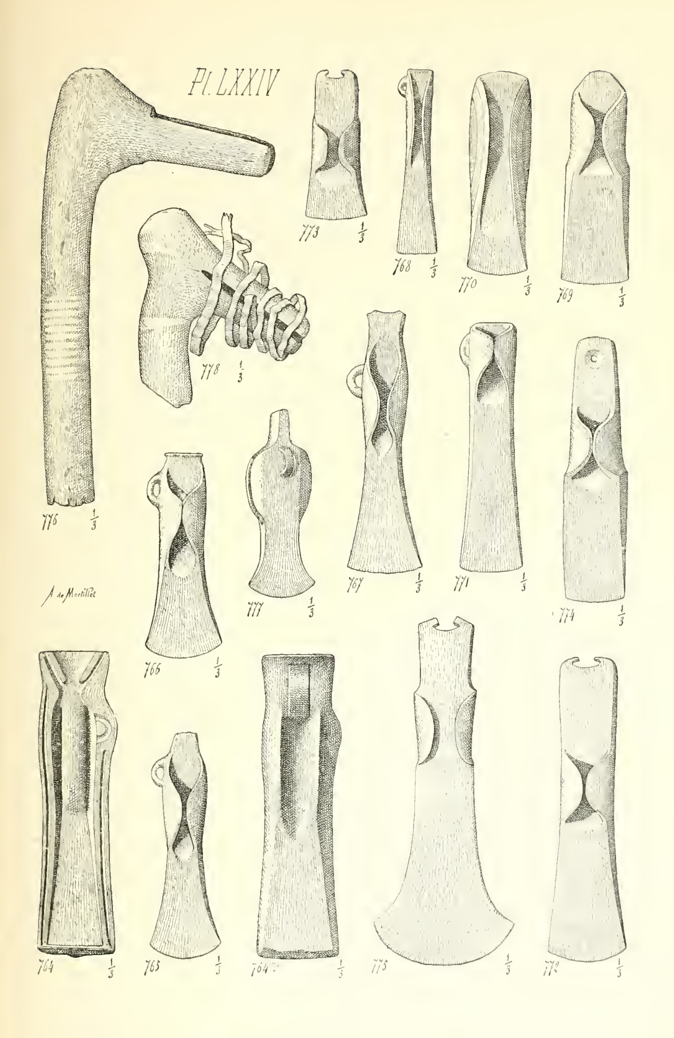
774. — Hache à ailerons médians, avec un trou à la partie supérieure, pour fixer l'instrument à son manche au moyen d'un rivet ou d'une cheville. Trésor du Theil, à Billy (Loir-et-Cher). Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 25040.)

775. — Hache à ailerons très peu développés, sommet lunulé. Parmesan. (Musée de Parme.)

776. — Manche en bois de hêtre, d'une hache à ailerons. Le sommet de la hache pénètre dans la fente qui est pratiquée au milieu de l'appendice latéral du manche. Les deux lèvres de cet appendice s'appliquent contre le métal et les ailerons sont repliés sur ces lèvres pour fixer l'instrument. Un lien partant de l'anneau venait s'enrouler autour du manche. On en voit encore les traces. Mines de sel d'Hallein (Autriche). Récoltes Begouen. Dessiné d'après une photographie publiée par les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, mai 1881, p. 220.

777. — Herminette à ailerons et à anneau. Les ailerons dans les herminettes sont en sens inverse des ailerons des haches, ce qui est tout naturel puisque le tranchant des premières doit être perpendiculaire à celui des secondes. Morbihan. (Musée de Vannes.)

778. — Manche d'herminette, en bois. La fente est dans le sens inverse de celle du manche de hache n° 776. Elle est entourée de lanières de cuir qui fixaient les lèvres de la fente à l'outil. Terramare de Castione, Parmesan (Italie). Récoltes L. Ugolotti. (Musée de Parme.) Dessiné d'après Strobel, *Bullettino di Paletnologia Italiana*, janvier, 1875, pl. I, fig. 1.


Pl. LXXIV
773 1/3
768 1/3
770 1/3
769 1/3
776 1/3
778 1/3
767 1/3
771 1/3
766 1/3
777 1/3
774 1/3
A. de Mortillet
764 1/3
765 1/3
764 1/3
775 1/3
772 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXV

ACTUEL — LARNAUDIEN

HACHES ET HERMINETTES A DOUILLE

Les haches à douille en bronze sont aussi très caractéristiques du larnaudien. On les trouve presque toujours associées aux haches à ailerons. Elles forment le groupe le plus récent de nos haches usuelles. Nous employons avec intention l'épithète *usuelles*, parce que, comme nous le verrons plus loin, il y a eu des haches symboliques et des lingots de cuivre en forme de haches, qui sont venus quand l'emploi des haches de bronze avait entièrement cessé.

La plupart des haches à douille sont garnies d'un anneau latéral qui servait à lier l'instrument au coude du manche. La position de cet anneau distingue les véritables haches des herminettes. Ces dernières au lieu d'avoir l'anneau sur le côté, l'ont sur l'un des plats, le tranchant devant se trouver en sens inverse de celui des haches. Toutes les figures de cette planche sont au tiers de grandeur.

779. — Hache à douille (le sommet de la douille est cassé), avec ailerons figurés sur les côtés, sans anneau. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise.) Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26031.)

780. — Petite hache à douille sans anneau, ailerons figurés sur la douille. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21635.)

781. — Hache à douille quadrangulaire, sans anneau. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21635.)

782. — Hache à douille circulaire, sans anneau. Vallée de la Saône. Récoltes de Mme Febvre de Mâcon. (Musée de Saint-Germain, n° 17733.)

783. — Hache à douille circulaire, avec anneau latéral. Dépression au-dessous simulant des ailerons. Cachette-trésor de Vaudrevanges, près Sarrelouis (Allemagne). Récoltes Victor Simon. (Musée de Saint-Germain, n° 8103.)

784. — Hache à douille circulaire, avec anneau latéral; petites dépressions, souvenir de celles simulant des ailerons. Environs d'Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 6534.)

785. — Hache à douille quadrangulaire, avec anneau; ailerons simulés sur les plats; à l'intérieur, deux arêtes longitudinales pour mieux fixer le manche. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25907.)

786. — Hache à douille quadrangulaire, avec anneau et ornement dérivant des ailerons. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16298.)

787. — Hache à douille quadrangulaire, anneau, face tout unie. Cachette de Fouilloy. (Musée de Saint-Germain, n° 25908.)

788. — Grande hache à douille, anneau, plats ornés de cinq côtes en relief. Bretagne. (Musée de Saint-Germain.)

789. — Hache à douille, à angles abattus, ce qui la rend octogonale; anneau. Cuise, près Pierrefonds (Oise). Récoltes de Roucy. (Musée de Saint-Germain, n° 14122.)

790. — Hache à douille circulaire, très ornée, anneau. Trois nervures à l'intérieur. Cachette-trésor de Frouard (Meurthe-et-Moselle). (Musée de Nancy.)

791. — Hache à douille circulaire, anneau coudé, grands ailerons simulés en relief. Danemark. (Musée de Copenhague.) Dessinée d'après Madsen, *Antiquités préhistoriques du Danemark*, pl. XX, fig. 7.

792. — Hache à douille circulaire et anneau, avec double dépression sur le plat, caractère tout à fait scandinave. Sodermanland (Suède). (Musée de Stockholm.) Dessinée d'après Montelius, *Antiquités suédoises*, n° 149.

793. — Courte hache à douille ovalaire et anneau; face très ornée. Danemark. Récoltes de l'État. (Musée de Saint-Germain, n° 314.)

794. — Hache à douille ovalaire, très trappue. Irlande. (Musée de Saint-Germain, n° 672.)

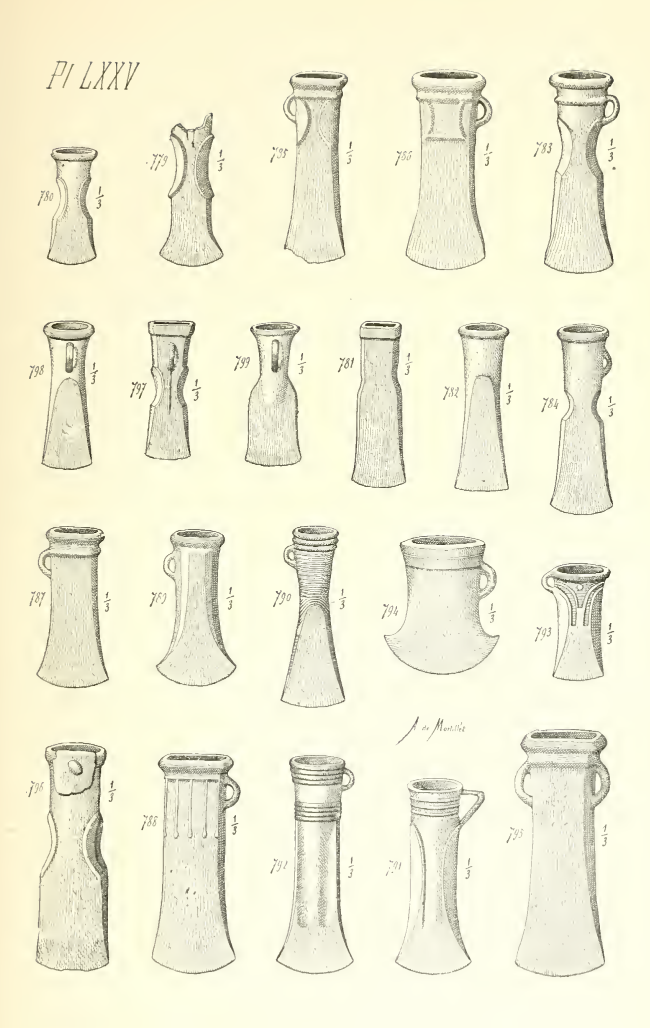
795. — Hache à douille quadrangulaire, double anneau. Portugal. Récoltes da Silva. (Musée de la Société des architectes à Lisbonne.)

796. — Grande et lourde hache à douille circulaire, à double dépression simulant des ailerons. La douille a été cassée et racommodée au moyen d'un fragment de bronze rivé. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21636.)

797. — Herminette à douille quadrangulaire, dépression simulant des ailerons, anneau dans le sens des plats. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21635.)

798. — Herminette à douille circulaire, anneau dans le sens des plats. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Perrin. (Musée de Chambéry.) Dessinée d'après Perrin, *Études préhistoriques sur la Savoie*, pl. X, fig. 4.

799. — Herminette à douille circulaire, anneau. Vallée de la Saône. Récoltes de Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17734.)


Pl LXXV
780
779
785
786
783
798
797
799
781
782
784
787
789
790
794
793
A de Mortillet
796
788
792
791
795

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXVI

ACTUEL — LARNAUDIEN

MARTEAUX, GOUGES, CISEAUX EN BRONZE

L'outillage de l'époque larnaudienne était très développé. Nous réunissons dans cette planche trois genres d'outils : 1° les marteaux qui, comme les haches, étaient à ailerons ou à douille. Ils étaient fréquemment remplacés par de simples cailloux. Nous n'avons pas reproduit de ces marteaux primitifs, renvoyant pour ce qui les concerne aux percuteurs robenhausiens, planche XXXI, surtout n° 224; 2° les gouges à douille; 3° les ciseaux à manche droit, à douille et à emmanchure. Pour le travail ordinaire, les ciseaux étaient en bronze normal, mais pour le travail du bronze ils étaient en métal de cloche, bronze surchargé d'étain, par conséquent de couleur plus claire et d'une dureté beaucoup plus grande.

Toutes les pièces figurées dans cette planche, sont à demi grandeur, sauf les nos 818 et 819 de grandeur naturelle. L'objet figuré 806 est en terre; ceux 803, 820 à 822 sont en métal de cloche; tous les autres, en bronze normal.

800. — Marteau à ailerons, ayant beaucoup servi. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) Dessiné d'après une photographie. Gross, *Deux stations lacustres*, pl. III, fig. 22.

801. — Marteau à douille circulaire. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21629.)

802. — Marteau à douille circulaire. Pont-Rémy (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 21869.)

803. — Marteau à douille quadrangulaire, accidentellement fendu vers la base, en métal de cloche. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25915.)

804. — Marteau très mince, à douille quadrangulaire, avec large trou vers le sommet. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Coll. Gross.)

805. — Marteau à douille rectangulaire, avec anneau et rivet simulé du côté opposé. Palafittes du lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Desor. (Collection Desor à Neuchâtel.)

806. — Une des valves d'un moule en terre de marteau à douille. Palafitte de Mœringen. Récoltes Gross. (Coll. Gross.)

806 *bis*. — Noyau intérieur du moule précédent pour conserver le creux de la douille.

807. — Gouge à douille, taillant court. Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21630.)

808. — Gouge à douille, taillant allongé. Cachette de Saint-Pierre en Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15602.)

809. — Gouge à douille ornée, taillant court. Cachette de Notre-Dame-d'Or (Vienne). (Musée de Poitiers.)

810. — Ciseau à douille circulaire. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21631.)

811. — Ciseau à douille quadrangulaire. Vallée de la Saône. Récoltes de Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17729.)

812 et 813. — Ciseaux à main, quadrangulaires. Cachette de fondeur de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21705.)

814. — Ciseau à main, quadrangulaire. Cachette de Saint-Pierre en Chastres. Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15645.)

815. — Petit ciseau; base d'un poinçon cassé qui a été affuté et utilisé comme ciseau. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21706.)

816. — Ciseau aplati au sommet pour être emmanché. Cachette de Saint-Pierre en Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15616.)

817. — Ciseau quadrangulaire, avec manche, en andouiller de cerf. Couche superficielle de la grotte de Gourdan (Haute-Garonne). Récoltes E. Piette. (Collection Piette).

818. — Ciseau fait avec un fragment de torques très orné. La base est très bien affutée, le sommet est aplati pour entrer dans un manche. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21706.) Grandeur naturelle.

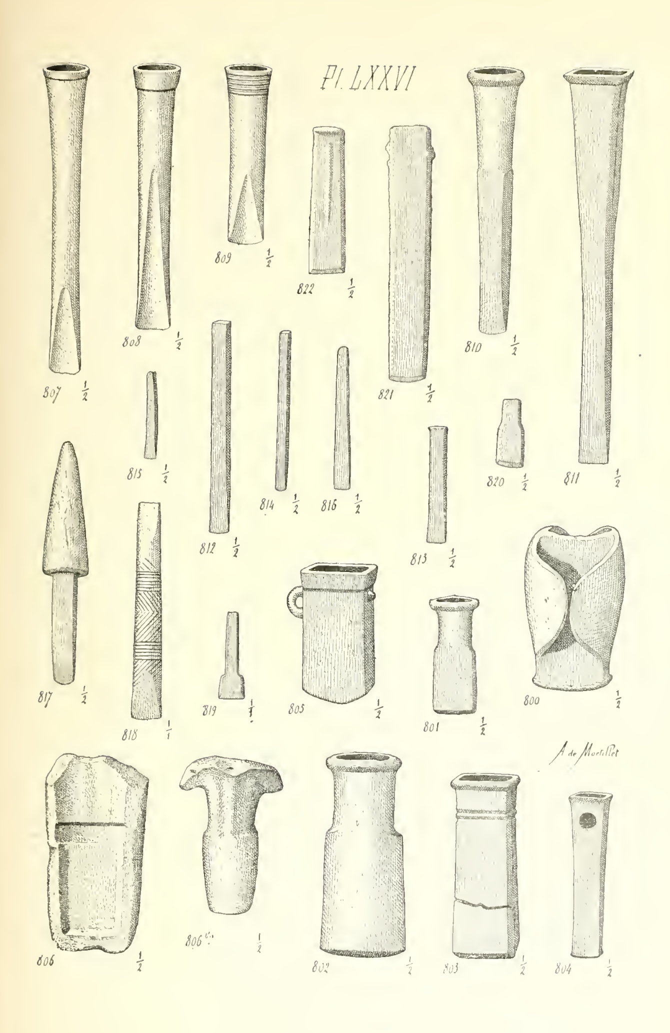
819. — Petit ciseau à palette. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16340.) Grandeur naturelle.

820. — Petit ciseau à froid pour travailler le bronze, en métal de cloche ou bronze blanc. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21704.)

821. — Grand ciseau à froid, en métal de cloche ou bronze blanc. Semur (Côte-d'Or). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 679.)

822. — Ciseau à froid, en métal de cloche ou bronze blanc, orné d'une oreillette en haut et d'une côte en relief sur le dos. Trésor du Theil, à Billy (Loir-et-Cher). Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 25041.)

Pl. LXXVI


807 1/2
808 1/2
809 1/2
822 1/2
821 1/2
810 1/2
811 1/2
815 1/2
812 1/2
814 1/2
816 1/2
813 1/2
820 1/2
817 1/2
818 1/1
819 1/1
805 1/2
801 1/2
800 1/2
A. de Mortillet
806 1/2
806 bis 1/2
802 1/2
803 1/2
804 1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXVII

ACTUEL — LARNAUDIEN

POINÇONS, SCIES, TRANCHETS EN BRONZE

Nous continuons la série des instruments en bronze par les poinçons, les vrilles, les poinçons-matrices, les matrices, les limes ou râpes, les scies et les tranchets. Cette simple énumeration suffit pour montrer combien l'outillage était déjà complexe à l'époque larnaudienne et par conséquent combien cette époque a dû être longue. Toutes les pièces sont figurées 2/3 grandeur.

823. — Poinçon à froid, triangulaire, pour travailler le bronze normal. En métal de cloche, ou bronze blanc, c'est-à-dire surchargé d'étain. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Zéphyrin Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21703.)

824. — Grand poinçon en bronze, tige arrondie, base aplatie pour mieux tenir dans le manche. Cachette de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres, commune de Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15613.)

825. — Poinçon comme le précédent, moins élancé. Station lacustre ou palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes de La Borde. (Collection de La Borde). D'après Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, 2e mémoire, pl. XI, fig. 10.

826. — Poinçon comme les précédents, plus petit. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21702.)

827. — Tout petit poinçon, mêmes caractères que les précédents. Oppidum de Saint Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15614.)

828. — Poinçon en bronze, semblable aux précédents, dans un manche en corne de cerf, andouiller poli et orné de sept lignes longitudinales de ronds centrés. Terramare de Cornocchio, près Parme (Italie). Récoltes Bergonzi. (Musée de Parme.)

829. — Poinçon en bronze, de même forme, dans un manche en bois travaillé. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Perrin. (Musée de Chambéry.) Dessiné d'après A. Perrin, *Étude préhistorique sur la Savoie*, pl. XVIII, fig. 11.

830. — Vrille ou percerette à pointe tordue, et à sommet aplati, pour que l'outil ne tourne pas dans le manche. Accidentellement coudée. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21701.)

831. — Poinçon-matrice, avec cinq dents à la base pour tracer des lignes ; le sommet porte cinq petits creux. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21696.)

831 *bis*. — Sommet du poinçon-matrice précédent, vu de face.

832. — Poinçon-matrice de cercles concentriques. Tige angulaire s'amoindrissant pour mieux se fixer dans le manche. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21697.)

832 *bis*. — Sommet du poinçon-matrice précédent, vu de face.

833. — Matrice en bronze pour frapper des cabochons ou ronds au repoussé, avec des creux de diverses dimensions, et un rond en relief. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21698).

834. — Râpe ou lime, en bronze ordinaire. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21699.)

835. — Râpe ou lime avec manche. Emilie, Italie. (Musée de Reggio d'Emilie.)

836. — Lame de scie avec un trou à la base pour la river ou cheviller au manche. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21691.)

837. — Scie-couteau ; lame dentelée d'un côté, tranchante de l'autre, se prolongeant en manche troué au bout. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25918.)

838. — Scie, trouvée dans un vase en poterie, à Bräcke, Dalslund (Suède). (Musée de Stockholm.) Dessinée d'après Montelius, *Antiquités suédoises*, n° 182.

839. — Tranchet tout uni, avec trou pour le cheviller au manche. Station terrestre sous l'abri du Bois du Roc, à Vilhonneur (Charente). Récoltes Delaunay. (Musée Broca, collection de l'École d'anthropologie.)

840. — Tranchet à soie, orné de sillons concentriques. Station du Bois du Roc, à Vilhonneur. Dessiné d'après Delaunay, *Matériaux*, juillet et août 1878, p. 301.

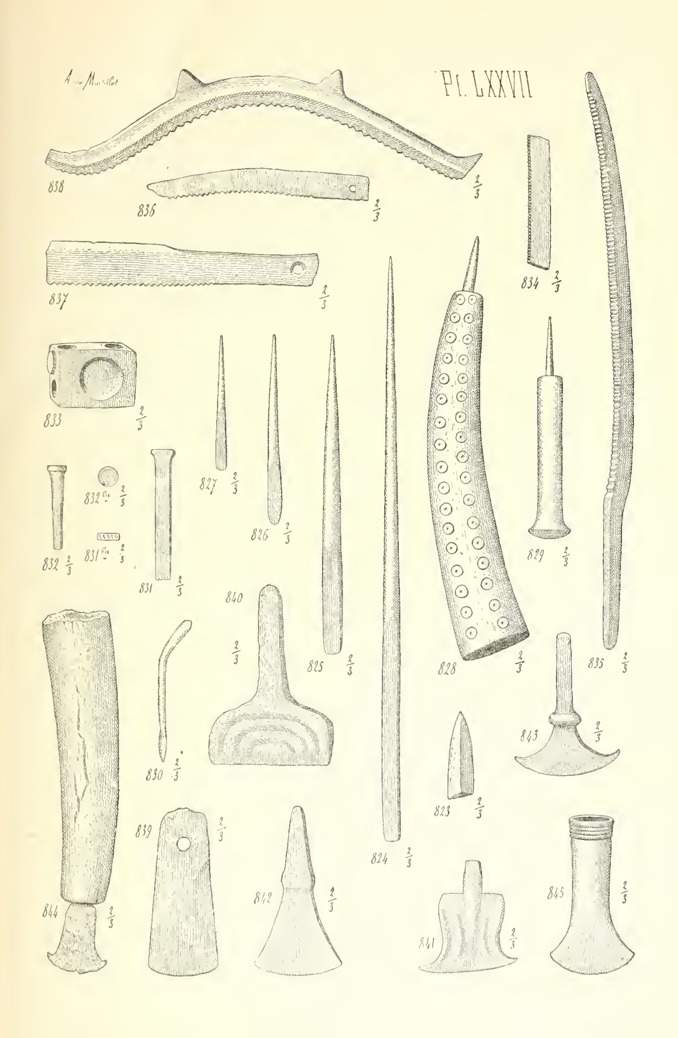
841. — Tranchet à soie. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21700).

842. — Tranchet à soie. Cachette de Fouilloy. (Musée de Saint-Germain, n° 25917).

843. — Tranchet à soie. Carrières de Beauvais, à Champceuil (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 2058).

844. — Tranchet à soie, en bronze, dans un manche en corne de cerf. D'un tumulus, à Everley, comté de Wilts (Angleterre). Dessiné d'après J. Evans, *Ancient bronze implements of Great Britain*, fig. 189.

845. — Tranchet à douille, en bronze. Fouilloy. (Musée de Saint-Germain, n° 25913).


A. de Mortillet
Pl. LXXVII
838
2/3
836
2/3
837
2/3
834
2/3
833
2/3
827
2/3
826
2/3
832 Gr.
2/3
831 Gr.
2/3
832
2/3
831
2/3
840
2/3
825
2/3
828
2/3
829
2/3
835
2/3
830
2/3
843
2/3
823
2/3
824
2/3
839
2/3
842
2/3
845
2/3
844
2/3
841
2/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXVIII

ACTUEL — LARNAUDIEN

FAUCILLES EN BRONZE

Les faucilles, que l'on désigne aussi parfois sous le nom de serpes, sont des instruments très répandus, bien qu'un peu moins que les haches. On peut facilement suivre la filiation chronologique des formes. Nous avons vu qu'elles ont débuté par la faucille à bouton aplati, caractéristique du morgien. Puis est venu celle à bouton circulaire, qui, ayant commencé dans le morgien, s'est développée dans le larnaudien. Elles ont fini par la faucille à languette, exclusivement larnaudienne. En Angleterre, on a trouvé des faucilles à deux boutons. Il y en avait trois associées à une faucille à bouton plat, ce qui montre que c'est le dédoublement de ce bouton. Cette forme est donc morgienne. Nous la donnons néanmoins dans cette planche, ne l'ayant connue que depuis la publication des séries morgiennes. Toutes ces faucilles sont complètement plates au revers. Une seule forme, la faucille à douille, de la fin du larnaudien a une lame à double courbe.

Toutes les figures de cette planche sont 1/3 grandeur.

846. — Faucille à deux boutons circulaires, dessus très simple, point de coulée au sommet. Tourbière à Edington Burtle, près Glastonbury, Somersetshire. (Musée de Taunton-castle.) Dessinée d'après Evans, *Ancient bronze implements*, fig. 232.

847. — Faucille à bouton circulaire, lame droite. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Costa de Beauregard. (Collection Costa de Beauregard.) Dessinée d'après Perrin : *Étude préhistorique sur la Savoie*, pl. XI, fig. 1.

848. — Faucille à bouton circulaire, presque droite. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musee de Saint-Germain, n° 21651).

848 *bis*. — Bouton de la faucille précédente vu de profil.

849. — Faucille à bouton circulaire, coudée à angle droit, ornée d'une seule nervure longitudinale. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21651).

850. — Faucille à bouton circulaire, lame en quart de cercle, à deux nervures longitudinales Palafitte de Tresserve, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16321.)

851. — Faucille à bouton circulaire, lame plus large en haut qu'à la base, deux nervures longitudinales. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 15189.)

851 *bis*. — Bouton de la faucille précédente vu de profil.

852. — Faucille à bouton circulaire, pointe flexueuse, à trois nervures longitudinales. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21651).

853. — Faucille à bouton circulaire tout à fait extérieur, trois nervures longitudinales, plus une nervure transversale à la base. Danemark. (Musée de Copenhague). Dessinée d'après Madsen, *Antiquités préhistoriques du Danemark*, pl. XXVI, fig. 2.

854. — Faucille à bouton circulaire, deux nervures longitudinales avec trois chevrons en relief vers la base. Cachette de Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 15190.)

855. — Base de faucille à bouton circulaire et deux nervures longitudinales, ornée de sept sillons en relief. Cachette de fondeur de La Poype (Isère). Récoltes Chantre. (Collection Chantre.) D'après Chantre, *Age du bronze*, pl. XXX, fig. 5.

856. — Faucille à languette et trou de rivet surmonté de trois nervures transversales. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel. (Musée de Saint-Germain, n° 24319.)

857. — Faucille à languette et trou de rivet, point de coulée sur le dos au milieu de la courbe. Palafitte d'Auvernier. (Musée de Saint-Germain, n° 24320.)

857 *bis*. — Coupe en travers de la languette de la faucille précédente.

858. — Manche en bois des faucilles à languette. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) Ce manche est très habilement taillé pour loger la main. Ce n'est point une exception, on en a trouvé plusieurs autres. Le musée de Saint-Germain en possède un.

858 *bis*. — Sommet du manche précédent, vu du côté opposé. Il est plat de ce côté, et contient deux rainures pour loger les nervures de la languette figure 857 *bis*.

859. — Faucille à languette, nervures de la languette crénelées, point de coulée latéral entre la languette et la lame, tranchant donné par un double martelage. Hongrie. Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 732.)

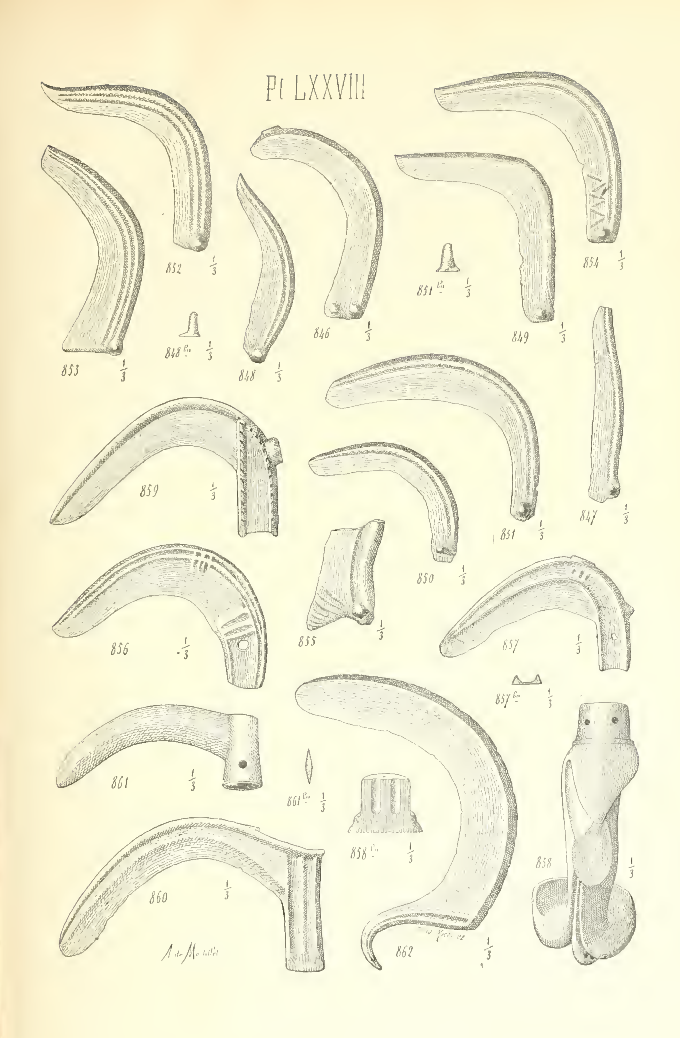
860. — Faucille à languette et triple nervure. Hongrie. (Musée de Budapest.)

861. — Faucille à douille, avec trou pour cheviller l'instrument au manche. Trouvée dans la Tamise (Angleterre). Récoltes Evans. (Collection Evans.) D'après Evans, *Ancient bronze implements*, fig. 234,

861 *bis*. — Coupe de la lame de la faucille précédente. Elle montre que les deux faces sont bombées, tandis que dans toutes les autres lames, il y a une face plane.

862. — Faucille à crochet, Bekechew (Caucase). (Musée de Moscou.) D'après Chantre, *Matériaux*, mars 1881, p. 106. Cette forme, qui se rencontre fréquemment en Hongrie, est probablement beaucoup plus récente que les autres.

Pl LXXVIII


852 1/3
853 1/3
848 bis 1/3
848 1/3
846 1/3
851 bis 1/3
849 1/3
854 1/3
859 1/3
850 1/3
851 1/3
847 1/3
856 1/3
855 1/3
857 1/3
857 bis 1/3
861 1/3
861 bis 1/3
858 bis 1/3
858 1/3
860 1/3
862 1/3
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXIX

ACTUEL — LARNAUDIEN

COUTEAUX EN BRONZE

Après la faucille, instrument agricole, vient le couteau, instrument domestique. Il est beaucoup plus fini que la faucille, à relief des deux côtés, aux formes élégantes, aux ornements variés. Outre les gravures que l'on aperçoit sur certaines lames, les dos sont fréquemment ornés en creux de diverses combinaisons de lignes que l'on entrevoit dans plusieurs de nos dessins. Les couteaux, assez fréquents, ont commencé à être à soie, puis il y en a eu à douille, qui n'ont pourtant jamais remplacé complètement ceux à soie. Plusieurs ont aussi un manche fondu du même jet que la lame. Toutes les figures sont 1/3 grandeur.

863. — Lame de couteau avec soie plate à trois trous de rivets. Bassin de la Saône. Récoltes de Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17726).

864. — Lame de couteau à soie, avec un petit rivet en bronze ; la lame a été fortement affûtée par le martelage. Trouvée dans la Seine à Paris ou dans les environs. Récoltes Toulouse. (Musée de Saint-Germain, n° 26335.)

865. — Lame de couteau, à soie allongée et recourbée, avec petit anneau qui maintenait le sommet du manche. Palafitte de Cortaillod, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Desor. (Musée de Saint-Germain, n° 3112.) Le dos est orné.

866. — Lame de couteau à soie, très ornée sur les plats et sur le dos. Palafittes de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Schwab. (Collection Schwab à Bienne.)

867. — Pointe de lame de couteau cassée, à laquelle on a fait une soie en abattant une partie du tranchant, afin de pouvoir l'emmancher. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Zéphyrin Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21657.) Restauration qui se faisait fréquemment.

868. — Lame de couteau à douille, avec traces du manche en bois ; la cheville ou rivet fixant le manche à la douille est en bois. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 21991.)

869. — Lame de couteau à douille, ornée sur les plats, le dos et la douille. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 14809.)

870. — Lame de couteau à douille, dos et douille à côtes. Dragages de la Seine au Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7779.)

871. — Lame de couteau à douille de très petite dimension. Palafittes du lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16358).

872. — Manche en bois d'un couteau à douille. Palafittes du lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 11231.)

873. — Couteau à soie, dans un andouiller de cerf servant de manche. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.)

874. — Couteau à soie, dans un manche en andouiller de cerf ; fin du larnaudien et commencement de l'hallstattien, entre la lame et le manche il y a trois petites bandes de fer incrustées dans le bronze. Palafitte de Mœringen. (Musée de Berne.) D'après un dessin de M. Cournault.

875. — Couteau, lame et manche en bronze, fondus d'un même jet ; petit anneau de suspension. Palafitte Steinberg de Mœringen. Récoltes Schwab. (Collection Schwab.)

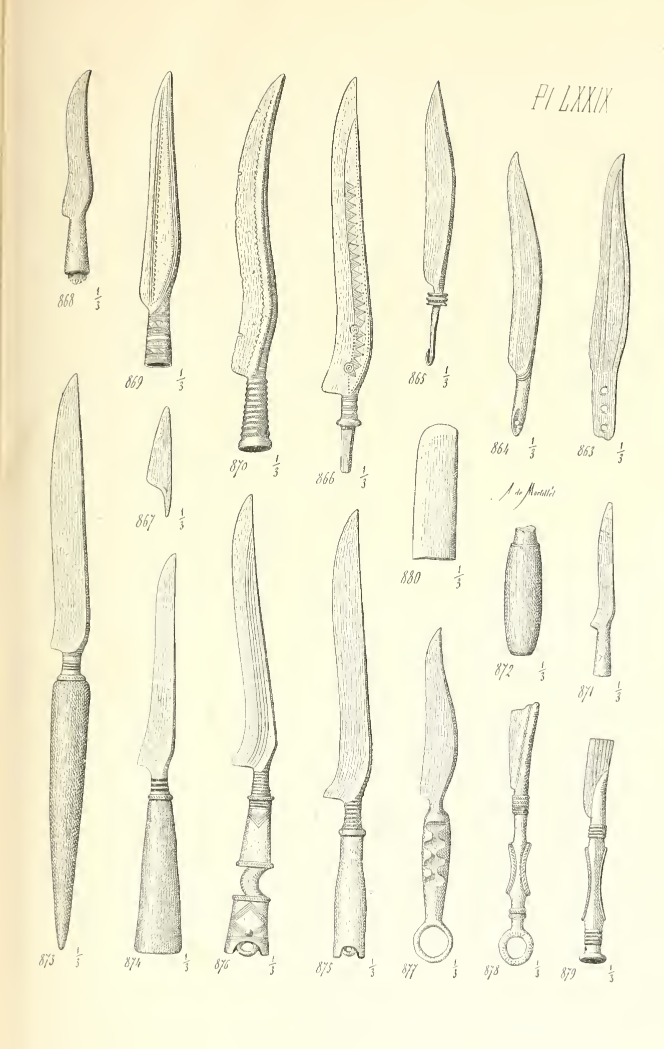
876. — Couteau, lame et manche en bronze, fondus d'un seul jet ; anneau de suspension, ornements sur les plats de la lame et du manche. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) Les manches avec évidement vers la base ne sont pas très rares. On en a trouvé dans plusieurs localités.

877. — Couteau, lame et manche en bronze, fondus d'un seul jet ; manche terminé par un grand anneau, et qui devait, sur chaque plat, avoir une plaque incrustée maintenue par les languettes latérales qui se rabattaient dessus. Tombeau de Courtavant (Aube). Récoltes Morel. (Collection Morel.) Fin de l'époque larnaudienne.

878. — Manche de couteau à anneau, fondu du même jet que la lame, qui est cassée. Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21653.)

879. — Manche de couteau terminé par une petite douille, fondu du même jet que la lame, qui est cassée. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21654.)

880. — Sommet d'une lame de couteau, d'une forme toute particulière qui se retrouve en Angleterre. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25920.)


Pl LXXIX
868 1/3
869 1/3
870 1/3
866 1/3
865 1/3
864 1/3
863 1/3
867 1/3
880 1/3
A de Mortillet
872 1/3
871 1/3
873 1/3
874 1/3
876 1/3
875 1/3
877 1/3
878 1/3
879 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXX

ACTUEL — LARNAUDIEN

POIGNARDS EN BRONZE

Les poignards en bronze de l'époque larnaudienne sont très variés, comme on peut en juger par la présente planche.

Toutes les figures sont 1/3 de grandeur.

881. — Lame de poignard à languette avec deux trous de rivet. Station terrestre du Bois du Roc, à Vilhonneur (Charente). Récoltes Delaunay. (Musée Broca, École d'anthropologie, Paris.)

882. — Lame de poignard à deux rivets. Dans la Saône, à Auxonne (Côte-d'Or). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 724.)

883. — Lame de poignard à deux rivets. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25996.)

884. — Lame de poignard à deux rivets. Dragages de la Seine au Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 7782.)

885. — Lame de poignard, base arrondie à un seul trou de rivet. Autun (Saône-et-Loire). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 720.)

886. — Lame de poignard à languette avec un rivet. Les Ronchevaux, à Saint-Bernard (Ain). Récoltes Guigue. (Musée de Saint-Germain, n° 12903.)

887. — Lame de poignard à soie, à un rivet. Oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres, à Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15604.)

888. — Lame de poignard à languette, avec rivet. Scandiano, Reggianais, Emilie (Italie). Récoltes Chierici. (Musée de Reggio dell' Emilia.)

889. — Lame de poignard à petite languette, avec deux trous de rivet. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25997.)

890. — Lame de poignard à languette ou soie plate, à deux rivets. Tourbière de Mercurago, Piémont. Récoltes Moro. (Collection Moro.)

891. — Lame de poignard à soie ou âme de la poignée plate, avec quatre trous de rivet. Terramares du Reggianais. (Musée de Reggio dell' Emilia.)

892. — Couteau-poignard avec manche en bronze, dans lequel était incrusté du bois, de l'os ou de la corne, avec un gros rivet. Terramares du Reggianais. (Musée de Reggio dell' Emilia.)

893. — Poignard avec manche en bronze, qui était complété par un placage en matière qui s'est détruite, maintenu par six rivets. Schauzengraben Katze, canton de Zurich. (Musée de Zurich.)

894. — Poignard avec manche en bronze, les anneaux séparaient en quatre parties une matière qui s'est détruite. Terramare de Servirola, à Sanpolo d'Enza, Reggianais. (Musée de Reggio dell' Emilia.)

895. — Lame de poignard à douille, avec manche en bois. Irlande. (Musée de l'Académie irlandaise de Dublin.) Dessinée d'après Wilde, *Catalogue of the antiquities of the Irish Academy*, fig. 350.

896. — Lame de poignard à douille. La douille cassée laisse voir un morceau du manche en bois avec une cheville également en bois. La Seine, à Paris. (Musée de Saint-Germain, n° 4484.)

897. — Lame de poignard avec languette garnie d'une côte longitudinale sur chaque face. Saint-Pierre-en-Chastres (Oise). (Musée de Saint-Germain, n° 15606.)

898. — Lame de poignard formée de la portion supérieure d'une lame d'épée cassée. On a rabattu les tranchants à la base pour faire une soie. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15604.)

899. — Lame de poignard analogue à la précédente. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Zéphyrin Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21643.)

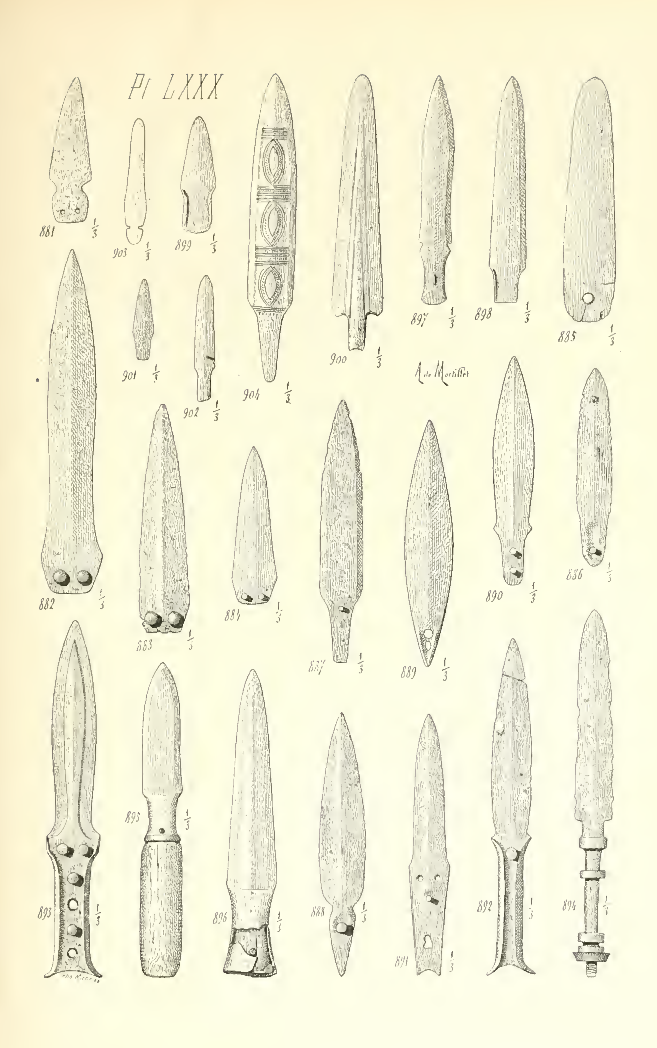
900. — Lame de poignard analogue ; la soie faite au détriment de la lame est mieux travaillée. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne. Récoltes Gross. (Collection Gross.)

901. — Toute petite lame de poignard à soie. Vilhonneur. (Musée Broca, École d'anthropologie.)

902. — Autre petite lame de poignard à soie, probablement faite avec un vieux débris de bronze. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15604.)

903. — Lame de poignard à languette et à crans, très usée. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges. Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25998.)

904. — Bracelet orné de gravures, transformé en lame de poignard à soie. Cachette de fondeur de Larnaud, qui contenait plusieurs cas semblables. (Musée de Saint-Germain, n° 21645.)


Pl LXXX
881 1/3
903 1/3
899 1/3
904 1/3
900 1/3
897 1/3
898 1/3
885 1/3
882 1/3
901 1/3
902 1/3
A. de Mortillet
883 1/3
884 1/3
887 1/3
889 1/3
890 1/3
886 1/3
893 1/3
895 1/3
896 1/3
888 1/3
891 1/3
892 1/3
894 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXI

ACTUEL — LARNAUDIEN

ÉPÉES EN BRONZE

Les épées larnaudiennes paraissent plus variées que les épées morgiennes. On peut les diviser en deux groupes :

Épées à poignée pleine, en bronze.

Épées à poignée incomplète : avec languette, soie ou âme de poignée plate. La poignée était faite ou complétée en cuir, bois, os, etc.

Nous donnons tout d'abord les épées à poignée pleine. Ces poignées, à l'époque morgienne, étaient en général fondues indépendamment de la lame. On les fixait ensuite, l'une à l'autre, au moyen de rivets. A l'époque larnaudienne le fondeur a simplifié son travail et a presque toujours fondu d'un seul jet lame et poignée, ce qui ne l'a pas empêché parfois de figurer des têtes de rivets, tout comme si les deux pièces étaient distinctes et devaient être fixées l'une à l'autre.

Toutes les figures de cette planche sont 1/4 grandeur.

905. — Épée à poignée de bronze fondue d'un seul jet. Lame à crans à la base, cassée au moment de la découverte par un coup de pioche, mais ayant conservé toute sa longueur. Vaudrevanges, près Sarrelouis (Allemagne). Récoltes Victor Simon. (Musée de Saint-Germain, nº 8111.) La poignée est fort courte, la garde élargie, plate dessus, les deux tranchants à la base de la lame sont abattus et remplacés par un perlé. La poignée n'était saisie que par trois des doigts opposés au pouce, l'index s'appuyait sur la garde à la base de la lame.

905 *bis*. — Vue de face du pommeau de l'épée précédente.

906. — Épée à poignée de bronze, pommeau à jour, plaque rapportée et tenue par trois

rivets au milieu de la poignée. La lame est cassée, mais il ne doit pas en manquer beaucoup, les épées de ce type n'étant jamais bien longues. Crans à la base de la lame, le tranchant est abattu des deux côtés. Trouvée en agrandissant les fossés de la Fausse-Rivière, à l'Épineuse, plaine des Laumes, devant Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Fouilles de Napoléon III. (Musée de Saint-Germain, n° 16281.)

906 *bis*. — Vue de face du pommeau de l'épée précédente.

907. — Épée à poignée de bronze. Lame à bords droits, à crans à la base. La partie des tranchants abattus est perlée et exceptionnellement longue. Trouvée en creusant le canal de la Thièle, canton de Berne (Suisse). Récoltes cantonales. (Musée de Berne.) D'après un dessin de M. Cournault. Le pommeau est percé.

907 *bis*. — Vue de face du pommeau de l'épée précédente.

908. — Épée à poignée de bronze qui était ornée de gravures, en partie effacées par l'usage. Pommeau percé d'un trou pour passer une dragonne. Lame pistilliforme, c'est-à-dire renflée au tiers supérieur. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 18743.)

908 *bis*. — Vue de face du pommeau de l'épée précédente. Son ornementation élégante fait regretter que les gravures de la poignée soient effacées.

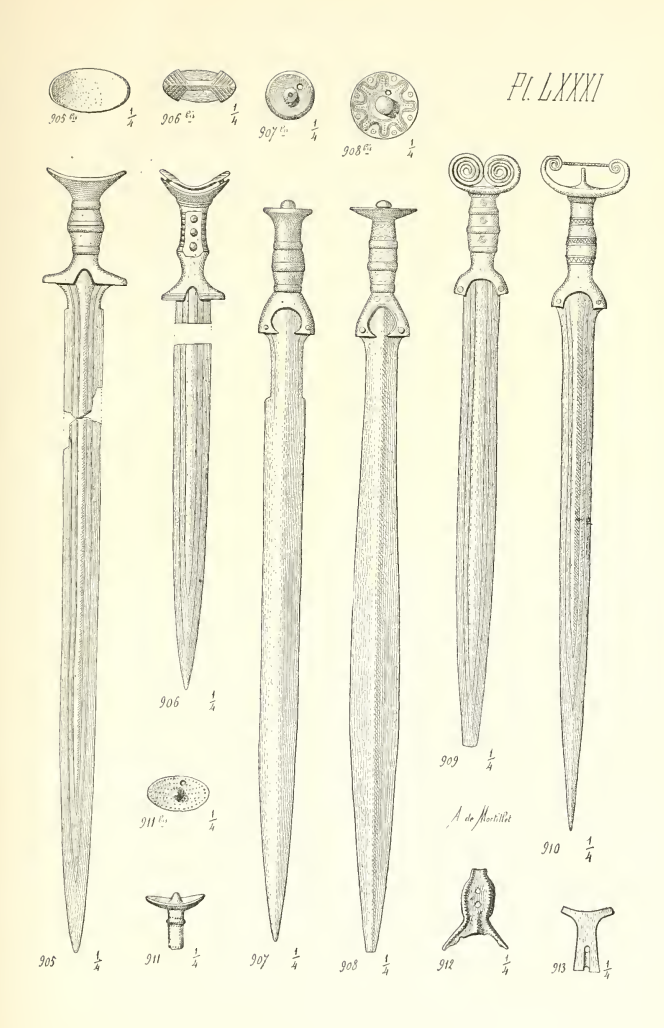
909. — Épée à poignée de bronze fondue du même jet. Les rivets sont tellement extérieurs qu'on voit bien que ce sont de simples simulacres. Pommeau à antennes enroulées en spirales discoïdes. Lame à bords droits sans coches. Lyon. (Musée de Rennes.)

910. — Épée à poignée de bronze ornée de trois bandes circulaires gravées. Ces bandes remplacent les trois bandes en relief qui caractérisent presque généralement les poignées de ce groupe d'épées, comme on peut en juger par les numéros précédents. Pommeau à antennes, bouts à spirales réunies par une tige torse. Lame se terminant un peu en goutte de suie. Lac de Luyssel, canton de Vaud. (Musée de Berne.) D'après un dessin de M. Cournault.

911 et 911 *bis*. — Pommeau d'épée à trou pour dragonne, bronze. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21640.)

912. — Portion d'âme plate de poignée, semblable à celle de l'épée n° 916 de la planche suivante. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21641.)

913. — Portion inférieure d'une âme de poignée d'épée, tout à fait plate, sans le moindre rebord. Deux trous de rivets dans un sillon. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25923.)


Pl. LXXXI
905 bis 1/4
906 bis 1/4
907 bis 1/4
908 bis 1/4
906 1/4
909 1/4
911 bis 1/4
A. de Mortillet
910 1/4
905 1/4
911 1/4
907 1/4
908 1/4
912 1/4
913 1/4

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXII

ACTUEL — LARNAUDIEN

ÉPÉES ET BOUTEROLLES EN BRONZE

Épées à poignée incomplète en métal. Elles sont habituellement à âme de poignée plus ou moins aplatie, généralement avec rebords sur les côtés pour encastrer un placage de bois, d'os, de corne de cervidé ou de cuir. Des trous ou vides servaient à passer des rivets ou chevilles pour fixer ces plaques au métal et consolider l'ensemble de la poignée.

Quelques épées sont à soie. Il en est aussi avec une simple languette qui entrait dans le manche. De forts rivets, dans ce cas, consolidaient la lame dans la poignée.

Les bouterolles sont des bouts de fourreau en métal, de formes assez variees. Les fourreaux étaient habituellement en bois. On en retrouve souvent des fragments dans les bouterolles. Les fourreaux en bois n'avaient pas toujours des bouts en métal.

Toutes les figures de cette planche sont 1/4 grandeur.

914. — Épée à lame pistilliforme, coches latérales à la base, tranchant rabattu très court. Ame de la poignée plate à rebords latéraux ; sept trous de rivets. Dans les limons du bassin de Penhouet, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Récoltes Kerviller. (Collection Kerviller.)

915. — Épée à lame très pistilliforme, coches latérales à la base. Ame de la poignée tout à fait plate. Trois ouvertures longitudinales, au lieu de trous de rivets. Dans la Seine à Rouen. (Musée de Rouen.) La lame est complètement lisse, au lieu d'être ornée de filets comme celle de l'épée précédente.

916. — Épée à lame pistilliforme, ornée de filets; coches latérales à la base. Ame de la poignée plate, à petits rebords dentelés; bords sinueux au lieu d'être rectilignes; petit appendice à la base. Forel (Suisse). Récoltes Ritter. (Collection Ritter, à Fribourg.)

917. — Épée à lame légèrement pistilliforme, tout unie, sans coches à la base. Ame de la poignée plate, à rebords latéraux, bords sinueux, fort appendice à la base. Dix trous de rivets. Hongrie. Récoltes Rath Gyorgy. (Musée national de Budapest.) Reproduite d'après un dessin de M. Cournault.

918. — Épée à soie avec bouton à la base, et deux trous de rivets au sommet. Lame pistilliforme, unie, montrant seulement deux petites lignes de martelage au tranchant. Dragages de la Seine, à Paris. Récoltes Forgeais. (Musée de Saint-Germain, n° 2046.) Ces épées à soie, généralement assez petites, se sont rencontrées plusieurs fois dans la Seine.

919. — Lame d'épée à languette, avec six rivets, unie, à bords martelés. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26001.)

920. — Lame d'épée à languette, à trois rivets, coches latérales à la base, forte côte dans toute la longueur. Sépulture de Courtavant (Aube). Récoltes Morel. (Collection Morel.)

921. — Bouterolle ou base de fourreau quadrangulaire à bords droits. Cachette de Caix (Somme). Récoltes Leblan. (Collection Leblan, à Caix).

922. — Sommet de bouterolle, analogue à la précédente, mais bords arqués. Clairoix, forêt de Compiègne (Oise). Récoltes de Roucy. (Musée de Saint-Germain, n° 14124.)

923. — Fragment de bouterolle, analogue aux précédentes, avec manchon au milieu. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21638.)

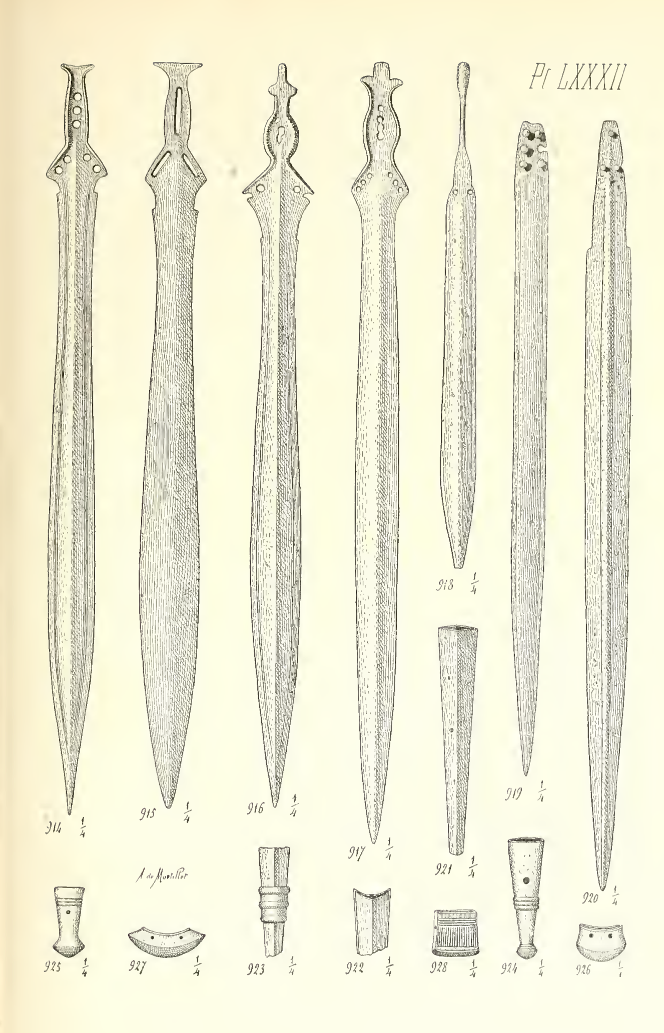
924. — Bouterolle à section ovale, avec manchon sous le trou du rivet. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21639.)

925. — Bouterolle, à section ovale, avec trois sillons au-dessus du trou de rivet. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25995.)

926. — Bouterolle de fourreau, avec deux trous de rivets de chaque côté. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25926.)

927. — Bouterolle encore plus surbaissée avec doubles trous de rivets. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes de Chaulnes. (Musée de Chambéry.) D'après une photographie, Costa de Beauregard et Perrin, *Catal. Exposition archéologique de Savoie*, pl. X, fig. 354.

928. — Bouterolle de fourreau à section rectangulaire, trous de rivets latéraux. Cachette de Stoke Ferry, Norfolk (Angleterre). Récoltes Evans. (Collection Evans). D'après J. Evans, *Ancient bronze implements*, fig. 373.


Pl LXXXII
914 1/4
915 1/4
916 1/4
917 1/4
918 1/4
919 1/4
920 1/4
921 1/4
A de Mortillet
925 1/4
927 1/4
923 1/4
922 1/4
928 1/4
924 1/4
926 1/1

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXIII

ACTUEL — LARNAUDIEN

FLÈCHES ET LANCES EN BRONZE

Les pointes de flèche se divisent en deux séries : celles découpées dans une lame de métal et celles fondues. Les premières avec ou sans pédoncule ; les secondes à pédoncule ou à douille. Toutes les pointes de flèche sont 1/2 grandeur. Les pointes de lance, à douille, varient comme forme et comme ornement ; pourtant il y a un type moyen qui est de beaucoup le plus fréquent, qui forme plus de la moitié de l'ensemble. Certaines lances avaient à la base de la hampe un talon ou garniture en métal. Pointes et bases de lance figurées sont 1/3 grandeur.

929. — Pointe de flèche en feuille, triangulaire, légèrement concave à la base, avec deux trous pour fixer les lèvres de la hampe. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21648.)

930. — Pointe de flèche en feuille, barbelée, avec deux trous. Saint-Pierre en Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15609.)

931. — Pointe de flèche en feuille, triangulaire, à base rectiligne, avec portion de sa hampe en bois, fixée au moyen de quatre trous. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie.) Récoltes Costa de Beauregard. (Collection Costa de Beauregard.) Dessinée d'après Perrin, *Études préhistoriques sur la Savoie*, pl. XIX, fig. 26.

932. — Pointe de flèche en feuille, légèrement barbelée et à pédoncule. Près du carrefour du bois de Damart (Oise). Récoltes de Roucy. (Musée de Saint-Germain, n° 14444.)

933. — Pointe de flèche fondue, grandes barbelures et long pédoncule. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25993.)

934. — Pointe de flèche à trois barbelures, dont une sur le pédoncule. (Musée de Reggio dell'Emilia.)

935. — Pointe de flèche barbelée à douille. Mœringen (Suisse). Récoltes et collection Gross.

936. — Pointe de flèche à douille, forme lance. Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21650.)

937. — Pointe de lance à douille courte et large. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26010.)

938. — Pointe de lance à douille, type ordinaire. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 14808.)

939. — Pointe de lance, à longue douille ornée à la base. Palafitte de Cortaillod, lac de Neuchâtel (Suisse), Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain, n° 3181.)

940. — Pointe de lance, encore plus ornée. Trouvaille de la Fausse-Rivière, plaine des Laumes, près Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). (Musée de Saint-Germain, n° 16279.)

941. — Pointe de lance, à douille très ornée. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 26017.)

942. — Grande pointe de lance à courte douille. Il y a encore du bois dans la douille. La Seine, à Paris. Récoltes Forgeais. (Musée de Saint-Germain, n° 375.)

943. — Pointe de lance, douille très courte, avec sillons sur les tranchants. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges. (Musée de Saint-Germain, n° 26013.)

944. — Pointe de lance, tranchants très étroits à deux plans. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16300.)

945. — Très grande pointe de lance, à douille quadrangulaire, ajourée sur les tranchants. Est cassée. Angus, comté de Forfar, Écosse. (Musée d'Édimbourg.) D'après Evans, *Ancient bronze implements*, fig. 421.

946. — Pointe de lance à longue douille cassée, ayant encore du bois à l'intérieur. Tranchants très martelés sur les bords, avec œillets à la base. Dragages à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 1995.)

947. — Pointe de lance, à œillets sur la douille. La Seine, entre Andresy et Poissy (Seine-et-Oise). Récoltes Langevin. (Musée de Saint-Germain, n° 8497.)

948. — Pointe de lance, très raccourcie, à œillets sur la douille. Irlande. (Musée de Dublin.) D'après Wilde. *Catal. of the antiquities of Irish Museum*, fig. 378, p. 500.

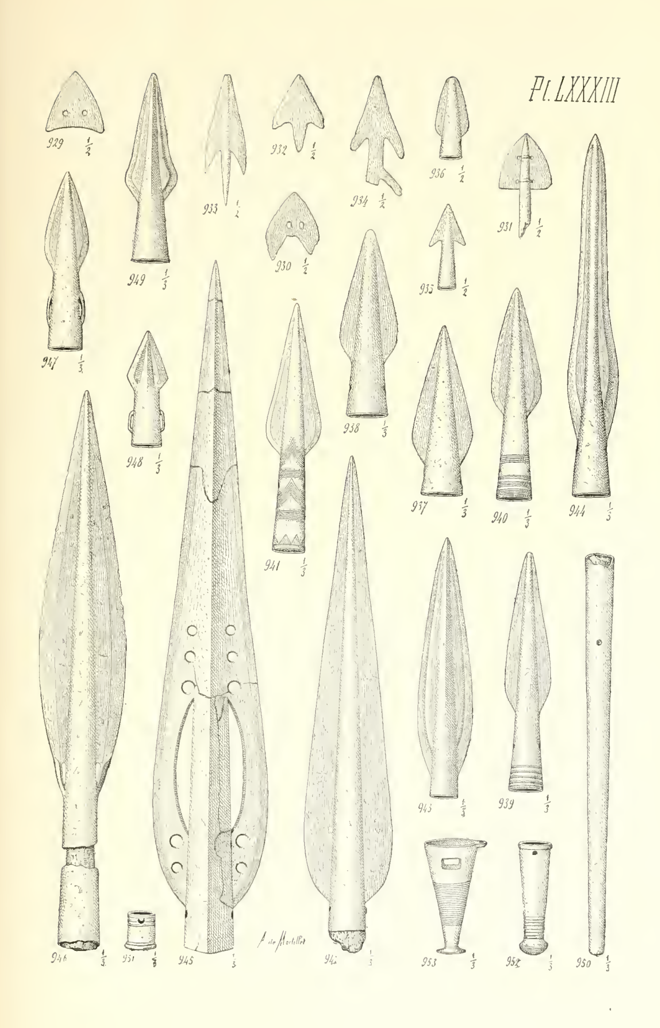
949. — Pointe de lance, tranchants à deux plans. Hongrie. (Musée de Saint-Germain. n° 711.)

950. — Base ou talon de lance, tubulaire. La Seine, à Paris. Récoltes Forgeais. (Musée de Saint-Germain, n° 363.)

951 et 952. — Bases ou talons de lance. La Fausse-Rivière, plaine des Laumes. (Musée de Saint-Germain, n° 16280.)

953. — Talon de lance conique. Rieux-Mérinville (Aude). (Musée de Narbonne.)

Pl. LXXXIII


929 1/2
949 1/3
933 1/2
932 1/2
930 1/2
934 1/2
936 1/2
935 1/2
931 1/2
947 1/3
948 1/3
941 1/3
938 1/3
937 1/3
940 1/3
944 1/3
943 1/3
939 1/3
946 1/3
951 1/3
945 1/3
942 1/3
953 1/3
952 1/3
950 1/3

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXIV

ACTUEL — LARNAUDIEN

ARMURES

Nous avons donné précédemment la série des armes offensives ; dans la présente planche nous réunissons les armes défensives. La plus remarquable est la cuirasse trouvée dans la Saône. On en connaît une analogue, à peu près de la même région puisqu'elle provient du Dauphiné. Elle est au Musée d'Artillerie de Paris et a été plusieurs fois publiée, entre autres par MM. Lindenschmit et Chantre. Les casques sont un peu plus communs, on pourrait en citer une dizaine. Quelques personnes les ont attribués à l'époque hallstattienne, mais ils sont bien datés par la découverte du Theil et par le rivet de Larnaud figuré dans notre planche. La ceinture à pendeloques du Theil a ses analogues comme détails dans la trouvaille de Larnaud. Pour compléter la planche nous avons rapproché de cette ceinture quelques crochets et agrafes dont un est remarquable par la représentation d'un oiseau.

954. — Cuirasse en bronze battu, ornée de côtes en relief au repoussé et de séries de dents de loup au pointillé en creux. Elle est composée de deux portions, celle de derrière sans ornements. Sur le côté gauche il y a quatre rivets, sur le côté droit un fermoir à crochet. Les bords des ouvertures du cou, des bras et de la ceinture sont repliés en dehors. Pêchée dans la Saône, à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire). Récoltes Verchère. (Musée de Saint-Germain, n° 2757.) 1/5 grandeur.

955. — Casque en bronze, formé de deux valves séparées appliquées l'une contre l'autre. Dans le bas, au pourtour de la tête, les extrémités des deux valves se recouvrent et sont fixées de chaque côté au moyen de trois rivets, à sommet cylindrique allongé. Au-dessus, les bords des valves se plaquent l'un contre l'autre en formant crête. Ces bords sont unis ensemble par trois rivets, ras le métal : un de chaque côté

de la crête à la base, l'autre au milieu du sommet. Orné au repoussé. Dans le Tanaro, près d'Asti (Piémont). Récoltes Gastaldi. (Musée civique de Turin.) Dessiné d'après une photographie. 1/5 grandeur.

956. — Casque en bronze formé comme le précédent de deux valves fixées l'une à l'autre. Dans le bas il n'y a que deux rivets à sommet conique de chaque côté. Les bords qui forment la crête, au lieu d'être rivés, sont réunis par rabattage d'une partie de l'un de ces bords sur l'autre. Vers le sommet on voit un raccommodage. La Seine, dans Paris. Récoltes Forgeais. (Musée de Saint-Germain, n° 358.) 1/5 grandeur.

957. — Rivet conique de base de casque. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21693.) 1/2 grandeur.

958. — Feuille d'or, ornée au repoussé. Trouvaille du Theil, à Billy (Loir-et-Cher). Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 25030.) 1/2 grandeur.

959. — Clou en bronze garnissant en grand nombre la surface d'un bouclier en bois. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 25030.) 1/2 grandeur.

960. — Clou du même genre. Saint-Pierre-en-Chastres, au Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15688.) 1/2 grandeur.

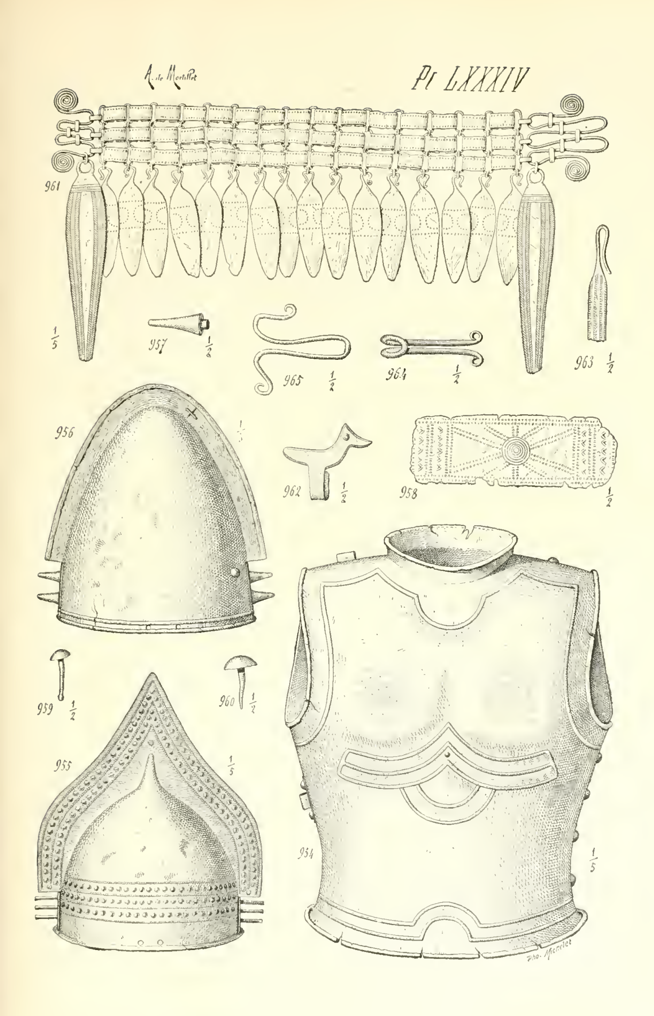
961. — Ceinture en bronze avec pendeloques. Elle est formée de quinze rangs de trois anneaux superposés. Il y a six petites pendeloques tournées dans un sens et dix dans l'autre. C'est une restitution complète de l'original qui est un peu endommagé et qui a été mal restauré. C'est ce qui fait que notre dessin ne ressemble pas à ceux déjà publiés. Le Theil (Loir-et-Cher). Récoltes Bourgeois. (Musée de Saint-Germain, n° 25038.) 1/5 grandeur.

962. — Crochet agrafe en bronze, dont le sommet figure un oiseau. C'est une des très rares représentations animales connues de cette époque. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21670.) 1/2 grandeur.

963. — Crochet au bout d'un ruban métallique. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21749.) 1/2 grandeur.

964. — Boucle en bronze, analogue aux boucles actuelles qu'emploient nos couturières pour les vêtements de femme, mais plus grande. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21628.) 1/2 grandeur.

965. — Crochet en bronze, complément de la boucle précédente. Palafitte de Grésine. (Musée de Chambéry.) D'après Perrin, *Étude préhist. Savoie*, pl. XIX, figure 18. 1/2 grandeur.


A. de Mortillet
Pl LXXXIV
961
1/5
957 1/2
965 1/2
964 1/2
963 1/2
956
962 1/2
958 1/2
959 1/2
960 1/2
955 1/5
954
1/5
Pho. Michelet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXV

ACTUEL — LARNAUDIEN

HARNACHEMENT

L'emploi du cheval était très répandu à l'époque larnaudienne, aussi de toute part signale-t-on maintenant des pièces qui s'y rapportent. Il nous a paru d'autant plus utile de grouper les différents types sur cette planche, que bien des paléoethnologues sont encore parfois embarrassés lorsqu'il s'agit de déterminer l'usage de certains de ces objets.

Le mors de cheval était souvent à barre rigide, pourtant il y en avait déjà à barre brisée. On en trouve des deux espèces en bronze. Les barres étaient accompagnées de deux montants, un à chaque bout, très variés de forme. Souvent on rencontre des montants en corne de cerf. Ces montants primitifs ne sont accompagnés d'aucune barre en métal. La barre de ces mors devait donc être en bois, en cuir ou en corde.

Tous les autres articles seront expliqués à leur numéro.

Les figures sont 1/2 grandeur, sauf deux à 1/4.

966. — Mors de cheval à barre brisée, avec ses deux montants, le tout en bronze. Cette pièce, bien complète, provient de la palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) 1/2 grandeur.

967. — Barre de mors de cheval, rigide et torse, en bronze. Trésor de Vaudrevanges, près Sarrelouis (Allemagne). Récoltes Victor Simon. (Musée de Saint-Germain, nº 8107, B.) 1/2 grandeur.

968. — Montant de mors de cheval, en bronze. Trouvé avec la barre précédente. Il y avait deux barres et quatre montants. Vaudrevanges. (Musée de Saint-Germain, nº 8106, B.) 1/2 grandeur.

969. — Montant de mors de cheval, en bronze. Les deux bouts sont percés en sifflet. Il y a deux montants semblables. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 14802.) 1/2 grandeur.

970. — Montant de mors de cheval, en bronze. La partie tubulaire est creuse d'un bout à l'autre, et longuement ouverte sur le flanc. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, n° 25929.) 1/2 grandeur.

971. — Montant de mors de cheval, en bronze. Pièce entièrement pleine, percée en sens inverse d'un trou rond et d'un trou allongé; au sommet une soie qui devait entrer dans un appendice en bois ou en os. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21707.) 1/2 grandeur.

972. — Montant de mors de cheval. Andouiller de cerf à peine ouvré, percé de trois trous. Saint-Pierre-en-Chastres, Vieux-Moulin (Oise.) Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15738.) 1/2 grandeur.

973. — Montant de mors de cheval, en andouiller de cerf équarri, avec trois trous. Palafittes de la Suisse. Récoltes Geismar. (Musée de Saint-Germain, n° 24835.) 1/2 grandeur.

974. — Montant de mors de cheval; andouiller de cerf complètement travaillé, avec trois larges ouvertures presque rectangulaires et deux trous. Palafitte de Mœringen (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) 1/2 grandeur.

975. — Montant triangulaire de mors de cheval, en bronze. Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21709.) 1/2 grandeur.

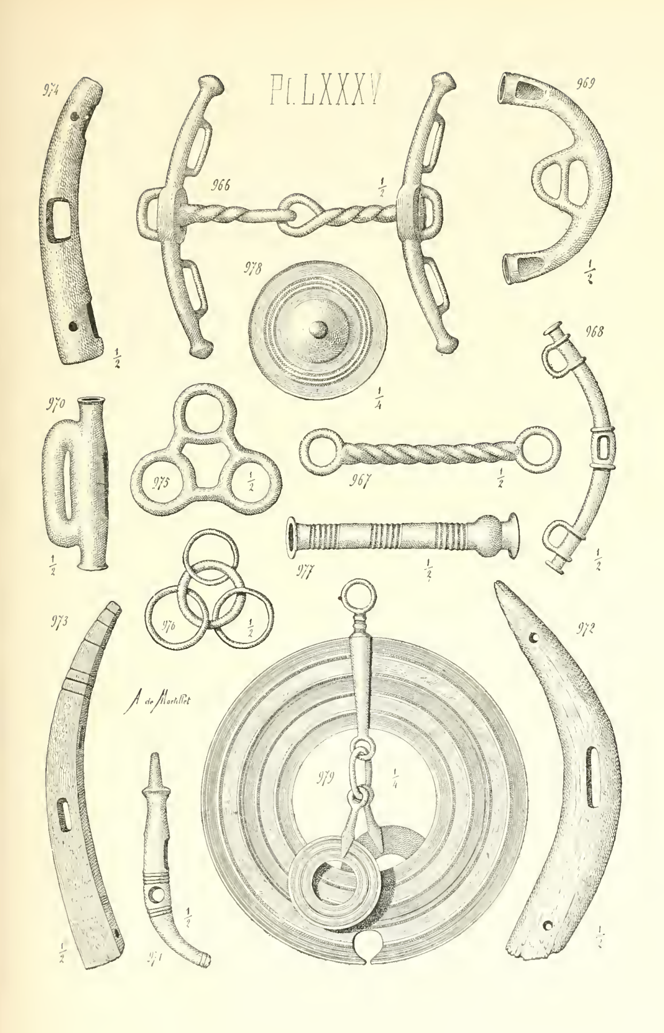
976. — Quatre anneaux mobiles accouplés, en bronze. Pièce se rattachant au harnachement. Il y en a une seconde semblable. Trésor de Vaudrevanges, près Sarrelouis. Récoltes V. Simon. (Musée de Saint-Germain, n° 8116, A.) 1/2 grandeur.

977. — Tube entièrement creux, en bronze. Vaudrevanges. (Musée de Saint-Germain, 8105, D.) 1/2 grandeur. Il y en a quatre semblables. Ailleurs on en a trouvé d'analogues, également réunis par quatre. C'étaient probablement des manches ou poignées passés à l'extrémité des cordes servant de rênes à des attelages de deux chevaux.

978. — Grand disque en bronze, espèce de bouton avec une queue ou bélière à l'intérieur; servait probablement d'œillière aux chevaux. Les Vignes, commune de Saint-Martin-de-Bossenay (Aube). Il y en avait au moins quinze ensemble de diverses dimensions. Récoltes Feuardent. (Musée de Saint-Germain, n° 8689.) 1/4 grandeur.

979. — Tintinabulum pour timon de char, grand disque à jour, avec deux petits disques mobiles, destinés à faire du bruit. Vaudrevanges. (Musée de Saint-Germain, n° 8100.) 1/4 grandeur.

Pl. LXXXV


974
1/2
966
1/2
969
1/2
978
1/4
968
970
975
1/2
967
1/2
1/2
977
1/2
1/2
973
976
1/2
972
A. de Mortillet
979
1/4
1/2
971
1/2
1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXVI

ACTUEL — LARNAUDIEN

PENDELOQUES ET AGRAFES EN BRONZE

Par les ceintures et pandeloques cette planche se relie à la LXXXIV. Les pendeloques sont extrêmement variées de forme, mais jamais à bords tranchants. C'est donc bien à tort qu'on a parfois pris celles analogues à nos figures 981 et 985 pour des couteaux et des rasoirs.

Les pendeloques sont souvent ornées. Les agrafes de ceinturon le sont bien davantage encore. En examinant les motifs d'ornementation de certaines pendeloques et de certaines agrafes françaises, on reconnaît qu'ils ont des rapports très prononcés avec quelques motifs d'ornementation scandinaves.

La croix se remarque souvent sur les agrafes.

Toutes les figures de cette planche sont 1/2 grandeur.

980. — Fragment de ceinture. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21710.) Il y a des fragments beaucoup plus considérables à plusieurs rangs dans la hauteur comme dans la longueur.

981. — Pendeloque en forme de lame avec manche, au bout d'une chaîne; face ornée en creux. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21712.)

982. — Pendeloque discoïde, suspendue à un anneau. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25989.)

983. — Petite pendeloque rectangulaire, tout unie. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21712.)

984. — Pendeloque en croissant. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Laurent Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16310.)

985. — Pendeloque en croissant, avec manche à jour représentant une croix inscrite dans un ovale allongé. Le croissant tout uni est fort irrégulier. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Gross. (Collection Gross.) D'après un dessin de M. Cournault.

986. — Pendeloque triangulaire, ornée de côtes en relief, crénelées. Œil de suspension triangulaire. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 14801.)

987. — Pendeloque triangulaire, ornée de gravures en creux. Œil de suspension circulaire. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21712.)

988. — Pendeloque reiniforme, ornée de gravures qui rappellent les motifs scandinaves. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21712.)

989. — Pendeloque circulaire ou anneau de suspension, intérieur à jour, avec anneau central et quatre rayons formant la croix. Œil de suspension en demi-cercle. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14799.)

990. — Anneau de suspension, entouré de six petits anneaux. Bassin de la Saône. Récoltes Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17722.)

991. — Appareil de suspension à jour. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Desor. (Collection Desor.) D'après Keller, 7e *Rapport*. Pl. IX, fig. 6.

992. — Pendeloque-support pour encastrer un objet, ornée de chevrons. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14798.)

993. — Peigne à anneau de suspension, figurant un homme les bras et les jambes écartés. Acheté à un marchand à Dôle (Jura). (Musée de Saint-Germain, n° 18780.)

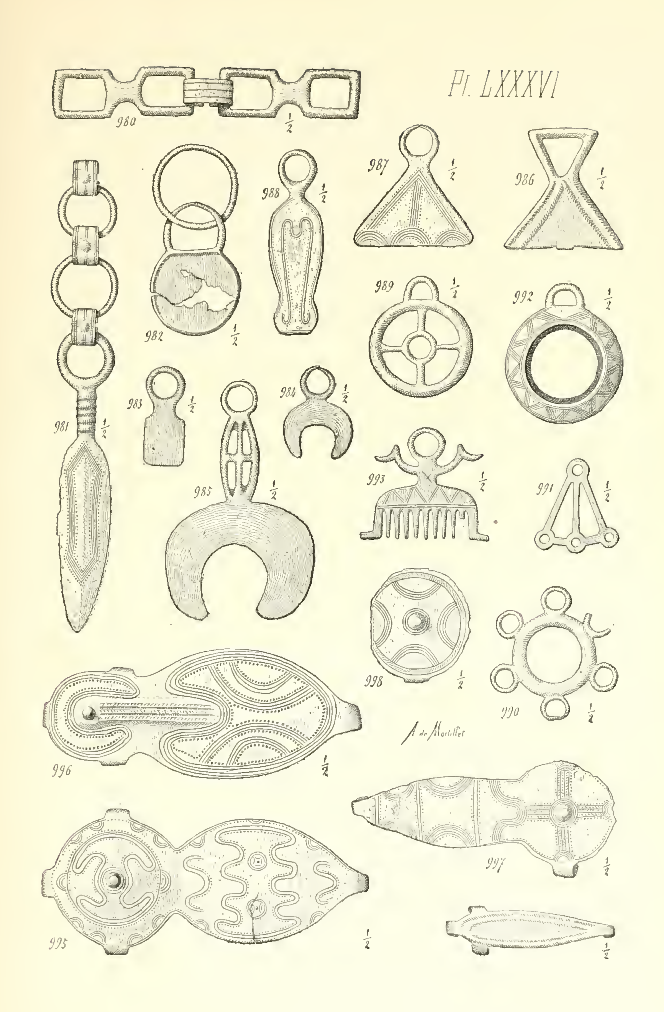
994. — Agrafe épaisse, fondue, à trois dents ou griffes, pour se fixer dans le cuir et crochet terminal. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21714.)

995. — Grande agrafe mince, à trois griffes pour se fixer dans le cuir et crochet terminal, ornée de gravures en creux. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21751.)

996. — Agrafe semblable à la précédente, avec trois côtes crénelées en relief. Gravures fort irrégulières. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14803.)

997. — Agrafe comme le n° 995, présentant dans son ornementation une croix très nettement gravée. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21751.)

998. — Partie arrondie portant les griffes d'une grande agrafe comme les précédentes, présentant une croix formée par une combinaison de quatre arcs de cercles. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21751.)


Pl. LXXXVI
980
1/2
981
1/2
982
1/2
983
1/2
984
1/2
985
1/2
986
1/2
987
1/2
988
1/2
989
1/2
990
1/2
991
1/2
992
1/2
993
1/2
995
1/2
996
1/2
997
1/2
998
1/2
1/2
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXVII

ACTUEL — LARNAUDIEN

BOUTONS, APPLIQUES, PINCES, HAMEÇONS

Les boutons en bronze sont assez abondants. Ces petits objets, si utiles dans l'habillement, devenaient de véritables ornements. Leurs dimensions étaient grandes et leurs formes variées. Parfois même, comme parure, on les remplaçait par des appliques ayant à peu près les mêmes formes, mais d'aucune utilité, qui s'agrafaient dans les étoffes et les cuirs au moyen de petites griffes repliées en dessous. Les boutons doubles sont tout à fait exceptionnels. Toutes les figures de cette planche, qui contient aussi les pinces et les hameçons, sont à 2/3 grandeur.

999 et 999 *bis*. — Bouton fondu dans un moule, vu de dessus et de dessous. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21729.)

1000 et 1000 *bis*. — Bouton martelé, à queue, disque complètement plat, vu de dessus et de dessous. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre (Musée de Saint-Germain, n° 14814.)

1001. — Bouton un peu bombé à petit mamelon au milieu, forme la plus habituelle. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14815.)

1002. — Bouton à cône central, fondu, lourd et épais. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 22761.)

1003. — Bouton à cône surbaissé. Bassin de la Saône. Récoltes Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17720.)

1004 et 1005. — Bouton à cercles concentriques et bouton à ruban échancré. Saint-Pierre-en-Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, nos 15618 et 15619.)

1006. — Bouton hémisphérique, à traverse intérieure. Palafitte d'Auvernier. (Musée de Saint-Germain, n° 22761.)

1007. — Bouton hémisphérique à traverse, vue du dessous. Palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes Perrin. (Musée de Saint-Germain, n° 17107.)

1008. — Bouton double, avec mamelon. Palafitte de Corcelettes, lac de Neuchâtel (Suisse). (Musée de Lausanne.) D'après une aquarelle de M. Cournault.

1009 et 1010. — Petites appliques à ronds concentriques et double griffe, l'une vue dessus, l'autre dessous. Grésine. Récoltes Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16317.)

1011 et 1011 *bis*. — Grande applique circulaire à double rond et mamelon, quatre griffes, vue des deux côtés. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21737.)

1012. — Applique à quatre rayons. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21744.)

1013. — Applique à ruban échancré, avec quatre griffes, forme assez répandue. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14805.)

1014. — Applique à ruban, échancrures successives, huit griffes. Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 20903.)

1015. — Anneau à T. Probablement pièce de harnachement. Auvernier. (Musée de Saint-Germain, n° 22762.)

1016. — Anneau suspendu à une boucle. Palafittes de la Suisse. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23987.)

1017. — Pendeloque à boucle, composée d'un fil d'or torse, formant deux disques par l'enroulement de ses deux bouts. Palafitte de Mœringen. (Collection Gross.)

1018. — Pince en bronze. Palafitte du Saut de la Pucelle, lac du Bourget. Récoltes Perrin. (Musée de Chambéry.) D'après Perrin, *Étude préhist. Savoie*, pl. XVII, fig. 2.

1019. — Pince avec anneau mobile. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15621.)

1020 et 1021. — Hameçons à pointe simple, sommets enroulés en dehors et en dedans. Palafittes du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16365.)

1022. — Hameçon à pointe barbelée et ganse, Mœringen. (Musée de Saint-Germain, 20900.)

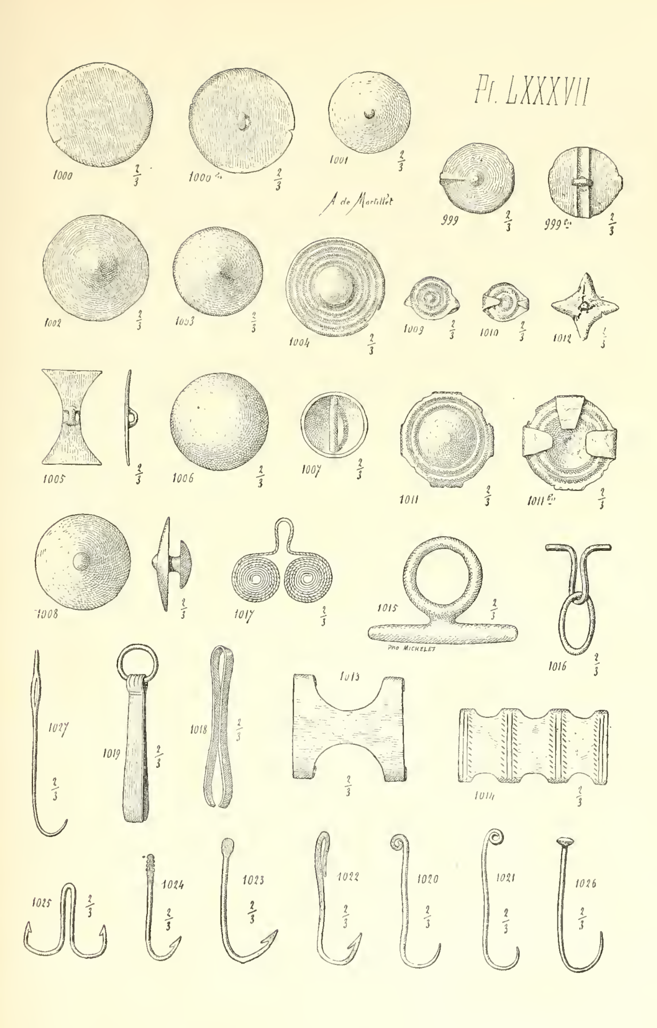
1023. — Hameçon barbelé, sommet aplati. Madriaux (Seine-et-Oise). Récoltes Ch. Piketty. (Musée de Saint-Germain, n° 25992.)

1024. — Hameçon barbelé, à coches, Mœringen. (Musée de Saint-Germain, n° 20900.)

1025. — Hameçon double, barbelé. Palafittes du lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum, à Cambridge, près Boston.)

1026. — Épingle transformée en hameçon. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15641.)

1027. — Aiguille transformée en hameçon. Grésine. (Musée de Chambéry.) D'après une photographie, n° 325, pl. IX, du *Catal. Exposition archéol. Savoie*, 1878.


Pl. LXXXVII
A de Mortillet
Pho MICHELET

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXVIII

ACTUEL — LARNAUDIEN

AIGUILLES, ÉPINGLES, ANNEAUX

Nous avons cherché à réunir dans cette planche les types d'aiguilles en bronze, c'était facile, ils sont peu nombreux, et les types d'épingles, ce qui était plus difficile, vu l'énorme variété que présentent ces petits objets de toilette. Ils ne diffèrent que par la tête, aussi ne présentons-nous en général que des sommets. Les pointes sont toutes les mêmes, une grande et deux petites épingles entières suffiront pour donner une idée des grandeurs entre lesquelles oscillent généralement les autres. Les aiguilles et épingles sont 2/3 grandeur, les anneaux à 1/2.

1028. — Aiguille à deux pointes avec chas ou trou au milieu de la tige. Palafitte de Nidau (Suisse). Récoltes et collection Schwab. D'après Keller, 2e *Rapport*, pl. II, fig. 31.

1029 et 1030. — Aiguilles, à chas vers le sommet. Palafittes du Bourget (Savoie). La première de Châtillon, la deuxième de Conjux. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, nos 16337 et 16349.)

1031. — Épingle à petite tête et disque. Palafitte de Mœringen, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 20902.)

1032 et 1033. — Épingles à petites têtes et disques. Grésine, lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16305.)

1034. — Épingle à double disque. Palafittes suisses. (Musée de Saint-Germain, n° 24895.)

1035. — Épingle à disque, à ronds concentriques. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16335.)

1036. — Épingle à tête de massue cannelée. Saint-Pierre-en-Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15626.)

1037 et 1038. — Épingles à tête arrondie. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récolte Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21684.)

1039. — Épingle entière, tête de massue à deux profondes cannelures. Palafittes du Bourget. Récoltes A. Perrin. (Musée de Saint-Germain, n° 17112.)

1040. — Épingle à triple renflement. Palafitte de Corcelettes, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain, n° 3221.)

1041. — Épingle à tête conique. Dragages de la Seine à Bligny (Seine-et-Oise). Récoltes Chanoine et Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 2048.)

1042. — Épingle annelée, dite à collerettes. Dragages en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25982.)

1043. — Épingle à tête sphérique, creuse, ornée de ronds concentriques. Palafitte de Cortaillod (Suisse). Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain, n° 3187.)

1044. — Épingle entière à tête sphérique, creuse et ajourée au milieu de ronds concentriques. Palafitte d'Auvernier, lac de Neuchâtel. Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 23967.)

1045. — Épingle, tête avec croix incluse dans des ronds concentriques. Grésine. (Collection Costa de Beauregard.) D'après Chantre, *Age du bronze*, pl. LX, fig. 20.

1046. — Épingle à grosse tête pleine, ornée de ronds concentriques et de dents de loup. Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain.)

1047. — Tête d'épingle, grand disque à manchon, orné de ronds et de dents de loup. Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21685.)

1048. — Idem. Orné de dents de loup. Bassin de la Saône. Récoltes Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17718.)

1049. — Épingle avec croix inscrite dans un disque ajouré. Palafitte de Grésine. (Musée de Chambéry.) D'après Chantre, *Age du bronze*, pl. LX, fig. 16.

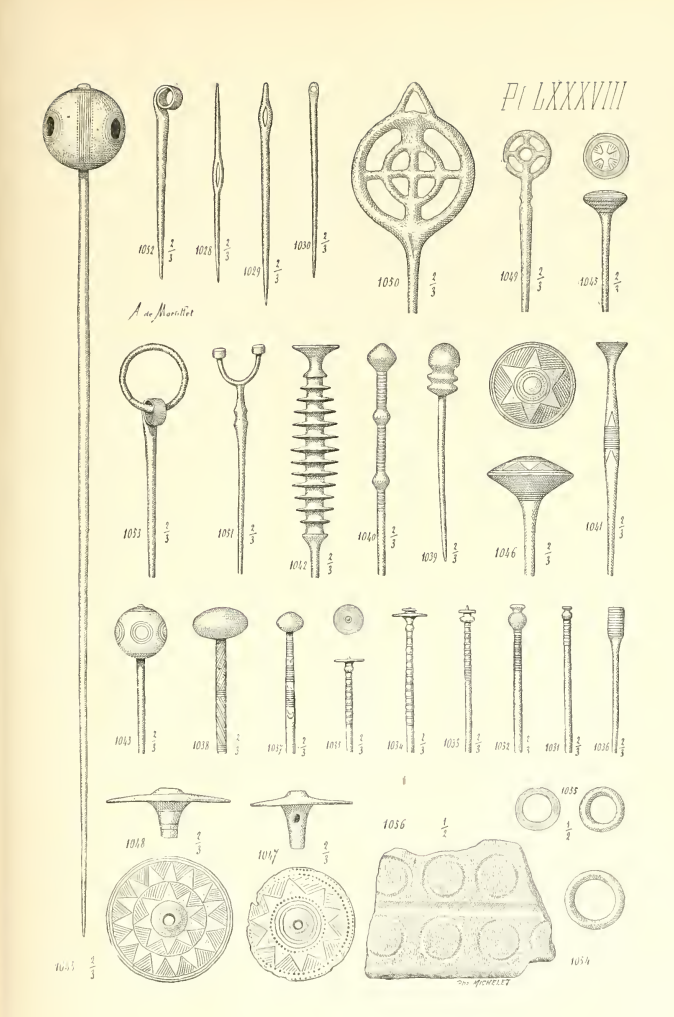
1050. — Épingle ajourée à cercles concentriques avec croix, bélière triangulaire sur le sommet. (Musée de Saint-Germain.)

1051. — Épingle à antennes ou à double tête. Palafitte des Fiollets, au Bourget. (Collection Costa de Beauregard.) D'après Chantre, *Age du bronze*, pl. LX, fig. 1.

1052 et 1053. — Épingle entière, sommet enroulé formant bélière. Saint-Pierre-en-Chastres. Autre semblable, avec anneau. Palafittes suisses. (Musée de Saint-Germain, n° 15622.)

1054 et 1055. — Anneaux, l'un bombé des deux côtés, l'autre d'un seul. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n°s 15249 et 14821.) 1/2 grandeur.

1056. — Moule d'anneaux, en grès molasse. Palafitte de Conjux, au Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16302.) 1/2 grandeur.


Pl LXXXVIII
1052 2/3
1028 2/3
1029 2/3
1030 2/3
1050 2/3
1049 2/3
1045 2/3
A. de Mortillet
1053 2/3
1051 2/3
1042 2/3
1040 2/3
1039 2/3
1046 2/3
1041 2/3
1043 2/3
1038 2/3
1037 2/3
1035 2/3
1034 2/3
1033 2/3
1032 2/3
1031 2/3
1036 2/3
1055 1/2
1056 1/2
1048 2/3
1047 2/3
1044 2/3
1054
MICHELET

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE LXXXIX

ACTUEL — LARNAUDIEN

BRACELETS, COLLIERS, BAGUES, BOUCLES D'OREILLE

Parmi les objets de parure, les bracelets ont été les plus recherchés et les plus développés à l'époque larnaudienne. Non seulement on portait des anneaux aux bras, véritables bracelets, mais on en avait aussi aux jambes. Les anneaux de doigts ou bagues étaient moins abondants. Les colliers métalliques ou torques faisaient défaut. En fait de colliers il n'en existait qu'en perles, habituellement de bronze. Ces perles se composaient principalement de petits tubes en feuille de métal ou de fils métalliques roulés en spirale. Les boucles d'oreille étaient exceptionnelles. Toutes les figures de cette planche sont 1/2 grandeur.

1057. — Bracelet ouvert sur le côté, tige ornée, sans oreillettes. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 7761.)

1058. — Bracelet ouvert sur le côté, ruban côtelé longitudinalement. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21675.)

1059. — Bracelet ouvert sur le côté, ruban avec mamelons latéraux. Cachette de marchand de Réallon (Hautes-Alpes). Récoltes Arnaud et Chantre. (Musée de Saint-Germain, n° 14797.)

1060 et 1061. — Bracelet, ruban à carène et boutons aux extrémités, et bracelet, ruban bourrelet avec germes d'oreillettes. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n°s 14793 et 14795.)

1062. — Bracelet à côtes obliques, bourrelet creux et ouvert, à oreillettes. Palafitte de Cortaillod (Suisse). Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain, n° 3183.)

1063. — Bracelet fort orné, bourrelet creux et ouvert, très grandes oreillettes. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14791.)

1064. — Bracelet en cuivre rouge, orné, au milieu et vers chaque bout, de bandes incrustées de bronze jaune et de fer. Deux espaces côtelés interposés. Bourrelet creux, à jour à l'intérieur, avec oreillettes. Palafitte de Mœringen. (Musée de Berne.)

1065. — Armille de jambe, bronze repoussé, ouvert sur le côté, avec petites oreillettes allongées. Trésor de Vaudrevanges, près Sarrelouis (Allemagne). Récoltes V. Simon. (Musée de Saint-Germain, n° 8101.)

1066. — Bracelet bourrelet plein, orné en creux, forme sangsue, c'est-à-dire à bouts s'amincissants. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 740.)

1067. — Armille de jambe, tige rectangulaire doublée. Cachette de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, n° 21672.)

1068. — Bracelet, tige torse doublée, formant boucle au milieu et crochets aux extrémités. Cachette de Manson, à Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme). Récoltes Brouillet. (Musée de Clermont-Ferrand.) D'après *Matériaux*, 1874, pl. VI, fig. 6.

1069. — Bracelet fermé, réniforme, avec quatre crêtes transversales ; tube creux. Aoste (Piémont). Récoltes Gastaldi. (Musée civique de Turin.) D'après Gastaldi, *Frammenti di paleoetnologia Italiana*, 1876, pl. XII, fig. 1.

1070. — Fragment d'un grand bracelet cassé, qu'on a percé de trois trous pour le porter comme ornement. Palafitte de Cortaillod. Récoltes Schwab. (Collection Schwab.) D'après Keller, 5ᵉ *Rapport*, pl. XVI, fig. 24.

1071. — Bague, fragment de bracelet. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 15267.)

1072 et 1073. — Bague formée d'un fil de bronze faisant quatre tours et demi, et bague anneau fermé. Palafittes du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, nᵒˢ 16373 et 16374.)

1074. — Boucle d'oreille, anneau fermé suspendu à un anneau ouvert qui entrait dans l'oreille. Palafittes du Bourget. Récoltes Perrin. (Musée de Saint-Germain, n° 17111.)

1075 et 1075 *bis*. — Vue de 3/4 et de face d'une boucle d'oreille en or. Cortaillod. Récoltes Schwab. (Collection Schwab.) D'après Keller, 5ᵉ *Rapport*, pl. XVI, fig. 5.

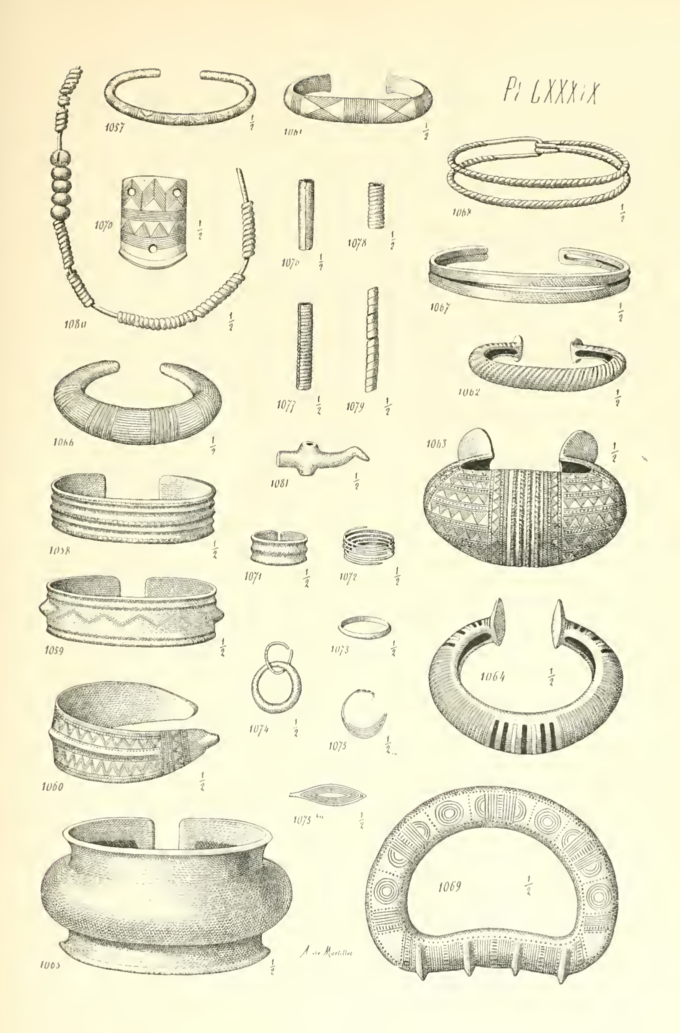
1076 et 1077. — Grains de collier, tube en feuille unie de bronze, et tube en feuille côtelée. Réallon. (Musée de Saint-Germain, nᵒˢ 14826 et 14825.)

1078. — Grain de collier, tube en fil de bronze roulé en spirale. Palafitte de Grésine, lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16315.)

1079. — Grain de collier, tube en ruban de bronze enroulé en spirale. Réallon. (Musée de Saint-Germain, n° 14824.)

1080. — Collier en bronze, formé de perles et de tubes en spirale passés dans un fil de métal. Les Corbières, arr. de Limoux (Aude). Récoltes Tournal. (Musée de Narbonne.)

1081. — Grain de collier en terre cuite. Un des côtés est cassé, mais l'autre intact montre un cou et une tête d'oiseau. Palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes A. Perrin. (Musée de Saint-Germain, n° 17118.)


Pl LXXXIX
1057
1061
1068
1070
1076
1078
1080
1067
1062
1077
1079
1066
1063
1081
1058
1071
1072
1059
1073
1064
1074
1075
1060
1075 bis
1069
1065
A. de Mortillet

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XC

ACTUEL — LARNAUDIEN

POTERIES

Les poteries de l'âge du bronze, comme celles du robenhausien, sont faites sans le secours du tour. Mais elles sont plus fines, plus régulières, mieux travaillées. Souvent les petits vases, à base fort étroite, se tiennent mal debout et nécessitent, pour être consolidés, l'emploi de bourrelets ou torches supports. Outre les vases de petites dimensions et de dimensions moyennes que nous figurons sur cette planche, il en existe de beaucoup plus grands. Les uns en terre fine ont tout à fait la forme du n° 1085, seulement ils sont de taille plus considérable. Les autres en terre plus épaisse et plus commune atteignent des proportions bien supérieures encore. C'étaient de vastes pots à provisions. La lèvre supérieure de ces grands vases est généralement ornée d'empreintes en creux faites avec le doigt, et le pourtour ou cou d'empreintes analogues ou de cordons torses.

Toutes les pièces représentées dans cette planche sont 1/4 grandeur.

1082. — Vase en poterie, forme assez habituelle dans les palafittes de la Suisse, à base très étroite. Palafitte de Cortaillod, lac de Neuchâtel (Suisse). Récoltes Schwab. (Musée de Saint-Germain, n° 3194.)

1083. — Torche support en terre cuite, pour soutenir les vases à fond étroit comme le précédent. Palafittes du canton de Berne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, n° 24620.)

1084. — Petite écuelle ou gobelet à anse, poterie. Saint-Pierre-en-Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15724.)

1085. — Petit vase en terre très fine, glacé noirâtre à l'extérieur, forme assez commune, surtout au Bourget. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16540.)

1086. — Poterie moins fine, grand bol un peu caréné. Il en est de dimensions fort diverses. Palafittes de Grésine. Récoltes Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16576.)

1087. — Assiette creuse ou bol surbaissé, orné de cercles concentriques profondément creusés à l'intérieur. Palafitte de Grésine. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16562.)

1088. — Assiette très plate, en poterie, vue de face. Ornée à l'intérieur d'une grande et belle croix formée par quatre groupes de cinq chevrons chaque. Palafitte de Grésine. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16562.)

1089. — Grande écuelle en poterie, à glacé noir, vue renversée, à quatre boutons au pourtour, ornée de sections d'ovales concentriques en creux, formant une croix unie sur le pourtour. Sous le fond, croix cantonnée, formée par des faisceaux de quatre barres. Terramares du Parmesan (Italie). Récoltes Pigorini et Strobel. (Musée de Parme.)

1090. — Dessous d'un fond de vase en poterie, orné d'une croix formée par deux doubles barres en creux se coupant à angles droits. Palafitte de Tresserve, lac du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 7623.)

1091. — Dessous d'un fond de vase en poterie, orné d'une croix formée par deux lignes de ronds en creux qui se croisent. Terramares du Parmesan. Récoltes Pigorini et Strobel. (Musée de Parme.)

1092. — Dessous de vase en poterie, avec glacé noir, sur le fond duquel se trouve une croix formée de 3 et 2 lignes de gros points en creux. Terramares du Parmesan. (Musée de Parme).

1093. — Dessous d'un autre vase analogue, sur le fond duquel il y a une croix inscrite dans un cercle, croix formée par quatre groupes de demi-cercles, avec un creux à bouton au centre, imitant le moyeu de roue. Terramares du Parmesan. (Musée de Parme.)

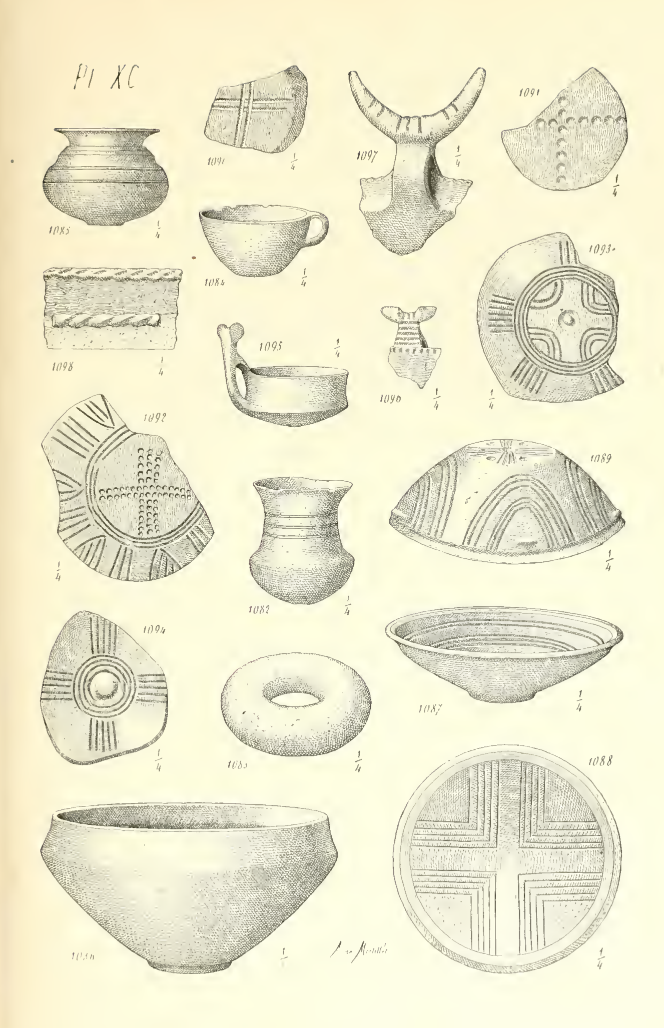
1094. — Fond d'écuelle, intérieur, en poterie à glacé noir, avec bouton et sillon en creux au milieu de ronds concentriques et quatre faisceaux de cinq barres formant croix. Terramares du Parmesan. (Musée de Parme.)

1095. — Petite écuelle ou gobelet en poterie, avec anse lunulée. Pour tenir cette tasse on passe l'index dans le jour de l'anse et l'on pose le pouce sur le sommet lunulé. Terramares du Reggianais (Italie). Récoltes Chierici. (Musée de Reggio dell' Emilia.)

1096. — Anse lunulée, vue du côté intérieur de la tasse. Ce côté est généralement orné. Terramares du Reggianais. Récoltes Chierici. (Musée de Saint-Germain, n° 20544.)

1097. — Anse lunulée, vue du côté extérieur du vase. Terramare de Cella Torretta Cassoli, Reggianais. Récoltes Chierici. (Musée de Saint-Germain, n° 20538.) Ces anses sont caractéristiques des terramares.

1098. — Fragment de très grands vases montrant le bord orné d'empreintes d'ongles et le cou garni d'un cordon torse, appliqué après la confection du vase. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget. Récoltes James Jackson. (Musée de Saint-Germain, n° 24844.)


Pl XC
1097
1091
1085
1084
1093
1098
1095
1096
1092
1089
1082
1094
1087
1088

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCI

ACTUEL — LARNAUDIEN

ORNEMENTATION DES POTERIES, FIGURINES

Les motifs d'ornementation des poteries varient beaucoup plus à l'époque larnaudienne qu'à l'époque robenhausienne. Nous avons cherché à grouper les principaux dans cette planche. Nous avons aussi reproduit diverses figurines, grossiers essais artistiques, qui réapparaissent à la fin du bronze. Il faut rapprocher de ces figurines en poterie, le crochet en bronze, de Larnaud, représentant un oiseau, n° 962. Les figures de cette planche sont à des échelles diverses.

1099. — Fragment de poterie noire ornée de ronds concentriques. Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16515.) 1/2 grandeur.

1100. — Fragment de grande urne en poterie noire, ornée au pourtour d'une grecque. Palafitte de Châtillon, lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Collection Rabut.) D'après Rabut : *Habitations lacustres de la Savoie*, 2e mém. pl. II, fig. 5. 1/4 grandeur.

1101. — Fragment d'un petit vase, poterie très fine, grise, ornée de dents de loup. Grésine. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16547.) 1/2 grandeur.

1102. — Poterie extrêmement fine ornée en relief, Palafittes du lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16577.) 1/2 grandeur.

1103. — Poterie ornée de dents de loup enchevêtrées et de triangles en creux. Palafittes du lac de Zurich. (Musée de Zurich.) 1/2 grandeur.

1104. — Poterie ornée de carrés en creux faisant damier. Station terrestre du Bois du Roc, à Vilhonneur (Charente). Récoltes Delaunay. (Musée de Sèvres.) 1/2 grandeur.

1105. — Poterie ornée d'un quinconce de carrés en creux et d'une bande en zig-zag, sur un fond très excavé. Bois du Roc. (Musée de Sèvres.) 1/2 grandeur.

1106. — Lampe en poterie, base très étroite, bec troué. Saint-Pierre-en-Chastres (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 15723.) 1/2 grandeur.

1107. — Dessous d'un fond de petit vase en poterie, avec une croix formée par l'intersection de deux lignes en creux. Palafittes du Bourget. Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 26523.) 1/2 grandeur.

1108. — Dessous d'un vase en poterie fine, orné d'une croix formée par l'intersection de deux groupes de lignes en creux, 3 et 2. Palafitte de Grésine, lac du Bourget. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16532.) 1/2 grandeur.

1109. — Roue en terre cuite à quatre rayons et à moyeu central percé. Palafittes du Bourget. Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 26526.) 1/2 grandeur.

1110. — Roue pleine en terre cuite, moyeu percé. Palafittes du Bourget. Récoltes G. de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 26525.) 1/2 grandeur.

1111. — Sanglier en terre cuite, du grand plateau de Pilín, comté de Nograd (Hongrie). Est-il bien de l'âge du bronze? (Collection Nyary Jenö.) D'après J. Hampel, *Catalogue de l'Exposition préhistorique de Hongrie,* fig. 71. 2/3 grandeur.

1112. — Homme en terre cuite. Palafitte de Grésine. Récoltes Perrin. (Musée de Chambéry.) D'après Chantre, *Age du bronze,* pl. LXXI, fig. 8. 2/3 grandeur.

1113. — Femme dont la tête est cassée, en terre cuite. Palafitte de Laybach (Autriche). (Musée de Laybach.) D'après Deschmann, *Ueber die vorjährigen Funde im Laibacher Pfahlbau,* fig. 14, et une photographie. 1/4 grandeur.

1114. — Oiseau en poterie orné de lamelles d'étain. Lac de Bienne (Suisse). D'après Paul Nicard, *Revue archéologique*, juin 1881, page 324. 2/3 grandeur.

1115. — Fragment de poterie noire orné de lamelles d'étain. Palafitte de Grésine. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16410.) 1/2 grandeur.

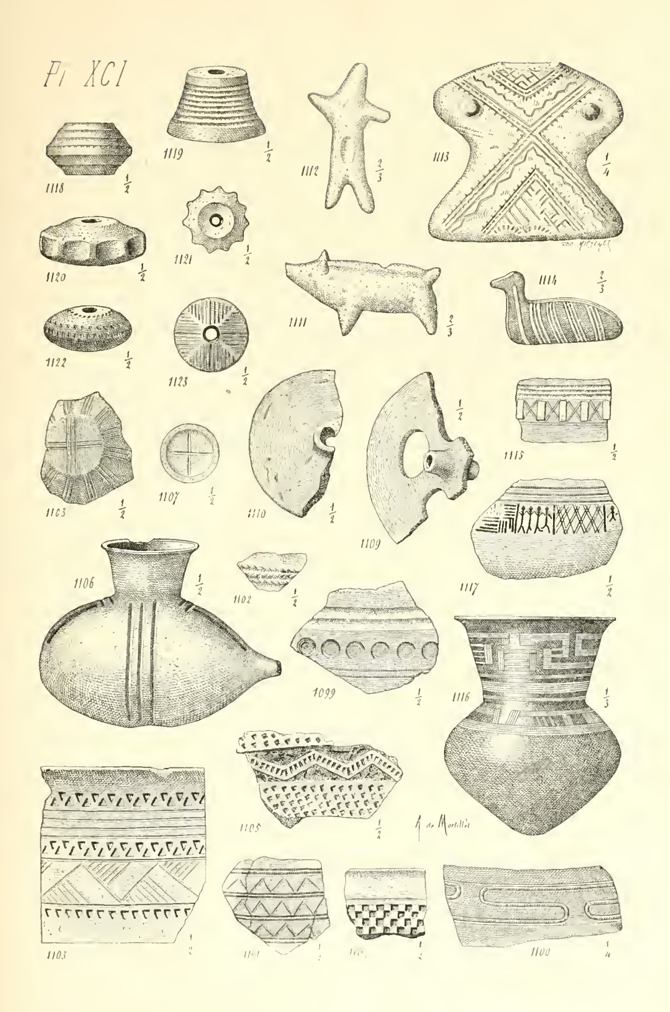
1116. — Vase en poterie, orné de lamelles d'étain, avec pourtour supérieur garni d'une lame de bronze. Hauterive, lac de Neuchâtel. (Musée de Neuchâtel.) D'après un dessin de M. Cournault, représentant le vase restauré. 1/3 grandeur.

1117. — Fragment de poterie noire, orné d'étain; avec petits bonshommes. Palafitte de Châtillon. Récoltes Perrin. (Musée de Chambéry.) D'après Chantre, *Age du bronze,* pl. LXXI, fig. 1. 1/2 grandeur.

1118 et 1121. — Fusaïoles ou pesons de fuseau en terre cuite. Palafitte de Grésine. Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16489.) 1/2 grandeur.

1119. — Fusaïole en terre cuite. Palafittes du Bourget. Récoltes Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16493.) 1/2 grandeur.

1120, 1122 et 1123. — Fusaïoles en terre cuite; la dernière ornée d'une espèce de croix. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, n° 15719.) 1/2 grandeur.


Pl XCI
1118
1119
1112
1113
1120
1121
1111
1114
1122
1123
1115
1103
1107
1110
1109
1117
1106
1102
1099
1116
1105
A de Mortillet
1103
1100

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCII

ACTUEL — LARNAUDIEN

MÉTALLURGIE, SÉPULTURE

Comme dernière planche larnaudienne nous donnons ce qui concerne le travail du bronze et la métallurgie : marteaux, lingots, brunissoirs. Puis nous terminons par un exemple de sépulture par inhumation. Nous aurions bien aussi donné un exemple de sépulture par incinération, mais elle n'aurait rien appris de bien nouveau, se composant tout bonnement d'un vase contenant les cendres, recouvert soit d'un vase plus plat, soit d'une dalle en pierre. Notre *Album* touchant à sa fin, il nous a paru plus utile de consacrer le peu de place dont nous pouvons encore disposer, à des objets moins connus.

1124. — Marteau-coin en corne de cerf. D'un coté existe la meule formant une surface plus ou moins plane; de l'autre la base du bois est taillée en biseau. Entre deux, large trou pour passer un manche. Saint-Pierre-en-Chastres, Vieux-Moulin (Oise). Récoltes Viollet-le-Duc. (Musée de Saint-Germain, n° 16734.) 1/3 grandeur. Instrument caractéristique de l'âge du bronze. On en a trouvé dans les antiques mines de cuivre d'Espagne.

1125. — Marteau en diorite granitoïde, avec sillon au pourtour pour fixer le manche. Anciennes mines de cuivre de Melagro, Asturies (Espagne). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 4468.) 1/4 grandeur.

1126. — Marteau en serpentine, avec sillon au pourtour pour fixer le manche. Palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes A. Perrin. (Musée de Saint-Germain, n° 17114.) 1/4 grandeur.

1127. — Marteau en diorite porphyroïde, avec sillon pour fixer le manche. Au delà, du côté de la tête, il y a un autre sillon plus complet et plus régulier qui paraît être un ornement. Cicala, Calabre (Italie). Récoltes G. Ruggero. Dessiné d'après Ruggero, *Bullettino di paletnologia Italiana*, mai et juin 1878, pl. IV, fig. 3. 1/4 grandeur.

1128. — Marteau en quartz, avec sillon dans lequel est passé un nerf de bison, qui est enveloppé et retenu dans la rainure au moyen d'une large bande de peau de bison, qui a été cousue lorsqu'elle était encore fraîche, afin qu'elle pût, en se séchant, fortement serrer le nerf et le marteau. Recueilli par M. Jules Marcou, au nord du Texas, chez les indiens Kioways, tribu des Commanches. (Collection Marcou.) Dessiné d'après les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1866, p. 401, fig. 89. 1/4 grandeur.

1129. — Lingot de bronze, percé d'un large trou au milieu pour faciliter le transport. Cachette de Caix (Somme). Récoltes Leblan. (Collection Leblan, à Caix.) 1/4 grandeur.

1130. — Lingot de bronze, percé. Cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, nº 21613.) 1/4 grandeur.

1131. — Lingot de bronze en forme de hache bipenne, percé d'un petit trou. Nohan (Indre). Récoltes Danjou de la Garenne. (Collection Danjou, à Falaise.) 1/4 grandeur.

1132. — Lingot de bronze, en larmes. Dunafoeldvar, comté de Tolna (Hongrie). Récoltes Florian Romer. (Musée de Saint-Germain, nº 7865.) 1/4 grandeur.

1133. — Petit culot de bronze, résidu de fonte. Il y en a de toutes les dimensions et des formes les plus irrégulières. Cachette de fondeur de Fouilloy (Oise). Récoltes Binde. (Musée de Saint-Germain, nº 25934.) 1/3 grandeur.

1134. — Jet de fonte. Fouilloy. (Musée de Saint-Germain, nº 25933.) 1/2 grandeur.

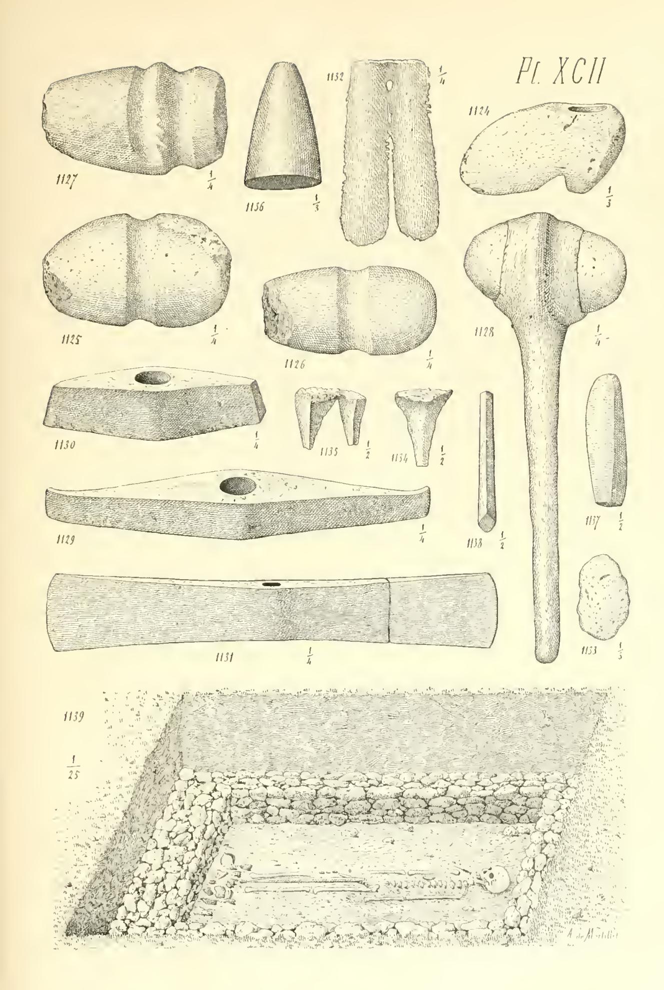
1135. — Double jet. Cachette de fondeur de Larnaud. (Musée de Saint-Germain, nº 21624.) 1/2 grandeur.

1136. — Hache polie en serpentine, qui a été transformée en brunissoir pour polir et lisser le bronze. Dragages de la Seine, au Pas de Grigny (Seine-et-Oise.) Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, nº 7789.) 1/3 grandeur.

1137. — Brunissoir en serpentine. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Gross. (Musée de Saint-Germain, nº 20912.) 1/2 grandeur.

1138. — Brunissoir en bronze. Saint-Pierre-en-Chastres. (Musée de Saint-Germain, nº 15650.) 1/2 grandeur.

1139. — Sépulture par inhumation, de Courtavant, à Barbuise (Aube). Le squelette était couché dans une caisse formée de murs en pierres sèches, ayant vers l'épaule droite une épingle en bronze; sur la poitrine une défense de sanglier; sur le bassin un couteau en bronze (fig. 877); entre les jambes une longue lame d'épée (fig. 920), avec bouterolle; aux pieds les tessons de deux vases en poterie, et sur le côté droit de la jambe de petits débris de métal. D'après Morel, *Découverte d'une sépulture à Courtavant*, 1875. 1/25 grandeur.


Pl. XCII
1127
1/4
1136
1/3
1132
1/4
1124
1/3
1125
1/4
1126
1/4
1128
1/4
1130
1/4
1135
1/2
1134
1/2
1129
1/4
1138
1/2
1137
1/2
1131
1/4
1133
1/3
1139
1/25

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCIII

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

HACHES VOTIVES ET D'HONNEUR

Les haches de bronze étant les instruments les plus utiles et les plus abondants ont, pour ainsi dire, personnifiées les deux longues époques, morgienne et larnaudienne. Lorsqu'est arrivé le fer, la domination cléricale et l'orgueil aristocratique, qui s'appuient toujours sur le passé, se sont emparés de la hache de bronze pour en faire un objet votif, rituel, et un signe de distinction. Ce sont ces haches de l'époque hallstattienne et même plus récentes, souvenir du passé, que nous avons groupées dans cette planche à 1/3 grandeur.

1140. — Hache votive, douille carrée. Cachette de Moussaye à Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 7147.) La cachette contenait plus de cent exemplaires, aucun n'avait de tranchant et ne pouvait en avoir, le vide de la douille se prolongeant jusque vers l'extrémité.

1141. — Hache votive, douille carrée. Cachette de Saint-Cast (Côtes-du-Nord). Récoltes de Mortillet. (Musée de Saint-Germain, n° 9177.) L'évent est au milieu de la place du tranchant, ce qui montre que l'instrument ne devait pas être affûté.

1142. — Petite hache votive, douille carrée, trois petits mamelons à l'extrémité. Cet objet trop petit comme outil, ne devait pas être affûté puisqu'il est orné vers l'extrémité. Normandie. Récoltes Cahingt. (Musée de Saint-Germain, n° 14006.)

1143. — Petite hache votive, douille carrée, avec deux filets en relief. Ces filets allant jusqu'à l'extrémité, montrent que la pièce ne devait pas être affûtée. Abbeville (Somme). Récoltes Boucher de Perthes. (Musée de Saint-Germain, n° 6535.)

1144. — Toute petite hache votive. Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). Récoltes Danjou (Musée de Saint-Germain, n° 9492.) Il y en avait plusieurs milles

1145. — Toute petite hache votive, avec tranchant simulé. La Boutardière, près Saint-James (Manche). Récoltes Sionnet. (Musée de Saint-Germain, n° 11535.)

1146. — Hache votive, à douille carrée, en plomb. Trouvée avec des haches votives analogues en bronze, dans le Morbihan. (Musée de Vannes.)

1147. — Hache à douille, en bronze, de l'époque hallstattienne emmanchée dans un bois coudé, renforcé d'un manchon et d'une bande longitudinale en bronze. Un rivet latéral fixe la hache au manche. Toscane. D'après un moulage.

1148. — Hache à douille, forme italienne, attribuée parfois aux étrusques. De l'époque hallstattienne. Au commencement du fer, les anciens instruments en bronze ont encore été employés par l'aristocratie et le clergé. (Musée de Saint-Germain, n° 673.)

1149. — Hache à ailerons, forme essentiellement italienne, ornée de ronds concentriques sur la lame et sur les côtés, jusque vers la base, ce qui montre bien que le tranchant ne devait pas être affûté. C'est donc bien une hache votive ou de parade. Environs de Rimini, du côté de San-Marino (Italie). Récoltes de Mortillet. (Peabody Museum, Cambridge, Massachusset.)

1150. — Hache à ailerons, forme de la précédente, en plomb. Bibbona, province d'Arezzo (Italie). Récoltes et collection Chigi à Sienne. D'après un dessin de M. Chigi.

1151. — Grande hache votive à ailerons, forme italienne. La lame en bronze est si mince et si flexible qu'elle ne peut servir. (Musée de Saint-Germain, n° 639.)

1152. — Hache votive punique ou phénicienne. Se trouve fréquemment figurée en Tunisie. (Musée de Saint-Germain, n° 14670.)

1153. — Hache en bronze, forme actuelle, avec swastika gravé en creux sur la douille. Piémont. Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 684.)

1154. — Hache semblable, avec swastika en relief. Napolitain (Italie). Récoltes Léman. (Musée de Saint-Germain, n° 19800.)

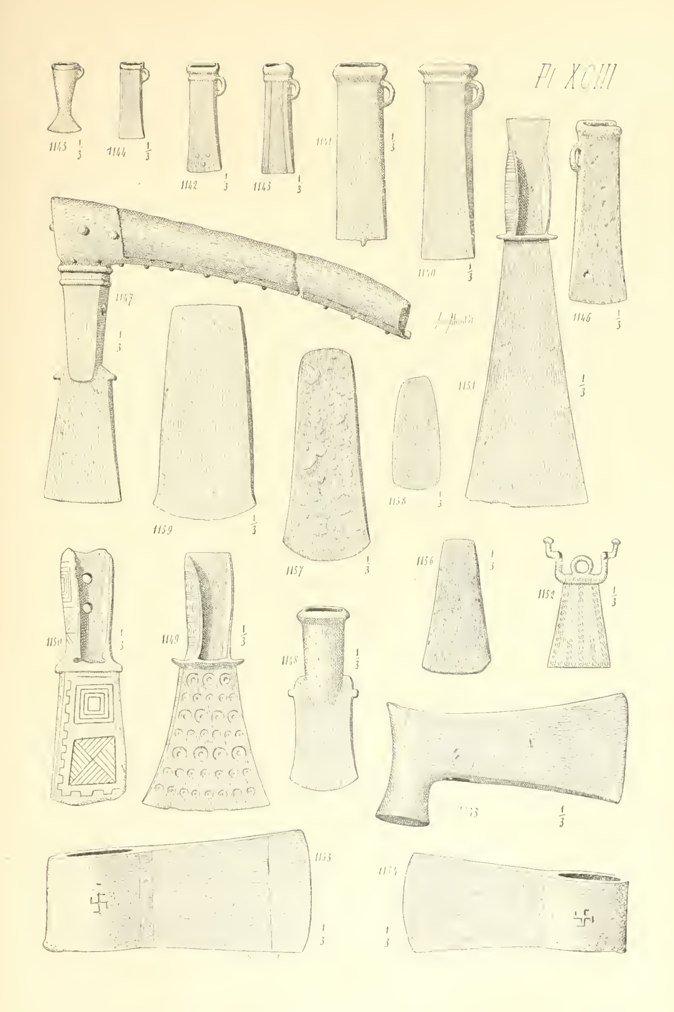
1155. — Hache en bronze, avec simulacre de manche plein. Tout petit trou dans la partie plate. Objet votif ou lingot. Hallstattien. Italie. (Musée de Saint-Germain. n° 682.)

1156. — Hache plate en cuivre, sans tranchant, probablement lingot, Saint-Père-en-Retz (Loire-Inférieure). Récoltes Parenteau. (Musée de Saint-Germain, n° 22635.)

1157. — Hache plate, mal fondue, cuivre. Sempesseure (Gers). Récoltes Al. Bertrand. (Musée de Saint-Germain, n° 18691.)

1158. — Hache plate en cuivre. Province de Sienne (Italie.) Récoltes et collection Chigi. D'après un dessin de M. Chigi.

1159. — Hache plate en cuivre à tranchant affûté. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 580.)


Pl XCIII
1145
1144
1142
1143
1140
1146
1147
1151
1159
1157
1158
1156
1152
1150
1149
1148
1153

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCIV

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

HACHES EN BRONZE (OUTILS ET ARMES)

Pendant les premières époques de l'âge du fer, la hache, instrument si caractéristique des époques de l'âge du bronze s'est transformée de diverses manières tout en restant en bronze, ou tout au moins en cuivre. Elle s'est encore maintenue quelque peu comme outil, mais elle est surtout devenue hache d'arme ou casse-tête. Nous avons réuni dans la présente planche, à 1/3 grandeur, une série de ces diverses haches transformées, provenant surtout de Hongrie, de Russie et de Sibérie. Ce sont des régions où le fer a été introduit beaucoup plus tard que dans le sud de l'Europe, et où une époque récente du cuivre a succédée au bronze pur. Nous disons *récente* parce qu'ailleurs a dû exister une époque ancienne du cuivre, qui au lieu de venir après le bronze, a évidemment précédé la connaissance et l'emploi de cet alliage.

1160. — Hache à ailerons en bronze. Ailerons convergents et se réunissant à la base : forme spéciale à la Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 613.)

1161. — Hache à douille ronde, sans anneau, en bronze. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 674.)

1162. — Hache à douille et à anneau latéral, en bronze, avec simulacre d'ailerons. Comme les deux précédentes, environs de Budapesth, Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 660.)

1163. — Hache à douille, en bronze, anneau latéral, côté de la douille opposé à l'anneau se relevant en pointe, forme spéciale à la Hongrie. Environs de Budapesth. (Musée de Saint-Germain, n° 670.) Les quatre haches qui précèdent semblent représenter la véritable époque larnaudienne, avec une physionomie régionale particulière.

1164. — Hache à douille et à anneau, en cuivre. Iélabouga, gouvernement de Viatka, Russie d'Europe. (Collection de la Commission archéologique de Pétersbourg.)

1165. — Hache à douille, assez aplatie, deux anneaux, en cuivre. Sibérie. (Collection de l'Académie des sciences de Pétersbourg.)

1166. — Hache à douille hexagonale, un peu aplatie. L'aplatissement est un caractère commun à toutes ces haches à douille de Russie et de Sibérie. Elles sont aussi généralement en cuivre. Ananino, près Iélabouga, gouvernement de Viatka. (Collection de la Commission archéologique de Pétersbourg.)

1167. — Hache à trou d'emmanchure transversal, forme voisine de nos haches actuelles, en cuivre. Environs de Budapesth (Hongrie). Récoltes Charvet. (Musée de Saint-Germain, n° 683.)

1168. — Hache à trou d'emmanchure transversal, en or. Hongrie. (Musée archéologique de Vienne, Autriche). Le métal précieux dont est composée cette hache, comme le peu de dureté du cuivre de la hache précédente, prouvent que les haches de cette forme ne sont pas des outils, mais des haches d'armes.

1169. — Hache d'arme, à trou d'emmanchure transversal, en bronze ou en cuivre. Russie. (Musée de Tsarskoësel0, à Pétersbourg.)

1170. — Hache d'arme, en cuivre, à douille transversale, avec le tranchant rechargé d'une enveloppe également en cuivre. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 696.)

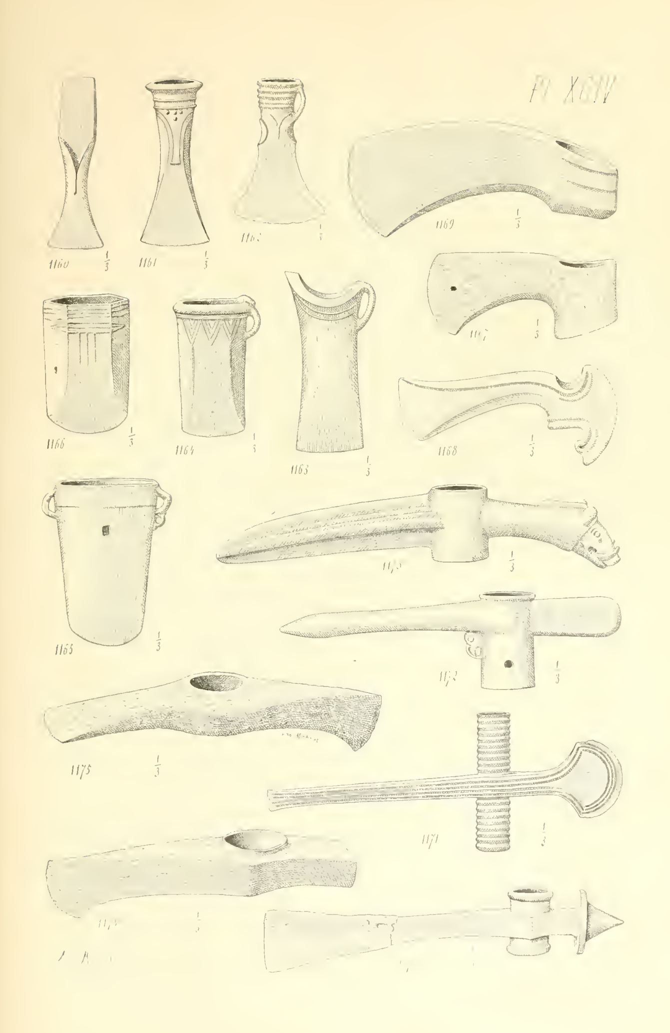
1171. — Hache d'arme, en cuivre, à longue douille transversale, tranchant figuré d'un côté, espèce de pic de l'autre. Comté de Marmaros (Hongrie). Récoltes Florian Romer. (Musée de Saint-Germain, n° 7868.)

1172. — Hache d'arme, en cuivre, avec douille transversale et trou pour cheviller l'instrument au manche. Tête d'oiseau sur la douille, rappelant tout à fait les figures de l'époque wabénienne ou mérovingienne. Grand tumulus d'Ananino, Russie. (Collection de la Commission archéologique de Pétersbourg.)

1173. — Hache d'arme, en cuivre, à douille transversale, avec lame, et grossière tête de sanglier. Bords de la Kama, près Iélabouga, gouvernement de Viatka, Russie. (Collection de la Société de Géographie, à Pétersbourg.)

1174. — Instrument en cuivre, espèce de pic, à dos plat et à tranchant vertical; douille verticale. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 687.)

1175. — Instrument en cuivre, espèce de pic à tranchant vertical d'un côté, horizontal de l'autre; douille verticale. Hongrie. (Musée de Saint-Germain, n° 692.)


Pl. XCIV
1160
1161
1169
1166
1164
1163
1168
1165
1175
1171

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCV

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

RASOIRS EN BRONZE ET EN FER

Notre planche XCV est consacrée entièrement aux rasoirs, qui sont tous figurés 1/2 grandeur. Ces petits instruments de toilette font très probablement leur apparition avec le morgien. Nous n'en avons pourtant pas constaté de cette époque en France et en Suisse, mais les Danois et les Suédois en citent. A l'époque larnaudienne ils sont très fréquents partout, de l'Italie en Scandinavie. Ils se maintiennent très nombreux en bronze, pendant l'hallstattien. Pourtant apparaissent déjà les rasoirs en fer, qui règnent en maîtres pendant le marnien.

1176. — Rasoir des plus simples, feuille de bronze à tranchant vif sur la partie arquée. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16303.) Larnaudien.

1177 et 1178. — Rasoirs, feuilles de bronze. Palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16359.) Larnaudien.

1179. — Rasoir analogue aux précédents, mais avec anneau de suspension. L'anneau est plein, ce qui montre que le trou se faisait après le moulage. Palafittes de la Suisse. (Musée de Saint-Germain.) Larnaudien.

1180. — Rasoir en bronze, analogue aux précédents, avec son manche en corne de cerf, percé d'un petit trou de suspension. Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes et collection Gross. D'après Keller, 7e *Rapport*, pl. VI, fig. 3. Larnaudien.

1181 et 1182. — Rasoirs en bronze, le premier fait avec un fragment de bracelet, le deuxième avec un fragment d'agrafe. Mœringen. Récoltes et collection Gross. Larnaudien.

1183. — Rasoir en bronze, ajouré, avec anneau de suspension. Tumulus de Monceau-

Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or). Recoltes E. Flouest. (Musée de Saint-Germain, n° 19714.) Hallstattien.

1184. — Rasoir en bronze, à deux anneaux. Tumulus de Créancey (Côte-d'Or). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 6711.) Hallstattien.

1185. — Rasoir en bronze, à trois anneaux dont un est cassé. Le dessus ajouré. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25990.) Hallstattien.

1186. — Rasoir en bronze, à deux tranchants, ajouré et à anneau. Tumulus de Cosne, lieu dit Leveaux, à Quemigny-sur-Seine (Côte-d'Or). Récoltes Maitre. (Musée de Saint-Germain, n° 22938.) Hallstattien.

1187. — Rasoir en bronze, à deux tranchants, ajouré, à tige et à anneau. Bassin de la Saône. Récoltes Mme Febvre de Mâcon. (Musée de Saint-Germain, n° 17727.) Hallstattien.

1188. — Rasoir en bronze à double tranchant, avec manche formé de trois anneaux. La lame est presque entièrement détruite. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges. Récoltes Campagne. (Musée de Saint-Germain, n° 25988.) Hallstattien.

1189. — Rasoir en fer. Tumulus du bois de la Perrouse, dans les chaumes d'Auvenay, à Nolay (Côte-d'Or). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 1383.) Hallstattien.

1190. — Rasoir en fer, dans son manche en os. Le tranchant, comme pour le précédent, est sur le pourtour extérieur. Tombe gauloise de Suippes (Marne). Récoltes Counhaye. (Musée de Saint-Germain, n° 20241.) Marnien.

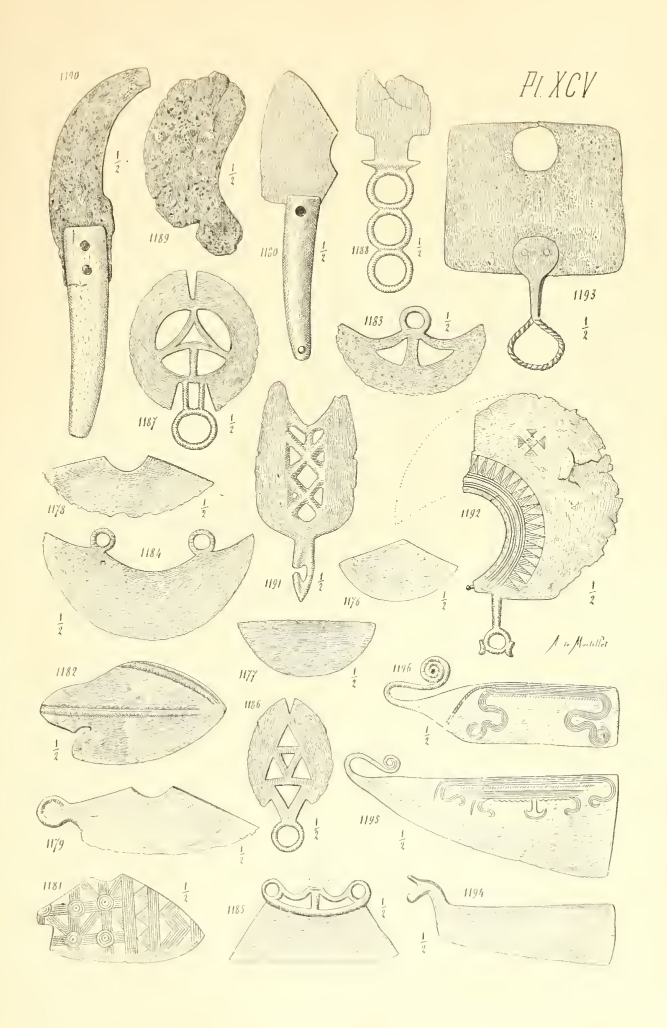
1191. — Rasoir en bronze, à deux tranchants, ajouré et à tige. Terramares du Reggianais (Italie). (Musée de Reggio dell' Emilia.) Larnaudien.

1192. — Rasoir en bronze, orné de gravures, entre autres d'une croix. Bout supérieur cassé. Italie. (Musée de Saint-Germain.) Hallstattien.

1193. — Rasoir en bronze, à double tranchant sur les côtés latéraux. Manche rapporté et fixé par des rivets. Acheté à Rome par Jerhing. (Musée de Saint-Germain, n° 20959.) Époque?

1194. — Rasoir en bronze, manche en tête de cheval. Danemark. (Exposition universelle de 1867, à Paris.) Ces rasoirs à tête de cheval paraissent être les plus anciens en Scandinavie. Morgien.

1195 et 1196. — Rasoirs en bronze, manches à enroulement, navires gravés sur le plat de la lame. Danemark. (Exposition de 1867). Plus récents que le précédent.


Pl. XCV
1190
1189
1180
1188
1193
1183
1187
1178
1184
1191
1176
1192
A. de Mortillet
1182
1177
1196
1186
1195
1179
1181
1185
1194

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCVI

ACTUEL — HALLSTATTIEN

ÉPÉES BRONZE ET FER. — BOUTEROLLES

Dans l'origine, et pendant fort longtemps, le fer a été considéré comme un métal vil et impur. Le bronze, au contraire, était un métal noble et distingué. Cela tient probablement à plusieurs causes.

Le bronze étant connu depuis plus longtemps, avait le prestige du temps, de l'ancienneté.

Il provenait de l'Orient, de l'Inde, centres de civilisation, tandis que le fer provenait d'Afrique, pays des noirs, des races maudites.

Dans les commencements, l'acier devait être rare et exceptionnel. On ne connaissait à peu près que le fer doux qui n'est guère, au point de vue industriel et militaire, plus avantageux que le bronze.

Enfin, le fer est facilement attaquable, il se rouille, il se décompose, tandis que le bronze reste intact.

C'est à ces diverses raisons qu'il faut attribuer la triste réputation du fer. Aussi était-il méprisé de l'aristocratie militaire et religieuse. On le mettait peu dans les tombeaux, on ne l'employait pas pour les objets et les armes de luxe. Cela explique pourquoi nous avons vu les rasoirs de bronze se maintenir si longtemps et si généralement à l'époque hallstattienne, ou première époque du fer. Cela explique aussi pourquoi les épées de bronze ont encore été en grand usage pendant cette époque. Mais ces dernières épées affectent des formes spéciales et ont des bouterolles particulières, qui permettent de les distinguer des épées et bouterolles du véritable âge du bronze.

Les épées sont toutes à 1/5 et les bouterolles à 1/4 grandeur.

1197. — Épée, lame en fer, poignée en bronze, ornée d'incrustations en fer. Cette poignée a encore la forme des poignées larnaudiennes. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes et collection Gross.

1198. — Épée, lame et poignée entièrement en bronze. Cimetière d'Hallstatt, Haute-Autriche. Récoltes Ramsauer. (Musée archéologique de Vienne, Autriche.) Pointe triangulaire, lame très pistilliforme, crans de la base très courts, petits rivets simulés sur la poignée.

1199. — Épée en bronze, avec les mêmes caractères que la précédente, mais moins accentués. L'oxydation montre que la poignée avait la même forme. Ame de la poignée sinueuse, terminée par un espèce de carré. Tumulus des Barrières, à Miers (Lot). Récoltes et collection Rupin.

1200. — Épée analogue en bronze. Environs de Besançon (Doubs). (Musée de Saint-Germain, n° 7731.)

1201. — Épée analogue en fer. Tumulus des chaumes d'Auvenay, près Nolay (Côte-d'Or). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 396.)

1202. — Bouterolle ou base de fourreau à ailes, bronze. Gué de Keelogue, dans le Shannon (Irlande). (Musée de Dublin.) D'après Wilde. *Catalogue of the antiquities*, p. 461, fig. 337.

1203. — Bouterolle à ailes relevées, bronze. France. (Musée de Saint-Germain, n° 24102.) L'oxydation laisse voir comment cette bouterolle était reliée au fourreau par des fils métalliques.

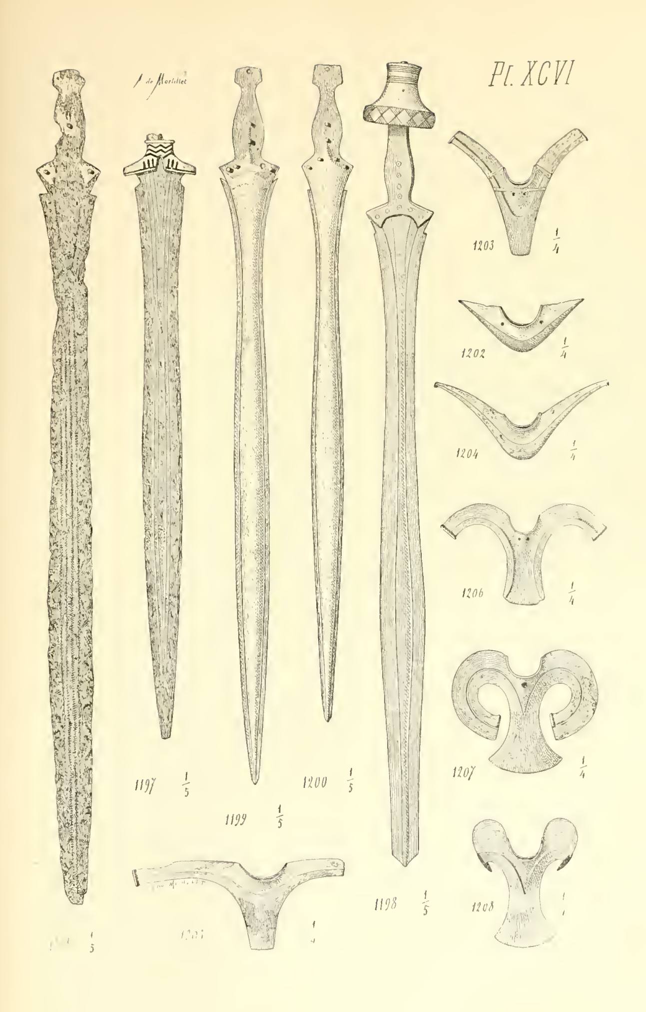
1204. — Bouterolle à ailes relevées, en bronze. Bout du fourreau de l'épée n° 1199. Les Barrières (Lot). Récoltes et collection Rupin à Brive.

1205. — Bouterolle à ailes horizontales, bronze. Celle de droite est en partie cassée. Bassin de la Saône. Récoltes Mme Febvre. (Musée de Saint-Germain, n° 17724.)

1206. — Bouterolle à ailes recourbées, bronze. Tumulus de Barésia (Jura). Récoltes et collection Le Mire.

1207. — Bouterolle à ailes arrondies, bronze. Allemagne. (Musée de Wurzbourg.)

1208. — Bouterolle à ailes arrondies avec oreillettes en retour, bronze. Dompierre (Ain). (Musée d'Orléans.)


Pl. XCVI
J. de Mortillet
1197 1/5
1199 1/5
1200 1/5
1198 1/5
1203 1/4
1202 1/4
1204 1/4
1206 1/4
1207 1/4
1208

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCVII

ACTUEL — HALLSTATTIEN

FIBULES EN BRONZE

Le premier développement des fibules ou broches, caractérise d'une manière très nette l'époque hallstattienne.

En effet, si quelques rares fibules se montrent déjà tout à fait à la fin de l'âge du bronze, à la fin du larnaudien, c'est très exceptionnellement et simplement comme précurseurs. C'est avec l'arrivée du fer que nous voyons l'emploi des fibules se généraliser et de suite elles abondent. Ces fibules hallstattiennes se font remarquer par la variété des modes de ressort. La plupart, pourtant, sont avec ressort à boudin, mais avec boudin se développant en une seule spire, très courte. C'est là un caractère essentiel. Dans le nord scandinave, les fibules paraissent avoir apparu un peu plus tôt que dans le centre et le sud de l'Europe, seulement ce sont des fibules particulières, avec larges appendices aux deux extrémités du corps de la fibule, et avec aiguille distincte se rattachant au corps au moyen d'un manchon ou d'une fourchette.

Toutes les figures sont 1/2 grandeur.

1209. — Corps déformé d'une petite fibule. Arc de cercle, annelé. Ressort à boudin simple, agrafe courte, petite plaque métallique repliée. L'aiguille manque. Seul exemplaire dans toute la riche cachette de fondeur de Larnaud (Jura). Récoltes Z. Robert. (Musée de Saint-Germain, n° 21669.) Larnaudien.

1210. — Corps d'une fibule analogue à la précédente, arc tors au lieu d'être annelé. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes et collection Costa de Beauregard. Dessiné d'après Chantre, *Age du bronze*, pl. LXIV, fig. 3. Larnaudien.

1211. — Fibule complète du même type. Près de la forteresse de Wodvijinskaia, rives de l'Argoun, Caucase. (Musée de Tsarskoëselo, à Petersbourg.)

1212. — Fragment d'une fibule à corps serpentant formant ressort, analogue aux deux numéros suivants. Il n'y a qu'une portion de l'agrafe et le commencement des replis. Palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes L. Rabut. (Musée de Saint-Germain, n° 16300.) Larnaudien.

1213. — Fibule complète, corps serpentant formant ressort; disque séparant l'aiguille du corps de la fibule ; agrafe allongée, à terminaison sphérique. Tumulus de Souillard (Doubs). Récoltes Castan. (Musée de Besançon.) Hallstattien.

1214. — Fibule tout à fait semblable. Cimetière de Golasecca, Lombardie (Italie). Récoltes Giani. (Musée de Saint-Germain, n° 20807.) Hallstattien.

1215. — Fibule avec corps composé d'un arc de cercle fortement annelé, ressort spirale courte et simple, agrafe simple, petite plaque métallique repliée. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes et collection Gross. Larnaudien.

1216. — Fibule analogue à la précédente, avec anneau passé dans l'aiguille. Golassecca. D'après Castelfranco, *Bullettino di Paletnologia Italiana*, 1876, pl. II, fig. 12. Hallstattien.

1217. — Fibule, corps formé d'un cabochon, hémisphère creux ; ressort des plus élémentaires formé uniquement par la courbure de l'aiguille. Tumulus de Decret, à Amondans (Doubs). Récoltes Castan. (Musée de Besançon.) Hallstattien.

1218. — Fibule, corps en arc de cercle, ressort à boudin simple, agrafe allongée. Tumulus de Créancey (Côte-d'Or). Récoltes de Saulcy. (Musée de Saint-Germain, n° 6707.) Hallstattien.

1219. — Fibule, corps gros ovoïde gravé, ressort à boudin simple. Italie. Récoltes Rolin et Fuardant. (Musée de Saint-Germain, n° 12898.) Hallstattien.

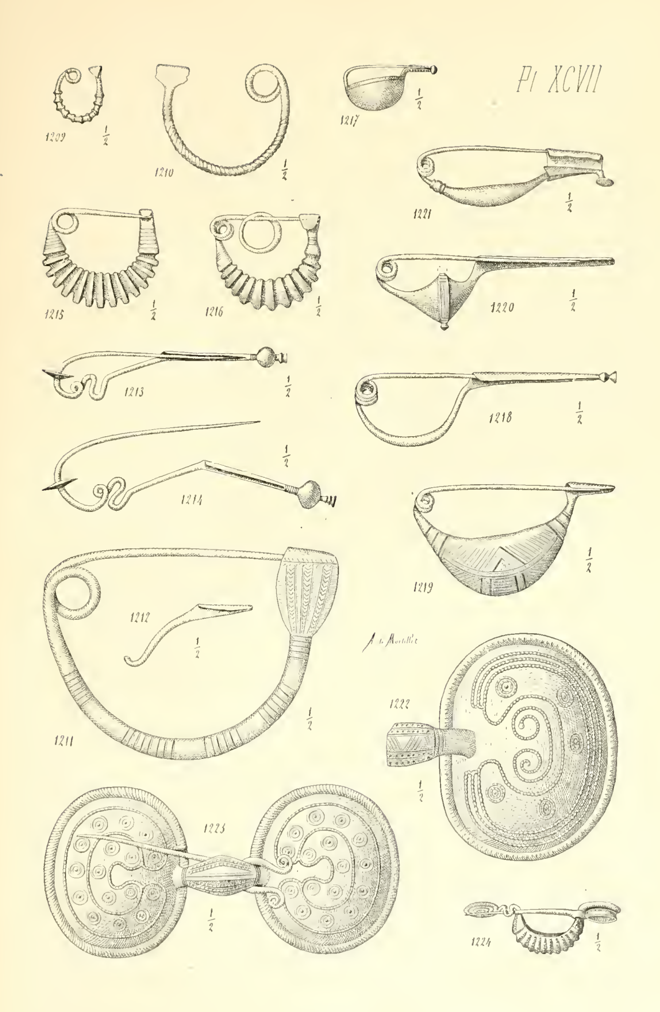
1220. — Fibule, corps orné de petites boules latérales, ressort à boudin simple, agrafe très longue. Italie. Récoltes Biondelli. (Musée de Saint-Germain, n° 20479.) Hallstattien.

1221. — Fibule dont l'agrafe est large, courte et surmontée d'un petit bouton. C'est un type d'agrafe très répandu en Italie à l'époque hallstattienne. Breonio, près Vérone (Italie). D'après Stefano de' Stefani, *Sopra oggetti di alta antichità*, pl. II, fig. 5. Hallstattien.

1222. — Moitié d'une fibule à manchon, type scandinave. Palafitte peu déterminée de Corcelettes, lac de Neuchâtel. (Musée de Lausanne.) D'après un dessin de M. Cournault.

1223. — Fibule complète analogue. Danemark. (Musée de Copenhague.) Age du bronze.

1224. — Fibule à manchon, corps annelé comme les n°s 1215 et 1216, mais en argent. Ce qui montre qu'elle est plus récente que les précédentes. Tumulus de Valloby, en Leland, Danemark. (Musée de Copenhague.) D'après de Mortillet, *Musée archéologique*, 1875, page 14.


Pl XCVII
1209 1/2
1210 1/2
1217 1/2
1221 1/2
1215 1/2
1216 1/2
1220 1/2
1213 1/2
1218 1/2
1214 1/2
1219 1/2
1212 1/2
1211 1/2
1222 1/2
1223 1/2
1224 1/2

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCVIII

ACTUEL — ORIGINE DU BRONZE

TINTINNABULUMS ORIENTAUX ET SWASTIKAS

D'où nous est arrivé la civilisation du bronze? Question importante que j'étudie depuis longtemps et que je crois avoir résolue. Le bronze nous est venu de l'extrême Orient. J'établis ce fait de deux manières : par l'examen des régions stannifères et par les rapports que certains objets et certains emblèmes de l'âge du bronze ont avec des objets et des emblèmes analogues actuels de l'Inde et de la Chine. Pour avoir du bronze, il faut absolument posséder de l'étain. Or, le minerai d'étain est très clairsemé. Il n'existe qu'aux deux extrémités de l'ancien continent. A l'extrême Occident il est très peu abondant et ses mines ne présentent pas des caractères d'exploitation dans la très haute antiquité. A l'extrême Orient, au contraire, il est extrêmement abondant et d'une exploitation des plus faciles.

1225. — Carte des gisements d'étain et de jade.

En fait d'étain, la Péninsule Ibérique présente une région stannifère au nord-ouest s'étendant : en Espagne, dans les provinces d'Orense, Pontevedra, Oviedo, Salamanca et Valladolid; en Portugal, provinces de Tras-os-Montes et Beira.

Des indices d'étain se rencontrent sur deux points différents de la France. L'un central, départements de la Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme et Charente; l'autre occidental dans la Loire-Inférieure et le Morbihan.

De riches mines sont exploitées en Angleterre dans les îles Scilly et les comtés de Cornouailles et de Devon.

Le centre de l'Europe présente aussi des mines d'étain sur les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche, en Saxe et en Bohême.

Enfin, on a cité un peu de minerai d'étain en Finlande, gouvernement de Viborg, et en Italie, dans la Toscane.

Pour retrouver le minerai d'étain, surtout le minerai d'alluvion, il faut aller dans l'extrême Orient : en Chine, provinces de Yun-nan, Hou-nan, Kiang-si, Ngan-Whei, Kiang-tsi, Shan-tung, Pechili ; dans le Tonquin, la Birmanie, le Siam, le Tenasserim. Mais il se rencontre surtout dans la presqu'île de Malacca et les îles de la Sonde : Sumatra, Banca, Billiton et Karimon, gisement le plus au sud. Il y en a aussi à Ceylan.

Quant au jade, il se trouve dans le nord de la Birmanie ; en Chine, provinces de Yunnan, Kwei-chou, Che-kiang, Hupeh, Shen-si, Shan-si, Shan-tung ; en Sibérie, gouvernements de Tomsk et d'Irkoutsk ; et surtout dans le Khotan, Boukharie chinoise.

1226. — Sommet de canne, tintinnabulum. Crosse avec quatre anneaux passés dans une tige, bronze. Palafitte de Chevroux (Suisse.) Récoltes Ritter. 1/3 grandeur.

1227. — Sommet, tintinnabulum avec trois anneaux mobiles, d'une très grande épingle en bronze ; longueur, 58 centimètres. Palafitte de Mœringen, lac de Bienne (Suisse). Récoltes Desor. (Collection Desor.) D'après Desor, *Le bel âge du bronze*, pl. V, fig. 2. 1/2 grandeur.

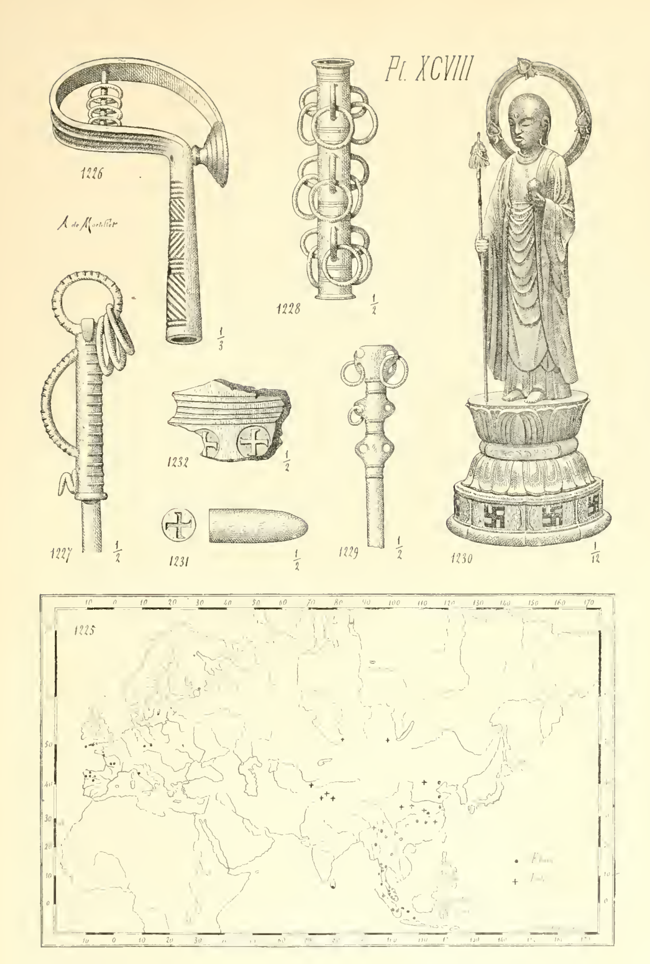
1228. — Sommet de canne, tintinnabulum. Tube en bronze, garni de neuf anneaux mobiles passés dans autant de bélières. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Récoltes Lepic. (Musée d'Aix-les-Bains.) D'après Costa de Beauregard et Perrin, *Catal. Exposition archéol.*, n° 653. 1/2 grandeur.

1229. — Sommet de canne, tintinnabulum. Tube de bronze avec huit bélières, dont quelques-unes ont encore leur anneau mobile. Cachette de fondeur de Charroux (Allier). Récoltes Bertrand de Moulins. (Musée de Moulins.) D'après Chantre, *Age du bronze*, 1re partie, fig. 154. 1/2 grandeur.

1230. — Statue de Bouddha en bronze, avec canne tintinnabulum à six anneaux mobiles. Swastikas ou croix gammées sur le socle. Japon. Récoltes et collection Cernuschi. D'après une photographie. 1/12 grandeur.

1231. — Poinçon matrice en terre cuite avec swastika en creux.

1232. — Tesson de poterie avec swastikas en relief, poinçonnés sur la pâte avant la cuisson. Ces deux pièces proviennent des palafittes du Bourget (Savoie). Récoltes de Chaulnes. (Musée de Chambéry.) D'après Chantre, *Age du bronze*, deuxième partie, fig. 55 et 53, page 195. 1/2 grandeur.


Pl. XCVIII
1226
1/3
A de Mortillet
1228
1/2
1227
1/2
1232
1/2
1231
1/2
1229
1/2
1230
1/12
1225

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE XCIX

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

POTERIES AVEC CROIX

Le swastika ou croix gammée est un emblème religieux essentiellement oriental. Nous le voyons, partant de l'Inde, rayonner de toute part et se transformer en croix ordinaire des formes les plus variées. Ces croix, reproduisant toutes les conceptions chrétiennes du moyen âge, sont bien antérieures au christianisme. De sorte que la planche que nous présentons, non seulement confirme que la civilisation du bronze est venue de l'Inde, mais encore démontre que l'emblème du christianisme est aussi tout bonnement emprunté aux vieilles religions indiennes. On peut presque dire que ce signe est universel. Partout on lui attribue un sens religieux; seulement, si le signe a peu ou point varié, on ne peut pas en dire autant de l'interprétation. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le swastika, ou croix primitive, est aussi la première forme de la croix chrétienne, dans les catacombes, chez les Francs, chez les Scandinaves, dans les pays russes, etc.

1233. — Fragment de poterie, orné en creux d'une rangée de swastikas, au-dessus d'un guerrier et d'un animal chimérique. Nécropole préétrusque de Bologne (Italie). Hallstattien. (Musée de Bologne.) D'après Gozzadini : *Di due sepolcri e di un frammento ceramico della necropoli felsinea*, p. 7. 1/2 grandeur.

1234. — Urne en poterie, ornée de rangées successives d'objets divers en creux parmi lesquelles il en est deux de swastikas. Nécropole Arnoaldi, Bologne (Italie). (Musée de Bologne.) D'après Gozzadini, *Scavi archeologici fatti dal Arnoaldi*, pl. IV, fig. 8. 1/4 grandeur.

1235. — Grande urne à une anse, avec swastikas encadrés gravés en creux sur la panse. Cervetri, ancienne Cære (Italie). D'après Conestabile, *Due dischi in bronzo*, pl. V, fig. 2. 1/6 grandeur.

1236. — Vase accessoire, noir, avec croix lustrée sous la base. Nécropole de Golasecca (Lombardie). Récoltes Giani. (Musée de Saint-Germain, n° 17232.) 1/4 grandeur.

1237. — Coupe ou patère, vue de face, avec croix au lustré noir à l'intérieur. Nécropole de Golasecca (Lombardie). Récoltes Giani. (Musée de Saint-Germain, n° 17230.) 1/4 grandeur.

1238. — Bobine en poterie, ornée de croix en creux. Nécropole de Villanova, entre Bologne et Imola (Italie). Récoltes Gozzadini. (Musée de Saint-Germain, n° 16889.) 1/2 grandeur.

1238 *bis*. — Vue d'une des extrémités de la pièce précédente.

1239. — Vue d'une des extrémités d'une bobine analogue, avec gravure en creux d'un grand swastika. Bolognais (Italie). Récoltes et collection Gozzadini. 1/2 grandeur.

1240. — Fusaïole en poterie, avec quatre swastikas gravés en creux dans les bras d'une croix. Hissarlick (Asie Mineure). Récoltes et collection Schliemann. D'après Schliemann, *Atlas des antiquités troyennes*, pl. 150, fig. 2971. 1/2 grandeur.

1241. — Fusaïole du même genre et de même provenance, avec un seul swatiska dans un des bras d'une croix. Schliemann, *Atlas*, pl. V, fig. 142. 1/2 grandeur.

1242. — Vase à anse avec croix gravée en creux sur la panse. Marais de Laybach (Autriche). Récoltes Dechmann. (Musée de Laybach.) D'après une photographie. 1/4 grandeur.

1243. — Brûle-parfum en poterie à jour, avec croix au milieu de ronds concentriques gravés en creux sous la base. Barrow ou tumulus à Bryn Seiont, Carnavonshire (Angleterre). D'après John Thurnam, *Archæologia*, vol. XLIII, page 367, fig. 52 et page 370, fig. 59. 1/2 grandeur.

1244. — Bouteille à anse et bec d'écoulement (Œnochoë). Poterie, avec swastikas peints. Chypre. (Musée de Saint-Germain, n° 21556.) 1/4 grandeur.

1245. — Tasse à petites anses ou patère en poterie, avec croix peinte sous la base. Chypre. (Musée de Saint-Germain, n° 21561.) 1/3 grandeur.

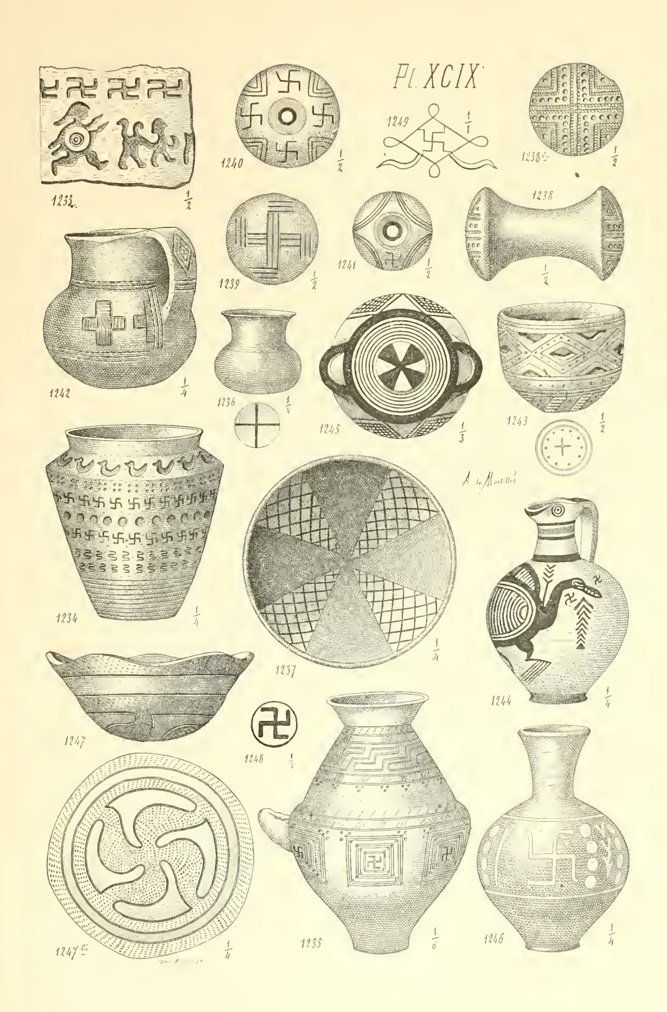
1246. — Bouteille en poterie gris foncé, ornée de swastikas et d'autres sujets en barbotine blanche. Gallo-romain, Rouen, rue Rouland. (Musée de Rouen.) 1/4 grandeur.

1247. — Tasse en forme de calotte, poterie noire, des kioekkenmoeddings de Omori, près Tokio (Japon). D'après Morse, *Shell mounds of Omori*, pl. II, fig. 11. 1/4 grandeur.

1247 *bis*. — Dessous du vase précédent avec swastika.

1248. — Swastika marque de potier au Japon. D'après A. W. Franks, *Catalogue of a collection of oriental porcelain and pottery*, pl. XI, fig. 139. Grandeur naturelle,

1249. — Swastikas, marque des porcelaines réservées aux magistrats. Chine. D'après Alb. Jacquemart, *Histoire de la céramique*, p. 68. Grandeur naturelle.


Pl. XCIX.
1233.
1/2
1240
1/2
1249
1/1
1238 bis
1/2
1238
1/2
1239
1/2
1241
1/2
1242
1/4
1236
1/4
1245
1/3
1243
1/2
1234
1/4
1237
1/4
1244
1/4
1247
1248
1/1
1235
1/6
1246
1/4
1247 bis
1/4

MUSÉE PRÉHISTORIQUE

PLANCHE C

ACTUEL — ÉPOQUES DIVERSES

OBJETS AVEC CROIX.

Les swastikas et les croix sur poteries sont très nombreux. Ils se retrouvent aussi fréquemment sur d'autres objets, comme on peut en juger par la présente planche, qui est le couronnement de notre démonstration. Une pièce surtout doit attirer l'attention, c'est la fibule grecque du numéro 1265. Elle est au moins de quatre à cinq siècles avant notre ère, et pourtant la croix gammée s'y trouve en place d'honneur, entre la colombe et le poisson, qui passent pour des emblèmes chrétiens.

Toutes les figures de cette planche sont 1/2 grandeur, sauf les n°s 1267 et 1269.

1250. — Tube cruciforme en poterie, les quatre branches se terminent par des croix cantonnées gravées. Nécropole d'Hallstatt (Autriche). Récoltes Ramsauer. (Musée de Vienne.) D'après Sacken, *Grabfeld von Hallstatt*, pl. XVIII, fig. 6. 1/2 grandeur.

1251. — Pommeau en ambre d'un poignard en bronze à lame triangulaire, morgien, orné de petits clous d'or dessinant une croix sur chaque face. Barrow à Hammeldon Down, Devonshire (Angleterre). D'après Evans, *Bronze implements*, p. 229, fig. 284. 1/2 grandeur.

1252. — Bouton en calcaire, percé comme celui que nous avons figuré n° 648, orné d'une croix en creux. Barrow, près de Butterwick, Yorkshire (Angleterre). Récoltes Greenwell. D'après Greenwell, *British Barrows*, fig. 4.

1253 et 1254. — Boutons analogues, en jais, avec croix, également du Yorkshire. D'après Greenwell, fig. 124 et 3.

1255 et 1256. — Portions de ceintures en feuilles de bronze, ornées au repoussé. Tumulus d'Alsace. Récoltes et collection Nessel, à Haguenau. D'après des aquarelles de M. Henri Schmidt. Parmi les motifs d'ornementation on remarque des croix et swastikas nombreux et variés. Hallstattien. 1/2 grandeur.

1257. — Fragment de ceinture en bronze à jour, avec swastikas. Tumulus de Metzstetten, Wurtemberg. (Musée de Stuttgart.) Hallstattien.

1258. — Clou en bronze, avec croix cantonnée en creux. Nécropole de Villanova, entre Bologne et Imola (Italie). Récoltes et collection Gozzadini. D'après Gozzadini, *Sepolcreto etrusco*, pl. V, fig. 12. Hallstattien.

1259. — Fibule en bronze, avec pendeloque à croix ajourée ornementée. Nécropole Arnoaldi, Bologne. (Musée de Bologne.) D'après Gozzadini, *Scavi archeologici dal Arnoaldi*, pl. XII, fig. 13. Hallstattien.

1260. — Corps de fibule en bronze, avec trois canards en relief et un appendice latéral orné d'une croix en creux. Territoire de Pérouse (Italie). Récoltes et collection Guardabassi. D'après Conestabile, *Due dischi in bronzo*, pl. VIII, fig. 3.

1261 et 1262. — Fibules en or, ornées de filigranes, la première avec swastikas, la seconde avec croix. (Musée étrusque du Vatican.) D'après *Museo etrusco al Vaticano*, 1re partie, pl. XXVI, fig. 6 et 2.

1263. — Fibule en bronze avec deux swastikas et deux croix gravées. Italie. (Musée de Copenhague.) D'après Ludvig Muller, *Det saakaldte Hagekors's Anvendelse og Betydning i Oldtiden*, page 15, fig. 16.

1264. — Fibule en bronze, avec un grand swastika encadré, le tout gravé. Grèce. Récoltes Albert Dumont. (Musée de Saint-Germain, n° 18518.)

1265. — Corps de fibule en bronze, avec swastika entre poisson et colombe. Béotie (Grèce). D'après Ludvig Muller, ouvrage cité au n° 1263, p. 12, fig. 8.

1266. — Fibule en bronze dont le corps est formé d'un swastika. (Musée de Mayence.)

1267. — Petit autel ou stèle en pierre, portant sur le fût un arbre sculpté en relief, et sur la base un swastika profondément gravé en creux. Vallées françaises des Pyrénées. (Musée de Toulouse.) Époque lugdunienne, commencement de l'occupation romaine en Gaule. 1/4 grandeur.

1268. — Statuette en bronze de Dis Pater ou Taranis. Divinité en costume gaulois, avec croix sur le haut du corps. (Musée de Lyon.) Lugdunien.

1269. — Partie supérieure d'une stèle en marbre, représentant un personnage assyrien portant suspendue au cou une croix. C'est dit-on Samsi-Vul, fils de Shalmaneser. Ce roi d'Assyrie aurait régné 800 ans avant notre ère. Récoltes Rassam. (British Museum.) D'après une photographie de Thompson.

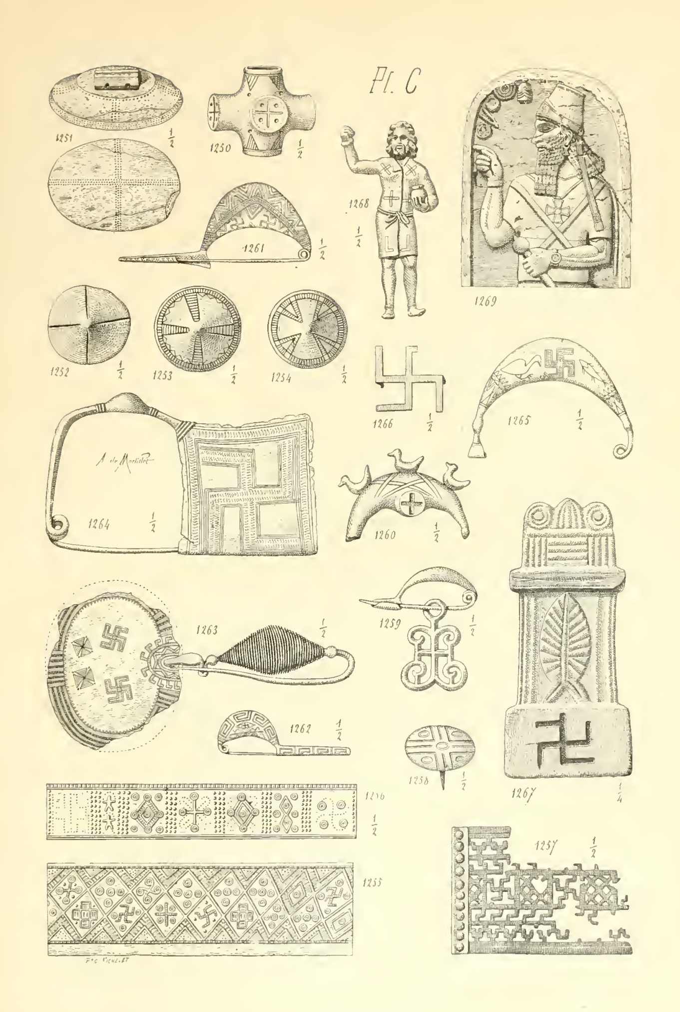

Pl. C
1251
1250
1268
1261
1269
1252
1253
1254
1266
1265
1264
1260
1263
1259
1262
1258
1267
1256
1255
1257

TABLE GÉOGRAPHIQUE

EUROPE

FRANCE.

France, 1203.
Est de la France, 746.
Bassin de la Saône, 677, 773, 782, 799, 811, 863, 990, 1003, 1048, 1187, 1205.
Vallée du Rhône, 1268.
Pyrénées, 1267.
Auvergne, 658 à 660.
Bretagne, 788.
Normandie, 1142.
Ain, Dompierre, 1208.
— Saint-Bernard, 272, 344, 886.
Aisne, Braine, 276.
— Chassemy, 432, 587.
— La Motte, pres Soissons, 347.
— Saint-Quentin, Ribemont, 708.
Allier, Charroux, 1229.
Alpes (Basses-), Saint-Laurent, 399.
Alpes (Hautes-), Rame, 750.
— Réallon, 851, 854, 869, 938, 969, 976, 989, 992, 996, 1000, 1001, 1013, 1054, 1055, 1059 à 1061, 1063, 1071, 1076 1077, 1079.
Alpes-Maritimes, 430.
— Saint-Césaire, Prades, 628.
Ardeche, 648.
— Guilherand, Crussol, 703.
— Soyons, 70, 72, 76, 85, 86, 448.
Ariége, Massat, 168, 174, 210.
— Tarascon, la Vache, 1 7.
Aube, 437.
— Courtavant, 877, 920, 1130.
— Saint-Mards-en-Othe, 304.
— Saint-Martin-de-Bossenay, 978.
— Villers-le-Bois, 398.
Aude, les Corbieres, 279, 450, 464, 1080.
— Rieux-Merinville, 953.
Aveyron, 633, 639, 640, 642.
— Concoures, Bessoles, 355, 388 à 390, 643.
— Marcillac, Malviez, 379.
— Salles-la-Source, 380, Montaubert, 641, Nogues, 377, 386, 649 a 653, la Vayssiere, 387, 638.
Calvados, Olendon, 419.
Charente, Vilhonneur, le Placard, 111, 170, 199, 213 a 218; Bois du Roc, 839, 840, 881, 901, 1104, 1105.
— Vouthon, Mongodier, 152.
Corrèze, Brive, Chez-Pouré, 59, 68, 69, 75.
Côte-d'Or, Alise-Sainte-Reine, les Launies, [illegible] 940 951, 952.
— Auxonne, 680, 882.
— Creancey, 1184, 1218.
— Dijon, 619, 620.
— Magny-Lambert, 1183.
— Nolay, Auvenay, 545, 1189, 1201.
— Quémigny-sur-Seine, Cosne, 1186.
— Santhenay, 681, 726, 763.
— Semur, 821.
— Vic-de-Chassenay, 8, 73, 250, 294, 590.
— Volnay, 612.
Côtes-du-Nord, Plénée-Jugon, 1140.
— Plougrescant, 707.
— Prat, Kergourogron, 748.
— Saint-Cast, 1141.
— Saint-Helen, Bois du Rocher, 44 à 46.
— Vicomté-sur-Rance, le Lessard, 663, 692, 721.
Creuse, la Souterraine, 228.
Dordogne, 456.
— Corgnac, 205, 331.
— Excideuil, l'Eglise ou Saint-Martin, 101 à [illegible] 108 à 110, 112, 113, 119, 120, 123, 124, 153.
— Périgueux, 330.
— Peyzac, le Moustier, 67, 74, 75, 81 à 84.
— Tayac, Cro-Magnon, 223, les Eyzies, 143, 144, [illegible] 162, 171, 177, 204, Gorge d'Enfer, 147, 189, Laugerie-Basse, 136, 145, 148, 158, 161, 164 à 166, 178, 184, 191, 195, 197, 202, 203, 206, 207, 209, Laugerie-Haute, 100, 107.
— Tursac, la Madeleine, 134, 137, 139, 140, 146, 151, 154, 157, 159, 160, 163, 169, 170, 172, 173, 175, 176, 181, 182, 185, 186, 192 à 194, 196, 198, 200 201, 212.
Doubs, Alaise, 370.
— Amondans, 1217.
— Besançon, 1200.
— Rennes, 662.
— Souillard, 1213.
Eure, les Andelys, 633.
Finistere, Cadion, 57[illegible].
— Henvic, Lingos, 696.
— Penmarch, 577.
— Plonéour-Lanvern, Kerhue-Bras, 699, 705.

— Plounévez-Lochrist, Gourillac'h, 603, 695.
Gard, Aiguèze, 636.
— Campestre, 348, 637.
— Uzès, Sainte-Anastasie, 710, 711.
Garonne (Haute-), vallées de la Sausse et de la Ceillonne, 42, 43.
— Aurignac, 185.
— Gourdan, 156, 190, 208, 817.
— Toulouse? 429.
— Vieille-Toulouse, 359.
Gers, Pauilhac, 270, 461.
— Sempesseure, 1157.
Gironde, Castelneau-de-Medoc, 378.
— Médoc, 672.
Hérault, Chanson, 354.
— Lodeve, Grammont, 551.
Ille-et-Vilaine, Maure-de-Bretagne, 1144.
Indre, Nohan, 1131.
Indre-et-Loire, Bossay, Beauvais, 60.
— Grand-Pressigny, 236, 239, 241, 242, 292.
— Neuilly-le-Brigan, 240.
— Saint-Genouph, 713.
— Thizay, 549.
Isère, la Buisse, 644.
— Morestel, Gassin, 514.
— la Poype, 855.
— Saint-Pierre-de-Bressieux, 768.
— Vienne, 665, 670.
Jura, Baresia, 1206.
— Dôle, 993.
— Larnaud, 769, 770, 780, 781, 796, 797, 801, 807, 810, 812, 813, 815, 818, 820, 823, 826, 830, 834, 836, 841, 848, 849, 852, 867, 878, 879, 899, 904, 911, 912, 923, 924, 929, 936, 957, 962 à 964, 971, 975, 980, 981, 983, 987, 988, 994, 995, 997 à 999, 1011, 1012, 1037, 1038, 1047, 1058, 1067, 1130, 1135, 1209.
Landes, Mées, 623.
— Pouillon, Benarruc, 224, 252.
— Saugnac, Arzet, 77.
— Seyresse, Manion, 246.
Loir-et-Cher, 375, 381, 382, 392.
— Billy, Theil, 774, 822, 958, 961.
— Huisseau, 277.
— Pontlevoy, 247 à 249, 302, 303, 306, 307, 329.
— Thenay, 1 à 7.
Loire-Inferieure, lac de Grand-Lieu, 563.
— Nantes, 715.
— Penhouet, 444, 693, 914.
— Pornic, 570.
— Saint-Pere-en-Retz, 1156.
Lot, Cras, Murscein, 135.
— Gramat, 635, 1199, 1204.
Lozere, Marvejols, 631.
— Massegros, Recoules-de-l'Hon, 593.
Maine-et-Loire, 24.
— Combrée, 19.
— Pouance, 17, 18.
Manche, Montanel, Villeberge, 690.
— Saint-James, la Boutardiere, 1145.
Marne, Coizard, 634.
— Courjonnet, 411.
— Suippes, 1190.
Meurthe-et-Moselle, Frouard, 790.
Morbihan, 503, 522, 532, 686, 777, 1146.
— Arzon, Petit-Mont, 581; Tumiac, 574.
— Baden, Gavr'Inis, 442, 571, 580; Tisserands, 534, 539.
— Belz, Crubelz, 573.
— Carnac, Grooch, pres Kerlescan, 557; Kercado, 562; Keriaval, 537, 541, 559; Kermario, 560; Kervihan, 568; Klud-er-ier, 567; le Menec, 230, 579; Mont-Saint-Michel, 447, 575, 646; Moustoir-Carnac, 576.
— Crach, Kéroéd-Kerzu, 565.
— Locmariaker, Bé-er-Groah, 566; Mané-er-Hoeck, 460, 462, 572; Mane-Lud, 564; Pierres-Plates, 582.
— Plougoumelen, le Rocher, 558.
— Plouharnel, Krukenno, 543, 561; Roch-Guyon, 569, 749.
— Quiberon, Mané-Bec-Portivi, 531.
— Trinité-sur-Mer, Er-Roh, 540; Kervilor, 563.
Nievre, Sauvigny-les-Bois, 47.
Oise, 420.
— Beauvais, Grand-Bruneval, 61.
— Bracheux, la Justice, 79.
— Catenoy, 288, 324, 325, 416.
— Chemplieu, 664.
— Compiègne, Clairvoix, 922; Damart, 932.
— Fontenay-Saint-Pere, 415.
— Fouilloy, 785, 787, 803, 837, 842, 845, 880, 913, 926, 970, 1133, 1134.
— Goincourt, Montguillain, 65.
— Janville, Camp-Barbet, 235, 290, 323, 413, 414.
— Mouy, 671.
— Pierrefonds, Cuise, 789.
— Vieux-Moulin, Saint-Pierre-en-Chastres, 808, 814, 816, 824, 827, 897, 898, 902, 930, 960, 972, 1004, 1005, 1019, 1026, 1036, 1052, 1084, 1106, 1120, 1122 à 1124, 1138.
Pas-de-Calais, Bethune, 364.
Puy-de-Dôme, Cisternes-la-Forêt, 688.
— Corent, 360.
— Saint-Genes-Champanelle, Manson, 1068.
Pyrenées (Hautes-), Bagneres-de-Bigorre, Aurensan, 138.
— Barousse, Herechede, 694.
Rhin (Haut-), Roppe, 267.
Rhône, Lyon, 909.
— Vernaison, 724, 731 à 734, 736, 739 à 741.
Saone-et-Loire, Anzy-le-Duc, 742.
— Autun, 723, 885.
— Chassey, 260, 268, 291, 293, 313, 327, 328, 368, 533.
— Neusy, 245.
— Rigny-sur-Arroux, Volgu, 105.
— Saint-Germain-du-Plain, 954.
— Sarry, 712, 714, 719, 720, 725, 737, 738, 743.
— Solutre, 94 à 99, 11[illegible], 122, 125, 126.
Savoie, lac du Bourget, 871, 872, 1007, 1020, 1021, 1030, 1072 à 1074, 1081, 1102, 1107, 1109, 1110, 1119, 1126, 1177, 1178, 1212, 1231, 1232; Châtillon, 798, 819, 1029, 1035, 1057, 1098, 1100, 1117, Conjux, 1030, 1056, Fiollets, 1051, Grésine, 786, 825, 829, 847, 927, 931, 944, 959, 965, 984, 1009, 1010, 1027, 1032, 1033, 1045, 1049, 1078, 1085 à 1088, 1099, 1101, 1108, 1112, 1115, 1118, 1121, 1176, 1210, 1228, Saut de la Pucelle, 1018; Tresserve, 850, 1090.

Savoie (Haute-), ... de Genève, 44.
Seine, Champigny-sur-Marne, 614, 615.
— Choisy-le-Roi, 253, 314, 472.
— Levallois, 64, 66.
— Neuilly, 500.
— Paris, 234, 515, 517, 864, 896, 918, 942, 950, 956.
Seine-Inférieure, 771.
— Blangy-sur-Bresles, Campigny, 9, 11, 322, 417.
— Chenets-Saint-Martin, 613.
— Rouen, 418, 915, 1240.
Seine-et-Marne, la Celle-sous-Moret, 80.
— Chelles, 25, 49 à 51.
— Grande-Paroisse, Tertre-Guerin, 523.
— Lieusaint, 459.
— La Madeleine, la Groue, 305.
— Nemours, Beauregard, 308.
— Paley, 423.
— Verneuil, 685.
Seine-et-Oise, dans la Seine, 467, 499, 525, 682, 700, 709, 716, 7 9, 868, 883, 889, 903, 919, 925, 933, 937, 941, 943, 982, 1042, 1185, 1188.
— Plateau des Mauduits et de Plagne, 225, 320.
— Ablon, 662.
— Andresy, 484, 947.
— Argenteuil, 2 1, 333, 383, 433, 616, 627.
— Athis, 289.
— Bligny, 718, 1041.
— Champceuil, Beauvais, 843.
— Conflans-Sainte-Honorine, 412, 554, 622.
— Epône, 226.
— Grigny, 329, 345, 353, 428, 516, 772, 870, 884, 1136.
— Luzarches, 762.
— Madriaux, 1023.
— Meulan, 346.
— Pierre-Turquaise, 550.
— Presles, la Justice, 431, 508, 555, 621, 632, 645, 654 à 657.
— Saint-Germain, 425.
— Vésinet, 422.
— Villeneuve-Saint-Georges, 585, 588, 678, 946.
Sevres (Deux-), Availles-sur-Chize, 542.
— Bougon, 492.
Somme, Abbeville, 10, 30, 33, 36, 48, 62, 227, 229, 232, 244, 258, 502, 591, 704, 717, 784, 1143, Menchecourt, 35; Portelette, 315, 421, 493, 509, Porte Mercadé, 63, 257.
— Amiens, Saint-Acheul, 26, 28, 29, 31, 32, 34, 37 à 40, 52.
— Behencourt, 420.
— Caix, 921, 1129.
— Conde-sur-Somme, 342.
— Hacheneville, 233.
— Montort, 27.
— Picquigny, Crouy, 617.
— Pont-Rémy, 802.
— Vignacourt, Hanoix, 282.
Tarn-et-Garonne, Bruniquel, 141, 142, 155, 167, 180, 183, 211, 219.
— Frau du Bretou, 340.
— Le Verdier, pres Montauban, 445.
Vaucluse, 449, 485, 486.
— Gargas, 104.
Vendée, Mormaison, 446.
Vienne, 54 à 57, 424.
— Chaffaud, 150.
— Château-Larcher, 524.
— Leugny, 58, les Douris, 53, Pi..., 237, 238, 243.
— Lussac-les-Châteaux, Hermitage, 71, 90.
— Notre-Dame d'Or, 809.
— Sommières, 41, 295.
Vosges, 466.

ALLEMAGNE.

Allemagne, 1207, 1266.
Alsace, 1255, 1256.
Dusseldorf, Néanderthal, 221.
Lünebourg, 689.
Prusse Rhénane, Mayence, 372.
Sarrelouis, Vaudrevanges, 764, 765, 783, 905, 967, 968, 976, 977, 979, 1065.
Worms, Monsheim, 530.
Wurtemberg, Ermatingen, 589.
— Metzstetten, 1257.
— Wangen, 273, 274, 280, 318, 369, 404, 452, 490, 491, 495, 501, 597, 600, 604, 605, 607, 609, 630.

AUTRICHE.

Hallein, 776.
Hallstatt, 1198, 1250.
Laybach, 1113, 1242.
Strudel, 505.

BELGIQUE.

Engis, 222.
La Naulette, 220.

DANEMARCK.

Danemark, 263, 284, 286, 298, 300, 319, 320, 335 à 338, 349 à 352, 363, 371, 396, 397, 453, 454, 478, 480 à 483, 498, 504, 512, 513, 519, 526, 528, 592, 611, 647, 684, 754, 757 à 761, 767, 791, 793, 853, 1194 à 1196, 1223.
Havelse, 321.
Stege, île de Mœen, 527.
Valloby, Leland, 1224.
Vissenberg, île de Fünen, 334.

ESPAGNE.

Andalousie, Alhama de Grenade, 469.
Asturies, Melagro, 1125.

FINLANDE.

Abo-Bjorneborg, 476.
Nyland, 477.
Wiborg, 471.

GRANDE-BRETAGNE.

Grande-Bretagne, 679.
Angleterre :
Tamise, 806.
Carnarvonshire, Bryn Seiont, 1243.
Cumberlandshire, 441.
Devonshire, Hammeldon Down, 1251.

Dorsetshire, 675.
Gloucestershire, Rodmarton, 553.
Norfolkshire, Rockland, 511.
— Stoke Ferry, 928.
Sommersetshire, Edington Burtle, 846.
Staffordshire, Masdin, 698.
Suffolkshire, High Lodge Hill, 130.
— Hoxne, 127.
Wiltshire. Brigmilston, 700.
— Everley, 844.
— Winterbourn Stoke, 132.
Yorkshire, 1253, 1254.
— Butterwick, 1252.

Écosse :

Aberdeenshire, Crichie, 518.
Forfarshire, Angus, 945.
Orkney, île d'Eday, 583.
Ross-shire, Bakerhill, 584.

Irlande :

Irlande, 373, 376, 794, 895, 948.
— Gué de Keelogue dans le Shannon, 1202.

GRÈCE.

Grèce, 255, 256, 1264.
Athenes, 674.
Béotie, 1265.
Salagora, 455.

HONGRIE.

Hongrie, 859, 860, 908, 917, 949, 1066, 1159, 1160 à 1163, 1167, 1168, 1170, 1174, 1175.
Marmoros, 1171.
Nograd, Kis-Oroszi, 474.
— Pilin, 1111.
Tolna, Dunafoeldvar, 1132.

ITALIE.

Italie, 1147, 1148, 1151, 1155, 1192, 1193, 1219, 1220, 1261 à 1263.
Abruzzes, vallée de la Vibrata, 133, 261, 262, 296, 297, 385.
— Ripoli, 309.
Calabre, Cicala, 1127.
Émilie, 835, 934.
— Bolognais, 1239; Bologne, 1233, 1234, 1259; Villanova, 1238, 1258.
— Modenais, Modene, 384.
— Parmesan, 1089, 1091 à 1094; Castione dei Marchesi, 701, 775, 778; Cornocchio, 828.
— Reggianais, 891, 892, 1095 à 1097, 1191; San Polo d'Enza, 894. Scandiano, 888.
Latium, Cervetri, 1235, Rome, 673.
Ligurie, Grimaldi, Baoussé-Roussés, 114 à 117, 121.
Lombardie, Golasecca, 1214, 1216, 1236, 1237; lac Vareze, 275, 365 à 367, 691, 728, 745.
Marches, Rimini, 1149.
Napolitain, 1154.
Ombrie, 129, 131; Perouse, 251, 1260.
Piémont, 1153.
— Asti, 955.
— Arona, Mercurago, 529, 890.
— Val d'Aoste, Aoste, 1069; Arvier, 618.
Toscane, Poggiorone, Monte-Aperto, 20 à 22; Castelnuovo della Misericordia, la Collinella, 23.
— Arezzo, Bibbona, 1150.
— Chiusi, 394.
— Fossombronne, 702.
— Sienne, 1158.
Vénétie, lac de Garde, 391.
— Veronais, Breonio, 1221.

NORVÈGE.

Huvestad, 361.

PORTUGAL.

Portugal, 15, 400, 795.
Algarve, Alcala, 374; Maralla, 470.
Barquinha, 16.
Beira Alta, 687.
Espinhaço de Coa, 14.
Otta, Monte-Rodondo, 13.
Vranna de Alemtejo, 624.

RUSSIE.

Russie, 510, 1169.
Carélie, Olonetz, Petrozavodsk, 520.
Caucase, 1211; Békéchew, 862.
Kiew, 362.
Lithuanie, 479.
Pologne, Varsovie, 332.
Viatka, Ananino, 1166, 1172; Iélabouga, 1164, 1173.

SUÈDE.

Dalslund, Bräcke, 838.
Œland, Rosenfors, 753; Solberga, 756.
Scanie, 290, 395; Irolleborg, 285.
Sodermanland, 792.
Trensum, près Carlshamn, 427.
Upland, Solvallen, 755.

SUISSE.

Suisse, 752; Palafittes, 311, 312, 316, 341, 494, 507, 766, 973, 1016, 1034, 1053, 1083, 1179.
Berne, Gerofin ou Œfeli, 667, 668, 697, 727, 730, 751.
— Latringen, 434, 435, 468, 487, 625, 626.
— Locras, 439, 440, 451, 473, 489, 602, 603, 629.
— Mœringen, 804, 806, 858, 866, 873 à 875, 900, 935, 966, 974, 1014, 1017, 1022, 1024, 1031, 1064, 1137, 1180 à 1182, 1197, 1215, 1227.
— Moosséedorf, 281, 610.
— Nideau, 1028.
— Sutz, 436.
— La Thiele, 259, 907
— Thun, Reuzenbühl, 729, 747.
— Lac de Bienne, 1114.
Genève, lac de Genève, 744.
Neuchâtel, lac, 805, 1025.
— Auvernier, 409, 800, 856, 857, 876, 985, 991, 1002, 1006, 1015, 1044.
— Cortaillod, 865, 939, 1043, 1062, 1070, 1075, 1082.
— Hauterive, 1116.
— Saint-Aubin, 406, 408, 488, 596.
Valais, Sierre, 676.

Vaud, Chevroux, 1226.
— Concise, 317, 405, 438, 546, 722.
— Corcelettes, 1008, 1040, 1222.
— Forel, 916.
— Luyssel, 910.
— Morges, 669.
Zurich, lac, 1103.
— Hamen Lachen, 506.
— Meilen, 666, 735.
— Robenhausen, 343, 410, 443, 457, 458, 496, 497, 535, 538, 544, 547, 548, 586, 594, 595, 598, 599, 601, 606, 608.
— Schanzengraben Katze, 893,

ASIE

Asie Mineure, Hissarlick, 1240, 1241.
Assyrie, 1269.
Cambodge, 465.
Chine, 1249.
Chypre, 1244, 1245.
Inde meridionale, Coorg, 552.
Japon, 1230, 1248.
— Chinchiou, Hatchiman-Moura, 287.
— Tokio, Omori, 1247.
Palestine, Ala-Safat, 556.
— Beït-Sahour, 266, 283.
Sibérie, 1165.

AFRIQUE

Algérie, Ouargla, 264, 310, 401.
Canaries, 466.
Égypte, Esné, Cheraoua, 231, Gebel-Kalabié, 278; Gébel-Quournah, 12.
Sahara, El-Beyyodh, 265.
Tunisie, 1152.

AMÉRIQUE

Amérique du Nord, 92.
États-Unis, Californie, 402, 407.
— New-Jersey, 128.
— New-York, 357.
— Pensylvanie, 356.
— Texas, 1128.
— Washington, 358.
Groënland, 91, 301.
Mexique, 93, 254.
— Sacrificios, 269.
Patagonie, 403.

OCÉANIE

Malaisie, Java, 475.

Paris. — Typographie Paul Schmidt ...



